

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ⵎⵓⵍⵓⵔ ⵎⵎⵎⵔⵉ ⵔⵉⵣⵓⵣⵓ

ⵍⵓⵎⵉⵏⵉⵔ ⵔⵉⵣⵓⵣⵓ

ⵍⵓⵎⵉⵏⵉⵔ ⵔⵉⵣⵓⵣⵓ

UNIVERSITE MOULOU D MAMMERI DE TIZI-OUZOU
FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES

جامعة مولود معمري - تيزي وزو
كلية الآداب واللغات



Thèse de doctorat S-Sciences

Option : Sciences du langage

Ecole publique, école privée : les représentations et les attitudes linguistiques des apprenants (collégiens/lycéens) de Tizi-Ouzou à l'égard de la langue française.

Encadrée par :

Mme ASSELAH RAHAL Safia

Présentée par :

Mme AID Samia

Membres du jury :

- | | | |
|--------------------------------------|------------|--------------|
| - Mme OUTALEB Aldjia (professeure) | U/ MMTO | Présidente |
| -Mme RAHAL Safia (professeure) | U/ Alger 2 | Rapporteur |
| - Mme BENHOUHOU Nabila (professeure) | ENS | Examinatrice |
| - Me AIT CHALLAL Salah (MCA) | U/ MMTO | Examineur |
| - Mme SINI Rabiha (MCA) | U/ MMTO | Examinatrice |
| - Me CHIBANE Rachid (MCA) | U/ Tindouf | Examineur |

Tizi-Ouzou 2021

Remerciements

Je tiens à remercier vivement madirectrice de recherche Mme ASSELAH RAHAL Safia pour son encadrement, ses orientations, ses conseils, sa disponibilité, son amabilité, sa gentillesse et sa patience.

Que les membres du jury trouvent ici mes remerciements les plus vifs pour avoir accepté d'examiner mon travail.

Je remercie également Dieu de m'avoir aidé dans la réalisation de cette thèse en me donnant du courage, de la volonté et de la patience.

Dédicaces

Je dédie ce travail à :

- Mon fils Samy
- Mon mari
- Mes parents et grands-parents
- Mes frères et sœurs et leurs enfants
- Mes amis

Partie I :
Le contexte

Chapitre 1 :
Profil sociolinguistique de Tizi-Ouzou

Sommaire

Introduction générale.....	1
Chapitre 1 : Profil sociolinguistique de Tizi-Ouzou.....	7
Introduction.....	8
1. Les langues maternelles et/ou premières	8
2. Les langues d'enseignement / apprentissage	10
Conclusion	16
Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie	17
Introduction	18
1. Politique linguistique d'arabisation	8
2. L'impact de l'arabisation dans la société	26
3. Points de vue et remise en question de la politique d'arabisation	37
4. La place du français dans les textes officiels et dans la réalité algérienne	44
5. Attitude ambivalente de l'état algérien concernant la langue française	53
6. Le système éducatif et l'enseignement / apprentissage du français en Algérie	55
Conclusion	99
Chapitre 3 : Aspects théoriques et méthodologiques	100
Introduction	101
1. Les représentations et les attitudes linguistiques / imaginaire linguistique comme objet d'étude scientifique	101
2. Les représentations linguistiques	105
3. Représentations linguistiques dans un contexte plurilingue	108
4. Représentations / apprentissage des langues	109
5. La norme	111

6. Le modèle théorique de l'imaginaire linguistique	111
7. L'insécurité linguistique	115
8. Les attitudes linguistiques	116
9. Représentations / Attitudes / imaginaire linguistique	118
10. Choix méthodologiques	122
Conclusion	132

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique) des apprenants vis-à-vis de la langue française..... 133

Introduction	134
1. Analyse des représentations linguistiques (imaginaire linguistique)	135
2. Analyse des comportements langagiers / pratiques linguistiques / attitudes	281
Conclusion	370

Conclusion générale	371
---------------------------	-----

Annexe	379
--------------	-----

Bibliographie	384
---------------------	-----

Tables des matières

Introduction générale

Introduction générale

La wilaya de Tizi-Ouzou se caractérise par une situation sociolinguistique complexe, par un plurilinguisme, un espace où émerge plusieurs langues et cultures à la fois : le kabyle, l'arabe (algérien et standard), l'anglais et le français dans des situations formelles et/ou informelles. Des langues qui se trouvent dans un même espace qui ont un statut différent.

Dans tout contexte plurilingue, les locuteurs mettent en discours des images à propos des langues présentes dans leur environnement social. Ces images et perceptions se traduisent sous forme de jugements, d'évaluation, d'appréciation, etc.

Ces phénomènes de désignation sont « *particulièrement fréquents dans les situations linguistiques caractérisées par une grande diversité des usages, diversité qui s'accompagne généralement de conflits linguistiques et identitaires* » (MORSLY D, 1990 :82)

Dans ses recherches, la sociolinguistique a cherché à déceler la relation qui existe entre les attitudes et les représentations linguistiques des locuteurs et leurs pratiques langagières comme en témoigne les propos de Messaoudi Leila : « *Ainsi, la sociolinguistique, discipline qui se fixe pour objectif général d'étudier les rapports entre le langage et la société n'a cessé de s'intéresser aux représentations et attitudes des locuteurs vis-à-vis des pratiques linguistiques en les plaçant au centre de ses recherches* ». (2003 : 4)

Nous nous fixons pour objectif l'analyse des discours, les propos des apprenants de Tizi-Ouzou, issus de l'école publique et privée. Ce sont précisément les points réservés à cette question que nous nous proposons d'analyser en nous intéressant, plus particulièrement, « *aux rapports aux langues* » qu'entretiennent les apprenants. Plus exactement, il s'agira pour nous de déceler et analyser les opinions, les jugements, les perceptions, les appréciations, les préjugés et les attitudes de ces apprenants vis-à-vis du français.

En termes plus précis, il s'agit d'une étude de discours épilinguistiques (CULIOLI A, 1990 :141), c'est-à-dire, d'une étude « *des jugements de valeur que les locuteurs portent sur la langue utilisée* ». (DUBOIS J , GIACOMO M, GUESPIN L, MARCELLESI JB, 1994 :35). En effet, la lecture de ces discours montre en évidence qu'ils « *témoignent de ce rapport du sujet à la langue* ». (HOUDEBINE A.M, 1996 :10)

Introduction générale

Ce rapport du sujet à la langue est étudié dans le cadre de l'Imaginaire linguistique (IL). La conception de l'Imaginaire Linguistique, nous la devons à Anne Marie Houdebine. Ses travaux ont suscité chez nous le souhait d'effectuer une étude qui entre dans le cadre d'une recherche scientifique sur les représentations et attitudes linguistiques, appelées par A.M.Houdebine par Imaginaire Linguistique, d'une communauté de locuteurs, à savoir les apprenants Tizi-Ouziens issus de l'école publique et privée à l'égard de la langue française.

Par ce travail, nous cherchons à nous inscrire dans une certaine continuité des nombreux travaux qui ont été menés jusqu'ici. Nous pouvons citer alors les travaux de Anne Marie HOUDEBINE, Catherine Kerbrat ORRECHIONI, Jean Louis CALVET, Philippe BLANCHET....

En ce qui nous concerne, nous nous intéressons à l'étude des attitudes et représentations linguistiques/ Imaginaire Linguistique des apprenants (collégiens et lycéens) de Tizi-Ouzou de l'école publique et privée à l'égard de la langue française. L'étude de l'Imaginaire Linguistique, dans la perspective de la théorie de A.M.HOUDEBINE et la théorie de Catherine Kerbrat ORRECHIONI sur « la subjectivité dans le langage » sur les stéréotypes qui émanent des représentations et attitudes linguistiques, fait donc l'objet de la présente étude.

Notre recherche se situe dans la problématique des études des discours épilinguistiques portant sur les représentations et les attitudes linguistiques (imaginaire linguistique pour Anne Marie Houdebine). Nous tenterons, quant à nous, de les évaluer dans les discours des apprenants, à savoir :

- Quel est le rapport des apprenants de Tizi-Ouzou à la langue française ? comment se manifeste-il ?
- Quelles sont les représentations et les attitudes linguistiques des apprenants de Tizi-Ouzou, issus de l'école publique et de l'école privée, à l'égard de la langue française ? Sont-elles les mêmes ?
- Comment les représentations linguistiques (imaginaire linguistique) des apprenants de Tizi-Ouzou (de l'école publique et privée) sont exprimées dans leurs discours ? Sur quel principe, procédé se fondent les représentations qu'ont ils d'une langue ?
- Quelle est l'influence de ces représentations sur leurs attitudes ?

Introduction générale

- Enfin, l'environnement familial a-t-il un impact sur les représentations de ces apprenants ?

De toutes ces interrogations découlent les hypothèses suivantes que nous tenterons de vérifier dans notre analyse.

- Les apprenants de Tizi-Ouzou issus de l'école privée auraient des représentations et attitudes linguistiques valorisantes vis-à-vis du français. Par contre, celles (les représentations et les attitudes linguistiques) des apprenants issus de l'école publique pourraient être dévalorisantes vu que le français n'est pas la langue d'enseignement à l'école publique et considéré par l'Etat et l'Education Nationale comme une langue étrangère.
- Ces représentations linguistiques et ce rapport à la langue française se manifesteraient (sont exprimés) dans leurs propos (discours) par des valeurs subjectives, des stéréotypes, par des normes subjectives (selon A.M. Houdebine)
- Les représentations linguistiques génèreraient les attitudes linguistiques.
- Enfin, l'environnement familial de l'apprenant serait un facteur qui influencerait sur les représentations linguistiques de celui-ci.

Nous avons mené notre enquête dans des collèges (zone rurale et urbaine) et lycées de Tizi-Ouzou. Plus précisément, trois écoles publiques et trois écoles privées. Dans les écoles publiques, il y a deux collèges (un CEM en milieu urbain "CEM SUD" de la nouvelle-ville et un autre en milieu rural "CEM Tala Amara", commune de Tizi-Rached et enfin, un lycée de la nouvelle-ville "le Nouveau Lycée"). Pour les écoles privées, notre enquête a été réalisée dans trois écoles : Assalas, La Colombe Blanche et Houamdi, tous niveaux confondus.

Notre échantillon se compose de 200 apprenants : cent (100) apprenants scolarisés à l'école publique et cent (100) apprenants à l'école privée.

Introduction générale

Nous avons travaillé avec ces deux niveaux (collège et lycée) car l'âge et le niveau des apprenants du primaire ne nous le permettent pas : au primaire, la plupart des enfants commencent leur apprentissage de l'arabe standard et des langues étrangères comme le français, de ce fait, les apprenants du primaire ne peuvent pas exprimer, facilement, leur avis en français en remplissant le questionnaire qui leur est adressé.

Nous avons choisi le questionnaire comme un outil de notre enquête, nous avons 200 questionnaires à analyser : 100 questionnaires des apprenants de l'école publique et 100 questionnaires des apprenants de l'école privée.

Notre travail de recherche s'inscrit dans un champ pluridisciplinaire : la sociolinguistique, vu que nous nous intéressons aux représentations et attitudes linguistiques qui sont notre objet d'étude, de recherche. L'analyse du discours dans la mesure où nous analyserons les discours des apprenants.

La nature de l'enquête exige la conjugaison de deux méthodes, l'une descriptive-analytique et l'autre comparative. Quant aux approches d'analyse, l'approche énonciative s'avère la plus appropriée pour analyser les normes évaluatives subjectives et identifier ainsi les représentations et les attitudes linguistiques (imaginaire linguistique) de ces apprenants à l'égard de la langue française. Pour ce faire, nous appliquons à notre corpus le modèle de Kerbrat Orrechioni et celui de Anne Marie Houdebine , c'est une sorte d'interaction de deux approches différentes (deux modèles d'analyse différents) pour un même objet d'étude , c'est-à-dire l'analyse des attitudes et représentations linguistiques que Houdebine préférerait appeler *imaginaire linguistique*.

Notre recherche est scindée en 4 chapitres :

Le premier est une présentation de la situation sociolinguistique de la ville de Tizi-Ouzou. Dans le second chapitre sera abordé le français en contexte politique, idéologique et social de l'Algérie : il sera question de la place du français en Algérie de l'indépendance à nos jours et de la situation de l'école algérienne en général et de l'enseignement/ apprentissage du français, en particulier. Nous passerons successivement en revue les périodes de l'évolution du système éducatif algérien, les différentes réformes qu'a connues le système éducatif et l'enseignement du français...

Dans le troisième chapitre, une partie sera consacrée aux concepts clés de notre recherche, et une autre pour la présentation de notre cadre méthodologique : l'enquête, l'échantillon, le

Introduction générale

corpus, méthodes et approches...Enfin, dans le quatrième chapitre, qui est le « cœur » de notre travail, nous entamerons l'analyse des questionnaires recueillis (l'analyse du corpus). Au terme de cette analyse qui nous aura préalablement permis de vérifier nos hypothèses, les résultats de cette analyse seront récapitulés dans la conclusion.

Chapitre 1

Profil sociolinguistique de Tizi-Ouzou

Notre travail est centré sur les représentations et les attitudes linguistiques (imaginaire linguistique) des apprenants (élèves) de Tizi-Ouzou vis-à-vis de la langue française. Vu que la ville de Tizi-Ouzou est notre terrain d'enquête, cela nous amène à dresser son profil sociolinguistique. Autrement dit, les langues en présence et utilisées à Tizi-Ouzou.

Le paysage sociolinguistique de la ville de Tizi-Ouzou se caractérise par une diversité linguistique. En effet, trois langues principales qui sont : le français, le tamazight et l'arabe (algérien et standard) utilisées dans des situations de communications formelles et/ou informelles, mais aussi l'intégration d'autres langues étrangères (l'anglais, l'italien), utilisées dans le domaine formel comme l'école (ce sont des langues d'enseignement et/ou d'apprentissage). Nous pouvons ainsi classer ces langues en deux catégories : langues maternelles et langues d'enseignement et apprentissage.

1. Les langues maternelles et / ou premières

Pour J. P. Cuq (2003 :150), la notion de « langue maternelle » est difficile à définir, à cause de son épaisseur historique, de ses déterminations plurielles et de ses connotations étendues. Plusieurs auteurs sociolinguistes ont traité cette question.

Pour L.J. Calvet et G. Granguillaume, la langue maternelle est liée à la mère :

« Les métaphores ne manquent pas, en particulier dans les langues africaines, pour faire de cette langue celle du lait, du sein, celle que l'on a tété » (CALVET.L.J, 1999 :102)

« La langue maternelle est la langue mère, celle qui est parlée du berceau à la tombe » (GRANGUILLAUME. G, 1983 :160)

Ou encore, pour L. Dabène (1994 :9), elle est la première dans l'ordre d'acquisition du fait que cette langue soit la première langue que le locuteur « natif » apprend et "maîtrise". En effet, la définition du concept de « langue maternelle » est complexe et revêt plusieurs connotations et significations. L. Dabène insiste sur l'ambiguïté de ce concept. On ne peut pas avoir une définition stricte de ce concept. Nous pouvons la renvoyer à « la mère » d'où l'appellation « langue maternelle », la langue de la mère selon L.J. Calvet et G. Granguillaume.

Elle est synonyme de « langue première », pour L. Dabene, vu que c'est la première langue que le locuteur acquière. Appelées « langues du peuple », les langues maternelles ne jouissent d'aucune reconnaissance officielle. Elles sont considérées comme des langues assurant la tradition orale. En contexte algérien, Tamazight est reconnue en 2017 « langue nationale et officielle » mais l'arabe algérien n'est utilisé que dans des situations de communications informelles et qui n'a toujours pas de statut.

Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, le kabyle et l'arabe dialectal avec sa variété locale, appelée « zdimouh » sont les langues maternelles, le kabyle reste la langue maternelle de la majorité des kabylophones et elle est la plus utilisée par les Tizi-Ouziens.

1.1. Le kabyle (Taqbaylit)

Le kabyle est un dialecte de la langue berbère, parlé en Kabylie (grande et petite Kabylie) : Tizi-Ouzou, Bejaïa et Bouira. Le dialecte kabyle (taqbaylit) est une variante nord algérienne du tamazight. Il est essentiellement parlé en Kabylie. C'est la langue première de toute la communauté kabylophone.

Le Kabyle est parlé d'une manière exclusive dans les régions rurales. C'est la langue de la vie quotidienne. Elle est aussi utilisée dans la ville de Tizi-Ouzou car c'est la langue première des citoyens. Mais dans certains cas elle est alternée avec le français ou l'arabe algérien (derdja) par certains locuteurs.

Le kabyle constitue la variété la plus utilisée des variétés berbères présentes en Algérie, et même dans toute l'Afrique du Nord, le kabyle enregistre le plus grand nombre de publications dans le domaine de la littérature et de la linguistique, des créations artistiques dans le domaine du théâtre et du cinéma mais le plus fleurant reste la production musicale.

Le kabyle détient le volume horaire le plus important dans les médias étatiques d'expression amazighe et constitue la seule variété amazighe utilisée par les médias privés (radio chaîne 1 à Tizi-Ouzou et la télévision TV4). Aujourd'hui, le kabyle s'écrit grâce à plusieurs types d'alphabets, une variante de l'alphabet latin et surtout de manière plus authentique par le tfinagh, l'alphabet amazigh.

1.2. L'arabe dialectal / le zdimouh

Le derdja ou l'arabe algérien est pratiqué par certains Tizi-Ouziens dans la ville de Tizi-Ouzou, surtout dans la haute ville et dans certains foyers kabyles, entre amis, collègues, au marché, etc. Cela est dû à l'ouverture de Tizi-Ouzou sur d'autres villes du pays, surtout que certains Tizi-Ouziens habitent et travaillent en dehors de Tizi-Ouzou ce qui les obligent à communiquer avec ces populations (d'Alger et autres) dans leur langue maternelle (l'arabe algérien). Il est à noter que le kabyle et le derdja sont utilisés uniquement dans des situations informelles. Nous trouvons dans la ville de Tizi-Ouzou, l'usage du « zdimouh » parlé surtout dans la haute-ville. C'est un mélange du kabyle, de l'arabe algérien (derdja) et/ou le français, exemple : "Tahsqeffuqarruy-iw ", en arabe algérien (Tah sqef ala rasi).

2. Les langues d'enseignement / apprentissage

Sont celles qui se côtoient à l'intérieur de l'école et qui sont utilisées pour dispenser un enseignement dans les matières bien spécifiques.

2.1. L'arabe standard / classique

2.1.1. Arabe classique (littéraire)

L'arabe classique dit aussi « littéraire » est la langue sacrée, langue du coran et de la religion musulmane, c'est la langue dans laquelle fut révélé le coran, ce qui lui confère une dimension sacrée :

« La langue arabe dite classique ou littéraire, est la langue dans laquelle fut révélé le coran et la langue de la culture arabo-musulmane. C'est une langue essentiellement écrite, même si elle est parfois utilisée oralement pour la prédiction ou l'enseignement. Elle n'est en tout cas jamais utilisée comme langue de communication spontanée et de l'usage quotidien. »

(GRANGUILLAUME. G, 1983 :7)

Elle est pratiquée oralement dans des lieux de cultes : les zaouïas, autrefois, les mosquées. Son vocabulaire est très éloquent, utilisée dans des textes littéraires, et en particulier des poèmes préislamiques.

Nous trouvons cette forme d'arabe dans des textes inclus dans le programme scolaire algérien de langue arabe. L'arabe classique n'est la langue maternelle d'aucun algérien. Il n'est plus employé à l'heure actuelle, il s'est effacé pour laisser place à une autre forme que nous appelons aujourd'hui : « arabe standard » ou « arabe moderne ».

2.1.2. Arabe standard (moderne)

Cette forme possède un vocabulaire plus simple et moins éloquent. Il intervient dans le domaine formel : discours officiels, les mass-médias, l'enseignement, littérature, l'administration, etc. Cette langue est beaucoup plus un instrument de culture, utilisée par une population scolarisée, qu'un moyen de communication quotidien. Autrement dit, elle n'est pas utilisée par les Algériens pour leurs besoins de communication car comme l'arabe classique, elle n'est la langue maternelle d'aucun algérien. Par conséquent, seules les personnes qui ont fréquenté l'école la connaissent sans pouvoir la parler. Les enfants scolarisés dans les villages apprennent « l'arabe scolaire » et non la derdja.

L'arabe standard est la langue du pouvoir et de toutes ses institutions (la justice, l'école...), c'est la langue nationale et officielle de la République algérienne. Depuis l'indépendance de l'Algérie, l'arabe standard bénéficie d'un statut privilégié de conditions avantageuses avec la mise en place de la politique d'arabisation. En effet, l'état algérien a mis au service de son développement, de son extension et son épanouissement de moyens matériels et humains considérables.

2.2. Le français

Le français est présent dans les pratiques langagières des locuteurs Tizi-Ouziens. Il possédait un statut privilégié par rapport à toutes les autres langues du pays (pendant la colonisation française). Le français était la langue officielle, la diffusion de cette langue s'est faite grâce aux contacts établis entre les Tizi-Ouziens, les colons et les missionnaires notamment « les sœurs blanches » et « les pères blancs » qui enseignaient leur langue (le

français) aux autochtones (dans des villages kabyles, etc). Le français devient la langue de communication privilégié (à côté du kabyle) des Tizi-Ouziens.

En effet, après l'indépendance, l'arabe devient la langue nationale et officielle du pays, le français est relégué par le pouvoir au rang de langue étrangère. Malgré l'outil juridique (lois, décrets, constitutions..) de la politique d'arabisation visant à réduire l'influence du français dans les institutions de l'état et dans le paysage linguistique algérien, l'usage du français reste opérationnel surtout dans la région de la kabylie.

Le français serait considéré à Tizi-Ouzou comme une langue seconde et pratiquée par la majorité des Tizi-Ouziens (dans des situations formelles et informelles) surtout par ceux qui ont reçu un enseignement francophone ou bilingue. En conséquence, les Kabyles entretiennent une relation particulière avec le français : il est employé dans la vie quotidienne des Tizi-Ouziens dans les foyers, au travail, à l'école publique et surtout privée, entre amis, etc.

La fonction du français reste privilégiée dans l'enseignement technique et scientifique (à l'université) et dans le secteur économique. Nous tenons à signaler aussi que dans de nombreuses administrations, le français demeure utilisé à l'écrit comme langue unique ou comme deuxième langue à côté de l'arabe standard. Il est aussi utilisé comme une nécessité dans la publicité, les enseignes les panneaux routiers, les documents administratifs, les journaux (Liberté, Le Matin, La Dépêche de Kabylie).

Dans les interactions quotidiennes, il a encore une fonction de communication très répandue selon la catégorie sociale des locuteurs. Dans le secteur audio-visuel, avec l'arrivée des paraboles (1990) l'utilisation du français devient « populaire ». En milieu urbain et dans les familles de formation francophone, le français est employé comme unique langue ou en alternance avec l'arabe algérien (dialectal) ou le kabyle dans leur communication quotidienne.

Dans l'enseignement, il intervient à partir de la troisième année primaire. Dans le supérieur, il est utilisé comme outil d'enseignement dans de nombreuses spécialités et offre une documentation ou de supports didactiques nombreux. D'ailleurs, beaucoup d'Algériens ont compris l'intérêt de cette langue (le français) pour l'universalisme et pour réussir

socialement, car la plupart des domaines économiques fonctionnent en français, il est un outil de travail.

« Beaucoup d'enfants algériens du milieu social défavorisé ont profité d'une instruction de valeur en langue française. Même certains monolingues arabisants qui, conscients de l'enjeu, ont appris le français pour mieux appréhender l'universel et réussir socialement. » (BENRABAH. M:58)

Le français se confirme dans le domaine littéraire. La plupart des écrivains algériens, en général, et kabyles, en particulier, ont écrit en français comme : Mouloud Mammeri, Mouloud Feraoun, TaousAmrouche et bien d'autres. En somme, quand bien même le statut officiel attribué à la langue française, est celui de « langue étrangère », cela ne l'empêche pas d'occuper une place importante dans la vie sociale.

2.3. Le berbère / Tamazight

Le berbère ou tamazight fait partie de la famille des langues chamito-sémitique, c'est « la langue maternelle » des berbérophones. Elle occupe un territoire considérable allant de l'Atlantique à l'Égypte, de la Méditerranée au fleuve Niger. Ses locuteurs s'autodésignent « Imazighen » qui symbolise le peuple amazigh. L'ancêtre de tous les berbères avait pour nom « Mazigh » qui veut dire « libre ». Les Berbères descendants de « Mazigh » sont les « Ait Mazigh » qui veut dire « fils de Mazigh » a fini par devenir « Amazigh » pour une personne et « Imazighen » pour plusieurs. Le berbère se manifeste en Algérie sous la forme de six variétés régionales :

- Chaoui : Cette langue est parlée par les chaouis habitants des Aurès et ses régions attenantes en Algérie.
- Chleuh : parlée à Beni Snous dans la wilaya de Tlemcen, et à Bousemghoune, et assla des villages situés dans la wilaya d'El Bayadh.
- Chenoui : est présent dans la wilaya de Tipaza et le littoral de la wilaya de chlef à l'ouest d'Alger.

- Le kabyle : est parlé principalement en Kabylie (région du centre-est de l'Algérie), le nombre de locuteurs est estimé à plus de cinq millions en Kabylie (petite et grande Kabylie) à Tizi-Ouzou et Bejaïa et Bouira.
- Le mozabite : c'est la langue vernaculaire dans la vallée du mzab (au sud de l'Atlas saharien).
- Le touareg : est parlé dans l'extrême sud du pays, en particulier dans le massif du Hoggar et le tassili.

Après l'indépendance de l'Algérie, le berbère est considéré comme faisant uniquement partie du patrimoine folklorique de l'Algérie. Tout comme l'arabe algérien, la langue berbère (le tamazight) était exclue des textes officiels (tels que la constitution, la charte nationale, etc.) et des institutions de l'état. Ce dernier évite toute mention de la langue, une politique de silence est ainsi observée, et une politique interdisant son usage a été adoptée « l'arabisation ». En effet, l'état interdisait son usage, de circuler avec un livre berbère, interdisait des conférences en berbère, etc. En somme, elle n'a connu que des décisions visant à sa régression, sa suppression.

Les berbérophones ont toujours revendiqué leur identité amazighe (berbère), ce sont toujours opposés à l'arabisation décrétée par l'état après l'indépendance, et à l'arabe. Cela s'est marqué par plusieurs événements qui ont secoué la Kabylie, nous pouvons citer :

- Les événements de 1980 : l'état algérien interdisait tout usage de la langue amazighe dans la société. Le 20 Avril de cette même année, l'armée a investi les universités de Tizi-Ouzou (Oued-Issi et Hasnaoua) et a battu les étudiants, certains ont été même emprisonnés, ce qui a suscité la colère des Kabyles qui ont finalement décidé d'investir les rues de Tizi-Ouzou le lendemain.

- En 1990 et 1992 au sein des universités de Tizi-Ouzou et de Bejaia, deux départements de langue et culture amazigh ont été créés.

- Les événements de 1994-1995 : « grève du cartable » en Kabylie pour exiger l'officialisation de la langue berbère (tamazight). Tamazight n'est pas officialisé mais à partir de 1995, il est enseigné à l'école, toutefois sans moyens, ni structure pour une mise en place sérieuse dans l'enseignement. Et un Haut Commissariat à l'amazighité (HCA) est créé. Cette instance gouvernementale, rattachée à la présidence est chargée de promouvoir la langue amazighe notamment en l'introduisant dans le système scolaire. Dans la même année (1995), la constitution est révisée. On fait référence à la langue amazighe comme l'un des éléments

constitutifs de l'identité algérienne, à côté de l'arabe et de l'islam. L'arabe standard demeure la seule langue nationale et officielle.

- 2001 (le printemps noir) : après l'assassinat par les gendarmes d'un jeune lycéen kabyle dans les locaux de la gendarmerie de Ath Douala et l'arrestation de jeunes collégiens à Amizour, éclatent les émeutes du « printemps noir » qui couteront la vie à plus de 125 kabyles et feront des milliers de blessés, en majorité des jeunes.

Les revendications démocratiques par une grande partie de la population ne sont pas prises en compte par le pouvoir, mais en concession une grande partie des revendications culturelles et identitaires (plate-forme d'El-Kseur) sont acceptées. Après la longue revendication des berbérophones (principalement dans la région de Kabylie), l'amazighité fait désormais partie des trois constitutifs de la personnalité algérienne à côté de l'arabité et de l'islam.

- 10 avril 2002 : tamazight est mentionnée dans la constitution et devient langue nationale, sans mesures pratiques ni officialisation. Mais depuis quelques années, elle est enseignée à l'école (et à l'université) dans 10 wilayas (actuellement dans 36 wilayas) du pays et demeure optionnelle malgré son statut de langue nationale. Le tamazight intervient dans le domaine de l'oral comme moyen de communication audiovisuelle car il est doté d'une chaîne de télévision (TV4), la chaîne nationale lui consacre un journal télévisé diffusé exclusivement en tamazight chaque soir à 18 heures et d'une chaîne de radio (la chaîne 2). Il est aussi utilisé dans le domaine de l'écrit faisant l'objet de plusieurs productions littéraires, musicales et cinématographiques. En 2016, nous assistons à son officialisation. En effet, le tamazight est décrété par l'état algérien « langue nationale et officielle » dans la constitution algérienne. En décembre 2017, l'Etat décrète le 12 janvier qui correspond à "yennayer", fête de fin d'année et le début d'une nouvelle année Amazighe des berbères, fête nationale des Algériens et demande au ministère de l'éducation nationale la généralisation de l'enseignement de la langue Amazighe, enseignée déjà dans 36 wilayas, au niveau nationale (48 wilayas) ; ainsi que la création d'une académie de la langue amazighe dans le but de codifier et de promouvoir cette langue.

2.4. L'anglais

L'anglais est considéré par l'état algérien et dans les textes officiels comme « une langue étrangère ». Elle intervient comme une langue d'enseignement à l'université dans la faculté des lettres et langues, au département d'anglais et même dans d'autres départements comme langue étrangère. Elle est aussi enseignée à l'école au collège et lycée comme une langue d'apprentissage « langue étrangère ».

En ce qui concerne son statut en Algérie, nous pouvons dire, à la suite de Omar Hayane (1989 :45), que :

« La langue anglaise a une assez bonne image de marque en Algérie. Elle jouit d'un certain prestige auprès des élèves, qui lui vient de leur engouement pour la musique et les chansons anglo-saxones, ainsi que de son statut, volontiers reconnu, de langue internationale (...) son aspect utilitaire en matière d'échanges commerciaux et techniques à l'échelle internationale (...) lui gagne la place qu'elle occupe dans l'enseignement algérien. »

On a longtemps voulu substituer le français par l'anglais à l'école en 1994 (à titre expérimental) mais deux ans après, le programme fut abandonné car le français reste privilégié et occupe une place importante dans la société algérienne du fait que celui-ci (le français) soit le plus utilisé.

Le contexte sociolinguistique plurilingue que nous venons de maitre à jour, génère des représentations linguistiques. En effet, dans la situation plurilingue dont jouit la société algérienne, en général, et celle de Tizi-Ouzou, en particulier, les langues en présences sont jugées, évaluées et hiérarchisées par les locuteurs. Des images et des perceptions se manifestent, celles-ci sont appelées « les représentations linguistiques » ou « imaginaire linguistique » et ces dernières ont un impact sur le comportement des locuteurs vis-à-vis de ces langues et de leur apprentissage.

Le chapitre suivant sera consacré au français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie.

Chapitre 2

Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

L'Algérie nouvellement indépendante se caractérise par une diversité linguistique héritée de son histoire : les langues en présence étaient alors l'arabe algérien et le berbère (les deux langues parlées par la population autochtone) et le français.

A l'indépendance, l'Algérie se voyait porter une culture engendrée par la colonisation française. Le maintien de la langue française dans les circuits de l'Etat algérien était donc perçu par les dirigeants algériens comme un résidu de cette domination coloniale. De ce fait, l'état proclame l'arabe « langue nationale » et met progressivement en œuvre une réforme linguistique : l'arabisation, consolidée par des discours politiques tendant à réintroduire la langue arabe scolaire dans l'enseignement, l'administration, l'environnement public... En un mot, dans les institutions de l'Etat.

Il s'agit dans cette partie du travail de mettre en relief le contexte politico-idéologique et social dans lequel a évolué le français de l'indépendance de l'Algérie (1962) et les retombées de la politique linguistique adoptée par l'état algérien « l'arabisation » sur l'école algérienne et du français. Enfin, quel est le statut et la place du français dans les textes officiels et dans la société (discours et réalité)?.

Nous avons estimé qu'il serait nécessaire d'aborder la question de l'arabisation dans notre travail vu l'impact non négligeable que celle-ci a eu sur le français dans différents contextes algériens dont un qui nous intéresse particulièrement, à savoir l'école. Les répercussions de cette loi sont considérables dans le domaine de l'enseignement et dans les représentations de la population concernée à savoir : les élèves, les enseignants, les parents d'élèves, etc.

1. La politique linguistique d'arabisation

1.1. La politique linguistique

Indubitablement, les rapports entre les langues sont engendrés par les rapports sévissant entre les différents groupes sociaux. L.J Calvet, considère la politique linguistique comme étant : « *L'ensemble des choix conscients effectués dans le domaine des rapports entre langue et vie sociale, et plus particulièrement entre langue et vie nationale* ». (CALVET.LJ, 1987 : 154)

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

Au dire de Khaoula Taleb Ibrahim, elle correspond à « *toute politique conduite par un Etat à propos d'une ou plusieurs langues parlées dans les territoires relevant de sa souveraineté, pour en modifier le corpus ou le statut, généralement pour en conforter l'usage, parfois pour en limiter l'expansion* » (TALEB IBRAHIMI. K 1995 : 85)

La politique linguistique est une attitude amorcée par les représentations qu'un groupe social se fait d'une ou des langue (s). En effet, dans le domaine politique, lorsque l'état prend position à l'égard d'une langue selon les représentations qu'il développe sur elle, cela détermine en fait son attitude vis-à-vis de cette langue. En conséquence, cette attitude se traduit par une politique linguistique. Comme l'explique Khaoula Taleb Ibrahim dans son ouvrage, la politique linguistique est une prise de position de l'Etat à l'égard d'une langue. Autrement dit, c'est une attitude adoptée par l'Etat soit pour des modifications au niveau orthographique, lexical...ou bien pour modifier le statut d'une langue, ou encore pour en limiter son expansion.

Généralement, une politique linguistique est immédiatement accompagnée par une planification linguistique. Cette dernière est définie par J.L Calvet comme étant : « *La recherche et la mise en ordre des moyens nécessaires à l'application d'une politique linguistique* » (CALVET LJ, 1987 : 155) et ce par les institutions officielles. Il est à noter que toute planification linguistique implique automatiquement l'usage d'une politique linguistique appropriée. Aussi, Jean Louis Calvet fait une distinction entre une politique linguistique à fonction symbolique et une politique linguistique à fonction pratique.

1.1.1. Fonction pratique

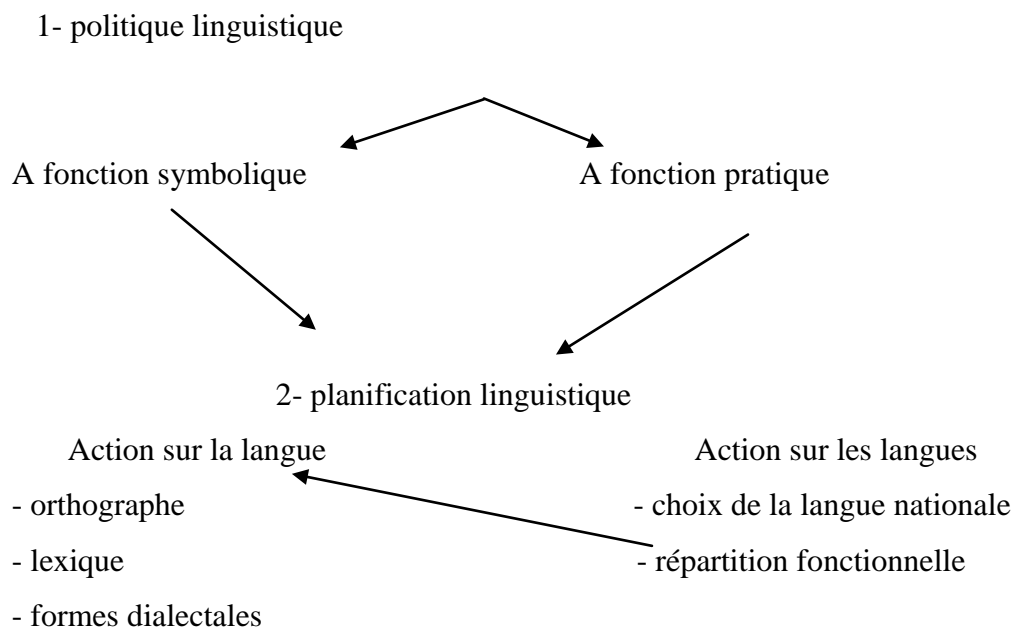
Calvet parle de fonction pratique lorsqu'il s'agit d'une politique linguistique suivie d'une concrétisation, c'est-à-dire d'une application sur le terrain : c'est le cas de la politique d'arabisation mise en place par le gouvernement algérien après l'indépendance dont le but était de promouvoir l'usage de la langue arabe devenue langue nationale et officielle et de réduire l'influence du français dans les institutions nationales ainsi que dans l'environnement en faisant tenir à la langue arabe toutes les fonctions exercées par la langue française durant la colonisation.

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

1.1.2. Fonction symbolique

Il s'agit, toujours selon LJ Calvet, d'un cas où la politique linguistique n'est jamais appliquée, ou ne peut faire l'objet d'une application immédiate (faute de pouvoir par exemple). En Indonésie par exemple, durant la période coloniale on avait décidé de promouvoir le malais au statut de langue nationale et cela sans aucun moyen de mettre en pratique cette décision (projet), ainsi ceci relève de la fonction symbolique. En effet, à travers cette décision, c'est le vœu de l'affirmation de la nation indonésienne qui est exprimé. Ce n'est que vingt ans plus tard, après l'indépendance, que le passage à la fonction pratique est réalisé.

Pour l'analyse des différentes politiques linguistiques ; nous considérons aussi les deux autres concepts introduits par LJ Calvet : il s'agit de « l'action sur la langue » *et de* « l'action sur les langues » ce qu'il a résumé dans le schéma suivant : (CALVET JL, 1987 :156)



Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

1.1.3. Action sur la langue

Ayant un caractère strictement linguistique, l'action sur la langue peut correspondre à une attribution d'une orthographe à la langue choisie, modification du système d'écriture¹ à une action sur le lexique par l'emprunt ou le néologisme et enfin, à une standardisation en unifiant toutes les diversités de la langue en question.

1.1.4. Action sur les langues

Une politique linguistique, est suivie d'une transformation des rapports entre les langues en présence. A ce sujet Calvet ajoute : « *La politique linguistique consiste en la manière à promouvoir volontairement une variante, éventuellement forgée, artificielle, au rang de variante de prestige, de variante acceptée, c'est-à-dire qu'après avoir agi sur la forme des langues, on agit sur leurs fonctions* » (CALVET LJ, 1987 :159)

En Algérie, dès l'indépendance, parallèlement à la construction du pays, était menée une action d'arabisation, c'est-à-dire que la langue française qui était jusque là, la langue nationale et officielle en Algérie est devenue une langue étrangère tandis que la langue arabe (standard) est promulguée langue nationale et officielle.

Une fois donc le choix de la langue à décréter comme langue nationale et officielle fait, l'action sur les rapports des langues en présence est automatique. C'est-à-dire qu'on agit sur la fonction des langues en présence dans la société. Dans le cas présent, le français, qui fut la langue officielle, scolaire et la langue de la vie publique à l'époque coloniale, devient une langue étrangère (dans la constitution algérienne), secondaire face à l'arabe.

Quant à la langue berbère², elle n'a même pas droit de cité : après l'indépendance, au temps du Président Ben Bella et du Président Boumediene, le gouvernement avait interdit aux citoyens algériens l'utilisation de la langue berbère. Cette situation illustre

¹C'est le cas de la Turquie, sous le règne de Mustafa Kamel : ce dernier créa en 1928, une commission linguistique chargée de mettre au point un nouvel alphabet en substitution aux caractères représentant le système graphique de la langue turque.

² La langue berbère est très ancienne en Algérie, c'est la langue des berbérophones mais après l'indépendance politique de l'Algérie cette langue a été marginalisée et interdite d'usage par le gouvernement algérien : elle revêt en fait le statut de dialecte mais après le printemps noir en 2001 à Tizi-Ouzou, l'Etat décide de promouvoir en 2002 le tamazight au rang de langue nationale.

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

parfaitement la remarque de LJ Calvet, selon lequel le modèle de l'Etat monolingue est exporté par les puissances coloniales dans les territoires colonisés, ce qui pose par la suite des problèmes de gestion de la situation linguistique réelle, étant donné que la réalité linguistique échappe aux politiques linguistiques aveugles.

1.2. Définition de l'arabisation

L'arabisation est un concept politique construit sur le mot « arabe ». Il renvoie au résultat de l'action d'arabiser : c'est-à-dire rendre arabe ce qui ne l'est pas. *Le petit Robert* le définit comme tel : "*Arabisation : le fait d'arabiser : de donner le caractère national, culturel, linguistique, arabe dans les pays colonisés*". Cette définition semble sous-entendre que le terme « arabisation » s'accompagne d'une dimension culturelle.

Pour Dalila Morsly, l'arabisation est la mise en application du choix de l'arabe (standard) comme langue nationale (MORSLY D, 1988 : 140). Ce choix de l'arabe standard comme la langue nationale et officielle du pays vise la substitution voire la suppression d'une culture engendrée par la colonisation française. C'est, par conséquent, une prise de position politique de l'état algérien vis-à-vis de la langue française. La politique d'arabisation signifie donc le refus de la réalité et du plurilinguisme algérien.

En effet, face à cette pluralité linguistique, l'Etat algérien sent sa culture menacée et s'active pour tenter de réactualiser ce qu'il considère être son patrimoine national. Par conséquent, le prétexte légitimant cette idéologie linguistique « arabisation » était lié à « l'unité nationale menacée » : le français était considéré comme un facteur de trouble et d'instabilité menaçant l'identité arabe et la religion musulmane. L'arabisation est un vecteur de la « minoration linguistique »¹, dans le sens où cette politique idéologique a visé le « gommage » du français et des langues maternelles.

La position de l'arabe standard dans les domaines de « prestige » et la présentation de l'arabe algérien et du berbère comme étant ses « subalternes » (BENRABAH M, 1993 : 34) et le français comme langue étrangère niant ainsi le statut dont elle a toujours jouit et occupé en Algérie, illustrent la relation d'inégalité et de différence de statut

¹ Terme emprunté à Foued Laroussi.

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

social accordé à celles-ci. Arabisation, c'est la volonté d'aller dans le sens de l'imposition d'un changement linguistique.

Khaoula Taleb Ibrahimy affirme que « arabiser suppose que l'individu doit passer d'un état 'non arabisé' à un état 'arabisé' ». ¹Pour l'auteur, ce changement n'est pas aussi radical, il n'est qu'une question de degré. Arabiser un algérien, c'est le faire passer d'un degré de "maîtrise" de la langue à un autre qui devrait être identique à celui de ses contemporains qui, eux, la possèdent et la maîtrisent, concrètement, il s'agit d'accéder au même degré de "maîtrise" que le français.

Pour un bon nombre d'observateurs extérieurs, l'arabisation pourrait apparaître comme la revendication légitime d'un peuple libéré de l'oppression coloniale. Autrement dit, l'arabisation à l'indépendance pouvait apparaître comme l'expression de la nouvelle Algérie libérée de la colonisation française. A ce sujet, Dalila Morsly écrit :
" Le projet d'arabisation est justifié par des arguments, d'ordre symbolique, arabisation= question de dignité nationale, dernière bataille de la libération nationale, un des plus importants combats menés par la Révolution dans ce pays, devoir national...moyen de recouvrir notre personnalité, moyen de se libérer"(MORSLY D, 1988 : 191)

Benrabah retrace l'histoire de ce qu'il analyse comme un coup d'Etat dans l'Etat car, explique-t-il, visant à *" récupérer l'âme algérienne par les Algériens"*.(BENRABAH M, 1999 : 25)En utilisant l'expression « l'âme algérienne », récurrente à travers le livre, l'auteur fait saisir la portée identitaire de la politique linguistique d'arabisation : elle vise l'être tout entier, l'identité des Algériens ; c'est une forme d'assimilation.

Pour Pierre Beylau², la politique d'arabisation n'est pas seulement une démarche identitaire compréhensible, le désir légitime d'approfondir la connaissance de la langue arabe : elle traduit une idéologie majeure. Enfin, selon Ahmed Boukous (1995 : 69) cette politique constitue un processus de recouvrement de l'identité culturelle nationale.

¹ Granguillame G, Préface du livre de Khaoula Taleb Ibrahimy, Les Algériens et leur(s) langue (s), 1997, Edit. El Hikma, Alger.

²BEYLAU P,« L'arabisation forcée de l'Algérie » in *Le Matin*, N° 1953, 07-07-1998, p. 7.

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

1.3. Les motivations de la politique d'arabisation

La présence massive du français en Algérie est considérée par les dirigeants comme portant préjudice à l'intégrité de l'identité culturelle, nationale de même qu'à la souveraineté nationale et à la foi islamique des Algériens. Pour le pouvoir, il fallait construire un Etat unifié avec une religion unique, une langue unique : l'arabe.

Il s'agissait de restaurer la langue arabe dans le contexte linguistique, mais sans que celui-ci ait été analysé ni dans sa réalité (situation des langues en présences) ni dans sa perspective (place à attribuer à chacune d'entre elles, locales ou étrangères) (STORA B, 2004, 52). Des mesures radicales ont été adoptées en vue d'homogénéiser l'Algérie linguistiquement en investissant la langue arabe du statut politique de langue nationale.

Pour Dalila Morsly (1988: 13) « *Cette conception homogénéisante se plait à présenter l'Algérie comme unie culturellement et linguistiquement autour d'une langue nationale... » .*

Le but était surtout de réduire l'influence du français dans les institutions nationales ainsi que dans l'environnement en faisant tenir à la langue arabe toutes les fonctions exercées par la langue française durant la colonisation. Malgré ce qu'on voulait faire croire aux Algériens, la mise en place de l'arabisation avait plus qu'une récupération identitaire chose normale et légitime aux yeux d'un observateur extérieur, mais les enjeux en étaient plus idéologiques, mais aussi économiques : il s'agissait pour les arabisants de prendre les places occupées par les francisants.

Cette réforme répond, selon Gilbert Granguillaume¹, à une triple motivation :

- L'arabe représente la face culturelle de l'indépendance : le français étant la langue du colonisateur et ayant été imposée, il paraît naturel de le remplacer par la langue arabe. Celle-ci devra donc la remplacer dans tous ses usages, dans l'enseignement, l'administration et l'environnement : tel sera l'objectif de la décision d'arabisation.

¹GRANGUILLAUME G, « *Langue arabe en Algérie et à Mayotte* », colloque sur le bilinguisme à Mayotte, organisé du 20 au 24 Mars 2006.

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

- L'arabe est la langue de l'Islam : l'Islam a été la valeur refuge durant la colonisation, quand l'Algérie était privée de son identité propre. De ce fait, il existe chez les dirigeants et la population une volonté de restaurer à la fois l'arabe et l'Islam.

- L'arabe est la langue de la nation arabe : ayant été longuement francisée, l'Algérie veut souligner son appartenance au monde arabe dont elle a reçu l'appui durant la guerre de libération.

Avec la politique d'arabisation le choix de langue nationale et officielle qui pouvait véhiculer l'identité algérienne et le savoir était porté sur l'arabe standard niant de ce fait la présence des langues présentes en Algérie à savoir les langues maternelles (le berbère et l'arabe algérien) considérées comme des langues inférieures, ainsi que le français vu comme un résidu de la colonisation française. Mais la réalité est toute autre, en effet, l'arabe standard imposée par l'état algérien n'est pas leur langue maternelle, leur langue de communication. Toute fois, celle-ci véhicule une culture, une littérature bonne à connaître. Connaître et apprendre une langue est un savoir, une richesse pour l'individu mais il ne faut surtout pas nier ou exclure les langues maternelles des Algériens qui sont les composantes essentielles de leur identité : "*(...) l'arabe classique véhicule toute une littérature qui est bonne à connaître. Mais il faut être réaliste, pour l'instant ce n'est pas un instrument idéal. A l'heure actuelle, la langue que le peuple algérien parle et entend n'est pas l'arabe littéraire. Il a sa langue à lui, celle qu'il a faite. Il s'y reconnaît mieux et son génie y passe*" (KATEB Y, 1986 : 57)

Pour certains sociolinguistes et spécialistes, cette politique n'est pas une solution car il faut tenir compte de la richesse et de la diversité linguistique dont jouit la société algérienne. Les langues s'entremêlent, se mélangent en fonction des visées communicatives et pragmatiques.

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

2. L'impact de l'arabisation dans la société

Dans un esprit de décolonisation culturelle, l'Etat algérien d'après indépendance choisit la langue arabe comme langue de substitution à la langue française qui était jusque là la langue officielle en Algérie. En ayant recours à l'arabisation, les partisans¹ de cette politique ont voulu « se débarrasser » de la langue française.

Cette politique linguistique sera poursuivie par une pratique concrète marquée par un grand axe de planification ; un programme d'arabisation intense sur la base duquel on oeuvrera à la généralisation de l'utilisation de la langue arabe, et ce, à tous les niveaux (école, administration, masse média...).

En effet, le processus d'arabisation a touché l'ensemble des secteurs de la vie sociale, politique, économique et culturelle. Celle-ci est renforcée par des discours, des séminaires, des décrets, des lois. Autant de mesures pour renforcer l'usage de l'arabe (standard).

Dans l'Ordonnance du 26 avril 1968², le législateur a rendu obligatoire pour les fonctionnaires la connaissance de la langue nationale « l'arabe », et à imposer l'usage de celle-ci comme langue de travail à partir du 1^{er} janvier 1971.

Le Ministère de la justice a fait partie des premiers centres administratifs arabisés. De façon particulière, nous pouvons citer les Ordonnances N° 66-154 et N° 66-155 du 8 juin 1966 sur la justice venue préciser la place de l'arabe. Le décret du 27 juin 1971, prônant l'*"arabisation totale des tribunaux et des cours"* signée par Boualem Benhamouda, alors Ministre de la justice. Ce décret a rendu l'arabe seule langue autorisée dans les audiences et les plaidoiries, de ce fait, les sentences des juges ne sont rendues qu'en arabe moderne, les mémoires des avocats non rédigés en langue nationale sont rejetés. Cependant l'usage de la langue dialectale a été toléré : *"Cette directive était impérative, mais dans son application nous avons toléré l'usage de la langue dialectale"*

¹C'est sous le régime de Ben Bella et de Boumediene que commencèrent les premières campagnes d'arabisation. Le Président Boumediene promulgue les principaux textes de loi pour renforcer la place de l'arabe ; et met en place la Conférence Nationale sur l'arabisation. L'objectif est poursuivi avec ses successeurs pour une arabisation totale, et non réfléchi selon Mostefa Lacheraf, par tous les moyens possibles et disponibles.

²Journal Officiel, 3 Mai 1968.

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

parce que l'essentiel était pour nous de passer de la langue française à la langue arabe"¹ mais celui du français et du berbère ne l'est plus, sauf en cas de force majeure.

Comme dans le modèle français de l'époque coloniale qui visait la « francisation de l'environnement », l'environnement n'a pas échappé au modèle algérien d'arabisation. Deux domaines sont concernés par cette opération :

En premier lieu, l'Etat a lancé en 1976 l'arabisation des noms de localités, communes, villes, rues... En deuxième lieu, cette opération concernera des plaques de signalisation routières, des enseignes (de commerces en 1976, sociétés², administration³), a Alger, en une nuit, on a remplacé presque toutes les inscriptions françaises. Il s'agit bien là d'une opération dont le but était d'effacer absolument le passé colonial.

Concernant l'état civil, l'opération d'arabisation est sérieusement envisagée dans les années 1975 et 1976. Un nouveau décret (n°81- 26 du 07 mars 1981) relance l'arabisation de l'état civil algérien (depuis quelques années, les formulaires comme la 'demande de carte d'identité' sont bilingues).

L'arabisation est, avant tout, une politique de type linguistique et plus largement culturel. Dans un contexte d'enseignement, on arabise non seulement des contenus (contenu d'un programme, circulaires administratives...), mais aussi des personnes (enseignants, étudiants, personnels,...). (GENEST G, 1983 :11)

Dès l'année 1966, on a commencé à promulguer des lois imposant la connaissance et l'utilisation de la langue arabe et interdisant tout usage de la langue française et c'est surtout dans le domaine de l'éducation que des mesures importantes furent prises.

¹Conférence bilan présentée lors de la première Conférence Nationale sur l'arabisation, par Boualem Benhamouda, Ministre de la justice, intitulé : « L'expérience dans l'arabisation au Ministère de la justice ». La traduction du texte intégral de cette conférence a été publiée dans le quotidien *El- Moudjahid* du 17 Mai 1975.

²Les responsables des entreprises privées, les commerçants et les artisans qui ne respectent pas la loi de 1976 et de 1991, sont passibles d'une amende de 1000 à 5000 dinars (art. 33).

³ L'état civil, services publics.

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

Dès octobre 1962, le Président Ben Bella annonce l'enseignement de l'arabe dans les écoles : en cette période, l'Algérie était dépourvue d'enseignants parlant l'arabe standard, alors le gouvernement algérien n'imposa que 7 heures d'enseignement de l'arabe par semaine dans toutes les écoles. Ce volume horaire augmentera à la rentrée 1964 (10 heures d'arabe sur 30 heures par semaine)¹.

Dans la même année, la première année primaire est totalement arabisée. Ce processus va ensuite s'étendre progressivement. On assiste d'abord à un enseignement bilingue : il y a des matières qui sont enseignées en langue française telles que les matières scientifiques (mathématiques, sciences naturelles...) d'autres sont enseignées en arabe (histoire, géographie...).

Cette démarche a été appliquée aux différents niveaux de la scolarité. L'arabisation de l'enseignement continue à s'installer, car dans le primaire, la première, la seconde puis la troisième année ont été entièrement arabisées. En 1974, l'arabisation de l'enseignement primaire était achevée et celle du secondaire était en voie de l'être. Depuis 1989, l'arabe (standard) devient la seule langue d'enseignement tout au cours du primaire et du secondaire.

Le Ministre de l'Education nationale (1965-1970), Ahmed Taleb Ibrahimy déclare que l'arabisation est l'une des options fondamentales de l'Etat algérien, car selon lui, il s'agirait de devenir « nous même, de nous enraciner dans notre sol ».

A ce sujet, le Ministre fixe les impératifs de l'enseignement, y compris la mise en place continue de l'arabisation à des niveaux divers : arabisation de la seconde année primaire à la rentrée de 1967 grâce au recrutement d'enseignants syriens, création d'une section arabe à la faculté de droit en 1968 et d'une licence d'histoire en arabe², etc.

Le tableau suivant montre bien la progression de l'arabisation au sein de l'enseignement primaire : (TALEB IBRAHIMI K, 1995 : 191)

¹ Pour combler le manque de professeurs d'arabe, le gouvernement en recrute des milliers en Egypte et en Syrie.

² *El Moudjahid*, 2 juin 1967 et 9-10 février 1968.

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

Année scolaire	Etat de l'arabisation
Première année	Complètement arabisée
Deuxième année	Complètement arabisée
Troisième année	Complètement arabisée, Le français langue étrangère
Quatrième année	1/3 des classes arabisé à 100 % le français langue étrangère 2/3 des classes bilingues
Cinquième année	//
Sixième année	//

Etat de l'arabisation dans l'école primaire (1973-1974).

En avril 1971, un colloque des cadres de l'Education s'est tenu. La décision a été prise de procéder à l'arabisation totale de la troisième et de la quatrième années primaires, arabisation d'un tiers de l'enseignement moyen et d'un tiers du secondaire.

Du côté de l'enseignement secondaire, l'enseignement du français varie selon les filières. Il intervient comme enseignement de langue dans les filières lettres qui sont entièrement arabisées. Dans les filières scientifiques il y aurait deux cursus :

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

1) Le premier arabisé où toutes les matières sont enseignées en arabe (le français est une langue étrangère).

2) Le deuxième bilingue dans lequel les matières littéraires, historiques, sociales sont enseignées en arabe, mais les matières scientifiques au sens « sciences exactes » sont enseignées en français. Le français intervient donc ici comme outil d'acquisition du savoir.

Au milieu des années 80 et plus précisément en 1988, ces sections bilingues sont appelées à disparaître pour faire place aux sections « normales »¹, c'est à dire arabisées. De ce fait, le cursus scolaire sera entièrement uniformisé, conformément à la réforme de l'enseignement secondaire de la même année.

A partir de 1970, Abdelhamid Mehri (1970-1977), le secrétaire général du Ministère de l'enseignement primaire et secondaire, impose l'arabisation complète de l'enseignement primaire et secondaire.

Le tableau ci-dessous rend compte de l'arabisation dans les collèges de l'enseignement moyen (1973-1974) : (TALEB IBRAHIMI K, 1995 : 191)

Année scolaire	Etat de l'arabisation
Première année Deuxième année Troisième année	Dans chacune des trois premières années : 1/3 des classes est complètement arabisé, alors que 2/3 restants sont bilingues. Les matières scientifiques sont enseignées en langue française.
Quatrième année	Toutes les matières sont enseignées en arabe, sauf les mathématiques, les sciences naturelles et la géographie qui sont enseignées en français.

¹ Nous empruntons le terme à Dalila Morsly.

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

Année scolaire	Filière littéraire	F. mathématiques et scientifiques
Première A.S	Complètement arabisée	1/3 des classes arabisé 2/3 des classes bilingues, les matières scientifiques sont enseignées en français.
Deuxième A.S	Complètement arabisée	1/3 des classes arabisé 2/3 des classes bilingues
Troisième A.S	Toutes les matières sont enseignées en arabe sauf les maths et la géographie.	1/3 des classes arabisé 2/3 des classes bilingues, la philosophie, la géographie et les matières scientifiques y sont enseignées en français.

Etat de l'arabisation dans les lycées de l'enseignement secondaire (1973-1974)

L'arabisation progressait dans l'enseignement primaire et secondaire, mais son extension à l'université était largement verrouillée. Pour lever ce verrou, le secrétaire général du Ministère de l'Education nationale faisait en sorte de ne présenter à l'entrée de l'université que des bacheliers arabophones tout en réduisant dans son secteur la formation des professeurs de français¹. La politique d'arabisation allait être accélérée pour contrer la langue française.

Mustapha Lacheraf ministre de l'Education nationale (partisan du bilinguisme) ,en avril 1977, tire la sonnette d'alarme vu la tournure et les conséquences que prenait cette arabisation ; mais après être critiqué par les nationalistes adeptes de l'arabisation, celui-ci démissionne.

¹ Colloque Algérie, « *Pour une histoire critique et citoyenne* », communication de Gilbert Grandguillaume, EHESS, Paris, 20-22 mai 2006.

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

De ce fait, le gouvernement en place décide d'accélérer le processus d'arabisation à tous les niveaux d'enseignement et décide même d'introduire l'anglais à l'école pour à nouveau, contrer le français.

A l'université, on a d'abord commencé à enseigner la langue et cet enseignement s'est progressivement transformé en module de linguistique, sociologie, littérature...en arabe. Ont été arabisées les filières et matières ayant trait aux sciences sociales, juridiques ; quant aux sciences exactes, leur arabisation intervient tardivement. Dans les filières scientifiques la situation est variable selon les disciplines et les formations¹. Les disciplines sociales et littéraires sont totalement arabisées.

Les années 1980 et 1982 furent importantes dans l'histoire de l'université algérienne. En effet, la période 1980 et 1982, au cours de laquelle le processus d'arabisation se développe, d'abord, en première année et ensuite, en deuxième année, dans l'ensemble des universités et centres universitaires d'Algérie. La date de 1980 est explicite, elle est choisie par l'Etat comme date de lancement de l'arabisation totale en sciences sociales et humaines.

Le 14 septembre 1980, l'état décrète un arrêté « portant arabisation de la première année des sciences sociales »², politiques, juridiques et économiques applicable dès cette année. Le 1 janvier 1981 est installé un haut conseil de la langue nationale, chargé du suivi et du contrôle de l'arabisation.

En septembre 1988, le Président Chadli Bendjedid interdit aux élèves algériens la fréquentation des établissements de la mission culturelle française³, par ailleurs, une tentative est faite par l'Etat de diminuer la place de la langue française en lui substituant la langue anglaise en option à la quatrième année primaire. Une décision qui prendra effet à la rentrée scolaire en septembre 1993.

¹ Sont dispensées en français les filières de sciences exactes et les filières technologiques, les secteurs productifs, industriels, économiques, financiers.

² Cette décision a été prise au cours de la réunion du comité central du parti du front de libération nationale de décembre 1979.

³ Des extraits de son discours sont cités dans *Machrek*, n° 122, octobre-décembre 1988 :85.

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

Dans les faits, cette arabisation n'a pas été vécue de façon normale : on note une grande absence de documentation en arabe et les étudiants sont obligés de traduire du français à l'arabe les textes qu'ils lisent : souvent cette traduction se fait de façon approximative, ce qui n'est pas toujours concluant d'un point de vue scientifique.

En sociologie par exemple, l'importance de la théorie marxiste est très marquée dans les programmes actuels de la licence. Mais de quelle façon parler de Marx et de sa pensée ? Traduire, c'est trahir. Est-il possible de rendre compte de la pensée Freudienne en langue arabe, compte tenu des spécificités de la culture algérienne de base ?(SEBAA.. R, 1996 :102)

Il reste dans le système éducatif algérien deux pôles de scolarisation et de formation le pôle dit arabisé et le pôle dit bilingue. Ce système a réparti les enfants de façon inégale comme le précise la lettre de Bendifellah Kamel (lecteur universitaire) envoyée au journal El Moudjahid culturel (n° 136, 11-10-1974) :

"Par hasard, on a fait le constat suivant dans un lycée de la Mitidja : ces enfants d'ouvriers, de paysans, les ruraux, les pauvres, les orphelins ont été orientés dans les classes arabisées. Les enfants de commerçants, de haut fonctionnaires, de nobles, de nantis, ont été répartis dans les classes bilingues scientifiques. On a alors découvert deux équations :

Classe bilingue : fils de riche.

Classe arabisée : fils de pauvres. "

(MORSLY. D, 1988 :150)

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

En 1982, une réforme du système scolaire entre en vigueur qui instaure une école de neuf ans : école fondamentale obligatoire pour tous. Le français y est enseigné à partir de la quatrième année comme langue étrangère uniquement. Le but de cette réforme était de promouvoir un enseignement unique, uniforme :

"La démocratisation de l'enseignement avec son corollaire l'égalité des chances pour tous, ne peut se concevoir hors d'un système unifié d'éducation de notre jeunesse, de même que la finalité essentielle de l'arabisation et de l'algérianisation c'est précisément d'unir l'ensemble des jeunes en les reliant aux mêmes sources culturelles, sociales et idéologiques et donc en les dotant des mêmes références fondamentales "(Idem, 1988 : 150)

Une autre réforme du secondaire suit la précédente qui s'inscrit en continuité avec les principes de l'école fondamentale. Le paragraphe (3-4) est consacré aux langues étrangères :

"Deux langues sont enseignées afin de doter les jeunes d'autres moyens d'accès à d'autres cultures et à la civilisation universelle ; la première est apprise plutôt que la seconde avec un horaire plus élevé, ceci dans le but de permettre aux élèves de pouvoir suivre les enseignements ultérieurs (secondaire ou supérieur) qui ne seraient pas encore dispensés en langue arabe. Les programmes ont pour objectifs l'acquisition et la maîtrise d'une langue à travers des textes et autour de centres d'intérêt principalement scientifiques et techniques sans pour autant ignorer totalement d'autres domaines d'acquisitions "(Idem , 1988 :221)

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

Depuis la mise en place de l'école fondamentale, le français intervient en quatrième année, les trois premières années étant, comme nous l'avons vu, entièrement arabisées.

Le tableau suivant donne une idée de cette évolution en ce qui concerne le nombre de maîtres dans l'enseignement primaire selon la langue qu'ils utilisent : (GRANGUILLAUME G, 2004 :75-76)

Année	Total enseignants	De langue arabe	De langue française
1962-1963	12.696	3.342	9.354
1972-1973	47.459	31.437	16.022
1982-1983	99.648	76.982	22.666
1992-1993	153.479	134.359	19.120
2001-2002	169.993	147.570	22.423

Effectifs enseignants du primaire, source : Ministère de l'Education Nationale, Alger

Depuis 1989, l'arabe (standard) est la seule langue d'enseignement dans tous les paliers du primaire et du secondaire. Cet usage exclusif de l'arabe dans l'enseignement est prescrit et même imposé par l'article 15 de la loi N° 91-05 du 16 janvier 1991 : *"L'enseignement, l'éducation et la formation dans tous les secteurs, dans tous les cycles et dans toutes les spécialités sont dispensés en langue arabe, sous réserve des modalités d'enseignement des langues étrangères "*.

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

L'arabisation devient l'option fondamentale de l'Education nationale. Le Président Boumediene avait été très clair sur ce sujet (1972) :

"L'enseignement même s'il est d'un haut niveau, ne peut être réel que lorsqu'il est nationale, la formation fût-elle supérieure, demeure incomplète si elle n'est pas acquise dans la langue du pays. Il peut même constituer un danger pour l'équilibre de la nation et l'épanouissement de sa personnalité. Il peut également engendrer des déviations qui risquent d'entraver une saine et valable orientation "¹.

De son côté le ministre de l'Education Nationale Taleb Ibrahimi déclare en novembre 1968 que l'école algérienne doit viser en premier lieu à former en arabe, à apprendre et à penser en arabe.

Il y a donc une nette volonté de remplacer partout dans la vie publique le français par la langue nationale. Mais, en même temps, les mêmes dirigeants qui prêchaient cette arabisation tenaient leurs réunions en français, faisaient instruire leurs enfants en français dans les écoles privées (créées dans les années 90) et les envoyaient pour se former dans les capitales occidentales. Cette attitude est qualifiée « d'hypocrite » par Granguillaume ; car d'un côté, pour perpétuer le pouvoir on se forme en français et de l'autre on exige des gouvernés de connaître et de pratiquer la langue nationale. A ce sujet, l'article 30 de la loi du 16 janvier 1991 est explicite : *"Toute violation des dispositions des présentes lois constitue une faute grave entraînant des sanctions disciplinaires"*.

Lorsque nous examinons les différentes expériences scolaires, nous constatons que l'arabisation a évolué de la même manière dans les niveaux d'enseignement primaire, moyen et secondaire. Dans les premiers temps de l'expérience, la tentative d'un enseignement bilingue, arabe-français, puis dans un second temps, le recul du français, l'extension et la généralisation de l'arabe.

¹ Tiré du site : [www. Boumediene et l'arabisation en Algérie. Com.](http://www.Boumediene.com) Consulté le 11-01-2009.

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

En somme, depuis l'indépendance, l'Algérie connaît un processus d'abord d'algérienisation, puis d'arabisation sectorielle, ensuite d'arabisation totale. (BENRABAH.M,1999 : 35) au lieu d'une « arabisation réfléchie » selon Lacheraf.

3. Points de vue et remise en question de la politique d'arabisation

La question de l'arabisation a profondément divisé la société politique algérienne dès 1962 et jusqu'à ce jour. En Algérie, deux tendances se constituèrent en clans opposés. Les « francophones » qui détenaient tous les atouts du pouvoir, ne veulent pas s'ouvrir à la demande d'arabisation, la redoutant comme une menace, car selon Ahmed Boukous : *"La finalité de l'arabisation est d'enrayer la présence de la francophonie jugée envahissante dans les secteurs de l'enseignement, de l'administration et de la formation des cadres"* (BOUKOUS. A,1995 : 699)

Les « arabophones » issus du mouvement réformiste, sortis des universités du Moyen-Orient, généralement monolingues, s'opposent aux bilingues issus de l'enseignement français. L'arabisation dont ils réclamaient la promotion ne pouvait dès lors être qu'une lutte contre la dominance de la langue française.

La tendance pour l'arabisation, s'appuyant sur l'Islam ou sur le nationalisme arabe, veut donner une marque arabe et musulmane à l'Algérie, inculquer une identité non occidentale. Ceux qui n'acceptent pas les mesures d'arabisation seront taxés de « parti de la France » traduit en arabe par « hizb Franca ».

La tendance pour le bilinguisme reste attachée au maintien de la langue française, dans la mesure où non seulement elle permet de gérer le pays, mais elle donne accès à la modernisation de celui-ci. (GRANGUILLAUME. G, 1983 :79)

Derrière cette revendication idéologique se cachait aussi la volonté d'accéder aux postes de l'administration et de l'enseignement¹.

¹Communication de Granguillaume G, « L'arabisation en Algérie des « Ulama » à nos jours », EHESS, Paris, 20-22 mai 2006.

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

Dans une déclaration, le Président Bouteflika traite la question de l'arabisation en déclarant: *"Il n'y a pas eu de problème linguistique en Algérie, juste une rivalité et des luttes pour prendre la place des cadres formés en français"*

Même le Président Boumediène a soulevé ce point lors de la Conférence Nationale sur l'arabisation qui date du 14 mai 1975, en déclarant que :

"Le mouvement d'arabisation fait donc partie du processus révolutionnaire et il est nécessaire qu'il soit mené par les éléments progressistes qui ont foi en la Révolution. Nous ne permettrons jamais qu'il soit un simple slogan derrière lequel se dissimulent des éléments réactionnaires, ennemis de la Révolution qui œuvrent pour des intérêts incompatibles avec elle en brandissant l'étendard de l'arabisation. C'est ainsi qu'il s'impose à nous de faire une distinction qui doit être effectuée pour savoir qui est du côté de la Révolution et qui est contre elle. Elle ne doit en aucun cas être faite entre les citoyens de formation arabe et ceux de formation française, car ce serait une grave erreur, bien qu'il y ait, parmi ceux qui prêchent l'arabisation, certains qui agissent sciemment ou non contre elle et des extrémistes parmi les francisés...c'est une grave erreur que notre jeunesse ne saurait commettre en scindant ses rangs en arabisants et en francisants et en se laissant aller à cette distinction superficielle et naïve. C'est une erreur qui porte préjudice au pays et à la révolution, cette distinction est vaine".

Cette partition sociale est fondamentale et subsiste encore aujourd'hui : on la retrouve souvent dans les oppositions entre arabisants et francisants. Toutefois, elle a fait l'objet et elle fait encore l'objet d'une occultation, spontanée ou volontaire, voire d'un tabou, selon les termes de Grandguillaume, du fait qu'elle est susceptible de manifester une division de la société algérienne, tenue de rester unie face à la France, aux dangers qui menacent l'Algérie aujourd'hui. En 2002, on pourrait penser que 40 ans

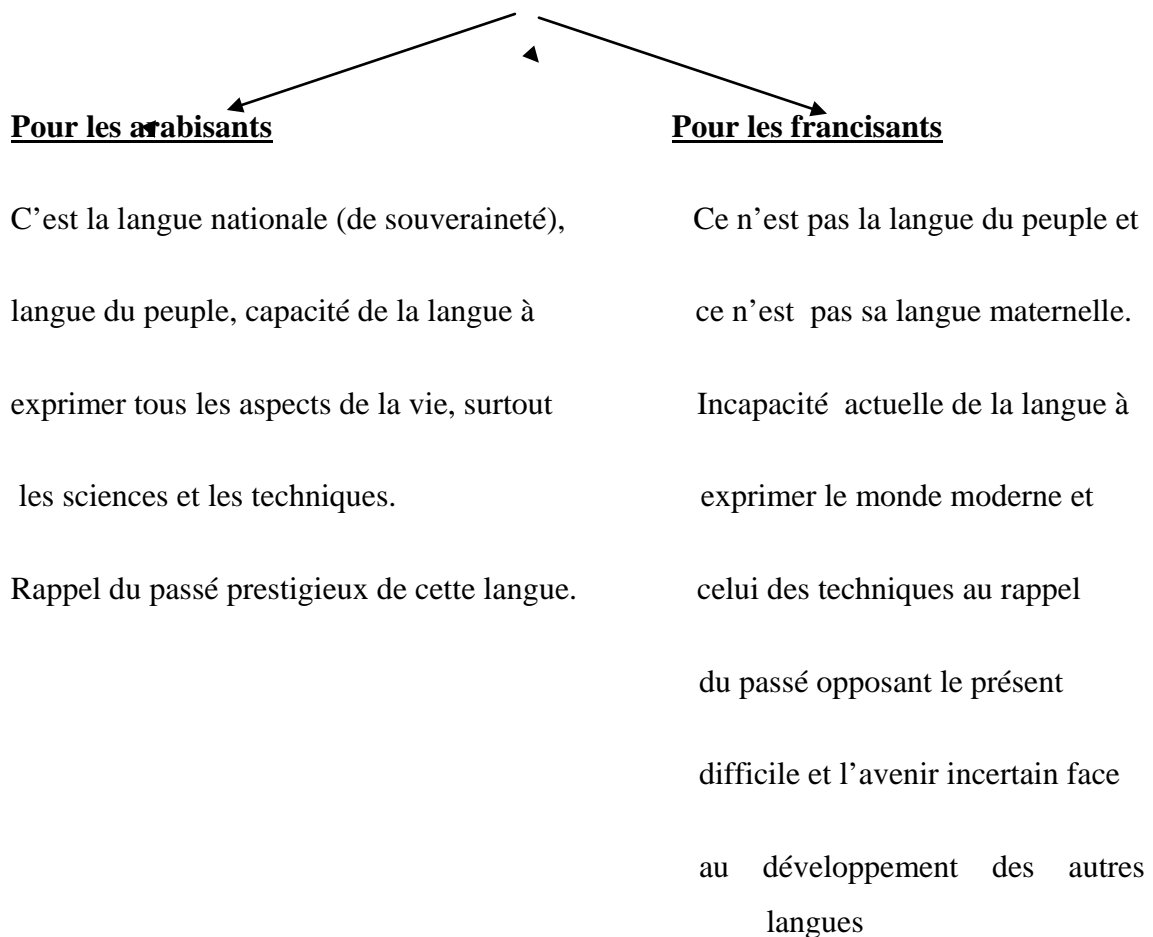
Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

d'indépendance ont progressivement réduit le fossé séparant les deux catégories sociales. (GRANGUILLAUME. G, 2002 : 141-165)

La couche arabisante profite de l'arabisation pour prendre le contrôle de certains leviers de la société, notamment l'enseignement et une partie de l'administration. Mais le secteur économique lui échappe dans sa quasi-totalité.

Pour expliquer ce conflit entre les deux tendances, nous pouvons établir un schéma¹ qui est le suivant :

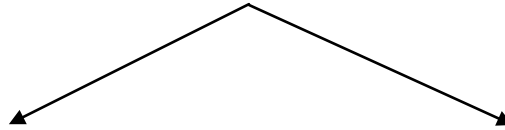
L'arabe



¹ Un schéma inspiré de plusieurs lectures, dont celle des ouvrages de Khaoula Taleb Ibrahim (Les Algériens et leurs langues de 1995) et d'Ahmed Boukous : (1995) , *La francophonie au Maroc: situation sociolinguistique* .

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

Le français



- Langue de l'autre = colon
- Langue étrangère.
- Langue de l'altérité, de la perte de soi, de l'aliénation.
- Danger de la francisation.
- Francisation = trahison.
- Sa présence porte préjudice à l'intégrité de la personnalité culturelle nationale.
- Le français est un acquis de l'histoire à ne pas négliger.
- C'est la langue de l'ouverture sur l'autre.
- Langue de la modernité et de la technique
- Source de richesse et d'épanouissement.
- Le français est la langue de l'aisance.

Depuis 1962, les régimes qui se sont succédés ont toujours occulté le caractère multilingue et multiculturel de l'Algérie. Ils ont conçu l'identité algérienne sur le mode de l'exclusion. Selon Benrabah Mohamed(1999 :163-164), en voulant édifier un Etat arabe unifié, les premiers dirigeants algériens n'ont pas choisi comme fondement de leur politique un nationalisme proprement algérien. L'idéologie était au contraire déconnectée du peuple algérien parce qu'elle correspondait à un « panarabisme » abstrait, trop « supranational ». L'Algérie est alors passée de la dépendance d'une France coloniale à une autre dépendance. Pour Granguillaume, l'arabisation algérienne ne fut motivée que par des préoccupations purement politiques : la conservation du pouvoir par la langue : *"L'application de cette mesure aurait dû sortir du cadre des*

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

affrontements politiques et tenir compte du contexte linguistique spécifique de l'Algérie"¹. D'ailleurs, le Président Bouteflika le confirmera dans une déclaration².

L'Etat algérien a toujours exprimé une grande sensibilité à la langue arabe du fait de son lien à « l'Islam et au monde arabo-musulman », dont l'accession à la promotion sociale et au savoir passe par la langue arabe au lieu de la langue utilisée par les francophones. Et pourtant, on peut être musulman et pas Arabe . Cet amalgame perdure dans la société algérienne. D'un point de vue quantitatif, ce sont les Indonésiens qui sont les musulmans les plus nombreux. Or ce ne sont pas des Arabes.

Dans son discours du 5 juillet 1963, le Président Ben Bella affirme que l'arabisation est nécessaire, car il n'y a pas d'avenir sans l'arabisme. Quant au Président Boumedienne, le principe d'arabisation doit être clair, celui-ci étant acquis une fois pour toute et ne doit en aucun cas être remis en question :

*" Ceci en toute simplicité, parce que le citoyen français parle le français, le chinois et le russe parlent leur langue nationale. Il n'est pas jusqu'au sioniste qui occupe une partie des terres arabes qui n'ait pu ressusciter une langue morte depuis longtemps. Il est donc tout à fait normal que nous employions, nous la langue arabe".*³

Toujours selon le Président Boumedienne, l'arabisation en Algérie est une des étapes historiques de la Révolution algérienne et nul ne peut freiner la marche de l'histoire. Pour lui, les pères et les mères doivent contribuer à cela en arabisant le milieu familial.

Pour Benrabah Mohamed, même si l'arabe est une grande langue, il faut combattre la politique linguistique qui le sacralise, au nom du rôle qui lui a été dévolu et des conséquences que cette politique a entraînées. Toujours selon lui, l'arabisation signifie le refus de la réalité et du plurilinguisme algérien. D'ailleurs, les écrivains algériens ont exprimé eux aussi leurs sentiments et leurs attitudes à l'égard de

¹ GRANGUILLEAUME. G, dans la préface de Taleb Ibrahimi K, 1995, *Op.Cit.*

² Déclaration du Président Bouteflika, *Op.Cit.*, p. 57.

³ Conférence Nationale sur l'arabisation, Alger, palais des nations, le 14 mai 1975.

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

l'arabisation : nous pouvons citer Kateb Yacine qui n'a pas hésité à exprimer son refus du statut de langue unique de l'arabe classique et à affirmer avec vigueur la nécessité de recourir aux autres langues que l'arabe classique : "*Je ne veux pas connaître l'arabe classique*" et "*A mon avis, l'arabe classique ne peut pas être une langue d'avenir*" (KATEB. Y, 1986 : 60)

L'anthropologue Tassadit Yacine¹ traite de la question dans une interview faite par le quotidien Libération (France). Selon elle, le berbère et l'arabe, langues maternelles, ainsi que le français sont à des degrés divers, constitutives de l'identité algérienne.

"Ce qui est en revanche problématique, c'est la gestion de ce pluralisme par les autorités depuis l'indépendance en 1962 (...) l'arabisation telle qu'elle est faite exclut toutes les langues sauf celle parlée et imposée par le pouvoir (...) imposer l'arabe officiel comme seule langue à un peuple qui parle l'arabe algérien, le tamazight ou le français est un déni de la réalité" ²

Dans un autre article du même journal, nous pouvons lire ceci :

"L'Algérie de Boumediène se voulait unanimiste. Arc-bouté au mythe fondateur de la guerre d'indépendance, dépositaire d'une idéologie nationaliste arabe fortement imprégnée de méthodologie soviétique, héritier aussi du jacobinisme français, le régime ne tolérait aucune fausse note. Le pluralisme ou la moindre revendication régionaliste étaient considérés comme un acte de haute trahison. La nation algérienne était censée être une et indivisible (...) ce désir forcené de forger à tout prix une

¹ Tassadit Yacine, anthropologue, enseignante à la maison des sciences de l'homme à Paris. Elle est directrice de revue d'études berbères, AWAL, fondée en 1985.

² YACINE T, « Arabiser, c'est de berbérifier la Kabylie », *Le Matin*, N° 1953, 07-07-1998, p.7.

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

conscience nationale autour de l'Etat ou de la religion dissimule mal une évidence : l'Algérie n'est pas monolithique. Elle est un brassage d'influences historiques, culturelles, linguistiques variées. Dans le creuset algérien, on trouve Rome, l'Empire Ottoman, la France. La langue arabe, mais aussi le tamazight et le français"¹.

Selon Beylau, l'avenir de l'Algérie est vers l'Europe, pour lui, imposer l'arabe c'est nier son droit de préserver sa propre identité ; l'arabisation constitue « une retraite idéologique majeure »². Dans un colloque tenu à Paris, Granguillaume déclare ainsi la langue française comme la langue du pain, la langue de la réussite économique et sociale. Une évolution partiellement en cours lui substituerait l'anglais, mais certainement pas l'arabe. C'est dans ces langues que fonctionne le secteur économique. Le rapprochement de l'Union Européenne confirmerait la place du français en tant que langue de communication tournée vers la modernité. Aucune réforme de l'enseignement qui se veut crédible ne peut se permettre d'ignorer cet aspect. Par ailleurs, Granguillaume précise que cela ne signifie pas que la langue arabe sous ses formes populaires ou dans sa forme classique, n'ait pas sa place :

"Les politiques d'arabisation se sont peut être égarées en voulant mettre la langue arabe à la place du français, dans les mêmes fonctions, alors qu'une fonction d'ancrage identitaire, de revalorisation du passé, d'adaptation culturelle ne pouvait être bien assurée que dans cette langue : or ce dernier aspect a été généralement ignoré, et s'est vu substituer des langages idéologiques autoritaires qui n'en sauraient tenir lieu" (GRANGUILLAUME. G, 2002 :141)

¹ BEYLAU P, « L'arabisation forcée de l'Algérie », *Le Matin*. N° 1953, 07-07-1998, p.7.

² *Idem*.

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

En somme, nous dirons que la politique linguistique adoptée par les premiers dirigeants depuis l'indépendance, a été conçue sur le mode de l'exclusion, du rejet : attribuer à la langue française le statut de langue étrangère, viser à réduire, voire à supprimer son usage. Par ailleurs, ces choix et ces positions anti-colonialistes ne règlent pas les problèmes linguistiques de l'Algérie indépendante : la politique d'arabisation échoue et l'arabe (standard) ne parvient pas en dépit de tous les moyens juridiques et matériels mis en œuvre à prendre la place du français. Les progrès de l'arabisation ont pour conséquence une réduction mais non une exclusion totale de la langue française en Algérie.

4. La place du français dans les textes officiels et dans la réalité algérienne (langue étrangère ou langue seconde ?)

Il sera question dans la partie qui suit de faire le parallèle entre la place du français dans les textes officiels (constitutions, loi, discours politiques) et la place qu'il occupe dans la réalité algérienne

4.1. Le français dans le texte officiel algérien

Après l'indépendance, l'état algérien adopte une politique linguistique monolingue centrée sur la langue arabe (standard) et nie la présence des langues présentes dans la société algérienne sur le plan national et officiel. Il est souligné dans la constitution de 1963, dans l'article 3 : « L'arabe est la langue nationale et officielle. L'état œuvre à généraliser l'utilisation de la langue nationale au plan officiel ». Le français est de ce fait relégué au rang des langues étrangères.

Dans les textes officiels, le législateur affirme l'existence d'une seule langue qu'il décrète nationale et officielle et nie toute autre pratique linguistique (langues maternelles et le français). Dans l'Ordonnance 76-35 du 16 avril 1976 et dans l'article 15 de la loi N°91-05 du 16 janvier 1991, le législateur émet un discours implicite sur la langue française, elle est de ce fait considérée comme une « langue étrangère » : « L'enseignement, l'éducation et la formation dans tous les secteurs, dans tous les cycles et dans toutes les spécialités sont dispensés en langue arabe, sous réserve des modalités d'enseignement des langues étrangères ».

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

Selon le dictionnaire de linguistique sciences du langage (2010 :52) : « *une langue est dite étrangère dans une communauté linguistique quand elle est inconnue lors d'un premier apprentissage et s'oppose à la langue maternelle* ».

La langue étrangère est toute langue acquise après une langue maternelle (à l'heure actuelle, on parle plutôt de langue première) si bien qu'elle (la langue étrangère) doit en faire l'apprentissage pour pouvoir la maîtriser. Ceci peut se faire de différentes manières : par la voie scolaire, par des cours, des stages ou des formations à l'âge adulte par des manuels et des méthodes multimédias. La langue étrangère n'est pas la langue maternelle d'une personne. Par ailleurs, le français est une langue présente dans le paysage linguistique de l'Algérie, connu et utilisé par de nombreux Algériens et surtout les kabylophones dans des situations de communications formelles et/ou informelles. Par conséquent de par son usage dans la société, celle-ci (la langue française) n'est pas une langue étrangère.

Dans l'analyse des extraits de textes officiels, nous remarquons qu'il n'est jamais question directement de la langue française. Il y a une réticence du législateur à nommer la langue française en tant que telle préférant parler de langue étrangère par allusion à celle-ci ou pas du tout (discours implicite). Nous avons pu relever au cours de notre lecture de la loi du 16 janvier 1991 et même de l'Ordonnance 76-35 du 16-04-76, qu'à aucun moment on ne mentionne le mot « langue française », celui-ci est remplacé par « langue étrangère » au singulier.

Article 9 : « L'enseignement d'une ou plusieurs langues étrangères est organisé dans des conditions définies par le décret ».

Article 25 : « L'enseignement de la langue étrangère qui doit leur permettre d'accéder à une documentation simple dans ces langues, à connaître les civilisations étrangères et à développer la compréhension mutuelle entre les peuples ».

Dans le discours du Président Boumediene, le statut et la place du français est bien défini comme l'atteste son discours prononcé à la conférence nationale sur l'arabisation le 14 mai 1975 :

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

« La langue arabe ne peut souffrir d'être comparée à une autre langue, que se soit le français ou l'anglais, car la langue française a été et demeurera ce qu'elle a été à l'ombre du colonialisme, c'est-à-dire une langue étrangère et non la langue des masses populaires... la langue arabe et la langue française ne sont pas à comparer, celle-ci n'étant qu'une langue étrangère qui bénéficie d'une situation particulière du fait des considérations historiques objectives que nous connaissons (...) j'emploie personnellement la langue nationale chaque fois que je suis en face des étrangers car j'en fais pour ma part une question de dignité nationale ».

En effet, pour le Président Boumediene, le français « n'est qu'une langue étrangère ». Par contre, nous avons constaté que le statut du français est plus valorisé dans les discours du Président Abdelaziz Bouteflika : le français n'est plus considéré comme « une langue étrangère ».

Discours d'Abdelaziz Bouteflika à Beyrouth au Liban, le 18 octobre 2002

«Aujourd'hui, nous devons savoir nous départir de la nostalgie chatouilleuse qui s'exprime en repli sur soi et nous ouvrir sans complexe à la culture de l'autre afin de mieux affronter le défi de la modernité et du développement par nous-mêmes. La langue française qui pendant longtemps et pour une grande partie de l'Afrique, a été la langue de la colonisation doit devenir aujourd'hui la langue de l'émancipation et du progrès (...) l'usage de la langue française est un lien qui assure notre unité (...), sans appréhension aucune, que nous nous associons aujourd'hui aux travaux de ce sommet, car nous avons conscience que l'usage de la langue française permet à nos jeunes d'élargir leur horizon et de participer à l'évolution du monde moderne (...)Nous sommes

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

conscients de l'atout formidable que représente l'usage du français ».

Le discours du Président Bouteflika rompt avec ceux de ses prédécesseurs concernant la langue française qui voit en celle-ci « une modernité », une « langue de science », une « langue d'ouverture » qu'il ne faut pas négliger. Il prône une politique d'ouverture, de ce fait, le français qui était considéré comme la « langue de la colonisation » doit devenir, selon le Président Bouteflika, la « langue de l'émancipation et du progrès ». Son discours à propos du français est valorisant.

4.2. Le français en contexte algérien

Après l'indépendance de l'Algérie, le français est relégué au rang de langue étrangère. Malgré cela, ce dernier conserve une large empreinte dans la vie sociale, culturelle et économique du pays. Bien plus, il connaît depuis quelques années (depuis 1999 avec le Président Bouteflika au pouvoir) un développement et une expansion dans la réalité algérienne qui lui permet de garder son prestige. En effet, bon nombre de locuteurs algériens utilisent le français dans différents domaines et plus précisément dans leur vie quotidienne, c'est un outil de travail. Leclerc J (2007 :63) affirme que le français est parlé « *par presque environ la moitié de tous les Algériens en tant que langue seconde* ».

Par rapport à la notion de « langue étrangère » et « langue seconde », le dictionnaire de didactique des langues les définit comme :

« La langue seconde et la langue étrangère se définissent toutes deux comme non maternelles (ce sont des instruments de communication seconds ou auxiliaires), mais se distinguent l'une de l'autre par le fait que la langue seconde bénéficie officiellement d'un statut privilégié alors que la langue étrangère est apprise par des individus, la langue seconde est enseignée comme langue véhiculaire, une communauté dont la (ou les) langue (s) est (sont) pratiquement inconnue(s) or des frontières de son pays ». (GALISSON, COSTE R, 2008 :307)

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

A ce propos, S.Asselah Rahal écrit :

« La réalité sociolinguistique algérienne permet de montrer l'existence de trois catégories de locuteurs francophones Algériens. Nous avons, premièrement les « francophones réels », c'est-à-dire, les personnes qui parlent réellement le français dans la vie de tous les jours ; deuxièmement, « les francophones occasionnels », et là, il s'agit des individus qui utilisent le français dans des situations bien spécifiques (formelles ou informelles) et dans ce cas nous relevons le fait qu'il y a un usage alternatif des langues qui sont le français et l'arabe, usage qui s'explique par certaines visées pragmatiques telles que ordonner, insulter, ironiser, tourner en dérision. Enfin, ce que nous nommons des « francophones passifs », et il est clair que cette catégorie concerne les locuteurs qui comprennent cette langue mais qui ne la parlent pas ».¹

Dans les interactions quotidiennes, il a encore une fonction de communication très répandue selon la catégorie sociale des locuteurs. En milieu urbain et dans les familles dit aisées ou de formation francophone, le français est employé comme langue unique ou en alternance avec l'arabe dialectal ou le kabyle dans leur communication quotidienne. La pratique massive du français dans la société fait de l'Algérie la deuxième communauté francophone (relativement au nombre de locuteurs qui utilisent le français).

Il est même employé au plus haut sommet de l'Etat par le Président Bouteflika : il s'exprime souvent en français dans ses déclarations publiques autant en Algérie qu'à l'étranger et devient un modèle pour son entourage immédiat. Il témoigne d'une certaine liberté par rapport à l'usage du français : interrogé à ce propos dans une

¹ ASSELAH RAHAL S, « La francophonie en Algérie : Mythe ou réalité ? » Communication présentée au colloque « Ethique et nouvelles technologies. L'appropriation des savoirs en question ». Organisé par l'agence universitaire de la francophonie. Le 25 et 26 septembre 2001. Beyrouth. Liban.

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

interview accordée à Paris-Match (9-09-99) il répond : « *Je n'ai absolument aucun complexe* », et poursuit : « *...quand je m'exprime en français, il y a des gens qui écrivent dans la presse que je ne suis pas tout à fait en règle avec la constitution* ». En effet, cette dernière stipule l'interdiction de l'utilisation de la langue française par les officiels algériens dans leurs déclarations publiques et / ou officielles et cela quel qu'en soit le lieu.

Au Sommet de Beyrouth, A.Bouteflika a ainsi affirmé l'atout que représente l'usage du français pour les Algériens :

« Sans appréhension aucune, que nous nous associons aujourd'hui aux travaux de ce sommet, car nous avons conscience que l'usage de la langue française permet d'élargir leur horizon et de participer à l'évolution du monde moderne (...) Nous sommes conscients de l'atout formidable que représente l'usage du français par des pays de tous les continents, et qui, facilitant le dialogue et la communication entre eux conduit nécessairement à une plus grande compréhension et à un resserrement de leur solidarité »¹.

Dans ses réflexions, le Président incite l'esprit algérien à l'ouverture sur la culture de l'autre et d'assimiler l'esprit scientifique : ainsi il déclare : « (...) *les musulmans, de leur côté, doivent cesser de considérer que culture différente signifie menace* »².

Nous tenons à signaler aussi que dans de nombreuses administrations, le français demeure utilisé à l'écrit comme langue unique ou comme deuxième langue à côté de l'arabe standard. Il est aussi utilisé dans la publicité, les enseignes, les panneaux signalétiques.

¹ Discours du Président Bouteflika au 9 ème sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant le français en partage, Beyrouth (Liban), le 18 octobre 2002

² Idem

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

Sur le terrain, nous nous apercevons que dans le monde des affaires qu'il soit économique ou financier privilégie encore et toujours l'usage du français. Ce dernier est vu comme un moyen d'ascension sociale et d'ouverture vers la connaissance. C'est ainsi qu'il reste la langue des intellectuels.

Après avoir été substituée par la langue arabe conformément à l'article 15 de la loi du 16 janvier 1991, la langue française retrouve sa place dans les différents niveaux du système éducatif algérien. En effet, à partir de l'année scolaire 2004/2005, l'introduction de l'enseignement de la langue française se fera dès la deuxième année, alors qu'auparavant l'élève commençait son apprentissage du français en quatrième année du primaire. Le 25 juillet 2006, l'enseignement du français qui avait été rétabli en 2005 au niveau de la seconde année de l'enseignement primaire est reporté en troisième année à la rentrée 2007.

Par ailleurs, un nouveau manuel de français a été mis à la disposition des élèves dès la première année du cycle moyen, et cela dès le début de l'année scolaire en cours. Il en va de même dans le supérieur : la langue française demeure à l'exclusivité l'outil d'enseignement particulièrement dans les filières scientifiques et techniques et offre une documentation ou de supports didactiques efficaces. Le constat que fait à ce propos Achouche reste d'actualité car dit-il :

« Malgré l'indépendance et les actions d'arabisation qui s'en sont suivies, les positions du français n'ont pas été ébranlées, loin de là, son étude ayant même quantitativement progressé du fait de sa place dans l'actuel système éducatif » (ACHOUCHE M, 1981 :46)

Certaines branches de l'enseignement supérieur (médecine, biologie, sciences vétérinaires, pharmacie, architecture, informatique) et les secteurs clés de l'économie nationale (industrie, hydrocarbure, technologie, banques...) continuent à utiliser le français. Les facteurs qui sous-tendent ce choix sont : internet, les impératifs de la recherche (échanges internationaux, projets coopératifs...), la nécessité de s'ouvrir aux nouvelles technologies, le rapprochement avec l'union Européenne, le manque de la documentation scientifique en langue arabe malgré les efforts déployés en faveur des importations et des traductions.

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

Compte tenu de la situation linguistique à l'université, les étudiants notamment ceux qui s'orientent vers les branches scientifiques et techniques, se voient contraints d'utiliser le français, étant donné que ces disciplines sont encore enseignées pour la majorité d'entre elles en langue française et rien n'a changé depuis la date du 5 juillet 2000, retenue pour l'application intégrale de la loi sur l'arabisation à l'université. Bien au contraire, nous assistons à une « francophonisation à rebours » (SEBAA R, 1996 :88) puisque des étudiants ayant effectué l'intégralité de leurs études en langue arabe, se trouvent tenus d'assimiler les enseignements dispensés en langue française.

A l'occasion de la journée de l'étudiant (19 mai 1999), le Président Bouteflika témoigne d'une certaine liberté par rapport à la tradition en déclarant « *Il est impensable (...) d'étudier des sciences exactes pendant dix ans en arabe alors qu'elles peuvent l'être en un an en français ou en anglais* ». Ce discours rompt avec une certaine conception sacralisée de la langue arabe et semble geler la loi portant la généralisation de l'utilisation de la langue arabe¹. Par ailleurs, il est à faire remarquer que dans certaines écoles privées, le français est utilisé comme unique outil d'enseignement et de formation.

Le 30 mai 2006, lors d'une journée d'étude sur l'enseignement des langues étrangères organisée à l'Institut Nationale de la Recherche en Education (INRE), M. Brahim Khalef, chef de cabinet du ministre de l'Education nationale a insisté sur l'importance de l'enseignement de la langue française : « *Elle (la langue française) présente un axe important dans la réforme de la pédagogie. Plusieurs mesures ont été prises dans le cadre de la mise en place des nouveaux cursus scolaires, notamment dans le primaire et le moyen* »².

Le Conseil des Ministres du 30 avril 2006 a recommandé l'enseignement des langues étrangères afin de s'ouvrir sur le monde : « *Ces mesures sont prises pour doter*

¹ L'article 36 de cette loi (1991) stipule que l'enseignement total et définitif en langue arabe dans tous les établissements de l'enseignement supérieur et les instituts supérieurs doit être effectif et généralisé au plus tard le 5 juillet 2000.

² AISSAOUI Nabila. « *Enseignement des langues étrangères* », Liberté, 30-05-2006. P 4.

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

*les élèves d'outils qui leur permettent de faire face à la modernisation et aux défis à l'intérieur du pays comme à l'extérieur ».*¹

Le processus de la mondialisation impose des mutations profondes à la société algérienne avec une redéfinition des valeurs, des échanges et de la fonction même de l'enseignement, etc.

D'ailleurs, beaucoup d'Algériens ont compris l'intérêt d'acquérir cette langue (le français) pour l'universalisme et la réussite sociale car la plupart des domaines économiques fonctionnent en français, il est un outil de travail : de nombreux Algériens font des formations en français. En outre, certains parents n'hésitent pas à scolariser leurs enfants dans des écoles privées.

Pour de nombreux parents, le français est reconnu comme une chance d'ascension sociale qui la choisissent comme première langue étrangère. En effet, une étude du ministère ²a révélée, que 73,37 % de parents interrogés sont d'accord pour maintenir le français comme 1^{ère} langue étrangère au sein du système scolaire³. Ceci s'explique par le fait que de nombreux parents estiment que le français est une langue nécessaire pour la poursuite des études à un niveau supérieur dans des filières prestigieuses (comme la médecine) en Algérie et dans les pays francophones. (NABTI A, 2007 : 54)

Conformément à l'article 17 de la loi du 16 janvier 1991, la télévision algérienne a procédé à la réduction systématique des programmes diffusés en français. En revanche, depuis l'arrivée de M. Bouteflika à la présidence de l'Etat, la présence du français dans les médias demeure importante. Celui-ci intervient dans la programmation télévisuelle : des films étrangers sont diffusés en version française ; ainsi que de nombreux documentaires, dessins animés étrangers. Des débats, des discours politiques sont communiqués en langue française, des émissions télévisées dans lesquelles les

¹ AISSAOUI Nabila. « *Enseignement des langues étrangères* », Liberté, 30-05-2006. P 4.

² étude intitulée « perception et pratique des langues étrangères dans le système éducatif » a été effectuée par le conseil supérieur de l'éducation. Les conclusions sont parues dans le bulletin d'information du centre National d'études et d'analyses pour la planification (CENEAP). En septembre 1999.

³ En 1994, un parti politique religieux a revendiqué le remplacement de la langue française par la langue anglaise. En 1998, après cette expérimentation de l'anglais en quatrième année primaire, on laisse le choix aux parents d'élèves du cycle primaire de choisir la langue étrangère à étudier et après deux ans, ce projet a été abandonné : le français reste la première langue étrangère

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

présentateurs et les gens invités utilisent cet outil linguistique, sans oublier « canal Algérie », dont la totalité des programmes est diffusée en français.

Il faut signaler que dans la réalité sociolinguistique algérienne, le français conserve une large influence dans la vie sociale et culturelle du pays: le journal officiel de la République algérienne (JORA) paraît dans deux langues, l'arabe standard et le français, les diplômes algériens sont rédigés en arabe et comportent leur traduction en français. Les pièces d'état civil portent toujours la mention « écriture du nom en caractère latin ». Importation de biens culturels, réception d'émissions radiophoniques et télévisées par satellite. Une influente presse francophone prospère en Algérie et comprend plusieurs quotidiens et hebdomadaires. A titre d'exemple, il existe actuellement plus d'une vingtaine de quotidiens en langue française tirés entre 20.000 milles et 170.000 milles exemplaires.¹

5. Attitude ambivalente de l'état algérien concernant la langue française

Durant sa présidence, A. Bouteflika a donné de multiples signes de son attachement à la langue française et de son intention de promouvoir son enseignement : il a initié une réforme de l'enseignement de la langue française à l'école malgré de multiples résistances des arabophones. Dans certaines de ses déclarations publiques et officielles, le Président parle en langue française et ses discours sont diffusés par la télévision algérienne ; tous les Algériens ont été surpris de voir leur Président entrain de parler en français.

En de multiples occasions, il manifeste l'intérêt qu'il porte à la proximité de la France : discours encourageant l'usage de la langue française, réception « grandiose » du Président français, invitation fréquente des ministres du gouvernement français, et enfin la volonté partagée avec la France de créer un traité d'amitié entre les deux pays.

Mais le 10 avril 2005, à l'occasion de la deuxième conférence des ministres africains de l'éducation, le Président Bouteflika lance un sévère avertissement aux

¹ AISSAOUI N, « Le français en Algérie », Liberté, 25-04-2005.P 03

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

établissements privés algériens qui veulent échapper à l'arabisation¹ : « *Je suis prêt à enseigner le français dès la première année primaire, mais il est tout à fait clair que toute institution privée doit enseigner dans la langue nationale et officielle. Si elles ne se conforment pas à cette règle, elles seront appelées à disparaître* ».

Le chef de l'Etat a souligné de nouveau la nécessité pour les établissements scolaires privés de s'astreindre dès la rentrée scolaire de septembre au respect des programmes officiels de l'Education Nationale et notamment de dispenser leurs enseignements en langue arabe sous peine de retrait d'agrément et de fermeture. A ce titre, le Président a instruit le gouvernement à l'effet de préparer un projet de loi énonçant les obligations des établissements privés d'enseigner en arabe et les sanctions encourues en cas de violation de celle-ci.

Le quotidien français « *Le Monde* » dans un article daté du 02 mars 2006 et intitulé « *Alger ferme 42 écoles privées pour refus d'arabisation* »² souligne bien le paradoxe du Président Bouteflika « *francophone et francophile, sans complexe à l'égard de la langue française, dont il a rétabli l'enseignement en Algérie dès la deuxième année de scolarité* ».

D'une part, on note cette amitié avec la France (il a offert à la France de nombreux contrats : gestion de l'aéroport d'Alger, privatisations des eaux...), d'autre part, cette pression sur les écoles privées. Peut-on alors parler d'un changement de cap?

En Algérie, le statut de la langue française est très complexe. En effet, en tant que langue de l'ancien colonisateur, elle a un statut très ambigu : l'attitude de l'Etat algérien à son égard semble être le reflet d'un antagonisme profond entre deux forces : « attraction et répulsion »³. D'une part, on rejette la langue française par crainte que celle-ci ne constitue un frein à l'expansion de l'arabe standard, qu'elle ne défavorise pas la construction de « l'unité du monde arabe » : elle est officiellement considérée comme langue étrangère au même titre que l'anglais, mais d'autre part, il

¹ *Le Quotidien d'Oran*, le 11 avril 2005.

² [http:// www.Kabyles. Com](http://www.Kabyles.Com) . Consulté le 20-01-2009.

³ Expression empruntée à Dalila Morsly.

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

s'agit de la conserver parce qu'elle est synonyme de réussite sociale et l'accès à la culture et au modernisme¹.

Dans la partie qui suit, il est question de traiter la situation de l'école algérienne et de l'enseignement / apprentissage de la langue française. Pour commencer, nous allons d'abord, rappeler les différentes périodes par lesquelles le système éducatif algérien est passé (évolution). Ensuite, nous allons mettre l'accent sur l'enseignement et apprentissage du français en Algérie, ses objectifs, les différentes réformes et politiques éducatives adoptées par l'état algérien dans le domaine de l'éducation, en général, et du français, en particulier. Enfin, nous terminons ce chapitre en dressant l'état des lieux et les perspectives dans ce domaine.

6. Le système éducatif et l'enseignement/apprentissage du français en Algérie

6.1. Ecole publique

L'école publique est un établissement de collectivité publique qui suit un enseignement qui doit être conforme à la réglementation de l'éducation nationale, l'Etat supervise de manière continue son enseignement. Il veille à ce que cet enseignement se fasse dans les limites des programmes qu'il a conçu et de la réglementation qui le régit.

Contrairement à l'école privée, l'école publique est totalement financée par l'Etat. Ce choix de programmes, des pédagogies, des méthodes, des horaires, de la langue d'enseignement et du corps professoral sont dictés par le gouvernement.

Le cursus scolaire algérien est structuré autour de trois paliers (cycles) différents. Le cycle primaire durait six ans, le cycle moyen (le collège) durait trois années mais depuis la rentrée de 2003/2004, celui-ci a été prolongé d'un an et le cycle primaire dure cinq ans. L'enseignement secondaire trois ans. L'éducation occupe une place très

¹Vu la crise économique et politique et vu la mondialisation, l'Etat ressent le besoin de l'utilité du français pour le développement des secteurs du pays surtout celui du secteur économique comme moyen de travail et de communication, car ne l'oublions pas nous sommes aux portes de l'Europe (la supériorité de l'Europe). Elle est aussi jugée utile pour les relations internationales et politiques comme moyen de communication et de travail.

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

importante dans la politique de développement global que l'Algérie a adoptée dès son indépendance.

6.1.1. L'évolution du système éducatif algérien

Le système éducatif a connu trois périodes essentielles :

6.1.1.1. La première période (1962-1976)

Après 1962, on assiste à une « algérianisation » des contenus et les programmes hérités du système colonial. Il fallait adapter les programmes aux exigences du temps. Dans l'enseignement des langues étrangères, donc du français, la finalité était d'enseigner la langue pour la langue et tout reposait sur la maîtrise de l'écrit.

Il faut noter que les anciens programmes ont été reconduits mais expurgés des textes littéraires marqués idéologiquement, et donc remplacés par les textes de littérature « étrangère », cependant ceux d'Emile Zola et J. Vallès sont retenus.

A partir de 1964, les programmes et les méthodes d'enseignement sont dictés par l'institut pédagogique national (IPN). La période post-indépendance se caractérise donc par l'héritage du modèle français en matière d'enseignement des langues. Par ailleurs, la langue arabe avait le statut de « langue étrangère » et était enseignée comme langue avec un volume hebdomadaire de 4 heures par semaines jusqu'à 1971.

Dans les instructions de janvier 1972, l'objectif est d'enseigner « une langue » plutôt qu' « une culture ». Développer la compétence linguistique permettant l'accès à l'information scientifique et technique. Cette période était considérée comme une phase préparatoire qui devait garantir le démarrage de l'école algérienne. L'objectif était d'introduire progressivement des correctifs, des réformes en vue d'asseoir un système éducatif conforme aux grands axes de développement du pays. Parmi les priorités de cette période, nous retiendrons :

- algérianisation graduelle du corps enseignants ,
- arabisation progressive,

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

- unification du système éducatif,
- orientation scientifique et technique de l'enseignement,
- démocratisation de l'instruction publique (BENNOUNE M, 2000 :225)

6.1.1.2. La deuxième période (1976-1990)

Une nouvelle période dans le domaine de l'éducation est marquée par la promulgation de l'Ordonnance 76-35 du 16 avril 1976 qui introduit des modifications dans l'organisation de l'enseignement. Le texte a consacré le caractère obligatoire et gratuit de l'enseignement fondamental pour une durée de 9 ans et a permis d'asseoir les choix et orientations fondamentaux de l'éducation nationale au plan des aspects suivants :

- un système éducatif national et authentique dans ses contenus, son encadrement et ses programmes ;
- la démocratisation de l'enseignement par l'égalité des chances offertes à tous les enfants algériens ;
- l'ouverture sur les sciences et la technologie.

D'après cette Ordonnance, l'enseignement préparatoire est non obligatoire. L'enseignement fondamental est obligatoire et gratuit d'une durée de 9 ans ;

- l'enseignement secondaire général ;
- l'enseignement secondaire technique.

Il faut souligner que l'Ordonnance du 16 avril 1976 n'a été appliquée qu'en 1980. Outre les objectifs généraux de l'éducation, l'enseignement fondamental a pour but :

- l'enseignement des langues étrangères qui doit leur permettre d'accéder à la simple documentation rédigée dans ces langues et à connaître les civilisations étrangères et à développer la compréhension mutuelle entre les peuples.

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

L'introduction de l'anglais comme 1^{ère} langue étrangère à côté du français au niveau du 2^{ème} palier de l'enseignement fondamental s'est effectué à partir de l'année scolaire (1992-1993). Auparavant, le français était l'unique langue étrangère au niveau de l'enseignement du primaire.

Les activités pédagogiques sont centrées (dans tous les niveaux scolaires) sur l'apprentissage et usage des structures linguistiques en contextes. L'expression écrite n'est plus utilisée comme un exercice d'apprentissage mais plutôt utilisée comme prétexte à une notation.

En 1983, de nouvelles orientations dans les programmes mettent l'accent sur le statut de « langue étrangère » pour le français, identifiant les objectifs différents en fonction des filières :

- pour les classes « Lettres » où le français n'est pas la langue d'enseignement, on insiste sur l'amélioration des compétences en vue de développer (d'asseoir) une communication en français.
- pour les classes « bilingues » dont le français est la langue d'enseignement des disciplines scientifiques, les objectifs visent

« plus particulièrement à permettre l'accès à une documentation scientifique et technique en langue étrangère, en vue de préparer l'apprenant (élève) aux études supérieures et au monde du travail, avec renforcement de la compétence linguistique et de la compétence de communication dans les situations quotidiennes à caractère scientifique sans pour cela que le professeur de langue se substitue à ses collègues de spécialité »¹.

¹ Rapport de recherche sous la direction de Safia ASSELAH-RAHAL et de Philippe BLANCHET « *Le rôle du français dans l'enseignement des langues étrangères en Algérie* », Programme CMEP 01 MDU 540, juin 2005, Article de ZABOOT Tahar, p 34.

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

6.1.1.3. La troisième période (à partir de 1990)

La politique éducative est définie par des mesures prises par les responsables algériens à partir de 1990. Parmi celles-ci (les mesures), nous retenons les modifications apportées à l'Ordonnance du 16 avril 1976 : la réforme de l'éducation a rendu un rapport général au Président de la république en 2001. Le rapport a été adopté avec quelques amendements et la rentrée 2003 a été choisie pour marquer le coup d'envoi de cette réforme. Ces modifications visent particulièrement l'éducation préscolaire, la promotion de tamazight au rang de langue nationale et l'ouverture de l'école à l'initiative privée.

Elle est aussi définie par les mesures décidées par le Conseil des ministres en avril 2002. Des mesures entrées en vigueur pour les années scolaires (2003/2004) et (2004/2005) dont l'enseignement du français à partir de la deuxième année primaire. Revalorise l'enseignement des langues étrangères¹.

Sur le plan du contenu, les programmes sont réaménagés en 1993, 1995 et 1998. L'unité didactique est remplacée par la notion de « projet ». Pour le premier cycle (cycle primaire), l'Etat laisse, en 1998, aux parents d'élèves de choisir la première langue étrangère (le français ou l'anglais) à étudier mais deux ans plus tard, ce projet a été abandonné .

Pour le deuxième cycle du cursus scolaire (le cycle moyen) les programmes de français visent l'acquisition d' « un niveau seuil linguistique ». L' « unité didactique » est introduite, celle du « savoir-faire » visant l'autonomie dans les activités langagières en vue de préparer « *l'élève à suivre un enseignement de la langue étrangère dans le seconddegré* ». ²

¹ Nous ne voulons pas nous étaler sur ces mesures car nous le ferons dans un prochain point dans lequel nous dresserons une chronologie des réformes scolaires adoptées par l'Etat dans le domaine de l'éducation de l'indépendance à nos jours.

² Rapport de recherche sous la direction de Safia ASSELAH-RAHAL et de Philippe BLANCHET « *Le rôle du français dans l'enseignement des langues étrangères en Algérie* », Programme CMEP 01 MDU 540, juin 2005, Article de ZABOOT Tahar, p 35.

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

6.1.2. Le français dans le système éducatif algérien

Après l'indépendance, plus précisément, avant les années 70, le système éducatif n'était que le prolongement du système installé (hérité) de la période coloniale. Le français était alors l'unique outil d'enseignement de toutes les disciplines. De ce fait, la majorité des matières comme les mathématiques, science, géographie... étaient enseignées (dispensées) en français. L'école jugée déficiente, alors à partir de 1970, des transformations s'opèrent et une nouvelle politique est adoptée par le gouvernement algérien afin d'adapter le système éducatif aux besoins politiques, économiques et sociaux algériens.

On reprochait à l'enseignement du français qui se fixait comme objectif principal le développement chez l'apprenant des aptitudes à l'écrit, c'est-à-dire, l'apprentissage de l'écrit et négligeait la compétence communicative orale. En cours de français, on leur apprenait beaucoup plus les règles grammaticales que la pratique de la langue. Par conséquent, l'apprenant acquiert la compétence linguistique qu'il ne peut pas utiliser dans des situations réelles, ne maîtrise pas la compétence communicative : l'apprenant ne parle pas couramment la langue, a des difficultés à s'exprimer en français, avoir des échanges verbaux avec autrui.

De par cette nouvelle politique, le français connaît un changement d'ordre statutaire : de la langue d'enseignement au statut de langue étrangère. De plus, la nouvelle école algérienne, connaît une organisation pédagogique différente de la précédente « *de l'organisation cyclique hebdomadaire du travail, on passe à l'aménagement en unités didactiques organisées autour d'un thème central (faire surtout un type de texte : le narratif, le descriptif) qui sert de fil conducteur et qui transcende les différents moments de la classe de français* ». ¹

Les unités didactiques dispensées renvoient à un ensemble d'activités scolaires centrées autour d'un type de texte. De ces changements en découlent de nouveaux objectifs d'enseignement/apprentissage des langues étrangères, en particulier, le

¹ Rapport de recherche sous la direction de Safia ASSELAH-RAHAL et de Philippe BLANCHET « *Le rôle du français dans l'enseignement des langues étrangères en Algérie* », Programme CMEP 01 MDU 540, juin 2005, Article de ZABOOT Tahar, p 30.

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

français. En effet, il s'agissait d'apprendre aux élèves à communiquer au moyen du français, développer chez eux une compétence communicative orale.

La connaissance du système linguistique (le fonctionnement syntaxique du français) doit servir les besoins de l'apprenant dans des situations de communication réelles. Autrement dit, l'apprentissage des règles grammaticales, des structures, des mots en français est bien mais le plus important, c'est ce qu'ils peuvent en faire dans la réalité. En somme, l'acquisition de la compétence linguistique doit aller de paire avec l'acquisition de la compétence communicative.

6.1.2.1. Les finalités et objectifs de l'enseignement du français

Quels sont les objectifs assignés à l'enseignement du français dans le système éducatif algérien ? Ces objectifs visent-ils seulement l'aspect instrumental (la compétence linguistique) ou même l'aspect reflexionnel (faire acquérir à l'apprenant une compétence de communication et le sens de réflexion) ? « *On n'entend pas seulement la technique grammaticale et lexicale mais l'ensemble des normes verbales et non verbales qui gouvernent l'habitus communicatif à l'école comme dans la vie quotidienne* ». (PRETCEILLE M, 2009 :6) Quels sont les moyens didactiques et méthodologiques utilisés ? Que disent les textes officiels à ce sujet ?

L'énoncé des finalités des langues étrangères permet, en matière de politique éducative, de définir les objectifs généraux de cet enseignement en ces termes :

« L'enseignement/apprentissage des langues étrangères doit permettre aux élèves algériens d'accéder directement aux connaissances universelles, de s'ouvrir à d'autres cultures. (...) les langues étrangères sont enseignées en tant qu'outil de communication permettant l'accès directe à la pensée universelle en suscitant des interactions fécondes avec les langues et cultures nationales. Elles contribuent à la formation intellectuelle, culturelle et technique et permettent d'élever le niveau de compétitivité dans le monde, économique ». c.f. Référentiel général des programmes.

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

Au même titre que les autres disciplines, l'enseignement du français prend en charge les valeurs identitaires, les valeurs intellectuelles, les valeurs esthétiques en relation avec les thématiques nationales et universelles.

Les objectifs fondamentaux sur lesquels se fonde l'enseignement/apprentissage du français à l'école publique sont :

- Le premier est communicationnel comme l'affirment les textes officiels pour l'enseignement du français, nous citons : « *Il faut faire acquérir un moyen de communication dont il importe de connaître le fonctionnement, de maîtriser l'utilisation* » (les instructions officielles, 1982).

L'enseignement du français doit à l'apprenant de découvrir d'autres civilisations (Charte nationale, 1976 :65). Les instructions officielles (1992 :4) réaffirment cet objectif d' « *élargissement de l'horizon culturel de l'adolescent par la découverte d'autres littératures, d'autres sociétés* ».

A ces objectifs se joint le but culturel et fonctionnel : L'apprenant doit acquérir le français qui facilitera l'accès à une documentation spécialisée dans les domaines scientifiques et techniques ; conformément aux recommandations de la Charte Nationale (1976 :66).

Il s'agit de développer chez l'apprenant des compétences linguistiques et communicatives. Pour cela, il faut revaloriser l'apprenant et son rôle dans la relation pédagogique et élaborer les contenus d'enseignement en fonction des objectifs assignés à la langue cible sans ignorer le contexte socioculturel de l'apprenant.

Dans les instructions officielles, on relève un grand intérêt pour la compétence linguistique, le fonctionnement d'un instrument de communication, d'observer et de démontrer les mécanismes de fonctionnement du système; l'apprenant « *devra être capable de réaliser des productions écrites et orales selon les divers types de discours* » (QUEFFELEC, 2008 :90) (tiré des instructions officielles, 1992:6). Cependant, toujours selon l'auteur, les instructions officielles présentent d'une manière concrète une méthodologie visant à faire acquérir à l'apprenant une compétence de communication. Autrement dit, une méthodologie qui permet à l'apprenant d'être capable d'interpréter et / ou de construire un discours dans n'importe quelles circonstances.

En fait, même si l'Etat met en oeuvre une méthodologie qui vise une utilisation judicieuse du système linguistique ciblé, on relève l'absence de la dimension extralinguistique dans la situation d'apprentissage « *La situation scolaire telle qu'elle est*

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

vécue n'offre pas à l'apprenant les conditions favorables pour la possibilité d'employer sa compétence linguistique dans une situation de communication réelle et spécifique à son quotidien, à son monde référentiel » (QUEFFELEC, 2008 :91).

En outre, la notion de "compétence de communication" reste floue dans le discours officiel. Enfin, l'utilisation appropriée d'une langue apprise en situation dépend aussi de paramètres extralinguistiques: la psychologie de l'apprenant, son environnement (le monde auquel il appartient), le statut de la langue apprise, son statut social, etc. Donc, ces paramètres sont négligés par des méthodologues et les enseignants qui ne font que développer chez l'apprenant la compétence linguistique (des connaissances linguistiques, le fonctionnement théorique) au lieu de l'aider à développer sa compétence de communication.

En conclusion, on peut dire que l'apprentissage du français reste peu efficace dans le système éducatif algérien tant que les conditions que nous avons citées ci-dessus ainsi que les moyens didactiques restent insuffisants et surtout que l'enseignement-apprentissage du français sera "idéologiquement" dévalorisé par rapport à d'autres enseignements ou d'autres actions d'éducation et de formation.

6.1.2.1.1 Objectifs de l'enseignement du français au collège¹

L'apprentissage du français langue étrangère contribue à développer chez l'élève tant à l'oral qu'à l'écrit, la pratique des quatre domaines d'apprentissage : écouter/parler et lire/écrire. Ceci permet à l'élève de construire progressivement la langue française et de l'utiliser à des fins de communication et de documentation.

Il s'agira pour l'élève du collège, à partir de textes variés oraux ou écrits, de se forger des outils d'analyse méthodologique efficaces pour aborder ces textes ou en produire lui-même. Il affinera ses compétences méthodologiques et linguistiques tout au long du cycle.

1^{er} palier : 1^e AM : Homogénéisation et adaptation

Les objectifs de l'enseignement du français en première année du cycle moyen (2^{ème} cycle scolaire) visent :

¹ Nous ne présentons que ceux qui nous intéressent.

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

- L'homogénéisation du niveau des connaissances acquises au primaire, à travers la compréhension et la production de textes oraux et écrits relevant essentiellement de l'explicatif et du prescriptif.
- Adapter le comportement des élèves à une nouvelle organisation, celle du collège (plusieurs professeurs, plusieurs disciplines), par le développement de méthodes de travail efficaces.
- Développer chez l'apprenant, tant à l'oral qu'à l'écrit, l'expression d'idées et de sentiments personnels au moyen de différents type de discours. (Nouveau programme édité par le ministère de l'éducation : 19)

La langue est envisagée dans sa dimension communicative : « *apprendre une langue c'est apprendre à communiquer dans cette langue* ». (Programme : 35) Ainsi, en classe, l'enseignant doit faire des exercices de pratiques langagières sous forme d'interactions verbales.

2^{ème} palier : 2^e AM et 3^e AM : Renforcement et approfondissement

- Renforcer les compétences disciplinaires et méthodologiques installées pour faire face à des situations de communication variées, à travers la compréhension et la production de textes oraux et écrits relevant essentiellement du narratif.
- Approfondir les apprentissages par la maîtrise des concepts clés relevant du narratif. (Nouveau programme édité par le ministère de l'éducation : 36)

3^{ème} palier : 4^e AM : Approfondissement et orientation

- Consolider les compétences installées durant les deux précédents paliers à travers la compréhension et la production de textes oraux et écrits plus complexes relevant essentiellement de l'argumentatif.
- Mettre en œuvre la compétence globale du cycle pour résoudre des situations problèmes scolaires ou extra scolaires. (Nouveau programme édité par le ministère de l'éducation : 36)

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

6.1.2.1.2. Objectifs de l'enseignement du français au lycée

Au lycée, l'élève doit être capable de rédiger des dissertations, avoir l'esprit d'analyse et de synthèse, faire la différence entre les différents type de textes, maîtriser la grammaire, l'orthographe de plusieurs mots, faire des échanges avec autrui, etc. En un mot, l'apprenant doit acquérir en terminale (dernière année du lycée) la compétence linguistique et communicationnelle.

A ce propos, nous avons interrogés des enseignants, nous leur avons demandé quels sont les finalités, les objectifs assignés à l'enseignement de la langue française ?. A la question suivante, les cinq enseignants de l'école publique que nous identifions par Ensepq1/ Ensepq2/ Ensepq3/ Ensepq4 et Ensepq5¹ sont tous unanimes au fait qu'il est impératif de développer chez l'élève-apprenant les mécanismes de l'écrit et de l'oral car selon l'informateur Ensepq1 « *L'apprentissage du français langue étrangère contribue à développer chez l'élève tant à l'oral qu'à l'écrit, la pratique des quatre domaines d'apprentissage : écouter/ parler et lire/ écrire. Ce qui permet à l'apprenant de construire progressivement sa connaissance de la langue française et de l'utiliser à des fins de communication et de documentation. Il s'agit pour l'apprenant de se forger, à partir des textes variés oraux ou écrits des outils d'analyse méthodologiques efficaces pour aborder ces textes ou en produire lui-même. Il affinera ses compétences méthodologiques et linguistiques tout au long du cycle* ». Nous trouvons les mêmes objectifs et finalités dans les propos tenus par les quatre autres enseignants Ensepq2 « *L'objectif c'est apprendre à communiquer, acquérir un savoir pour pouvoir échanger les idées* », Ensepq3 « *Préparer un citoyen futur, maîtriser les mécanismes de l'écrit et de l'oral, savoir-faire et savoir-être* », Ensepq4 « *L'élève doit être capable de communiquer oralement et par écrit* », Ensepq5 « *La langue française est enseignée en tant que langue de communication. Nous avons pour tâche d'apprendre à apprendre, faire apprendre le savoir-être et le savoir-faire. Nous devons former des générations qui seront en mesure de communiquer* ».

¹ L'identifiant "Ensepq" renvoie à l'enseignant de l'école publique.

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

A la même question, nous trouvons dans les propos des enseignants de l'école privée¹ les mêmes objectifs et finalités. En effet, pour ces enseignants, l'objectif dans l'enseignement et apprentissage des langues en générale et du français en particulier « *C'est la maîtrise de la langue à l'oral et à l'écrit* » Ensepv2, c'est « Le savoir-lire, savoir-écrire, s'ouvrir sur le monde, faciliter les études scientifiques et exactes » pour le l'enseignant Ensepv3, c'est « *Pouvoir s'exprimer aisément et mener une conversation à son terme (au collègue). Mener une réflexion approfondie (à l'écrit comme à l'oral) pour le lycée* » Ensepv5, « *Langue de communication* » Ensepv4 et enfin, pour l'enseignant Ensepv1 « *Après l'apprentissage de la langue maternelle, l'enfant gagne plus à apprendre une langue étrangère en l'occurrence le français. L'apprentissage de la langue française permettra à l'élève d'accéder à des savoirs plus évolués* ».

6.1.2.2. Enseignement/apprentissage du français en Algérie

Autrefois, dans l'enseignement traditionnel, la priorité était donnée au savoir sur le modèle encyclopédique. L'enseignant qui dispense ce savoir, était chargé de le transmettre et l'apprenant, récepteur, prenait note, se l'appropriait pour le restituer au moment des contrôles, sans appréciation des acquis dans la durée. Le savoir était considéré comme une fin.

Dans cet enseignement, il n'y avait pas de communication ni entre l'enseignant et l'apprenant, ni entre les apprenants. L'objectif était de couvrir la matière en accumulant le plus de connaissances possibles. A ce propos, Roegiers (2000 :16) déclare :

« (...) Les apprenants habitués, dès leur jeune âge, à aborder des savoirs de façon séparée, continuent souvent à raisonner plus tard de façon cloisonnée, même dans les situations simples. Des recherches internationales comme celle de Carraher & Schliemann (1985), Sotto (1992) ou encore Stomayor (1995) ont par exemple montré combien il existait à travers le monde ce qu'on appelle des « analphabètes fonctionnels », c'est-à-dire des personnes qui ont acquis des connaissances à l'école, mais qui sont incapables d'utiliser ces connaissances dans la vie de tous les jours. »

¹ Ensepv est l'identifiant donné aux enseignants de l'école privée.

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

Le système éducatif algérien a connu ces dernières années une réforme qui a touché les fondements même des finalités éducatives. Il semblerait vouloir rendre l'école plus performante et son enseignement plus efficace. De ce fait, l'approche par les compétences et la pédagogie du projet, en tant que nouveaux cadres méthodologiques de l'enseignement (outils d'apprentissage, d'accès aux savoirs, de construction des connaissances et de communication interculturelle) semblent, selon les initiateurs de cette réforme, les cadres les plus appropriés, les plus à même de relever ces nouveaux défis.

La notion de « compétences » est introduite pour la première fois, en vue du « *développement personnel et social de l'élève* ». (Programme de l'éducation nationale : 21) c'est donc l'approche par les compétences qui est retenue.

L'approche pédagogique par les compétences est « *une pédagogie de construction de compétences qui se préoccupe de doter les apprenants de moyens d'apprendre, d'apprendre à agir et d'apprendre à être* » (Bosman-CH, Gerard-M, Roegiers-X, 2000 :66). Ceci signifie que cette pédagogie permet d'« *apprendre à apprendre* » (Zimmerman-B.J, Bonner-S, Kovach-R, 2000 :2), d'apprendre à partager et à échanger mais également à coopérer avec les autres.

Pour une meilleure gestion des apprentissages, on part du principe que l'apprenant doit gérer ou autoréguler lui-même son apprentissage, ce qui certainement renforcera son autonomie intellectuelle. « *Développer des compétences à l'école, ce n'est plus donc apprendre aux apprenants une pensée unique et standardisée-la bonne réponse-mais les inciter à analyser une situation, dans toutes ses dimensions* ». (Bosman-CH, Gerard-F.M, Roegiers-X, 2000 :99-100)

Dans l'approche par les compétences, les programmes ne se font plus en termes de contenus, mais plutôt par des savoirs-faire à installer chez l'apprenant dans le but de résoudre des situations-problèmes.

On spécifie dans le programme édité par le ministère de l'éducation nationale, que l'apprenant n'est plus « consommateur mais acteur » (programme : 41) et qu'il est appelé « *à jouer un rôle actif dans sa formation (...) responsable de son apprentissage* » (programme :45) et de maîtriser « un outil linguistique performant » (programme :41), et d'acquérir des compétences dont la compétence de communication.

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

Dans cette démarche, les exercices structuraux de répétition, de mémorisation et de substitution sont abandonnés au service d'activités visant « à *donner du sens aux actions et aux comportements pratiqués en classe* » (document d'accompagnement du programme :83) ; et en leur attribuant une fonction communicative. L'étude du fonctionnement de la langue (compétence linguistique) et mise au service de la communication. La grammaire de texte permettra ainsi d'élaborer des discours.

Tout enseignement/apprentissage vise à installer chez l'apprenant, une compétence qui permet une application des connaissances acquises en classe à des situations rencontrées ultérieurement en classe ou en dehors. C'est l'une des compétences que l'on veut installer chez lui.

Mais il est constaté que ces compétences et connaissances acquises ne sont utilisées qu'en classe. Confronté à d'autres situations, l'apprenant/élève est incapable de réaliser le transfert attendu comme s'il n'avait rien assimilé.

Philippe Meirieu (1996 :54) définit la notion de transfert de connaissances comme : « *le mouvement par lequel un sujet s'approprie les savoirs, les intègre à sa personne en les réutilisant à sa propre initiative* ».

Pour l'auteur, mettre l'apprenant en projet¹, c'est lui faire saisir toute utilité du matériau qui lui est enseigné en le préparant à surmonter les éventuels obstacles rencontrés en dehors de la situation d'apprentissage. L'action didactique consiste à organiser l'interaction entre un ensemble de documents ou d'objets et une tâche à accomplir.

En outre, Meirieu soutient que ce transfert ne peut avoir lieu que si l'apprenant reconnaît les points communs entre la situation d'apprentissage et la situation dans laquelle l'apprenant réinvestit les connaissances apprises pour accomplir une tâche, et réaliser ainsi son projet. L'activité d'expression écrite offre un exemple concret de ce type de situation. Les diverses démarches de projet sont autant de manières de confronter l'apprenant à des situations et à des problèmes complexes comme la rédaction d'un texte descriptif ou argumentatif.

1. La pédagogie du projet met l'apprenant au centre de l'apprentissage. Le projet est un ensemble d'activités qui met l'apprenant face à des situations d'apprentissage, pour une réalisation concrète de tâches. Le but étant d'acquérir des compétences grâce à la réalisation de situations-problèmes s'inscrivant dans un contexte bien déterminé.

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

C'est là le but de l'approche par les compétences, où l'apprenant gère son apprentissage, la manipulation autonome des activités proposées par l'enseignant. Le véritable apprentissage, c'est d'amener l'apprenant face à des difficultés, face à des situations complexes. C'est comme ça qu'il peut assimiler le savoir. Faire passer l'apprenant d'une phase de dépendance à une phase d'autonomie. Essayer de se construire par ses propres stratégies pour atteindre les objectifs fixés.

L'enseignant doit guider l'apprenant, développer les stratégies d'apprentissage. Considérer l'apprenant comme un acteur de son propre apprentissage afin de développer des compétences en participant, par le « savoir intervenir et agir ». Apprendre à parler et à écrire une langue c'est d'abord apprendre à communiquer.

L'enseignant doit proposer des activités, des projets en fonction des besoins de l'apprenant, lui fournir les outils nécessaires à la réalisation de sa tâche en le mettant en situation pour assurer la maîtrise des compétences fixées. C'est en interaction constante qu'il devra construire ses connaissances.

La mission de l'enseignant n'est plus d'enseigner un savoir que l'on trouve dans les livres mais de déterminer le « savoir-faire » qui correspond le mieux au processus d'apprentissage. En conséquence, l'enseignant n'interviendra que si l'apprenant fait appel à lui en cas de blocage ou de difficulté.

« Si l'enseignement a pour fonction de permettre à l'apprenant de mieux organiser et de rentabiliser ses apprentissages, alors une démarche d'enseignement doit être lisible pour l'apprenant. Cette lisibilité méthodologique lui permet de savoir quelle est la finalité de chaque activité, comment elle se relie aux autres et comment on vise à atteindre les objectifs fixés. On fait l'hypothèse, de bon sens (ce qui ne saurait certes suffire !) qu'une lisibilité de type, qui permet à l'apprenant de savoir à chaque moment, pourquoi il fait ce qu'il fait, est de nature à favoriser les processus d'apprentissage, au style d'apprentissage près. » (Beacco, 2007 :26)

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

A propos des méthodes utilisées dans l'enseignement des langues, nous avons demandé à dix enseignants (les mêmes enseignants déjà interrogés) quelle est la méthode qu'ils préféreraient suivre, voici les réponses obtenues :

Enseignants	Méthodes
5	L'approche par compétences
5	L'approche communicative

Quatre enseignants de l'école publique et un de l'école privée préfèrent appliquer l'approche par les compétences. Quatre enseignants de l'école privée et un de l'école publique préfèrent suivre l'approche communicative. Leurs réponses sont justifiées dans le tableau ci-dessous :

Enseignants	Justifications
Ensepq 1	L'approche par compétences propose de mettre l'accent sur les tâches à réaliser à l'intérieur d'un projet. L'action doit susciter l'interaction qui stimule le développement des compétences réceptives et interactives. L'apprenant est un acteur social ayant à accomplir des tâches dans des circonstances et un environnement donnés, à l'intérieur d'un domaine d'action particulier
Ensepq 2	Avec l'approche communicative, la communication s'établit directement
Ensepq 3	L'approche par compétences ramène le savoir-être et le savoir-faire
Ensepq 4	L'approche par compétences développe chez l'élève des compétences

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

Ensepq 5	L'approche par les compétences permet le plus l'implication de l'apprenant dans son apprentissage .
Ensepv 6	L'approche par les compétences permet à l'élève de s'investir dans son apprentissage, d'acquérir des compétences
Ensepv 7	L'approche communicative développe chez l'élève des compétences communicatives, l'élève aura à faire des échanges avec autrui dans toute situation
Ensepv 8	L'approche communicative installe chez l'apprenant des compétences de communication. L'apprenant participera dans des exercices, travaux et apprendra comment communiquer dans différentes situations »
Ensepv 9	L'approche communicative permet d'asseoir des mécanismes de communication.
Ensepv 10	L'approche communicative permet d'acquérir des compétences de communication chez l'élève.

6.1.3. Les réformes du système éducatif algérien

6.1.3.1. Chronologie des réformes scolaires et politique monolingue

Le système éducatif algérien a connu plusieurs réformes visant la qualité de l'enseignement et développer des compétences chez les apprenants. Ce qui suit est un aperçu chronologique de ses réformes :

- 1963 : introduction de l'enseignement de la langue arabe à raison de 10 heures par semaine contre 30 heures pour le français.

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

- 1964 : arabisation totale du cours préparatoire 1 (recrutement de 1000 instituteurs égyptiens). La première année du primaire est totalement arabisée, à raison de 15 heures par semaine.

- 1967 : arabisation totale du cours préparatoire 2 (deuxième année primaire).

- 1971 : cette année a été décrétée l'année de l'arabisation, en avril, est décidé l'arabisation totale de la troisième et quatrième année du primaire. Arabisation du tiers des sections ouvertes dans la première année du cycle moyen. Arabisation des sections scientifiques au niveau de la première année du cycle secondaire.

A cet effet, des classes dites « arabisées » sont créées dans les collèges et les lycées dans lesquelles l'enseignement des mathématiques, les sciences naturelles, l'histoire, la géographie, la physique et la chimie se faisait en langue arabe.

Le français jusqu'à cette date (1971), était l'unique langue d'enseignement. Il passe de ce fait, avec la réforme que connaît le système éducatif, d'une langue d'enseignement à une langue étrangère au même titre que l'anglais, l'espagnol et l'allemand.

- 1972 : création des sections / classes dites « arabisées » où les enseignements sont tous dispensés en langue arabe en plus des classes bilingues où le français reste langue d'enseignement.

Dans l'instruction du 23 janvier 1972, les objectifs assignés à l'enseignement du français sont définis comme tel : « *On cherche à faire acquérir un savoir, un savoir-être et un savoir-devenir dans le cadre d'une préparation des générations futures à la maîtrise du progrès scientifique et technique* ». L'accent est donc mis sur la langue scientifique et technique et l'évacuation de la littérature, les textes littéraires retenus ne sont plus que de simples supports destinés à favoriser l'acquisition de la langue.¹

Le principal objectif de la réforme de l'éducation est « *le développement de la compétence linguistique permettant l'accès à la documentation et à l'information scientifique et technique* »².

Les instructions de janvier 1972 fixent ainsi les modalités de l'enseignement du français dans le cycle moyen :

- maîtrise de la langue parlée et écrite.

¹ Rapport de recherche sous la direction de Safia ASSELAH-RAHAL et de Philippe BLANCHET « *Le rôle du français dans l'enseignement des langues étrangères en Algérie* », Programme CMEP 01 MDU 540, juin 2005, Article de ZABOOT Tahar, p 33.

² « Directives et conseils pratiques » Ministères des enseignements primaire et secondaire, Alger, 1974.

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

- compréhension du discours oral et écrit.

- 1976 : lancement de refonte du système éducatif qui instaure "l'école fondamentale", beaucoup plus comme ironiquement dans le milieu intellectuel sous le nom de "l'école fawdha mentale", c'est-à-dire, "désordre mentale", l'abolition des écoles privées, et le changement du statut de la langue française, de langue seconde à langue étrangère. (Ordonnance 76-35 du 16.04.76)

Dans l'article 25 du titre III de l'Ordonnance du 16 avril 1976, il est stipulé que :

« L'école fondamentale est chargée de dispenser aux élèves (...) l'enseignement des langues étrangères qui doit leur permettre d'accéder à une documentation simple dans ces langues, à connaître les civilisations étrangères et à développer la compréhension mutuelle entre les peuples ».

Durant cette même année, nous assistons à la création de 10 collèges d'enseignement général et 5 lycées entièrement arabisés. Ces mesures furent renforcées par la constitution de 1976 qui proclama la langue arabe comme langue nationale et officielle.

- 1981 : installation du Haut Conseil de la langue nationale chargé du suivi, du contrôle de l'arabisation.

- 1989 : arabisation totale de l'enseignement primaire et secondaire. Le français en lui substituant l'anglais comme langue optionnelle, devient une discipline à l'instar des autres :

« L'enseignement, l'éducation et la formation dans tous les secteurs, dans tous les cycles et dans toutes les spécialités sont dispensés en langue arabe, sous réserve des modalités d'enseignement des langues étrangères ».

(Article 15, loi 91-05 du 16 janvier 1991)

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

La pédagogie a été mise au service de cette idéologie. L'échec scolaire fut l'une des conséquences de ces réformes scolaires à visée idéologique conservatrice. En effet, 64 % des élèves quittent les collèges sans l'obtention du Brevet d'enseignement fondamental qui consacre les 9 (neuf) premières années d'étude.

A travers la politique monolingue « d'arabisation » on privilégie le contrôle de la société dont l'éducation plutôt que son émancipation et son développement. Comme différents auteurs l'ont illustré, le principe phare de cette école est une forme d'islamisation de la pensée qui porte avec elle la médiocrité, l'exclusion, l'intolérance, etc. (BENRABAH M, 1999 ; GOFFMAN, 1992 ; ENTILIS, 1981 ; ROUADJIA, 1991)

Ces choix linguistiques ont entraîné une baisse qualitative de niveau : « *Les Algériens sont devenus des "analphabètes bilingues" voire des "analphabètes trilingues", ils ne peuvent s'exprimer correctement ni en arabe (standard), ni en français, ni en tamazight* ». (BENRABAH M, 2002 :76)

6.1.3.2. Les nouvelles réformes et la tendance plurilingue

Dans les années 2000, une nouvelle loi d'orientation sur l'éducation est envisagée au ministère de l'éducation qui vise à apporter des modifications importantes à l'Ordonnance du 16 avril 1976 relative à l'organisation du système éducatif. L'objectif était de réformer le système éducatif algérien.

De ce fait, un Conseil Supérieur de l'Education est créé par décret présidentiel, N° 96-101 du 11 mars 1996. Dans sa lettre de mission, le Président de la république Abdelaziz Bouteflika souligne « la commission examinera les dispositions appropriées en vue d'intégrer l'enseignement des langues étrangères dans les différents cycles du système éducatif »¹.

A la page 23 du rapport de la commission, celle-ci souligne qu' « *une politique des langues étrangères sérieuse et souhaitable, et doit être mise en place dès que possible, notamment dans le système éducatif. Elle aura pour finalités de redonner aux langues étrangères la place qui doit être la leur, comme supports incontournables pour l'accès à la science, à la technologie et à la culture mondiale* ».

¹ Rapport de recherche sous la direction de Safia ASSELLAH-RAHAL et de Philippe BLANCHET « *Le rôle du français dans l'enseignement des langues étrangères en Algérie* », Programme CMEP 01 MDU 540, juin 2005, Article de ZABOOT Tahar, p 35.

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

Les membres de la commission préconisent d'enseigner les disciplines scientifiques en français comme les mathématiques, la science, la physique et la chimie. Ils proposent aussi d'introduire d'autres langues étrangères en plus du français et de l'anglais telles que : l'allemand, l'italien ou espagnol.

Un ensemble de mesures sont prises et entrent en vigueur à partir de l'année 2003/2004. Cela comprend la réduction de la durée de l'enseignement de six à cinq ans, au niveau de l'enseignement primaire. L'enseignement du français comme première langue étrangère à partir de la deuxième année primaire au lieu de la quatrième année dans l'ancien système fondamental, doté d'un volume horaire conséquent.

Cette décision a été annulée par le ministre de l'éducation de l'époque A. Benbouzid car selon lui : « *L'élève doit d'abord se familiariser avec sa langue nationale pendant les premières années de sa scolarisation* ». ¹

Au niveau de l'enseignement moyen, cela comprend la prolongation de la période de l'enseignement moyen de trois à quatre ans, l'enseignement de l'anglais comme deuxième langue étrangère à partir de la première année du moyen (au lieu de la deuxième année du moyen dans l'ancien système fondamental).

De nouveaux programmes pour l'enseignement des langues étrangères et la langue amazighe (dans le cycle moyen) sont mis en place dès avril 2003. Des réformes concernent aussi bien l'enseignement des langues étrangères que l'enseignement de l'arabe. En effet, il est question de faire revoir le programme de cette langue et les manuels de celle-ci au plan des contenus voire la forme et apporter du nouveau aux méthodes pédagogiques. Faire installer dans les contenus des notions de la culture et de la littérature arabe classique et moderne voire les autres genres de la littérature arabe tel que le roman, la poésie, etc.

- Faire traduire vers l'arabe tout ce qui est nécessaire dans les filières scientifiques, techniques et culturelles avec l'aide de l'académie de la langue arabe.

- L'enseignement de Tamazight, après sa reconnaissance comme une composante de l'identité nationale, elle est intégrée dans l'enseignement en mettant à sa disposition toutes les conditions matérielles et humaines et pédagogiques et instaurer son enseignement dès le préscolaire comme une activité, mais comme une matière dès la quatrième année primaire. Et introduire son enseignement dans certaines filières à

¹ BEN AKLI S, « *L'école algérienne, l'enseignement des langues étrangères* », Le Soir d'Algérie, mai 2006, p 7.

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

l'université telle que la sociologie, l'anthropologie et enfin la création du centre linguistique de la langue amazighe.

La rentrée de septembre 2003, date retenue pour le lancement de la mise en application de ces décisions, les enseignants des nouvelles divisions de la première année du cycle moyen (7^{ème} année du fondamental) et ceux de la première année du cycle primaire découvrirent le nouveau programme et de nouveaux manuels élaborés autour de nouvelles données de la didactique des langues : l'approche par les compétences et la pédagogie du projet. Les contenus sont posés en termes « d'objectifs d'apprentissage » inscrits dans la démarche de projets.

Le tamazight, langue maternelle d'une partie des Algériens, est introduit en quatrième année primaire au lieu de la première année du collège. D'autres langues étrangères comme l'espagnol et l'allemand sont aussi enseignées au lycée dans les filières lettres et langues, alors qu'elles n'existaient pas auparavant.

A ce propos, le Président Abdelaziz Bouteflika avait déclaré lors du discours d'installation de la commission nationale de réforme (C.N.S.E) que :

« La maîtrise des langues est devenue incontestable. Apprendre aux élèves dès leur plus jeune âge une ou deux autres langues diffusées, c'est les doter des atouts indispensables pour réussir dans le monde de demain. Cette action passe comme chacun peut le comprendre, aisément, par l'intégration de l'enseignement des langues étrangères dans les différents cycles du système éducatif (...), d'autre part, assumer les articulations nécessaires entre les différents paliers et filières du secondaire, de la formation professionnelle et du supérieur »¹.

L'objectif de la réforme est clair : l'école algérienne se veut moderne et ouverte sur le monde d'où le choix de revaloriser l'enseignement des langues étrangères.

Dans son discours tenu le 16 juin 2000 devant l'assemblée nationale à Paris, il va jusqu'à déclarer :

1. [http:// www. ElMouradia.dz/français/président.htm](http://www.ElMouradia.dz/français/président.htm). Consulté le 20 février 2012.

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

« La langue française et la haute culture qu'elle véhicule restent pour l'Algérie des acquis importants et précieux que la réhabilitation de l'arabe, notre langue nationale et officielle ne saurait frapper d'ostracisme. C'est là une richesse à même de féconder notre propre culture et c'est pourquoi le français à l'instar d'autres langues modernes et plus encore en raison de ses vertus intrinsèques et de son ancienneté dans notre pays, gardera une place qu'aucun complexe, aucun ressentiment ni aucune conjoncture ne sauraient lui disputer ». (Le Monde, 17 juin 2000 :18)

Avec le Président Bouteflika, nous assistons à un changement d'attitude à l'égard du français. Il affirme que l'Algérie est restée longtemps confinée dans une autarcie linguistique qui a pris en otage l'école. Son discours à propos du français est valorisant. Il redonne à la langue française une légitimité et lance des réformes en faveur des langues étrangères. Dans cette optique, le français est enseigné à partir de la troisième année primaire de l'école publique, nous constatons le retour des écoles privées (auparavant interdites) dispensant des enseignements bilingues (arabe/français).

Les décennies d'arabisation intensive et irréfléchie ont fait perdre au français sa place prépondérante dans le domaine de l'éducation. La réforme en cours du système éducatif algérien arrive "à point nommé" pour apporter un souffle nouveau à la langue française et lui laisser entrevoir de nouveaux horizons.

6.1.4. Le système éducatif algérien : état des lieux et perspectives

A l'indépendance de l'Algérie, le secteur de l'éducation a connu une continuité aux plans programmes, pédagogie et méthodologie du modèle hérité du système de l'école coloniale. Un système qui était plus qu'épanouit et des résultats plus qu'honorables. Ainsi, une génération de diplômés issus de ce système émerge et a participé au développement du pays. Nos plus grands écrivains, historiens, journalistes, intellectuels, penseurs, chercheurs, médecins, professeurs, gestionnaires, ingénieurs et artistes algériens contemporains sont tous sortis des écoles publiques, et étaient issus, pour la

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

plupart, de familles pauvres ou modestes. Nous citerons, entre autres : Mouloud Mammeri, Mohamed Dib, Mouloud Feraoun, Malek Bennabi, Safir Abdelkader, Amar Boulifa, Assia Djebbar, Moufdi Zakaria, Abdelhamid Benheddouga, Rachid Boudjedra, Malek Haddad, Mustapha Toumi, Baya Hachmi, Kateb Yacine, Mohamed Lakhdari Essaihi, Said Mekbel, Zoheir Ihadaden, Leila Sebbar, Rachid Mimouni, Yazid M'hamed et bien d'autres.

Mais à partir des années 70, l'Etat commence à arabiser le système éducatif. Depuis 1989, l'arabe (standard) est la seule langue d'enseignement tout au cours du primaire et du secondaire. C'est l'article 15 de la loi N° 91-05 du 16 janvier 1991 qui impose cet enseignement exclusif de la langue arabe.

Article 15

« L'enseignement, l'éducation et la formation dans tous les secteurs, dans tous les cycles et dans toutes les spécialités sont dispensés en langue arabe, sous réserve des modalités d'enseignement des langues ». (loi du 16 janvier 1991)

La langue française était perçue comme le fardeau colonial dont il fallait se séparer, cela va induire des conséquences de régression qualitative pour l'école algérienne. Le Président Abdelaziz Bouteflika fait publiquement le constat de l'état "sinistré" de l'école algérienne. Il adopte un nouveau discours et reconnaît l'existence du français longtemps niée par ses prédécesseurs et les lois passées. Voici à titre d'exemple, un extrait d'une de ses déclarations faite à Oran en juillet 1999 :

« Le niveau a atteint un seuil intolérable, au point où le diplôme algérien qui était reconnu par la Sorbonne, Harvard et Oxford jusqu'aux années 80, n'est plus accepté pas même par les universités maghrébines. Les étudiants Tunisiens et Marocains venaient en Algérie pour étudier la médecine et la pharmacie. Aujourd'hui, c'est l'inverse qui se produit (...) Je pose solennellement devant le peuple algérien les problèmes de l'école, du primaire au secondaire jusqu'à l'enseignement supérieur. La

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

situation est dangereuse, très dangereuse. Et si nous continuons dans cette direction, nous irons à un analphabétisme vers un analphabétisme encore plus grand » (BENRABAH M, 2002 :79)

L'enseignement des langues étrangères est demeuré très longtemps un sujet houleux, soulevant des résistances idéologiques. En tout cas, c'est le premier constat que dégage le sondage réalisé par la CNRSE dont les résultats sont rendus publics en janvier 2001.

En effet, en mai 2000, une commission nationale chargée de réfléchir à la modernisation de l'école est mise en place. Constituée d'universitaires, de professeurs, de psychologues, d'inspecteurs d'académie et de linguistes, cette « commission Benzaghoul », du nom de son président, avait pour but de faire un état des lieux du système éducatif et de faire des propositions. Au terme d'une année de travail, elle soumet au Président Bouteflika un rapport sans concession. Chaque année, plus de 500 000 élèves, tous cycles confondus, quittent prématurément l'école. Sur 100 enfants inscrits dans le primaire, seuls 9 finissent par décrocher le baccalauréat. Dans le supérieur, 5 étudiants sur 100 obtiennent un diplôme universitaire.

« La qualité de l'enseignement s'est détériorée, creusant le manque d'interaction entre l'enseignant, le monde du travail et le niveau de développement. Le savoir pâtit de faibles niveaux de recherche et de développement scientifique, d'accès aux technologies de la communication et de l'information ».¹

Dans les instructions officielles, on relève un grand intérêt pour la compétence linguistique, d'observer le fonctionnement d'un système de communication et de démontrer les mécanismes de fonctionnement du système, l'apprenant « *devra être capable de réaliser des productions écrites et orales selon les divers types de discours* ». (Instructions officielles, 1992 :6)

¹. HACHEMI C, « A propos de la réforme de l'enseignement : un recul et des questions », Le Matin, 7-08-02. P.9

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

Cependant, les instructions officielles ne parlent pas de manière concrète d'une méthodologie visant à faire acquérir à l'apprenant une compétence de communication. Autrement dit, une méthodologie qui permet à l'apprenant d'être capable d'interpréter et/ou de construire un discours dans n'importe quelles circonstances.

En fait, même si l'Etat met en œuvre une méthodologie qui vise une utilisation judicieuse du système linguistique ciblé, on relève l'absence de la dimension extralinguistique dans la situation d'apprentissage, nous citons : « *réelle et spécifique à son quotidien, à son monde référentiel* ». ¹La situation scolaire telle qu'elle est vécue n'offre pas à l'apprenant les conditions favorables pour la possibilité d'employer sa compétence linguistique dans une situation de communication. En outre, la notion de « compétence de communication » reste floue dans le discours officiel.

Enfin, l'utilisation appropriée d'une langue apprise en situation dépend aussi de paramètres extralinguistiques : la psychologie de l'apprenant, son environnement (le monde auquel il appartient), le statut de la langue apprise, son statut social, etc. Donc, ces paramètres sont négligés par les méthodologues et les enseignants qui ne font que développer chez l'apprenant la compétence linguistique (des connaissances linguistiques, le fonctionnement théorique) au lieu de l'aider à développer sa compétence de communication.

En conclusion, on peut dire que l'apprentissage du français reste peu efficace dans le système éducatif algérien tant que les conditions que nous avons citées ci-dessus, ainsi que les moyens didactiques restent insuffisants et surtout que l'enseignement/apprentissage du français reste « idéologiquement dévalorisé » par rapport à d'autres enseignements ou d'autres actions d'éducation et de formation.

Selon l'avis de la majorité des enseignants algériens ayant participé à une enquête entre octobre 1998 et mai 2006, la situation de l'enseignement/apprentissage du français en Algérie n'incite guère à l'optimisme. 77% des enseignants interrogés pour les besoins de l'enquête² décrivent ce qu'ils nomment « une baisse de niveau » qui prend de l'ampleur d'une année à une autre. Il suffit à cet effet, comme le souligne de

1. SOFI Sarah « Des classes de moins de 30 élèves d'ici 3 ans », El Moudjahid, 19-12-2004, p. 3.

² La première enquête s'est déroulée durant l'année scolaire 98/99 pour les besoins d'un mémoire de Magistère avec un groupe de 100 enseignants de lycée. Ce même questionnaire revu et enrichi a été repris dans la perspective de la rédaction d'une thèse de doctorat à partir de l'année 2002/2003, avec un nombre d'enseignants de tous les paliers, variant chaque année scolaire entre 70 et 110. Les dernières conclusions datent de l'année scolaire 2005/2006.

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

nombreux enseignants du secondaire et même de l'université, de consulter les copies des étudiants inscrits en licence de français et même dans d'autres disciplines où le français est utilisé comme langue d'enseignement pour se rendre compte que le problème est bien réel. De nombreux élèves et étudiants ont beaucoup de lacunes en français surtout à l'oral. Selon A Dourari « *L'Algérien ne maîtrise aucune langue* ». ¹

L'enseignement des langues étrangères en Algérie a été longtemps caractérisé par « *des inadéquations pédagogiques dans les modes d'intervention didactique et ce à tous les niveaux du cycle scolaire* » ² . Les conséquences se font ressentir au niveau de l'enseignement supérieur. En effet, toutes les disciplines scientifiques sont enseignées en arabe dans le cursus scolaire, alors que dans le supérieur, elles sont enseignées en français, sans compter le fond documentaire constitué dans sa majorité d'ouvrages en français, y compris pour les sciences humaines.

Il faut reconnaître que l'enseignement/apprentissage du français en Algérie connaît une situation complexe et on constate l'indifférence de l'Etat et des personnes concernées, censées apporter des solutions à cette situation. Ces personnes concernées dont l'Etat, concepteurs de programmes, chefs d'établissements scolaires, élèves, enseignants, parents, etc. Les élèves ne travaillent pas assez, l'enseignant, devant les difficultés des élèves, doit s'auto évaluer, remettre en question son enseignement.

L'échec scolaire revient aussi au fait que les enfants ayant suivi tout leur cursus du primaire et du secondaire en arabe, se trouvent confronté à une langue, le français, qu'ils ne maîtrisent pas forcément dès leur accession à l'université. Bien que le français soit enseigné à partir de la 3^{ème} année primaire, il est considéré comme la langue de l'ancien colonisateur (langue étrangère) par les nationalistes arabisants et par certains enseignants et élèves, d'où les représentations négatives.

Un colloque ³ autour du système éducatif et de l'échec scolaire a été organisé, le mardi 10 mai et le mercredi 11 mai 2011, par la faculté des sciences humaines de l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou. Les causes de la faillite du système éducatif algérien ont été parmi les points débattus lors de cette rencontre par des chercheurs Algériens et étrangers. Un aperçu moins globale, des causes de la stagnation du système éducatif

¹ DOURARI A, « *L'échec du système éducatif algérien* », Le Soir d'Algérie, le 19-08-2007, p 08.

² Rapport de recherche sous la direction de Safia ASSELAH-RAHAL et de Philippe BLANCHET « *Le rôle du français dans l'enseignement des langues étrangères en Algérie* », Programme CMEP 01 MDU 540, juin 2005, Article de ZABOOT Tahar, p 39.

³. Colloque sur l'échec scolaire : « le système éducatif remis en cause ».

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

algérien depuis 1962, a fait l'objet de l'intervention de Tahar Absi, professeur à l'université d'Alger. Evoquant « l'école algérienne », le professeur Absi notera que *« notre système éducatif, conjugué aux mauvaises conditions de vie, a contribué à l'inadaptation de beaucoup d'enfants algériens à la vie scolaire et a entraîné probablement des déséquilibres psychoaffectifs et cognitifs, qui ont eu des répercussions sur la stabilité de leur intégration sociale »*.

Les raisons de l'échec scolaire en Algérie, selon l'intervenant :

« peuvent être liées au mauvais choix de la philosophie de l'éducation, qui préside à l'élaboration des programmes scolaires, fixe les objectifs généraux et spécifiques ; à la primauté donnée aux dogmes idéologiques et religieux, qui n'admettent aucune critique, au rétrécissement du champ culturel algérien ; à l'absence de perspectives permettant une évolution des mentalités et l'ouverture du milieu éducatif sur la modernité et à l'absence d'une politique de formation et de formateurs, à la fois démocratique et scientifique, qui assure une relève compétente ».

Mme Abdesslam Lila, enseignante à l'université de Tizi-Ouzou, traitera, elle, le thème de « quand le rythme rime avec l'apprentissage », dans lequel l'accent est mis sur l'apport de la musique dans l'éducation et l'apprentissage de l'élève. Elle relèvera dans son intervention *« qu'un facteur de l'échec scolaire est reflété par l'ennui à l'école et à la monotonie, due au manque d'activités parascolaires. Etant une activité plaisante et reposante, la musique constitue un complément et un renforcement de connaissances. Sa présence dans les activités parascolaires de l'enfant ne peut que l'aider à éviter l'échec »*.

L'oratrice étaye ses propos par une exposition de quelques expériences conduites dans des écoles où la musique est recommandée comme exercice scolaire et parascolaire. Dalila Arezki, professeure à l'université de Tizi-Ouzou estime qu'il y a nécessité de repenser au milieu scolaire en fonction des besoins réels de l'apprenant.

Me Benyaou, spécialiste en sciences de l'éducation, a participé à la commission de la CNRSE (commission nationale de la réforme du système éducatif) interrogé par un

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

journaliste « le Matin » ; à la question : Quelles sont les principales raisons qui ont rendu indispensable la réorganisation du système éducatif ?, il répond :

« L'école algérienne est loin de répondre aux attentes légitimes de la société (...) la grande majorité des élèves ne maîtrise pas suffisamment la langue arabe et ne maîtrise pas du tout les langues étrangères, l'insuffisance de l'orientation scolaire (...) Tous les pays arabes sans exception ont réintroduit le bilinguisme dans leur système éducatif. Certains pays du Golfe introduisent les langues étrangères dès le préscolaire (...) les idéologues de l'éducation en Algérie portent les mêmes préjugés négatifs et la même représentation mentale dévalorisantesur les langues étrangères, en l'occurrence le français, que sur les langues maternelles : berbère et arabe algérien ».¹

Pour remédier à cette situation, la commission recommande à Bouteflika de revenir au système en vigueur avant l'arabisation, c'est-à-dire à un système dont la langue d'enseignement est le français. Adapter l'école algérienne aux développements scientifiques que connaît le monde. La nécessité d'instaurer une nouvelle politique des langues, réajustement de certaines matières qui n'ont fait qu'« idéologiser » l'école durant plusieurs années, l'intégration des nouvelles technologies de l'information dans l'enseignement, la révision des programmes et la redéfinition de l'orientation scolaire pour aller dans une logique de réussite de l'élève. Pour ce qui est des langues étrangères, comme prévu, le français sera la première langue étrangère qui sera enseignée à partir de la 2^{ème} année du primaire. Au niveau du lycée, le français sera considéré comme langue de savoir. L'ensemble des matières scientifiques (mathématiques, physique, chimie, sciences naturelles...) seront enseignées en français.

Sous la pression des islamistes et des conservateurs, le projet de réforme est oublié. Avant même que la commission n'entame ses travaux, certains courants ont affiché leur opposition à la composante de la commission en la taxant de laïque : « *Les adeptes de la langue arabe refusent de donner la chance aux futures générations d'accéder au savoir*

1. MEZALI F, « Ecole : la fin d'une faillite ? », Le Matin, N° 3029, 7-02-2002. P.11.

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

en utilisant les langues étrangères. Il a même été question de rédiger un contre-rapport et nuire aux travaux de la commission »¹. En novembre 2004, le ministre de l'éducation résumera la situation comme suit : « La commission Benzaghoul a émis la proposition d'enseigner les matières scientifiques en français, mais le conseil des ministres s'y est opposé. Il a été difficile pour le gouvernement d'introduire les langues étrangères dans le système éducatif algérien, car chacun a son mot à dire. Il y a les conservateurs et les démocrates »². Par ailleurs, à partir de l'année scolaire 2004-2005, l'introduction de l'enseignement de la langue française se fera dès la deuxième année du cycle primaire alors qu'auparavant l'élève commençait son apprentissage en 4^{ème} année primaire. Au bout d'une année, l'enseignement du français a été réintroduit en 3^{ème} année primaire (d'ailleurs, Khaoula Taleb Ibrahim qui a fait partie de la réforme était pour que cet enseignement se fasse en 3^{ème} année primaire et non en 2^{ème} année primaire). Un nouveau manuel de français sera mis à la disposition des élèves de la 1^{ère} année du cycle moyen dès le début de la présente année scolaire.

L'école est un lieu fécond du savoir et de la réussite sociale, c'est la matrice d'une société. L'école algérienne a cessé d'être cela. De réforme en réforme, l'école algérienne s'est dirigée vers l'échec, victime des enjeux idéologiques : « Notre école est devenue une caserne, une foire d'empoigne où les enjeux extra-scolaires lui feront cesser sa noble mission de lieu fécond du savoir et de la réussite sociale. Elle a cessé d'être une école de l'effort, un foyer où l'enfant s'épanouit ».³ Par conséquent, on observe la chute du niveau de formation à cause de l'inadaptation et l'inadéquation du contenu des programmes par rapport aux enseignants et à l'envolée du niveau des connaissances des sciences et des technologies modernes. Les supports scolaires ne véhiculent plus de savoir didactique. L'école algérienne serait incapable de former des cadres dont allaient avoir besoin les secteurs techniques et économiques.

Malgré plusieurs réformes adoptées, l'école algérienne a viré vers l'échec. En effet, les programmes appliqués ne développent chez l'apprenant que la compétence linguistique et néglige la compétence communicative. L'élève ne peut même pas assurer des échanges, l'école ne forme pas l'apprenant pour les besoins sociaux. En un mot,

1. Hamdaoui S, « Ecole : ce qui pourrait changer », Le Matin, N° 3029, 14-03-2001. P 11.

2. *Idem.*

3. ABDESSELAM A, « Ecole : les raisons de l'échec, le dépérissement structurel de l'école algérienne », LIBERTE, 16 septembre 2007. P.6.

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

L'école algérienne ne répond pas aux besoins culturels, économiques, sociaux de l'apprenant.

Il est impératif, aujourd'hui, de doter l'enseignement des langues étrangères d'un renouvellement méthodologiques et d'une augmentation de volume horaire, et ce, tout au long du cursus. L'enseignement des langues étrangères est un enjeu de poids pour l'Algérie et pour le système éducatif en particulier ; la réussite d'une telle démarche repose en grande partie sur la reconnaissance de la réalité plurilingue et multiculturelle de la société. Il est effectivement indispensable de reconnaître et d'accepter sa propre identité plurielle pour être en mesure de découvrir « l'autre » et la culture exogène.

L'enseignement précoce des langues étrangères, représente un véritable atout pour un pays tel que l'Algérie. La prise en compte des contextes linguistique et culturel lors de l'apprentissage/enseignement des langues ne peut que contribuer à l'optimisation du potentiel des apprenants et à rendre les formations plus efficaces. Aller de l'avant, profiter de cette richesse linguistique. Malheureusement, les partisans de la politique conservatrice « une seule nation, une seule langue, et une seule patrie » y constituent un obstacle : « *La question du plurilinguisme en Algérie ne pourra être sérieusement prise en compte qu'à la seule et unique condition de mettre fin à l'actuel modèle idéologique de la langue unique qui fonde le régime algérien depuis l'indépendance du pays* ». (BENRABAH M, 2002 :80)

Une nouvelle ère moderniste où le plurilinguisme devient un atout majeur pour l'intégration de toute nation dans le nouvel ordre mondial. Il faut assumer cette diversité linguistique politiquement, en repositionnant les langues qui existent dans la société algérienne, leur donner le statut qu'elles méritent en fonction de leur usage dans la société. Le français est une langue utilisée en Algérie dans plusieurs domaines et parlée par beaucoup Algériens dans des situations formelles et informelles, considérée comme « langue seconde » en fonction de son usage et sa présence dans la société algérienne mais qui reste une « langue étrangère » dans les textes officiels.

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

Concernant le système éducatif algérien, nous avons voulu connaître les avis des enseignants interrogés (dix enseignants), à ce propos, nous leur avons posé la question suivante dont les réponses sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Pensez-vous que le système éducatif algérien a besoin d'être réformé ? oui non

Si oui, dites pourquoi ?

Identification	Oui ou Non	Pourquoi ?
Ensepq1	Oui	Il faut mettre les moyens pédagogiques et les conditions favorables à l'enseignement, ainsi qu'aux apprenants si on veut que notre système éducatif réalise ses objectifs. Il ne faut pas faire de nos élèves des cobayes.
Ensepq2	Oui	Le système éducatif algérien a besoin d'être réformé vu la surcharge du volume horaire, les élèves n'ont pas d'activités autres que les cours dispensés par les professeurs.
Ensepq3	Non	Pas de réponse.

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

Ensepq4	Oui	Les programmes sont trop chargés, les enfants apprennent plus que l'essentiel.
Ensepq5	Oui	Réformer, améliorer certainement.
Ensepv1	Oui	A l'école publique, l'élève sort sans bagage, ni compétences et trouve des difficultés à l'école et à l'université et rencontre des échecs scolaires. A l'heure de la mondialisation, les matières scientifiques doivent être enseignées en français.
Ensepv2	Non	Pas de réponse.
Ensepv3	Oui	Le niveau baisse de plus en plus.

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

Ensepv4	Oui	L'école publique est défailante.
Ensepv5	Oui	<p>L'enseignant devrait être formé en permanence, en plus de quelques notions en psycho-pédagogie pour remédier à d'éventuel problème. Il faudrait aussi encourager les activités artistiques (musique, arts plastiques, théâtre) pour faire de nos élèves des personnes universelles, ouvertes sur le monde et surtout tolérantes.</p> <p>Les vacances à la mi-mai, c'est tout simplement scandaleux.</p>

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

Sur les dix enseignants interrogés, il y a deux enseignants (un de l'école publique et l'autre de l'école privée) qui considèrent que l'école publique algérienne va bien et n'a pas besoin d'être réformée. Tandis que pour les huit autres, le changement est impératif et le justifient du fait que l'échec du système éducatif est dû en partie au manque de moyens pédagogiques et de conditions favorables à l'enseignement/apprentissage, à la surcharge du nombre d'élèves en classe, du volume horaire de la semaine de tous les enseignements, du programme, manque d'activités extrascolaires. Ils renvoient aussi cet échec à la méthode d'enseignement, au manque de formations des enseignants, tout cela engendrerait une baisse de niveau et l'échec scolaire.

6.2. L'école privée

Le système éducatif algérien a longtemps été conditionné par une politique éducative idéologiste. L'édification du système éducatif algérien s'est réalisée à un rythme rapide depuis l'indépendance et qui est en voie d'être profondément réformé. Depuis cette période, le gouvernement algérien avec les différents Présidents au pouvoir a adopté plusieurs réformes. Malgré ces réformes et en dépit des budgets fournis, l'école algérienne a viré vers l'échec.

A partir des années 90, des associations de parents d'élèves s'organisent et créent des écoles libres (privées). Vu la nécessité d'instruire leurs enfants et de les faire évoluer dans une société multiculturelle et multilingue ; certains parents font le choix de « l'enseignement privé » basé sur la langue française. Car selon eux, l'école publique ne répondait pas aux besoins sociaux, culturels et/ou économiques du pays. L'usage de cette langue est révélateur de l'intérêt qui lui est accordé, tel que le souligne LJ Calvet (1987 :53) :« *Le français est la langue de référence culturelle, un atout pour la réussite sociale, face à la langue nationale, l'arabe* ».

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

D'autres parents intègrent leurs enfants dans l'école publique. Cette dernière, dispense un enseignement basé majoritairement sur la langue arabe. Dans la société algérienne, il existe deux systèmes éducatifs différents : l'un prônant une politique éducative guidée par une idéologie politique de l'Etat « l'arabisation » : l'école publique où le français n'est considéré et enseigné qu'en qualité de langue étrangère, et l'autre dispensant un enseignement « franco-centré », entièrement calqué sur les programmes français, où l'arabe n'occupe qu'une place de langue « étrangère » c'est-à-dire une langue à enseigner. En 2005, ces écoles sont menacées de fermeture si elles ne se soumettaient pas aux mêmes programmes et au même encadrement que les écoles publiques, et cela, suite à la décision du Ministère de l'éducation nationale.

On compte en Algérie près de 380 écoles privées, dont une centaine pour l'enseignement primaire. Ces établissements sont implantés dans des villes comme Alger, Tizi-Ouzou, Annaba, Sétif, Bejaia, Constantine, Oran, etc. La langue d'enseignement dans ces établissements est le français. Le nombre d'élèves inscrits dans ces établissements augmente d'année en année. Selon le ministre de l'éducation, ils sont près de 25 000 élèves à travers le territoire national. D'autres sources indiquent que leur nombre a atteint les 80 000, tous paliers confondus. Ces établissements privés ont fait leur apparition dans les années 90 au moment où l'école publique, qui dispense la totalité des cours en langue arabe, était en grande partie contrôlée par des conservateurs.

Contrairement aux écoles publiques, les écoles privées continuent à diffuser leur enseignement en français jusqu'en 2005, lorsqu'elles ont été rappelées à l'ordre par le président Bouteflika, à la suite de l'Ordonnance n°05-07 du 23 août 2005, fixant les règles régissant l'enseignement dans les écoles privées. Celle-ci stipule dans l'article 08 : « *Hormis l'enseignement des langues étrangères, l'enseignement est assuré obligatoirement en langue arabe dans toutes les disciplines et tous les niveaux d'enseignement* » .

Le gouvernement algérien a prévu une loi dont la mise en application devait être appliquée à l'automne 2005. Le ministre de l'éducation Benbouzid menace de fermer les écoles qui ne se conformeraient pas aux programmes officiels, notamment à un enseignement 90% en arabe : « *Les écoles privées sont reconnues, mais soumises aux mêmes programmes et aux mêmes encadrements que les écoles publiques, la seule différence est qu'elles sont autorisées à avoir d'autres programmes supplémentaires* »

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

que le ministère doit avaliser également. Nous allons leur donner un délai pour se conformer à la réglementation, sans cela elles devront arrêter leur activité ».

Pour le ministre de l'éducation Benbouzid « Pour ce qui est du cycle secondaire, ces écoles peuvent enseigner les matières scientifiques en langue étrangère (français ou anglais). Par contre dans le primaire et dans le moyen elles doivent enseigner le programme du ministère en arabe, mais si elles veulent faire en plus, un enseignement en français qu'elles le fassent. L'essentiel pour moi c'est que les enfants de l'Algérie connaissent leur langue et maîtrisent les sciences et les technologies dans leur langue ».¹

Moins d'une année après son avertissement, le Président Abdellaziz Bouteflika, est passé à l'acte en fermant en février 2006, plus de 40 écoles privées francophones pour cause de « déviation linguistique », « d'antinationalisme » et « d'errements francisants ». En réalité, ces établissements ont été accusés de franciser l'école, franciser l'Algérie, imposer une école de déracinement qui renie la langue arabe et l'islam. Cette opération de force intervient à la suite d'une instruction présidentielle qui exigeait d'enseigner « obligatoirement en langue arabe dans toutes les disciplines et à tous les niveaux ». Des peines de six à douze mois de prison sont prévues contre les récalcitrants. Quelques jours plus tard, le gouvernement algérien a accordé aux écoles fermées un « délai supplémentaire exceptionnel jusqu'à la fin juin 2006 » pour se conformer à la loi qui leur fait obligation d'enseigner les mêmes programmes que les écoles publiques. La réglementation oblige les propriétaires des écoles privées de déclarer leurs sources de financement, et leur interdit de recevoir des fonds de la part des associations nationales ou d'autres organismes étrangers, sans l'aval préalable du ministère de l'éducation.

Les écoles privées sont dans l'obligation de respecter le programme national établi par le ministère de l'éducation, conformément au décret ministériel n° 04/90 du 24 mars 2004, sont les conditions de création, d'ouverture et de contrôle des écoles privées d'éducation et d'enseignement.

Actuellement, les écoles privées dispensent deux programmes, le programme national (Le programme comprend toutes les matières enseignées dans les établissements publics) enseigné exclusivement en arabe sauf le français ou l'anglais, et

1. SOFI S, « Des classes de moins de 30 élèves d'ici 3 ans », El Moudjahid, 19-12-04.

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

le programme français dont l'outil d'enseignement est le français et toutes les matières sont enseignées en français.

Dans son rapport, la CNRSE (commission nationale de la réforme du système éducatif) a confirmée le principe d'ouverture de l'école à l'initiative privée. Plusieurs raisons justifient ce choix. Selon les membres de la commission, sa « légitimité » est établie à l'échelle de la quasi-totalité des pays dans le monde. De plus, affirment-ils, « elle correspond à une demande sociale de plus en plus affirmée dans le cadre de libre choix des familles et des individus ».¹

Abderrezak Dourari, enseignant-chercheur à l'institut des langues et cultures amazighes à Alger, enseigne également les sciences de l'éducation à l'ENS d'Alger, interviewé par le Matin, déclare à ce sujet : « *L'arabe scolaire était devenue le moyen par lequel on inculquait à l'algérien une fausse conscience de soi et du monde, on l'empêchait d'accéder au savoir universel (...) En empêchant les Algériens d'accéder à la langue française, on les empêche d'accéder au savoir produit par les encyclopédistes... En somme, au savoir rationnel* ».²

S'agissant de cohérence, il est inconcevable de vouloir imposer aux écoles (et notamment aux écoles privées) l'arabe comme langue d'enseignement des matières scientifiques, alors que celles-ci sont enseignées à l'université en langue française et c'est ce qui explique, comme l'a noté l'ancien ministre de l'enseignement supérieur , R. Haraoubia, les 80% d'échec en première année universitaire.³

Pour terminer, nous avons voulu savoir à quel type d'école les enseignants font-ils confiance et nous avons constaté que sur les dix enseignants interrogés, issus des écoles publiques et privées, cinq d'entre eux (quatre enseignants de l'école publique et un enseignant de l'école privée) font confiance à l'école publique et huit enseignants (quatre de l'école publique et quatre de l'école privée) font confiance à l'école privée. Un enseignant de l'école privée dont l'avis est partagé entre les deux (oui et non).

1. Assia T, « L'enseignement privé reconnu ? » ,El Wattan, 17-03-01, N° 3123. p.2.

2. MEZALI F, « Ecole : la fin d'une faillite ? », Le Matin , N° 3029, 7-02-2002. P.6.

3. MAIZ Mohamed, ROUADJIA Ahmed, « L'école, instrument de pouvoir », Le quotidien d'Oran, 14/01/2006, p.06.

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

Nous présentons leurs réponses et justifications dans le tableau ci-dessous :

En tant qu'enseignant et parent d'élève, faites-vous confiance à l'école publique ?

Oui Non

Pourquoi ?

Ecole privée ? Oui Non

Pourquoi ?

Identification	Type d'école (publique ou privée)	Oui/Non	Justification Pourquoi ?
Ensepq1	Ecole publique	Oui	C'est grâce à l'école publique algérienne que je suis devenue enseignante ainsi que mes frères et sœurs qui ont des postes importants de notre société.
	Ecole privée	Non	Certaines écoles privées cherchent seulement à s'enrichir. Le recrutement des enseignants est aléatoire. Dans certaines écoles, l'évaluation est subjective.

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

Ensepq2	Ecole publique	Oui	L'école algérienne malgré ses lacunes a quand même formé une élite, nous ne pouvons donc ignorer les aspects positifs.
	Ecole privée	Oui	Parce que dans L'école privée, l'élève apprend beaucoup de choses et maîtrise le français et leur programme est très riche.
Ensepq3	Ecole publique	Oui	Pas de réponse.
	Ecole privée	Oui	Pas de réponse.
Ensepq4	Ecole publique	Non	Il y a trop de matières et les programmes sont trop chargés.
	Ecole privée	Oui	L'enseignement des écoles privées est plus fort en français.

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

Ensepq5	Ecole publique	Oui	Elle est faite pour le peuple, les enfants vont tous à l'école et gratuitement (prise en charge par l'Etat).
	Ecole privée	Oui	Effectifs réduits (dix à quinze élèves), programme riche, un bon apprentissage.
Ensepv1	Ecole publique	Non	Contenus pédagogiques insuffisants, initiation de l'élève à l'esprit d'analyse et de synthèse inexistante. Absence de prise en charge des élèves en difficultés. Repose d'une manière excessive sur le parcoeurisme et n'apprend pas à l'élève à réfléchir.
	Ecole privée	Oui	Bénéficie d'un meilleur encadrement pédagogique plus simple et mieux adapté.
	Ecole publique	Non	L'école publique est défailante.

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

Ensepv2	Ecole privée	Oui	On apprend beaucoup de choses et on développe des compétences.
Ensepv3	Ecole publique	Non	Il y a des matières qui devraient être supprimées et les programmes devraient être allégés et pourquoi ne pas revenir au bac probatoire comme en France ?.
	Ecole privé	Oui	Parce que le privé est plus sérieux dans la démarche et dans ses objectifs.
Ensepv4	Ecole publique	Oui	Elle garantit les droits fondamentaux des enfants.
	Ecole privée	Oui	C'est un choix des parents d'élèves qui en ont les moyens.
			Parfois les enseignants manquent

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

Ensepv5	Ecole publique	Non	<p>de bagages</p> <p>C'est-à-dire, que même si ils ont le diplôme, sur le terrain cela ne transparait, ils s'en tiennent trop aux formalités (fiche...) et ne font pas suffisamment de choses intéressantes pour encourager l'élève à s'exprimer davantage.</p>
	Ecole privée	Oui et Non	<p>Les écoles agréés dispensent (pour la plupart) un double programme et cela épuise les élèves. D'un côté, ils suivent le programme algérien (pour l'agrément) et d'un autre, le programme CNED (pour les parents qui voudraient un enseignement bilingue pour les matières scientifiques).</p>

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

Les enseignants qui ont affiché une certaine confiance à l'école publique attestent que celle-ci a fait former auparavant des cadres, ou encore du fait que les parents peuvent scolariser leurs enfants dans une école publique gratuitement.

Selon les autres, l'école publique est défaillante pour certaines raisons comme le fait qu'il y a trop de matières, un programme chargé (Ensepq4) et qu'il y a absence de prise en charge des élèves en difficultés dans l'école publique. Cette dernière reposerait sur le parcoeurisme (Ensepv1) ou bien, parce que certains enseignants ne sont pas bien formés pour cette tâche (Ensepv5), etc.

La majorité des enseignants que nous avons interrogés (huit enseignants) sont pour l'école privée car l'élève apprend beaucoup de choses et maîtrise le français, leur programme est riche en plus d'un effectif réduit (10 à 15 élèves par classe) et un enseignement de qualité. C'est ce qui aurait amené bon nombre de parents à inscrire leurs enfants dans une école privée.

Un enseignant (Ensepq1 de l'école publique) déclare que certaines écoles privées "gagneraient de l'argent" (de plus en plus, elles font preuve de mercantilisme). Reste un enseignant, de l'école privée identifié en Ensepv5, qui semblerait avoir une attitude ambivalente (être pour et contre l'école privée). Il précise que celle-ci dispense un double programme qui épuise les élèves.

Conclusion

Malgré les lois et les moyens matériels et humains mis en œuvre, l'arabisation n'a pu atteindre son objectif en raison de l'enracinement de la langue française dans la société algérienne. Quand bien même le statut officiel attribué à la langue française, serait celui de « langue étrangère », cela ne l'empêche pas d'occuper une place importante dans la vie sociale. Dans le système éducatif algérien, le français est considéré comme « une langue étrangère » ; elle devient, alors, un outil d'apprentissage et malgré les réformes décidées par l'Etat concernant les langues étrangères, le volume horaire qui lui est consacré reste insuffisant (1heure jusqu'à 3heures par semaine, selon le cycle). Tandis que dans d'autres secteurs, le français ne cesse de prendre du terrain et jouit d'un statut de langue seconde, de "co-officialité" à côté de l'arabe standard et nous pouvons attester que le président Bouteflika a contribué à cela en ayant des

Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l'Algérie

représentations valorisantes, en tenant des discours sur son intérêt (du français) et en encourageant son usage. D'autres facteurs ont contribué aussi à l'enracinement et l'épanouissement du français dans la société algérienne comme la mondialisation, internet et la télévision. En outre, Il est nécessaire, pour l'Etat algérien, de prendre en considération les fonctions réelles et la dimension pratique du français en Algérie (langue seconde) en révisant son statut officiel.

Le chapitre suivant sera consacré à la définition des concepts clés renvoyant au sujet de la recherche et au cadre méthodologique.

CHAPITRE 3

Aspects théoriques et méthodologiques

Chapitre 3 : Aspects théoriques et méthodologiques

Notre travail s'inscrit dans la continuité des travaux menés sur les représentations et attitudes linguistiques, appelées par Houdebine l' « imaginaire linguistique », qui verse dans l'optique de la sociolinguistique. Nous essayerons à travers notre enquête de déterminer, dans les discours des apprenants de Tizi-Ouzou, issus de l'école publique et privée, leurs attitudes et représentations linguistiques sur la langue française ; et cerner de ce fait, leur imaginaire linguistique. Mais avant, nous commencerons par revisiter quelques notions clés de notre étude, puis nous présenterons notre partie méthodologique : les différentes études réalisées et approches appliquées dans le domaine des attitudes et des représentations ou imaginaire linguistique (pour Houdebine), l'enquête réalisée et le corpus et enfin nos choix méthodologiques : la méthode et l'approche sur lesquelles nous nous appuyons dans l'analyse des attitudes et des représentations / imaginaire linguistique dans le discours des apprenants.

1. Les représentations et les attitudes linguistiques /imaginaire linguistique comme objet d'étude scientifique

Les représentations et les attitudes linguistiques constituent depuis le début de la seconde moitié du 20^{ème} siècle, le centre d'intérêt des spécialistes. A partir des années 60, on commençait à s'intéresser aux perceptions des locuteurs vis-à-vis des langues et leurs usages. On explorait ces perceptions (images des langues) afin d'expliquer les comportements linguistiques, en s'intéressant aux discours subjectifs, aux valeurs subjectives (valorisation/dévalorisation) attribuées aux langues et à leurs variétés ainsi qu'aux évaluations sociales qu'elles suscitent chez les locuteurs.

Nous nous proposons de passer en revue toutes les disciplines qui ont traité ou qui ont travaillé sur les représentations et les attitudes linguistiques. Nous allons voir que différentes disciplines ont, en effet, intégré dans le champ d'investigation l'étude des attitudes et des représentations dans des optiques et avec des objectifs bien déterminés. C'est le cas de la linguistique avec les travaux de R Jakobson (1963 :213) et de A.Martinet (1956 :84), de la sociolinguistique avec les enquêtes de W. Labov (1976 :35), de l'ethnographie de la communication avec les propositions de Dell Hymes (1984 :60) et de la psychologie sociale du langage avec les recherches de W.E Lambert (1987 :57).

Chapitre 3 : Aspects théoriques et méthodologiques

Parmi les travaux de linguistique les plus représentatifs, il y a lieu de signaler l'enquête menée en phonologie par A. Martinet en 1941 et qui a concerné environ 400 informateurs originaires des différentes régions de France, permettait de placer les locuteurs non pas en situation de production mais en situation d'évaluation. On leur demande par exemple :

Prononcez-vous de façon identique : a) pot/peau ; b) sott/saute ? Si vous faites une différence, est-ce une différence de timbre ou de longueur ? Il s'agit bien, par ces questions, de vérifier l'existence d'une opposition phonologique ou d'en définir la nature, en recourant à l'intuition des locuteurs, c'est-à-dire, en sollicitant leur sentiment linguistique. Les informateurs sont donc appelés à déterminer leur position, leur attitude à l'égard de ces oppositions. (MORSLY D, 1990 :78-79)

Toutefois, il convient de souligner que c'est la sociolinguistique qui a accordé la plus grande attention à l'étude des attitudes et des représentations linguistiques. En effet, dès la naissance de la discipline, cette dernière l'a intégrée dans son champ d'investigation. Fischman J.A (1971 :32) a considéré les attitudes comme un domaine inhérent à l'objet de la sociolinguistique.

W. Labov a été le précurseur en s'intéressant aux attitudes. Labov a travaillé sur ce qu'il appelle « *La différenciation du comportement objectif* » dans le but de dégager « *les réactions sociales inconscientes vis-à-vis des valeurs prises par chaque variation phonologique* » (LABOV W, 1976 :182). Là aussi, il s'agit de faire entendre à un sujet des productions enregistrées et de lui demander de les classer sur une « échelle d'aptitude professionnelle ». L'intuition et la subjectivité du sujet sont sollicitées selon le procédé indirect du « locuteur masqué » l'évaluation des productions.

Il a notamment expliqué ce qui créait l' « insécurité linguistique » et l'apparition des phénomènes d'hypercorrection qui consistent à aller au-delà de la norme -considérée comme plus prestigieuse- du sous-groupe immédiatement supérieur que l'on imite. Pour W. Labov, ces comportements sont sous-tendus par des préjugés développés à l'égard de certaines variétés. C'est le cas des locuteurs de la petite bourgeoisie qui tendent à accentuer la prononciation de (r) (NABTI A, 2007 :90). C'est ce sur quoi insiste également L.J Calvet dans « Sociolinguistique, Que sais-je ?, chapitre : Comportement et attitudes ».

Chapitre 3 : Aspects théoriques et méthodologiques

Les travaux de Peter Trudgill (1974 :88) s'inscrivent, eux aussi, dans cette perspective. Selon lui, la variation est déterminée par différents facteurs : il montre comment ces facteurs interviennent dans la manière dont les locuteurs évaluent leurs propres productions. Pour Labov et Trudgill, la prise en considération des attitudes peut aider à comprendre l'évolution et le changement linguistique.

Comme le souligne Dominique Lafontaine (1986 :22), l'étude des attitudes et des représentations présente un double intérêt pour la sociolinguistique : « *L'étude des attitudes en sociolinguistique vient en quelque sorte compléter un tableau plus vaste, qui englobe la description des variations sociolinguistiques et une théorie du changement linguistique* ».

D'autres enquêtes sociolinguistiques ont été menées sur les attitudes (MOORE D, 2001, 54) et les représentations des locuteurs à l'égard des langues, de leur nature, de leur statut ou de leurs usages (avec V.Castellotti également).

L'ethnographie de la communication a, elle aussi, pris en charge cette notion d'attitudes avec les travaux de Dell Hymes (1984). La psychologie sociale du langage a été, quant à elle, l'une des disciplines à avoir mis au point des échelles de mesure des attitudes. Wallace Lambert a été l'initiateur de la technique du locuteur masqué (*matched guise*) qui lui a permis d'étudier les attitudes des anglophones et des francophones de Montréal. (LAFONTANE D, 1986 :78)

Cette technique consistait à enregistrer des personnes bilingues et à faire écouter ces enregistrements à d'autres personnes (juges) qui devaient évaluer les locuteurs sur une échelle allant de très peu à beaucoup. Celle-ci (l'évaluation) portait sur la taille, l'attrait physique, l'aptitude à diriger, le sens de l'humour, l'intelligence, la religiosité, la confiance en soi, la fiabilité, la jovialité, la bonté, l'ambition, la sociabilité, le caractère, la sympathie. (NABTI A, 2007 :92)

La consigne se limite à demander de juger les personnes d'après leur voix. Les personnes qui jugent ignorent que les enregistrements proviennent d'une même personne. Par conséquent, en jugeant ces personnes, on jugeait les langues. Dès lors, qu'on attribue un attribut positif à une langue ou à une variété, celle-ci (la langue ou la variété) est considérée comme prestigieuse (qui jouit d'un prestige) et dès qu'on lui attribue des jugements négatifs ou dévalorisants, cette langue ou variété est considérée comme insignifiante ou moins

Chapitre 3 : Aspects théoriques et méthodologiques

prestigieuse. Ainsi, un informateur qui porte des jugements de valeurs défavorables sur sa langue est en situation d'insécurité linguistique.

En didactique des langues, également, plusieurs courants ont recours à la notion de représentation. Cette dernière est construite par les spécialistes de l'apprentissage comme un concept fondamental. Les didacticiens des sciences, notamment, ont tenté de préciser et d'approfondir cette notion dans une perspective spécifiquement didactique. Ainsi, selon D. Moore et V. Castellotti (2002 :124), il ne s'agit pas seulement d'un savoir constitué à acquérir mais aussi « d'usages diversifiés à s'approprier » notamment dans l'interaction. Une telle spécificité rend d'autant, plus importante l'influence de facteurs sociaux, économiques, affectifs, et « l'hétérogénéité » même de la notion de représentation la rend particulièrement opératoire, dans la mesure où elle permet de rendre compte des sources et références multiples (psychologique, affectives, sociale, cognitive...) mobilisées dans un processus d'apprentissage et d'enseignement des langues. Par conséquent, les représentations sont présentes dans l'enseignement/apprentissage et elles influencent les pratiques et comportements des élèves vis-à-vis des langues et de leur apprentissage, ainsi que les pratiques des enseignants.

Les études des attitudes et des représentations linguistiques ne sont jamais une fin en soi. Elles ont plutôt servi à mieux appréhender d'autres phénomènes linguistiques. En effet, outre le côté révélateur des attitudes des locuteurs à l'égard des langues et des variétés en mettant en évidence, d'une part, le statut symbolique de ces langues ou de ces variétés en usage dans une communauté donnée et, d'autre part, la position sociale et culturelle que les locuteurs pensent occuper ou par laquelle ils se définissent inconsciemment ou non, les études ont

« permis, entre autres, de prendre les décisions les plus adéquates relatives à la planification linguistique, à la compréhension des phénomènes d'insécurité linguistique et d'hypercorrection, à la détermination plus rigoureuse des contenus sémantiques de certaines expressions et à l'explication des mécanismes du changement linguistique. Il est évident que les résultats de ces recherches n'intéressent pas seulement le sociolinguiste mais aussi le sociologue, le psychologue, le politique ou le pédagogue ».(NABTI A, 2007 :102)

Chapitre 3 : Aspects théoriques et méthodologiques

Un nombre considérable de travaux a été réalisé sur l'imaginaire linguistique dans différents domaines. Nous pouvons citer, à titre d'exemple, les travaux de Boudelot sur « l'imaginaire linguistique dans la communication mass médiatique » et ceux de Ramysen sur « les chroniqueurs canadiens ». En revanche, d'autres travaux ont été menés auprès de population dont l'échantillon est constitué de locuteurs « communs », de professionnels de la santé, d'habitants d'une région, etc.

Parmi les recherches réalisées sur l'imaginaire linguistique dans les milieux scolaires et universitaires, nous citons celle de Sol Marie Désirée de l'université de Yaoundé I sur « la norme du français chez les Camerounais » auprès d'un groupe de lycéens anglophones et d'étudiants francophones. A l'université de Tizi-Ouzou, il est recensé quelques travaux sur les représentations et attitudes linguistiques comme la thèse de doctorat de NABTI Amar « Les attitudes et les représentations linguistiques dans les écrits de presse : analyse discursive, énonciative, pragmatique et interactionnelle » , il ya aussi la thèse de Sabri Malika sur « l'imaginaire linguistique des locuteurs Kabylephones » menée au sein de la faculté des Lettres et des Langues pour examiner la façon dont les locuteurs Kabylephones évaluent les langues en présence dans leur milieu... Notre recherche est une continuité des travaux menés sur ce modèle mais nous nous intéressons particulièrement, à l'étude des attitudes et représentations/imaginaire linguistiques des apprenants (élèves) de Tizi-Ouzou, issus de l'école publique et privée vis-à-vis du français. Nous pensons pouvoir dire que ce sujet et cette étude comparative (école publique/école privée) n'ont pas fait l'objet d'un travail de recherche en contexte algérien.

2. Les représentations linguistiques

En sciences sociales, le terme de « représentation » signifie l'ensemble de savoir et des images mentales partagés par un ensemble d'individus et qui contribuent à la construction de la réalité. En d'autres termes, c'est l'image mentale qu'on se fait des choses.

Cette notion fut empruntée par la sociolinguistique pour désigner « *les sentiments des usagers à l'égard de tel ou tel fait langagier.* » (BOYER. H, 1999 :42) En général, les représentations sont l'ensemble d'images mentales, de jugements, de sentiments et de valeurs attribuées à une langue donnée par les locuteurs.

Chapitre 3 : Aspects théoriques et méthodologiques

Canut Cécile (1998 :12) constate une grande variation de termes pour parler de représentations linguistiques. En effet, le concept de représentation linguistique a reçu plusieurs dénominations : ainsi, on rencontre chez Trudgill (1974) la notion de « l'opinion des locuteurs », Bernstein (1971) l'appelle « sentiments linguistiques », ou encore le concept « de croyances » (Blanchet Ph, 2012). Chez Guenier (1978) nous trouvons les appellations « d'attitude, de sentiment, d'opinion, de vision, d'images », tandis que chez Milroy (1980) apparaissent des expressions telles que « attitude, idéologie sous-jacente, valeur affective, malaise sociale ».

Anne Marie Houdebine (1996 :17) propose un nouveau concept (une autre terminologie) pour la notion de représentation linguistique : « imaginaire linguistique » qu'elle définit comme : « *le rapport à la langue (Lacan) et à la langue (Saussure)* ».

Cécile Canut donne à ce concept la définition suivante : « *L'imaginaire linguistique est l'ensemble des normes évaluatives, subjectives caractérisant les représentations des sujets et les pratiques langagières repérables à travers les discours épilinguistiques. Il rend compte du rapport personnel que le sujet entretient avec la langue* ». (CALVET JL, 1999 :53)

Pour Boyer H (1999 :42) c'est « *les sentiments des usagers à l'égard de tel ou tel fait linguistique* ».

Louis Jean Calvet (1999 :144) juge insatisfaisantes, pour leur manque de clarté, les définitions proposées aussi bien par Anne-Marie Houdebine que par Cécile Canut (1996 :43). Par représentation linguistique, il entend « *La façon dont les locuteurs pensent les pratiques, comment ils se situent par rapport aux autres locuteurs, aux autres pratiques, comment ils situent leur langue par rapport aux autres langues en présences* ». (1999 :158)

Plus loin, dans le même ouvrage, les représentations linguistiques sont définies comme étant « *constituées par l'ensemble des images, des positions idéologiques, des croyances qu'ont les locuteurs à propos des langues en présences et des pratiques linguistiques, les leurs et celles des autres. Elles sont en partie fondées sur une auto-évaluation de la pratique du locuteur* ». (CALVET LJ, 1999 :158)

Chapitre 3 : Aspects théoriques et méthodologiques

Dans ces citations de Calvet, de Canut et de Lafontaine, nous trouvons des définitions qui nous éclairent sur la notion de représentation linguistique. Selon leurs auteurs, les représentations linguistiques renvoient à un ensemble « d'opinions », d'« images » construites sur une langue en la situant par rapport à une autre, à partir de ces images et ces opinions, le locuteur émet des jugements appréciatifs ou dépréciatifs à l'égard de la langue. Dans la définition de Houdebine, le concept de « représentation linguistique » est limité à un rapport à la langue ; le concept ne semble pas désigner seulement un certain type de rapport à la langue mais toutes les représentations ou intuitions qui constituent la matière première du rapport aux langues. En définitive, les définitions des trois auteurs déjà cités ci-dessus, nous semblent plus adéquates au concept de « représentations linguistiques ».

Dans un discours, les représentations linguistiques (imaginaire linguistique) sont déterminées dans l'analyse des normes évaluatives subjectives : dénominations, adjectifs évaluatifs, substantifs, les présupposés..., émises sur une langue donnée. Ces jugements sont imprégnés de subjectivité, celle-ci chargée de « sociotypes » (KERBRAT ORRECHIONI, 2002 :15) c'est-à-dire, de « stéréotypes sociaux » permettant aux locuteurs d'évaluer les langues, de les hiérarchiser, les classer. En effet, comme le note à juste titre D Moore (2002 :8) :

« Les stéréotypes identifient des images stables et décontextualisées, schématiques et raccourcies, qui fonctionnent dans la mémoire commune, et auxquelles adhèrent certains groupes. Le degré d'adhésion et de validité que leur portent certains groupes de locuteurs ou des individus peuvent être liés à des conduites, à des comportements linguistiques et à des comportements d'apprentissage »

Ainsi, on accepte ou au contraire, on rejette une langue selon les représentations que l'on se fait d'elle. Les représentations constituent, dans le cadre d'une approche sociolinguistique, la face visible et analysable des attitudes.

Quant à Manoni P, il affirme que « *Les préjugés et les stéréotypes sont (...) des éléments constitutifs de la pensée commune qui participent puissamment au système de représentations avec lequel ils entretiennent des rapports certains non seulement de coexistence mais également de consubstantialité* ». (1998 : 23)

3. Représentations linguistiques dans un contexte plurilingue

Les locuteurs face à la présence de plusieurs langues dans une communauté linguistique donnée et pour déclarer leur appartenance à un groupe social, émettent des jugements de valeurs sur les groupes sociaux selon la variété de la langue qu'ils pratiquent. Ils acceptent ou rejettent les langues tout en valorisant ou la dévalorisant selon la norme. De ce fait, les valeurs sociales attribuées aux différentes langues font que certaines formes linguistiques sont supérieures aux autres dans la hiérarchie sociale (KERBRAT Orrechioni, 2002 :10). Il s'agit en fait des stéréotypes qu'un groupe social entretient à l'égard d'une ou des langues et de ses/ leurs usagers.

Ces phénomènes de désignation sont « *particulièrement fréquents dans les situations linguistiques caractérisées par une grande diversité des usages, diversité qui s'accompagne généralement de conflits linguistiques et identitaires* ». (MORSLY D, 1990 :82)

En effet, ce phénomène est lié à la situation de plurilinguisme caractérisée par une diversité des langues (des usages) qui engendre des conflits linguistiques, de la diglossie. Dans toute communauté plurilingue, les langues et les productions langagières qui existent sont jugées, évaluées et hiérarchisées par les locuteurs. Ces représentations se manifestent plus précisément lorsqu'il y a un conflit linguistique ou diglossie : une langue dominante (dite Haute/ la norme) et une langue dominée (dite Basse) et quand les langues en présence dans une communauté linguistique donnée n'ont pas le même statut, les locuteurs portent des jugements, des attributs ou stéréotypes valorisants ou dévalorisants à leur égard (les langues en présence).

A ce propos, Henri Boyer (1991 :45) déclare : « *Les représentations sociolinguistiques sont évidemment investies par le processus de domination (et de dissimulation de cette domination) et pèsent sur ce processus dans le sens de l'infériorisation de la langue dominée* ». Nous pouvons citer à titre d'exemple le cas de l'Algérie où l'arabe fut imposé par l'Etat algérien comme la langue "Haute", "la norme" par opposition aux langues « maternelles et/ou premières » : le tamazight et l'arabe algérien et même le français considéré comme des langues de rang inférieur (langues vernaculaires), langues « basses » ou étrangère pour le français.

Chapitre 3 : Aspects théoriques et méthodologiques

Les contextes sociolinguistiques génèrent des représentations langagières et ces dernières ont un impact direct sur l'enseignement/apprentissage des langues en présence dans la société. Le contexte sociolinguistique algérien joue un rôle primordial dans la formation des représentations des élèves quant aux langues présentes en Algérie et au français en particulier, et que, en outre, ces représentations ont un impact (positif ou négatif) sur l'enseignement et apprentissage de ces langues.

Toute cette polémique autour des langues et de leurs statuts en Algérie font qu'au sein même de la société et des familles algériennes, des images et des perceptions sont transmises et inculquées aux enfants. Celles-ci sont communément appelées « représentations ». Les représentations découlent, en partie, du milieu sociolinguistique, social et parental dans lesquels vivent les élèves interrogés. En effet, si les parents n'étaient pas instruits, leurs enfants auraient sans doute peu de chances d'aimer la langue française. Par conséquent, les représentations sont en corrélation avec le milieu sociolinguistique dans lequel vivent les apprenants.

4. Représentations/apprentissage des langues

Différentes pistes d'analyse, ainsi, que différentes démarches didactiques centrent leur réflexion à la fois sur l'élucidation et l'analyse des représentations attachées aux langues et leur apprentissage.

L'étude des représentations constitue pour les didacticiens un enjeu de taille, à la fois pour mieux comprendre certains phénomènes liés à l'apprentissage des langues, et pour la mise en œuvre d'actions didactiques appropriées.

Les représentations entretiennent des liens avec les processus d'apprentissage, qu'elles contribuent à fortifier ou à ralentir. Certaines études (Parrefort 1997 ou Muller 1998), décèlent une corrélation (un lien) forte entre l'image qu'un apprenant s'est forgée d'un pays et les représentations qu'il construit à propos de son propre apprentissage de la langue de ce pays. Ainsi, une image négative d'un pays correspondrait à un apprentissage difficile et insatisfaisant de la langue (une réalité observée dans notre analyse des représentations et attitudes des élèves de Tizi-Ouzou à l'égard du français dans leurs discours). En effet, nous

Chapitre 3 : Aspects théoriques et méthodologiques

avons remarqué au cours de notre analyse que les apprenants qui aiment la France, aiment par conséquent la langue française. De ce fait, ces apprenants construisent des images, des représentations positives, valorisantes à propos de la France et de la langue française et ces représentations ont un impact positif sur son apprentissage à l'école ou en dehors de l'école (lire des livres en français, regarder des chaînes françaises, participer au cours de français, avoir une bonne note dans le module de français...). En un mot, amour du pays = amour de la langue = amour de son apprentissage.

Le positionnement personnel du locuteur, l'apprentissage d'une langue peuvent être déterminés aussi par l'enjeu social et économique de la langue. Autrement dit, quand une langue est valorisée dans une société donnée et considérée comme un moyen d'ascension social, langue de développement, langue scientifique, internationale, un outil de travail, comme le cas du français en Algérie (attributs présentés par les élèves que nous avons interrogés à l'égard du français). Ces représentations valorisantes déterminent leurs attitudes à l'égard de cette langue et influencent son apprentissage.

Ces apprenants qui voient dans la langue française « un outil de travail », une « langue d'ouverture », « une langue internationale » utilisée dans plusieurs pays comme la France au Canada...des pays qui intéressent (attirent) les apprenants Algériens dont le but est de poursuivre leurs études, travailler, ou s'installer et vivre là bas, cela les amènent à s'intéresser davantage à cette langue.

En somme, les représentations ont un poids dans l'enseignement/apprentissage et elles orientent les apprentissages des élèves et les enseignants. Les représentations orientent les choix, pèsent sur les pratiques et influencent les apprentissages. Un apprenant qui a des représentations valorisantes à l'égard d'une langue adopterait, de ce fait, une attitude d'attraction à son égard en participant souvent aux cours dispensés dans cette langue, lire des ouvrages ou bien des journaux dans cette langue...

5. La norme

Les normes d'usage d'une langue en linguistique sont constituées par l'orthographe et la grammaire. Ces normes sont consignées dans des dictionnaires et des ouvrages de grammaire. En sociolinguistique, le concept de **norme** peut renvoyer à une régularité observable, qu'on nomme **norme objective** reflétant les pratiques de locuteurs dans une communauté donnée.

Alain Rey (1972 : 4) est le précurseur qui a mené une réflexion épistémologique sur ce concept et son texte « *usages, jugements et prescriptions linguistiques* » est une référence. A. Rey apporte une définition de la norme à partir d'une distinction qu'il établit entre le normal et le normatif. La première relève de l'observation correspondant à une situation objective et statistique alors que la seconde réfère à l'observation d'un système de valeurs. Quant à Anne-Marie Houdebine, elle présente les normes d'une manière plus précise car elles sont considérées comme les fondements de son modèle.

6. Le modèle théorique de l'imaginaire linguistique

6.1. Présentation et évolution du modèle

L'imaginaire linguistique est une notion qui apparaît vers 1975, lors des analyses des enquêtes menées par Anne Marie Houdebine pour sa thèse de doctorat d'Etat sur la phonologie du français contemporain et sa dynamique dans un français régional.

Anne Marie Houdebine définit le concept de l'imaginaire linguistique comme « *Le rapport du sujet parlant à sa langue, dont témoignent ses reprises (les siennes ou celles d'autrui)* ». (2002 :14) Concernant les matériaux sur lesquels se basent l'étude de l'imaginaire linguistique, A. M. Houdebine affirme que « *les analyses ont pour matériel les opinions, les sentiments, attitudes, rationalisation, en un mot l'imaginaire collectif comme disent les historiens des mentalités ou l'imaginaire personnel* ». (1996 :17)

Ce modèle est conçu dans le but de mieux comprendre le rôle que jouent les attitudes linguistiques des locuteurs dans l'évaluation de leurs usages et de ceux des autres. Donc, il vise la compréhension du « *rapport des sujets parlants à la langue* » (2002 :11), ce qui est proprement désigné par le terme d'imaginaire linguistique. La notion permet de prendre en compte le « *rapport du sujet à la langue, la sienne et celle de la communauté qui l'intègre*

Chapitre 3 : Aspects théoriques et méthodologiques

comme sujet parlant- sujet social ou dans laquelle il désire être identifié par et dans sa parole ; rapport énonçable en terme d'images, participant des représentations sociales et subjectives, autrement dit, d'une part des idéologies (versant social) et d'autre part des imaginaires (versant plus subjectif) ». (2002 :10)

Le modèle de l'imaginaire linguistique implique des normes internes (normes fonctionnelles) repérées dans les usages des sujets et des normes externes (normes prescriptives) qui correspondent à l'attitude des sujets.

Usages des sujets

Attitude des sujets

Langue

Imaginaire linguistique

Norme fonctionnelle

Norme prescriptive

ou

Normes internes

Normes externes

Figure 1 : L'imaginaire linguistique-Attitude et usage (norme prescriptive, norme fonctionnelle)

Le modèle de l'imaginaire linguistique fait l'objet de plusieurs remaniements (Houdebine 1978,1982, 1983et 2003). Selon la dernière présentation pour le modèle théorique de l'imaginaire linguistique par Anne Marie Houdebine lors du Colloque qui s'est tenu à Augsburg le 29 octobre et le 1^{er} novembre 2013, l'ensemble des normes composant ce modèle sont comme suit :

Chapitre 3 : Aspects théoriques et méthodologiques

6.1.1. Normes objectives : Elles représentent les causalités internes et se subdivisent-en :

6.1.1.1. Normes systématiques : Elles concernent la conformité des usages aux règles de la structure de la langue. Elles représentent les normes normales, de régulation interne du système.

6.1.1.2. Normes statistiques : Elles sont dégagées à partir de la mise à jour des usages majoritaires et minoritaires des enquêtés, des habitudes linguistiques de ces locuteurs.

6.1.2. Normes subjectives : Elles représentent les normes externes et comportent l'ensemble des normes suivantes :

6.1.2.1. Normes fictives : Elles sont repérables dans des jugements d'ordre esthétique, affectif ou historique. Ces normes ne sont pas étayées par un discours de type institutionnel, scolaire, etc.

6.1.2.2. Normes communicationnelles : Ces normes reposent sur la prise en compte du destinataire dans les échanges et l'accent est mis sur la compréhension et l'intégration au groupe au niveau de ces normes.

6.1.2.3. Normes évaluatives : Elles correspondent à la conscience que les locuteurs ont de la présence ou de l'absence d'un fait de langue dans leurs propres usages ou ceux des autres. Elles se subdivisent en :

- auto-évaluatives.

- évaluatives des usages environnants.

L'ensemble des normes précédentes correspond à la typologie des normes du modèle de l'imaginaire linguistique après sa stabilisation. La représentation de Anne Marie Houdebine pour son modèle théorique de l'imaginaire linguistique fait apparaître un ensemble de normes objectives et de normes subjectives. Les normes objectives prennent cette appellation car elles sont dégagées par les descripteurs linguistiques à partir de la mise au jour des usages. Ces normes ne peuvent pas être assimilées aux jugements des sujets sur leur(s) langue(s), contrairement aux normes subjectives, ce qui correspond aux concepts théoriques d'« évaluatifs subjectifs » ou « stéréotypes » de Kerbrat Orrechioni. Les causalités externes

Chapitre 3 : Aspects théoriques et méthodologiques

sociologiques s'insèrent dans l'étude des causalités subjectives dans le cadre de l'imaginaire linguistique. Les normes subjectives comportent les évaluations du sujet sur son usage de la langue et sur d'autres usages (prescriptives, fictives, communicationnelles, évaluatives).

6.2. Interaction des diverses normes dans le modèle de l'imaginaire linguistique

Nous reprenons le schéma représentatif pour l'interaction des diverses normes dans le modèle de l'imaginaire linguistique tel qu'il est élaboré par Houdebine (1997-2000-2008-2009)

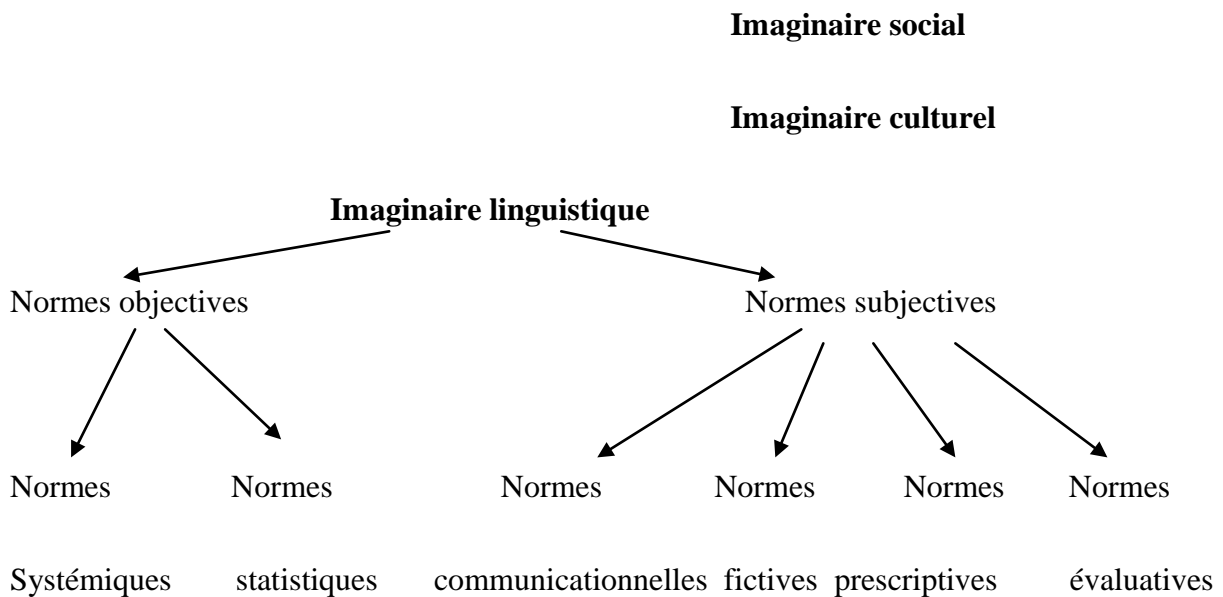


Figure2 :Imaginaire linguistique_interaction des diverses normes (A.M.Houdebine, *1997-2000-2008-2009)

Dans ce modèle, Anne Marie Houdebine établit une séparation fondamentale entre les *normes objectives* et les *normes subjectives*. Ces deux catégories de normes ne sont toute fois pas étanches, comme l'indique le schéma ci-dessus. Cette schématisation marque la présence de toutes les normes constitutives de l'imaginaire linguistique.

Houdebine divise les normes objectives en deux sous-groupes : les normes systémiques et les normes statistiques. Les premières évaluent les usages selon leur conformité aux règles de la langue, à sa structure envisagée comme un système. Les secondes rendent compte de leur fréquence au sein d'une population. Ces deux catégories sont également liées et interagissent.

Chapitre 3 : Aspects théoriques et méthodologiques

« Les normes subjectives constituent l'imaginaire linguistique proprement dit, et ressortissent à des facteurs d'ordre psycho-socio-linguistique » (Remysen, 2011 :48). Cette catégorie contient quatre normes différentes : les normes évaluatives, les normes prescriptives, les normes communicationnelles et les normes fictives. Ces diverses normes agissent les unes sur les autres. Il y aurait une espèce de continuum.

L'idée que se font les locuteurs d'une forme linguistique constitue une représentation. L'ensemble de ces représentations correspondent aux normes évaluatives qui sont, exemple, des jugements de valeur. Les normes prescriptives renvoient au « bon usage », tout ce qu'un locuteur considère comme « correct » ou « incorrect » du point de vue normatif. Les normes prescriptives pour Houdebine (2002 :26), sont « Repérables dans des discours pratiquant la hiérarchisation voire l'exclusion de certaines variétés, ou idiomes, avec possibilité d'étayage antérieur institutionnel d'où lien à l'imaginaire culturel-collectif ». Ces normes renvoient à une langue idéale ou un idéal puriste.

Un sujet parlant peut adapter son langage en fonction de son interlocuteur et de la situation de communication, cette attitude du sujet parlant, relève des normes communicationnelles. Les jugements que porte un locuteur sur des usages autres que des jugements prescriptifs renvoient aux normes fictives, qu'ils soient d'ordre esthétique, affectif ou encore historique.

7. L'insécurité linguistique

Le concept d'insécurité linguistique est apparu en 1966, dans les travaux de w. Labov sur la stratification sociale des variables linguistiques. Dans un contexte plurilingue, où les langues sont souvent hiérarchisées, l'une dominante et l'autre dominée, le locuteur appartenant au groupe dominé désire intégrer la classe supérieure, adopte le parler de cette dernière, qu'il considère comme une façon prestigieuse de parler, mais qu'il ne maîtrise pas. De ce fait, pour être intégré dans le groupe dominant, le locuteur efface toute trace de sa propre langue qu'il considère comme étant une façon de parler dévalorisante. Il éprouve à chaque fois le besoin de corriger son parler. Cet effort conscient de correction le conduit à tomber dans l'erreur. Ce genre de comportement est appelé « hypercorrection ».

Chapitre 3 : Aspects théoriques et méthodologiques

Calvet L.J définit le phénomène d'insécurité linguistique comme suit : « (...) *il y a insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisant et ont en tête un autre modèle, plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas* » (1993 :50). Nous pouvons citer comme exemple le cas d'un Kabyle qui s'installe en ville à Alger et pour être intégré à la communauté algéroise, il se met à parler comme les Algérois ; ou l'exemple d'un villageois qui s'installe en ville, pour être intégré au groupe de la ville, il se met à les imiter dans leur parler tout en dissimulant son identité sociale, c'est-à-dire sa langue.

Dès que le locuteur se met à parler avec les locuteurs de la classe supérieure, il se sent en insécurité linguistique, celui-ci perd ses mots et produit un discours fragmenté. Pierre Bourdieu cité par Francard M affirme que ce phénomène : « (...) *se traduit notamment dans (le) discours (des dominés) par « corrections, ponctuelles ou durables, auxquelles les dominés soumettent, consciemment ou inconsciemment, les aspects stigmatisés de leurs prononciations, de leur lexique (...) et de leur syntaxe ; ou dans le désarroi qui leur fait « perdre tous les moyens » les rendent incapables de « trouver leurs mots », comme s'ils étaient dépossédés de leur propre langue.* » (Moreau M.L, 1997 :171)

8. Les attitudes linguistiques

Le locuteur construit un ensemble d'images, de jugements (représentations) qu'il associe à une langue donnée, de ces représentations découlent des attitudes : d'adhésion ou de rejet du locuteur à la langue. C'est autour des représentations et des attitudes des apprenants de Tizi-Ouzou que gravite notre problématique. Ces attitudes linguistiques ont déjà suscité et suscitent encore l'intérêt auprès des chercheurs en sciences du langage, de la linguistique à la psychologie sociale du langage en passant par la sociolinguistique, l'ethnographie de la communication, la sociologie du langage et la didactique.

Le terme « attitude »¹a été employé pour la première fois au début du siècle dernier, par la psychologie expérimentale, notamment avec Oswald Kulpe de l'école Wurtzbourg, pour désigner la variable entre le stimulus et la réponse. Plus tard, William Thomas empruntera le

1. Le terme « attitude » est d'origine latine. Il vient du latin « aptitudo ». Son apparition remonte à 1637, selon le nouveau dictionnaire étymologique et historique. Il avait au début le sens de « posture » en peinture. A travers les siècles le concept d' « attitude » a subi une évolution sémantique. En effet, après son sens de posture, il a prit le sens de « manière d'être dans une situation », de « disposition extérieure manifestant certains sentiments ».Référence : Encyclopedia universalis, vol. 18, p. 122.

Chapitre 3 : Aspects théoriques et méthodologiques

terme « attitude » pour signifier « *l'état d'esprit de l'individu envers une valeur* » (THOMAS R, ALAPHITIPPE D, 1988 :8)

Depuis, il est devenu un concept clé dans les études ayant trait à la psychologie sociale, à la psychologie et à la sociologie ou encore « *Les comportements acquis qui exercent une influence constante sur les réactions individuelles aux objets* » (Encarta, 2009 :25), c'est-à-dire que c'est l'ensemble des réactions qu'ont les individus envers les objets.

Dans le domaine de la linguistique, les attitudes renvoient à des prises de positions individuelles ou collectives, par rapport à l'objet « langue », et à la variation qui la (les) caractérise (nt) (COMITIJM, 1992 :96). Le concept d'attitude se définit, dans le dictionnaire de didactique des langues, comme « *une disposition d'un individu ou prise de position habituelle et par anticipation à l'égard d'un élément du milieu externe. Les attitudes sont les dispositions intérieures d'un individu à l'égard d'objets, situations, événements et êtres (y compris à l'égard de soi-même) dont elles sont l'appréciation en terme de valeur* » (GALLISSON R et COSTE D, 1976, pp.53-54). En effet, ce concept explique « *toute attitude qui a pour objet la langue en tant que système, en tant que norme réelle ou imaginaire, et qui induit des comportements normatifs, prescriptifs, ou non tolérants ou puristes* » (BULOT.T, 1999 :30). En d'autres termes, le caractère social de la langue suscite des comportements, des attitudes, des sentiments différents de la part de ses utilisateurs, et la notion d' « attitude » permet de mieux cerner ces prises de position et d'en proposer des descriptions sociolinguistiques.

Les attitudes apparaissent chez un individu ou un groupe d'individus qui, consciemment ou inconsciemment, et par référence à une identité sociale sur laquelle il s'appuie, émet des jugements sur des langues. Les attitudes renvoient à un ensemble de sentiments que les locuteurs éprouvent envers les langues ou la variété d'une langue.

De ce fait, les locuteurs jugent et évaluent en attribuant des dénominations : valeurs appréciatives ou dépréciatives à l'égard d'une production linguistique, à l'égard d'une ou plusieurs langues.

Cécile Canut (1998 :13), elle, définit les attitudes linguistiques comme : « *L'ensemble des manifestations subjectives vis-à-vis des langues et des pratiques langagières (représentations, mimiques, intonations, les gestuelles)* ». Autrement dit, si certains auteurs

Chapitre 3 : Aspects théoriques et méthodologiques

séparent « attitudes » et « représentations », d'autres, en revanche, les considèrent comme complémentaires.

Dans son acception la plus large, le terme « attitude linguistique » est employé parallèlement et sans véritable nuance de sens, à « représentation linguistique », « norme subjective », « évaluation subjective », « jugements », « opinions » pour désigner tout phénomène à caractère épilinguistique (THOMAS R, ALAPHITIPPE D, 1988 :56). Dans le sens le plus exact, le terme « attitude » renvoie aux termes de « sentiment », « comportement », « prise de position ». Ces attitudes sont des indicateurs d'appartenance sociale, c'est-à-dire que les choix et les prises de positions des locuteurs dévoilent en fait leurs cadres de référence.

Dans le domaine de la sociolinguistique, le terme « attitude » signifie l'ensemble des sentiments, des réactions et de jugements (valorisants ou dévalorisants) que portent les locuteurs à l'égard d'une langue donnée. Dominique Lafontaine définit ce phénomène comme « *norme subjective, évaluation subjective, jugement, opinion, pour désigner tout phénomène à caractère épilinguistique qui a trait au rapport à la langue* ». (MOREAU ML, 1997 :56)

9. Représentation / Attitude / imaginaire linguistique

Pour Houdebine (1996 :32), « *les attitudes linguistiques sont équivalentes aux sentiments, jugements ou aux idéologies linguistiques* » sans qu'aucun de ces termes ne soient précisément défini. Son approche veut que les attitudes linguistiques soient distinguées des comportements linguistiques des locuteurs : « *étudier les attitudes, en relation avec les comportements des locuteurs, doit permettre de repérer si elles ont une influence (sur la dynamique linguistique), (...) et de repérer quels locuteurs favorisent tel ou tel phénomène* ».

Ainsi, pour Houdebine, la seule différence émaillant la similitude existant entre les notions de représentation et d'attitude réside dans les différences terminologiques des sciences connexes que sont, d'une part, la sociolinguistique- qui privilégie le terme d'attitude-et, d'autre part, la psychologie sociale- qui emploie celui de représentation. Calvet (1993 :15) dénonce le flou définitoire que recouvrent les notions employées par Houdebine « *comme elle (Houdebine) ne définissait pas à l'époque de façon très précise les termes qu'elle*

Chapitre 3 : Aspects théoriques et méthodologiques

utilisait, on voyait mal la différence pour elle entre attitude, représentation et imaginaire linguistique ».

De la même façon pour Cécile Canut : attitude, représentation et imaginaire linguistique sont des signifiants qui renvoient tous au même signifié, en cela qu'ils concernent le « *rapport personnel que le sujet entretient avec la langue* » (1998 :41-42). En effet, Cécile Canut présente tantôt l'imaginaire linguistique comme l'équivalent des attitudes linguistiques du locuteur, tantôt comme synonyme des représentations linguistiques (1998 :43). Ils renvoient de fait, pour Cécile Canut à une même réalité.

Selon Moore (2001 :11), « *les études sur les attitudes se développent dans plusieurs directions, et explorent les représentations des langues pour expliquer les comportements linguistiques, en s'intéressant aux valeurs subjectives accordées aux langues et à leurs variétés, et aux évaluations sociales qu'elles impriment sur les locuteurs* ». Ainsi, pour étudier les attitudes linguistiques et pour expliquer les comportements linguistiques, il faut explorer et étudier les représentations linguistiques des locuteurs vis-à-vis d'une ou des langues donnée(s), celles-ci (les représentations linguistiques) sont exprimées par des valeurs subjectives accordées aux langues et/ ou à leurs variétés.

Certains auteurs tentent d'apporter un éclaircissement. Ainsi, Billiez et Millet (2004 :36) élaborent une distinction entre ces deux concepts. L'attitude est directement articulée aux comportements qu'elle dirigerait ou coordonnerait. L'attitude représenterait ainsi une sorte d'instance anticipatrice des comportements, tout en pouvant apparaître également comme une conséquence du comportement. L'attitude constituerait alors un médiateur se positionnant entre les représentations et les comportements en découlant « *représentation et attitude renvoient par conséquent à deux niveaux hiérarchiques entre le **dire** et le **faire*** ». L'attitude correspond à une position du sujet, individuelle ou collective, envers un objet social (MAISONNEUVE, 1973).

Castel (1999 :165) établit une relation de dépendance des attitudes face aux représentations, en considérant que « *la représentation sociale d'un objet est conçue (...) comme l'instance de raison de l'attitude développée à l'égard de cet objet (...)* ». Il prend comme exemple la représentation de l'Etat démocratique et des droits de l'Homme, donnant lieu à une attitude à l'égard du pouvoir légitime de l'Etat (soumission/acceptation ou contestation/rejet).

Chapitre 3 : Aspects théoriques et méthodologiques

Les attitudes en tant qu'organisatrices des comportements, ne sont pas directement observables : leur évaluation s'appuie sur les comportements qu'elles génèrent. L'attitude apparaît ainsi comme une préparation à l'action relative à un objet social, émaillant de la représentation sociale de celui-ci. (Baker,1992 :25)

Les représentations et les attitudes linguistiques sont deux concepts liés, ils représentent ainsi un couple. En effet, les images et les jugements que construit un locuteur sur une langue influent nécessairement sur le comportement de celui-ci et déterminent son attitude ; cette attitude peut se traduire par un comportement, une démarche. Citons comme exemple d'illustration, l'attitude de l'état algérien à l'égard du français. En effet, le pouvoir algérien, vu les raisons historique et politique, a longtemps perçu la langue française comme un fardeau de la colonisation française, la langue des français, une menace. Des représentations négatives qui engendrent en conséquence une attitude de répulsion (de rejet) vis-à-vis de celle-ci. Cette attitude se traduit par la mise en place de la politique d'arabisation dont le but était de supprimer l'usage du français dans le paysage sociolinguistique algérien. Dans le domaine qui nous concerne, le fait qu'un apprenant a des représentations valorisantes à l'égard d'une langue celui-ci adoptera une attitude d'attraction (attachement) à son égard. Cette attitude se traduit, par exemple, par la lecture des journaux ou des livres, regarder des chaînes de télévision...en cette langue. Dans notre partie analytique, nous allons tenter de démontrer cela.

Comme le phénomène des représentations, les attitudes linguistiques, elles aussi, se manifestent dans une situation de plurilinguisme, de contact de langues qui ne partagent pas les mêmes fonctions sociales. Les usagers évaluent positivement ou négativement les langues existantes dans leur paysage linguistique.

Les deux concepts, celui de représentation et celui d'attitude, ont toujours été considérés par les sociolinguistes comme synonymes, car tous les deux désignent le discours épilinguistique porté sur les langues par les locuteurs ; selon que ces derniers se représentent la langue, prennent position à l'égard de celle-ci.

Les deux notions empruntées à la psychologie sociale, présentent de nombreux points de rencontre et sont parfois utilisées l'une à la place de l'autre. La plupart des auteurs préfèrent néanmoins les distinguer.

Chapitre 3 : Aspects théoriques et méthodologiques

Bien qu'il soit difficile de définir avec précision les deux concepts, Nicole Guenier (1979 :246) n'omet pas, elle aussi, de relever la confusion qui a longtemps régné entre les concepts d'attitude et représentation linguistiques. Pour elle, c'est sur la base de leur affiliation que la distinction peut être établie. En effet, la notion d'attitude « *ressortit davantage aux théories et aux méthodes de la psychologie sociale* » et la notion de représentation « *doit plus à l'étude contrastive des cultures et des identités et relèverait plutôt des concepts et des méthodes ethnologiques* ».

Nicole Guenier (2002 :247) ajoute deux autres éléments différenciateurs :

1. du point de vue théorique, affirme-t-elle, les représentations ont un caractère moins orienté vers le comportement contrairement aux attitudes.
2. du point de vue méthodologique, les techniques d'enquête sont différentes.

Dominique Lafontaine fait une distinction entre les attitudes et les représentations linguistiques par ordre de présence. Les représentations viennent d'abord, c'est l'image mentale de la langue, les « *savoirs naïfs ne constituent pas un simple reflet du comportement linguistique, mais une construction, plus ou moins autonomes, plus ou moins indépendantes, selon les cas de la réalité observés* » (GUENIER N, 2002 :11), ensuite viennent les attitudes qui sont constituées de jugements et de valeurs évaluatives.

Dans l'ensemble, nous pouvons dire que les attitudes régissent le comportement de l'individu qui se base sur des stéréotypes, des préjugés selon les différentes situations. C'est une disposition à réagir de manière favorable ou non à un objet, vis-à-vis d'une langue...L'étude des deux concepts se complète car ils relèvent du discours épilinguistique (forme et contenu) où les locuteurs expriment leurs opinions sur des langues en général et le contact de langue.

Ainsi, dans le cadre de notre recherche, nous distinguons la notion de représentation de celle d'attitude, en considérant que les représentations linguistiques c'est l'ensemble de perceptions, images, jugements de valeurs, normes subjectives, ou stéréotypes attribués à une ou des langues. Tandis que les attitudes linguistiques sont les comportements, la position des individus, les pratiques linguistiques en tant que telles.

Chapitre 3 : Aspects théoriques et méthodologiques

Les représentations génèrent les attitudes linguistiques. En effet, le locuteur développe des perceptions, images, juge et évalue les langues en présences dans son environnement social. Ces perceptions sont communément appelées les représentations linguistiques. Ces dernières engendrent une position, un comportement, une attitude (acceptation ou rejet de la langue) du locuteur à l'égard de celles-ci.

10. Choix méthodologiques

10.1. Objectif de l'étude

Le discours sur les langues est un lieu révélateur des attitudes et des représentations des locuteurs à l'égard de la langue. Pour Dalila Morsly, « *ce discours peut être abordé tant du point de vue de son contenu que du point de vue des phénomènes d'énonciation qu'il met en place : il permet de déterminer, de mettre en évidence, à la fois le statut symbolique des langues ou des variétés en usage dans une communauté donnée et la position sociale et culturelle que les locuteurs s'attribuent ou par laquelle ils se définissent, consciemment ou non* ». (MORSLY D, 1990 : 82)

Le discours sur les langues débouche sur une entreprise de désignation des langues. En effet, les locuteurs construisent un ensemble d'images qu'ils associent aux langues présentes dans leur environnement social. Ces représentations se traduisent sous forme de jugements et d'évaluations. Ainsi, ces langues sont jugées, nommées selon les valeurs qu'on leur attribue. De ce fait, on accepte ou on rejette une langue selon les représentations que l'on se fait d'elle.

Comme nous l'avons déjà mentionné ci-dessus, le discours sur les langues est un lieu révélateur des représentations et des attitudes ou d'imaginaire linguistique pour Anne Marie Houdebine. Ce sont précisément les discours réservés à cette question que nous nous proposons d'analyser. Nous nous sommes assignée dans notre travail d'analyser les représentations et les attitudes des apprenants de Tizi-Ouzou, issus de l'école publique et privée, à l'égard du français dans leurs discours. Il s'agit de voir, comment le français se présente dans leurs discours ? Quels statuts lui attribuent-ils ? Quelles symboliques a-t-il (le français) pour ces apprenants ? Comment ces représentations s'expriment-elle dans leurs discours ? Sur quel principe, procédé se fondent les représentations (imaginaire linguistique) qu'on a d'une langue ? Quelles attitudes adoptent-ils à son égard ? Enfin, les variables : le

Chapitre 3 : Aspects théoriques et méthodologiques

genre et l'environnement auraient-ils une influence sur leurs représentations et attitudes vis-à-vis du français ?.

A partir de cette analyse, nous comptons vérifier les hypothèses selon lesquelles les apprenants de Tizi-Ouzou, de l'école publique et privée, auraient des représentations et des attitudes différentes (dévalorisantes/ valorisantes) à l'égard du français et ces représentations linguistiques seraient fondées sur la subjectivité (les subjectivèmes, les évaluatifs subjectifs ou stéréotypes -KerbratOrrechioni). Autrement dit, l'imaginaire linguistique de ces apprenants serait fondé sur des normes subjectives (Houdebine). Les représentations linguistiques des apprenants influeraient sur leurs attitudes à l'égard de la langue française et sur son apprentissage. Les variables : genre et environnement auraient une influence sur leurs représentations et attitudes linguistiques.

10. 2. Méthodologie d'analyse

Nous envisageons l'analyse du discours comme un champ disciplinaire ayant pour objet le discours. Dans l'analyse de ce dernier, Dalila Morsly mentionne plusieurs entrées d'analyse possibles :

« Il semble qu'on puisse dégager trois directions de recherche qui correspondent à trois aspects de l'activité métalinguistique des locuteurs, en la matière :

- *ceux-ci jugent, évaluent leurs productions ou celles des autres,*
- *ils tiennent un discours sur les langues,*
- *ils nomment les langues et les usages linguistiques et ces dénominations de leurs attitudes ».* (MORSLY D, 1990 : 78)

Parmi les approches adoptées dans ce domaine, nous pouvons citer la démarche interprétative critiquée du fait qu'elle tendrait à ne prendre en compte que l'une des deux dimensions de la représentation linguistique, à savoir le contenu : il s'agit de partir du matériel langagier utilisé par les locuteurs pour comprendre comment s'élaborent les représentations linguistiques et définir à partir du dire des informateurs, les contenus de celles-ci. Selon Cécile Petitjean (1996 :24), ce n'est que par l'observation et l'analyse des discours des locuteurs, et ce faisant des « co-activités co-construites » par ces derniers, qu'il

Chapitre 3 : Aspects théoriques et méthodologiques

est envisageable de révéler le contenu des connaissances mobilisées par les interactants. Cependant, cette démarche n'est pas chose aisée selon cet auteur.

L'approche interactionnelle ne peut être appliquée : celle-ci ne convient pas à l'analyse de notre corpus, car il ne s'agit ni d'une conversation, ni d'une discussion ni d'entretien, ou d'interview. Nous citerons également la théorie de l'énonciation, cette analyse remonte aux travaux d'Emile Benveniste dont se sont inspirés par la suite maints chercheurs qui ont développé la technique d'analyse et en fourni une analyse plus approfondie ; de ce fait, nous pouvons citer K. Orrecchioni, P. Charaudeau, D. Maingueneau.... L'étude de l'énonciation revient à déterminer :

- Comment le locuteur apparaît dans son discours ;
- Quelle relation il entretient avec l'interlocuteur ;
- Quelle est son attitude par rapport à l'objet dénoté, à son discours, etc.
- La subjectivité dans le langage.

L'étude énonciative permet d'analyser le discours autour de la langue grâce à la subjectivité qui s'est imprimée au moyen des déictiques pronominaux, spatio-temporels, ou encore au moyen de la modalité (adverbes d'opinion, substantifs, adjectifs évaluatifs, la négation...) qu'émettent les locuteurs dans leur discours. La subjectivité linguistique est « *la marque de l'adhésion du sujet à son énoncé* » (JAKOBSON R, 1963 :178)

L'analyse énonciative recherche les procédés linguistiques qui recouvrent les classes énonciatives subjectives des locuteurs. Comme nous l'avons déjà cité : les modalités linguistiques (les évaluatifs subjectifs axiologiques : termes liés à des jugements de valeur, et autres évaluatifs subjectifs non axiologiques : termes qui impliquent une évaluation qualitative ou quantitative) que C. Kerbrat-Orrecchioni (1999 :62) définit par des traits significatifs qui signalent le degré d'adhésion du sujet d'énonciation à son énoncé. A ces procédés s'ajoutent certains traits intonatifs, les verbes d'opinions, les termes affectifs.

Pour Patrick Seriot (1989 : 96), l'analyse du discours implique une réflexion sur les formes de la langue qui donnent corps à un discours : ce sont les traces de phénomènes discursifs. Autrement dit, on s'intéresse à tout ce qui constitue « la matérialité linguistique ».

Chapitre 3 : Aspects théoriques et méthodologiques

En effet, lorsqu'on fait de l'analyse du discours, on regarde de très près cette « matérialité linguistique », en mettant en série les observables : ainsi, on peut regarder les formes de discours rapporté en tant que représentation de l'hétérogénéité discursive, l'appareil formel de l'énonciation : marques de la personne (je, tu, nous, vous) et du temps, le lexique (les désignations de la langue ou des langues, les mots et syntagmes utilisés), les adjectifs qui qualifient telle ou telle langue, les propositions relatives qui peuvent qualifier aussi d'ailleurs, la négation en tant que marque d'un présupposé implicite). (SERIOT P, 1989 : 96)

La nature de l'enquête menée exige la conjugaison de deux méthodes, l'une descriptive-analytique et l'autre comparative. Quant aux approches d'analyse, l'approche énonciative s'avère la plus appropriée pour analyser les normes évaluatives subjectives et rendre compte des représentations des apprenants vis-à-vis du français, sur la base de deux approches d'analyse : Kerbrat Orrechioni « *La subjectivité dans le langage* » et celle de Anne Marie Houdebine « *L'imaginaire linguistique* » .

10.3. L'enquête

Selon R Ghiglione et B Matalone (1998 : 6) : « *Réaliser une enquête, c'est interroger un certain nombre d'individus en vue d'une généralisation (...) une enquête consiste donc à susciter un ensemble de discours individuels, à les interpréter et les généraliser* ».

L'enquête donc, est le fait de recueillir des informations auprès d'un groupe d'individus donné représentatif pour dégager leurs avis, leurs représentations vis-à-vis d'un phénomène social donné. Les résultats recueillis seront ensuite interprétés pour être généralisés sur l'ensemble de la population. L'enquête sur le terrain suppose un ensemble de techniques pour sa réalisation. Ces techniques sont multiples : le questionnaire, l'entretien, l'enregistrement, l'observation...

Dans notre travail, il est question d'analyser les représentations linguistiques (l'imaginaire linguistique) des apprenants scolarisés dans le public et le privé et de ce fait établir une comparaison. Il est nécessaire de rappeler que nous avons pris 100 questionnaires des apprenants issus de l'école publique et 100 questionnaires des apprenants issus de l'école privée. Nous avons pris en compte trois écoles publiques et trois écoles privées : dans les écoles publiques, il y a deux (2) collèges (un CEM en milieu urbain " CEM SUD " à la nouvelle-ville de Tizi-Ouzou et un autre en milieu rural "CEM de Tala Amara", commune de

Chapitre 3 : Aspects théoriques et méthodologiques

Tizi-Rached) et un lycée de la nouvelle-ville ‘‘Nouveau lycée’’. En ce qui concerne les écoles privées, notre enquête a été menée dans 3 écoles (le lycée Assalas, les CEM de La Colombe Blanche et Houamdi) à la nouvelle-ville.

10.4. Construction du corpus

Le corpus est un « *ensemble de documents ou de données choisis servant de base à l'étude d'un phénomène* » (ANSAR P et AKNOUNA, 1999 :119). Le corpus est le support dont le chercheur se sert pour étudier un phénomène donné. Il englobe des documents écrits ou un ensemble de discours oraux.

Afin de collecter notre corpus, nous avons voulu mené notre enquête en deux étapes :

- Distribution des questionnaires aux apprenants, et
- La réalisation d'entretiens semi-directifs. Malheureusement, la deuxième étape n'a pas pu être réalisée du fait qu'il était impossible de faire des entretiens avec 200 apprenants car ceux-ci se sachant enregistrés ont montré une certaine réserve et au final ont refusé de le faire faute de temps et de disponibilité. En revanche, ils se sont montrés plus « coopératifs » pour remplir les questionnaires. Par conséquent, notre corpus est constitué d'un ensemble de données, de discours, des questionnaires recueillis auprès de nos enquêtés (apprenants).

10.5. L'échantillon/ la variable

La variable c'est « *un attribut qui permet de caractériser, dans le contexte de l'objet d'étude, les individus de la population ou de l'échantillon* ». (ANSAR P et AKNOUN A, 1999 : 561)

« *Lorsqu'on interroge quelqu'un sur son âge, sa profession, ses dépenses de la veille, ou sur son opinion sur la peine de mort, ce sont bien ses variables elles-mêmes qu'on veut connaître* ». (GHIGLIONE R et MATALONE B, 1998 : 219)

La variable au sens large est tout ce qui caractérise l'individu, c'est-à-dire ses caractéristiques personnelles (âge, sexe, niveau d'instruction, profession, etc).

Chapitre 3 : Aspects théoriques et méthodologiques

Pour rassembler des informations sur le terrain, il faut qu'il y ait une population bien déterminée qui va être interrogée. Cette population appelée échantillon. « *Un échantillon est un ensemble restreint d'individus provenant d'une population, qui servent de support à l'étude que l'on réalise* ». (ANSAR P et AKNOUN A, 1999 : 165)

Dans une enquête, le chercheur ne peut pas interroger la population entière, il doit d'abord, sélectionner un ensemble d'individus de cette population sur lequel il va travailler. Ensuite, les résultats seront extrapolés pour être appliqués à l'ensemble de la population. Toute cette opération s'appelle « échantionage » et la sous-partie sélectionnée de l'ensemble de la population entière sur laquelle portera l'étude s'appelle « échantillon ».

L'échantillon choisi de l'ensemble de la population doit être représentatif, c'est-à-dire, qu'il doit être choisi selon des critères qui font en sorte que tous les membres de la population mère peuvent faire partie de l'échantillon. « *Un échantillon est représentatif si les unités qui le constituent ont été choisis par le procédé tel que les membres de la population ont la même probabilité de faire partie de l'échantillon* ». (GHIGLIONER et MATALONE B, 1998 : 29)

Dans le cadre de notre travail, notre échantillon se compose de deux cents (200) apprenants :

- Cent (100) apprenants de l'école publique répartis comme suit :

Dix (10) apprenants de première année du cycle moyen,

Dix (10) apprenants de deuxième année du cycle moyen,

Dix (10) apprenants de troisième année du cycle moyen,

Et vingt (20) apprenants de la quatrième année du cycle moyen (classe d'examen) ce qui fait le total de cinquante (50) apprenants du cycle moyen.

Quinze (15) apprenants de la première année lycée ;

Quinze (15) apprenants de la deuxième année lycée ;

Et enfin, vingt (20) apprenants de la troisième année lycée (classe d'examen).

Chapitre 3 : Aspects théoriques et méthodologiques

- Cent (100) apprenants de l'école privée répartis comme suit :

Dix (10) apprenants de première année du cycle moyen,

Dix (10) apprenants de deuxième année du cycle moyen,

Dix (10) apprenants de troisième année du cycle moyen,

Et vingt (20) apprenants de la quatrième année du cycle moyen (classe d'examen) ce qui fait le total de cinquante (50) apprenants du cycle moyen.

Quinze (15) apprenants de la première année lycée ;

Quinze (15) apprenants de la deuxième année lycée ;

Et enfin, vingt (20) apprenants de la troisième année lycée (classe d'examen).

10.5.1. Le nombre et le sexe (le genre)

Nombre d'interrogés	
Fille	Garçon
123	77
61,5 %	38,5 %

L'échantillon pris pour l'étude est un groupe de 200 personnes dont 123 filles et 77 garçons. La répartition entre les deux sexes représente une divergence considérable entre le pourcentage des filles et celui des garçons, cela est dû au fait que les filles sont en nombre supérieur en classe et même dans la société par rapport aux garçons.

10.5.2. L'âge

L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 200 apprenants issus du collège et du lycée, allant de 11 ans à 18 ans.

10.6. Le questionnaire

Avant d'être emprunté au domaine de la linguistique, le questionnaire est l'outil utilisé dans les sciences humaines, notamment en psychologie. Employé en particulier pour le test de personnalité. Il est défini comme « *l'ensemble de questions posées aux individus de l'échantillon, susceptible de donner lieu à un traitement informatique des réponses* ». (ANSAR et AKNOUN A, 1999 : 435)

Selon Ghiglione R et Matalon B (1998 : 98) « *un questionnaire, par définition, est un instrument rigoureusement standardisé, à la fois dans le texte des questions et dans leur ordre* ».

Pour Ahmed Boukous (1999 : 15) « *le sociolinguiste élabore le questionnaire dans le but de confronter avec les données empiriques la pertinence des questions qu'il se propose d'élucider et de confirmer la validité des hypothèses postulées dans la phase préliminaire de sa recherche (...) le but du questionnaire étant de permettre d'obtenir des informations auprès d'une population déterminée* ».

Le questionnaire est donc, une liste de questions posées aux enquêtés. Ces questions sont ordonnées et standardisées, ce qui veut dire qu'elles doivent être les mêmes et posées de la même manière pour chacun d'eux en vue d'avoir des réponses compatibles de tous les sujets interrogés : « *toujours pour assurer la compatibilité des réponses de tous les sujets, il est absolument indispensable que chaque question soit posée à chaque sujet de la même façon, sans adaptation, ni explications complémentaires, laissées à l'initiative de l'enquêteur* ». (GHIGLIONE R et MATALONE B, 1998 : 98)

Il existe deux types de questionnaire :

Le questionnaire structuré est composé de question fermées ou semi-fermées.

Le questionnaire non structuré comprend exclusivement des questions ouvertes. (BOUKOUS A, 1999 :17)

Les questions fermées : l'enquêté doit juste répondre à la question par un OUI ou par un NON. Les réponses sont proposées à l'avance.

Chapitre 3 : Aspects théoriques et méthodologiques

Les questions semi-fermées : dans ce genre de questions, l'enquêté a une série de réponses suggérées dont il choisira la plus conforme à son point de vue.

Les questions ouvertes : ce sont les questions où l'enquêté a toute la liberté d'exprimer son opinion à propos du sujet. Les réponses ne sont pas fixées « *une question de type ouvert donne à l'interlocuteur toute la liberté de formuler sa réponse. Elle permet d'obtenir des informations et des opinions plus complètes et plus nuancées et surtout elle permet d'explorer les sentiments* ». (AREZKID, 2008 :77)

Notre questionnaire est composé de questions fermées, semi-fermées et de questions ouvertes (voir l'annexe).

Nous avons distribué 100 questionnaires dans des écoles publiques et 100 dans des écoles privées tous niveaux confondus : de la 1^{ère} année moyenne jusqu'à la 3^{ème} année du lycée:

Nous avons 50 questionnaires des apprenants de deux collèges publics (CEM SUD et CEM de Tala Amara) dont le nombre est réparti comme suit :

- 10 questionnaires des apprenants en 1^{ère} AM.
- 10 questionnaires des apprenants en 2^{ème} AM.
- 10 questionnaires des apprenants en 3^{ème} AM, et
- 20 questionnaires des apprenants en 4^{ème} AM (classe d'examen).

La répartition est la même dans les collèges privés.

Les 50 questionnaires restants sont ceux des apprenants du lycée public (Le nouveau lycée de la nouvelle-ville). Le même nombre, c'est-à-dire, 50 questionnaires sont ceux des apprenants du lycée privé (Assalas). Le chiffre (50 questionnaires) est réparti de cette façon

(dans les deux écoles publique et privée) :

- 15 questionnaires des 1^{ère} AS.
- 15 questionnaires des 2^{ème} AS, et

Chapitre 3 : Aspects théoriques et méthodologiques

- 20 questionnaires des 3^{ème} AS (classe d'examen).

Nous avons donc choisi le questionnaire comme outil d'investigation pouvant nous aider à mieux connaître les représentations et les attitudes des apprenants. Celui-ci comporte les habituelles rubriques d'identification :

- Etablissement

- Niveau dans le cursus scolaire,

- Age.

- Sexe.

En dehors de ces renseignements, un certain nombre d'autres données factuelles nous semblent pouvoir présenter un intérêt dans l'analyse des représentations et attitudes des apprenants. L'élaboration de questions complémentaires concernant ces représentations et attitudes à l'égard du français s'est organisée autour de divers axes représentant les domaines qui auraient pu avoir une influence sur leurs représentations.

Le milieu familial : nous avons voulu prendre en considération une mesure du statut socio-professionnel. Nous avons choisi la profession exercée par les parents, facteur susceptible d'influencer les représentations.

Les pratiques linguistiques : deux questions portent sur les langues parlées par les apprenants, et plus particulièrement de la langue française utilisée comme moyen de communication à la maison (avec les parents, les frères, les sœurs) aussi avec les amis et les voisins et enfin les enseignants.

Les sources extra-scolaires : contacts indirects avec les cultures des langues que les apprenants utilisent, par l'intermédiaire de l'écrit (littérature, presse), de l'audiovisuel (télévision,...).

L'école : nous avons demandé aux apprenants de situer leurs résultats scolaires dans la matière de français. Leur participation au cours de français.

Chapitre 3 : Aspects théoriques et méthodologiques

Le choix de la langue : une autre série de question concerne la langue qu'ils préfèrent et pourquoi ? Aiment-ils la langue française et pourquoi ? enfin, que signifie-t-elle pour eux ?

Si nous partons de ce principe (le fait de parler français dans des situations de communications formelles et/ou informelles, lire des livres ou la presse en français, participer au cours de français, avoir de bonnes notes dans le module de français, être issu de parents instruits...), nous pouvons dire que tous ces paramètres ou variables (linguistique, extra-scolaire, l'école, choix de la langue) peuvent avoir une influence sur les représentations des apprenants à l'égard du français et vice versa. Nous pouvons aussi partir du principe que les représentations que l'on se fait d'une langue donnée détermineraient les attitudes d'un locuteur à l'égard de cette langue.

En effet, le fait d'avoir des représentations valorisantes (positives) à l'égard d'une langue, cela engendrerait des comportements, attitudes positives (attitude d'attraction) à son égard, comme : parler la langue, regarder des chaînes télévisées, écouter des chansons, de la radio dans cette langue, lire des livres et des journaux dans cette langue, etc. C'est tout cela que nous essayerons de vérifier dans l'analyse des questionnaires, autrement dit, dans le chapitre qui suit. Nous analyserons, d'une part, les marques de représentations et d'attitudes linguistiques de ces apprenants dans leurs discours à l'égard de la langue française, et déterminer de ce fait leur imaginaire linguistique, d'autre part, établir la relation étroite qui existe entre les représentations et les attitudes linguistiques, et la relation du genre et l'environnement de l'apprenant et leurs représentations et attitudes linguistiques.

CHAPITRE 4 :

Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique) des apprenants vis-à-vis de la langue française

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Dans ce chapitre, nous allons analyser en premier lieu, les représentations et les attitudes linguistiques des apprenants Tizi-Ouziens à l'égard de la langue française dans leurs discours. Ces représentations et ces attitudes révèlent de ce fait leur imaginaire linguistique. Ceux-ci sont exprimés à travers l'usage d'évaluatifs subjectifs ou de normes subjectives (de la subjectivité).

En deuxième lieu, nous montrerons le rapport étroit qui existe entre elles (les représentations linguistiques et les attitudes linguistiques), voir si l'environnement et le genre auraient une influence sur les représentations de ces apprenants à l'égard du français, par conséquent, ces représentations influeraient sur leur comportement, sur l'attitude de ces apprenants vis-à-vis de cette langue (le français). Pour ce faire, nous avons interrogé 200 apprenants issus de l'école publique et privée. Mais avant de procéder à l'analyse des questions relatives aux représentations et attitudes linguistiques, nous avons voulu connaître la « langue maternelle et/ ou première » de ces apprenants et la profession des parents. Une variable qui peut avoir un impact sur les représentations de ces apprenants vis-à-vis du français.

En effet, nous allons démontrer que les apprenants qui évoluent dans un milieu socio-professionnel favorable (parents instruits) développent des perceptions, des représentations positives à l'égard du français car ce milieu influe sur leurs représentations.

La variable genre n'est pas pertinente, dans ce travail, car au cours de notre analyse des représentations et attitudes des apprenants, nous n'avons pas constaté de différence entre les réponses données par les filles et celles des garçons que ce soit à l'école publique ou privée.

En ce qui concerne l'environnement familial, dans cette rubrique, il est question de présenter la profession des parents. A cela, nous avons enregistré les résultats suivants :

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

1. Analyse des représentations linguistiques (imaginaire linguistique)

1.1. Le milieu familial

Parents des apprenants de l'école publique	Profession Libérale	Fonction publique	Médecin	Cadres supérieurs	Sans profession	Retraité	Décédé
Père	37	36	02	04	14	06	01
Mère	04	27	02	00	67	00	00

Les données chiffrées du tableau ci-dessus montrent que :

67 apprenants ont des mères sans profession, ce qui ne veut pas forcément dire qu'elles ne sont pas instruites. Les autres occupent différentes fonctions (médecin, architecte, pharmacienne, ingénieure, biologiste, coiffeuse, ...).

Quant à la profession du père, nous notons 14 pères sans profession, les autres chiffres montrent que la majorité d'entre eux occupent des fonctions importantes : 04 sont cadres supérieurs (directeur général, Président directeur général,...), 02 sont médecins, 36 sont dans la fonction publique (ingénieur, douanier, comptable, fonctionnaire, ...) et 37 ont une profession libérale (commerçant, coiffeur, avocat,...) et 06 sont à la retraite ; enfin, 01 père décédé.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Parents des apprenants de l'école privée	Profession libérale	Fonction Publique	médecin	Cadres Supérieurs	Sans profession	Retraité
Père	44	37	10	05	04	00
Mère	21	29	06	00	44	00

Quant à la profession des parents des apprenants de l'école privée (collège et lycée), les données chiffrées du tableau ci-dessus montrent que 44 apprenants ont des mères qui ne travaillent pas, ce qui ne veut pas dire encore une fois qu'elles ne sont pas instruites. Les autres occupent différentes fonctions (médecin, enseignante, ingénieure, ...) dans la fonction publique ou ayant une profession libérale.

Quant à la profession du père, mis à part les 04 pères qui sont sans travail, les chiffres montrent que la majorité d'entre eux occupent des fonctions importantes : 05 sont cadres supérieurs (directeur d'hôpital, directeur de projet,...), 10 sont médecins (dentiste, pédiatre,...) 37 sont dans la fonction publique (ingénieur, Banquier, enseignant,...), 44 ont une profession libérale (journaliste, entrepreneur, pharmacien, maçon, boulanger, avocat, comptable, ...).

Nous pouvons noter à la suite de ces résultats que la majorité de nos enquêtés (apprenants) appartiennent à des familles considérées comme privilégiées et qu'ils évoluent dans un milieu socio-économique favorable puisque les parents sont, pour la plupart, universitaires et occupent des fonctions importantes. Un facteur pouvant influencer les représentations et attitudes des apprenants à l'égard du français. En effet, cela pourrait générer des représentations et attitudes valorisantes chez ces apprenants, ce que nous essayerons de vérifier dans notre analyse des discours de ces apprenants portés sur la langue française.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

1.2. Les pratiques linguistiques

En ce qui concerne les questions relatives aux compétences en langues, nous avons obtenu les résultats suivants :

Question : Quelle est votre langue maternelle et/ ou première ?

90 apprenants de l'école publique (collège et lycée) ont pour langue maternelle le kabyle.

07 apprenants ont pour langue maternelle l'arabe.

02 apprenants ont pour langue maternelle le français.

Tandis qu'un (01) apprenant déclare avoir plus d'une langue maternelle : ses langues maternelles sont le français et le kabyle.

Par conséquent, le kabyle est la langue maternelle de la majorité des apprenants.

Sur les 100 apprenants de l'école privée, 94 apprenants ont pour langue maternelle le kabyle, 03 apprenants ont pour langue maternelle l'arabe, 01 apprenant a pour langue maternelle le français, un autre a pour langues maternelles le kabyle et le français et enfin, le dernier déclare avoir comme langues maternelles le kabyle et l'arabe.

Sur 200 apprenants interrogés (de l'école publique et privée), 184 apprenants ont pour langue maternelle le kabyle par rapport à 10 apprenants qui ont pour langue maternelle l'arabe et 03 apprenants le français. 02 apprenants (un (1) apprenant de l'établissement public et 01 apprenant de l'établissement privé) déclarent avoir deux langues maternelles qui sont le français et le kabyle. Enfin, un apprenant de l'école privée a pour langues maternelles le kabyle et l'arabe.

Par conséquent, le kabyle reste la langue maternelle de la quasi-totalité des apprenants de l'école publique et privée interrogés, soit 187 apprenants.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Question : Quelles sont les langues que vous parlez ?

Langues parlées par les apprenants de l'école publique	Arabe standard (fusha)		Arabe dialectal (derdja)		Kabyle		Français	
	Bien	46	46 %	38	38 %	90	90 %	60
Moyen	45	45 %	42	42 %	09	09 %	38	38 %
Pas du tout	09	09 %	20	20 %	01	01 %	02	02 %
Total	100	100 %	100	100 %	100	100 %	100	100 %

Langues parlées par les apprenants de l'école privée	Arabe standard (fusha)		Arabe dialectal (derdja)		Kabyle		Français	
	Bien	27	27 %	23	23 %	93	93 %	98
Moyen	51	51 %	40	40 %	06	06 %	02	02 %
Pas du tout	22	22 %	37	37 %	01	01 %	00	00 %
Total	100	100 %	100	100 %	100	100 %	100	100 %

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Nous avons choisi de commenter les deux tableaux ensemble afin de comparer, de voir si les apprenants interrogés issus de l'école publique et privée possèdent le même degré de compétence pour « parler » dans chacune des langues citées.

1. Le kabyle :

90 apprenants de l'école publique par rapport à 93 apprenants de l'école privée, soit un total de 183 apprenants (sur 200 apprenants interrogés) déclarent parler « bien » le kabyle.

15 apprenants (09 apprenants de l'école publique et 06 de l'école privée) notent qu'ils le parlent moyennement. Enfin, 02 apprenants (un apprenant de l'école publique et l'autre de l'école privée) estiment ne pas parler « du tout » le kabyle.

2. Le français :

158 apprenants (60 apprenants de l'école publique par rapport à 98 apprenants de l'école privée) déclarent qu'ils parlent bien le français.

40 apprenants (38 apprenants de l'école publique par rapport à 02 de l'école privée) notent qu'ils le pratiquent moyennement.

Enfin, 02 apprenants de l'école publique notent ne pas parler du tout le français.

3. L'arabe standard (fusha) :

46 apprenants de l'école publique déclarent parler « bien » l'arabe standard par rapport à 27 apprenants de l'école privée.

45 apprenants de l'école publique déclarent le parler que moyennement par rapport à 51 apprenants de l'école privée.

Enfin, 09 apprenants de l'école publique déclarent ne pas pratiquer cette langue du tout par rapport à 22 apprenants de l'école privée.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

4. L'arabe dialectal (derdja) :

38 apprenants de l'établissement public déclarent bien parler l'arabe dialectal par rapport à 23 apprenants du privé.

42 apprenants de l'établissement public déclarent la pratiquer que moyennement par rapport à 40 apprenants du privé.

Enfin, 20 apprenants de l'établissement privé estiment ne pas parler du tout la langue par rapport à 37 apprenants de l'établissement privé.

Le kabyle est la langue la mieux parlée (maîtrisée) par les apprenants de l'école publique (90%) suivie du français avec 60 % (sur 100 apprenants interrogés), ensuite, l'arabe standard en troisième position avec 46 % , enfin, l'arabe dialectal avec 38 %.

Quant aux apprenants de l'école privée (sur les 100 apprenants interrogés), le français est la langue la mieux parlée (maîtrisée) avec 98 %, suivie du kabyle (avec 93 %), puis l'arabe standard (avec 27 %) et enfin, l'arabe dialectal (avec 23 %).

En somme, le français reste une langue de communication privilégiée par les apprenants de Tizi-Ouzou à côté du kabyle qui est la langue maternelle de ces apprenants

Nous avons 100 questionnaires des apprenants issus de l'école publique et 100 questionnaires des apprenants issus de l'école privée

1.3. Le choix de la langue

A la question « **quelle est la langue que vous préférez ? Pourquoi ?** » les réponses sont consignées dans les tableaux ci-dessous.

Langue préférée des apprenants du collège (de l'établissement public) : sur 50 apprenants interrogés

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Langue (s)	Nombre	Pourcentage
Français	32	16 %
Kabyle	21	10.5 %
Anglais	2	1 %
Arabe	1	0.5 %
Total	56	28 %

Le français détient la première place comme la langue préférée des collégiens avec 32%, suivie du kabyle avec 21 %, l'anglais avec 2 % et enfin l'arabe avec 1%.

Il faut préciser que le nombre total 56 renvoie au nombre de choix faits par les apprenants. En effet, il y a des élèves qui ont choisi deux langues (préférées).

La langue préférée des apprenants du lycée (établissement public) : sur 50 apprenants interrogés

Langue (s)	Nombre	Pourcentage
Français	28	14 %
Kabyle	14	7 %
Anglais	9	4.5 %
Arabe	3	1.5 %
Total	54	27 %

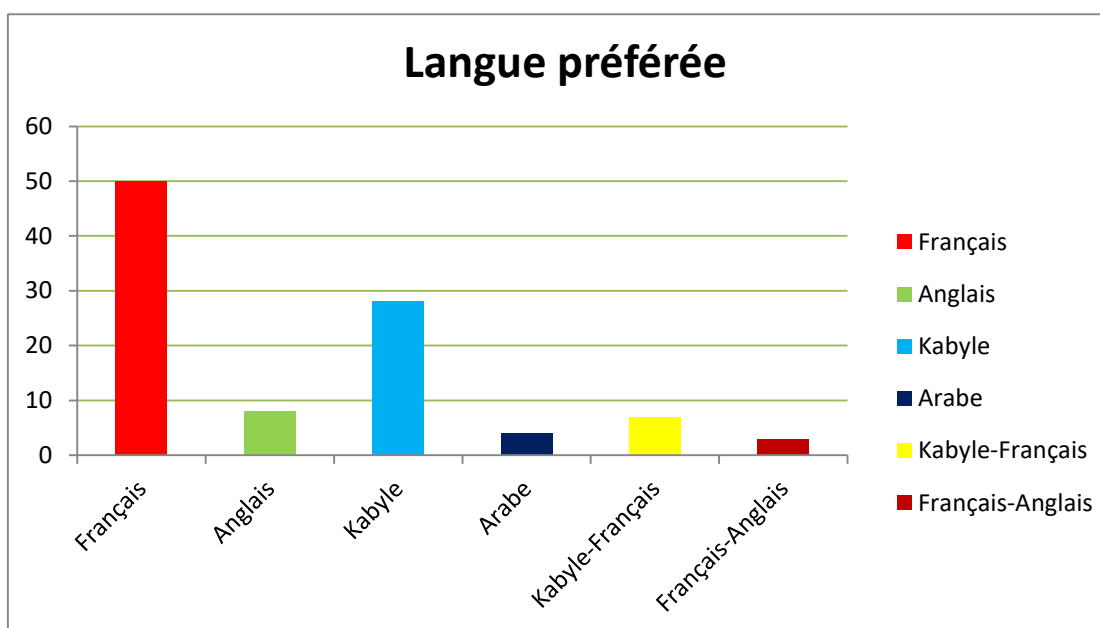
Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Le français est la langue préférée des lycéens (avec 14 %), suivi du kabyle avec 7% des apprenants, de l'anglais (4.5 %) et enfin l'arabe choisi par 3 apprenants (soit 1.5 %).

Même chose ici, certains apprenants optent pour deux langues préférées, ce qui donne le nombre 54.

Langue (s) préférée (s) des apprenants de l'établissement public (collège, lycée, tous niveaux confondus) : sur 100 apprenants interrogés

Langue préférée	Nombre	Pourcentage
Français	50	50 %
Anglais	8	8 %
Kabyle	28	28 %
Arabe	4	4 %
Kabyle-français	7	7 %
Français-anglais	3	3 %
Total	100	100%



Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Pourquoi ?Ecole publique : collège (AEP)¹

Identification	Pourquoi ?
AEP1(3 ^{ème} AM,masculin,14ans)	Français, c'est une langue que tout le monde parle maintenant
AEP 2 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	Français, parce que j'aime la langue française
AEP 3 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	Français, parce que je l'aime beaucoup
AEP 4 (1 ^{ère} AM, féminin, 12ans)	Kabyle parce que c'est ma langue maternelle.
AEP 5 (3 ^{ème} AM, masculin,15ans)	Français, Je l'aime bien
AEP 6 (2 ^{ème} AM, masculin,13ans)	Français, parce que c'est facile à parler
AEP 7 (2 ^{ème} AM, féminin, 13ans)	Kabyle car c'est ma langue maternelle.
AEP8(2 ^{ème} AM,féminin,13ans)	Kabyle parce que c'est ma langue maternelle.
AEP 9 (3 ^{ème} AM, féminin,14ans)	Français car depuis que je suis petite j'aime parler cette langue et aussi en la parlant, je me sens plus moderne
AEP 10 (4 ^{ème} AM, féminin,16ans)	Kabyle car c'est ma langue maternelle et je la comprends très bien et je m'exprime avec elle
AEP20(1 ^{ère} AM,masculin,11 ans)	Français car je le parle toujours
AEP 22 (2 ^{ème} AM, féminin,13ans)	Kabyle, c'est ma langue maternelle
AEP 30 (3 ^{ème} AM, masculin,15ans)	Français, c'est intéressant
APE 31 (1 ^{ère} AM, masculin,12ans)	Kabyle parce que c'est plus facile, j'ai l'habitude de l'utiliser depuis mon enfance.
Identification	Pourquoi ?

¹ L'identifiant (AEP) renvoie à l'élève/apprenant de l'école publique.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

AEP 32 (1 ^{ère} AM, féminin, 11 ans)	Arabe parce que c'est la langue que je maîtrise le plus et que je comprends
AEP 35 (1 ^{ère} AM, masculin, 12 ans)	Kabyle, c'est ma langue maternelle et je me retrouve mieux
AEP 36 (1 ^{ère} AM, masculin, 11 ans)	Français, c'est une langue riche sur tous les plans
AEP 37 (1 ^{ère} AM, masculin, 12 ans)	Français parce que j'aime le français
AEP 38 (1 ^{ère} AM, masculin, 11 ans)	Kabyle parce que c'est ma langue maternelle
AEP 39 (1 ^{ère} AM, masculin, 12 ans)	Kabyle parce que c'est ma langue maternelle
AEP 40 (1 ^{ère} AM, masculin, 12 ans)	Français et anglais, d'abord j'aime bien mes deux professeurs et je maîtrise ces deux langues
AEP 41 (3 ^{ème} AM, féminin, 14 ans)	Français, à l'avenir, je pourrais aller terminer mes études à l'étranger, alors pourquoi pas adopter le français et c'est une langue que tout le monde parle.
AEP42(3 ^{ème} AM, féminin, 15 ans)	Kabyle, c'est la langue maternelle
AEP 44 (3 ^{ème} AM, féminin, 15 ans)	Kabyle, c'est la langue que je préfère
AEP 45 (3 ^{ème} AM, masculin, 15 ans)	Kabyle, c'est ma langue maternelle
AEP 46 (3 ^{ème} AM, féminin, 14 ans)	Français, elle est importante
AEP 47 (2 ^{ème} AM, féminin, 15 ans)	Français parce que cette langue me plaît et c'est une langue internationale et facile à comprendre.
AEP 48 (2 ^{ème} AM, féminin, 12 ans)	Kabyle parce qu'elle est très facile.
Identification	Pourquoi ?
AEP 49 (2 ^{ème} AM, masculin, 12 ans)	Kabyle et le français, j'ai commencé à parler mes premiers mots

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

féminin,12ans)	en kabyle puis en français.
AEP 50 (2 ^{ème} AM, féminin, 13ans)	Français car les premiers mots que j'ai prononcés étaient en français.
AEP 51 (2 ^{ème} AM, masculin,12ans)	Français parce que c'est la langue que je préfère.
AEP 53 (3 ^{ème} AM, féminin,15ans)	Français, elle est plus attirante et plus facile.
AEP 81 (2 ^{ème} AM, féminin,13ans)	Kabyle, c'est une langue maternelle.
AEP 84 (4 ^{ème} AM, masculin,15ans)	Français, elle est riche.
AEP 85 (4 ^{ème} AM, féminin,14ans)	Kabyle, c'est la langue la plus facile que je me suis habituée à parler dans mon environnement familial et j'aime bien et je n'oublie jamais que c'est mon origine.
AEP 86 (4 ^{ème} AM, féminin,15ans)	Kabyle et le français, je parle les deux.
AEP 87 (4 ^{ème} AM, masculin,16ans)	Français, question d'habitude
AEP 88 (4 ^{ème} AM, féminin,15ans)	Kabyle et le français parce que je les aime bien
AEP 89 (4 ^{ème} AM, féminin,14ans)	Français parce que depuis que j'étais toute petite, mes parents me parlaient français et je me suis habituée au français
AEP 90 (4 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	Anglais, c'est une langue qui m'intéresse beaucoup et j'aimerais un jour pouvoir parler anglais couramment
AEP 91 (4 ^{ème} AM, masculin,14ans)	Kabyle et français, c'est mon environnement.
Identification	Pourquoi ?
AEP 92 (4 ^{ème} AM, féminin,14ans)	Kabyle parce que c'est plus courant et c'est ma langue maternelle

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

AEP 93 (4 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	Français, j'aime cette langue et c'est celle que je comprends le mieux
AEP 94 (4 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	Kabyle et français parce que c'est les langues que j'utilise avec différentes personnes
AEP 95 (4 ^{ème} AM, masculin, 14ans)	Français, je m'exprime mieux
AEP 96 (4 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	Français, on a plus de possibilité de s'exprimer
AEP 97 (4 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	Français parce que je m'exprime bien avec
AEP 98 (4 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	Français, comme ça
AEP 99 (4 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	Français parce que le français est une langue que tout le monde parle
AEP 100 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	Kabyle, comme ça

Ecole publique : le lycée

Identification	Pourquoi ?
AEP11 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Français car je la maîtrise très bien

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

AEP 12 (1 ^{ère} AS, masculin, 16ans)	AS,	Kabyle et le français parce que c'est très facile
AEP 13 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	AS,	Français parce que c'est la langue de l'amour et elle a de l'élégance et on peut dire que c'est ma langue seconde
AEP 14 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	AS,	Kabyle parce que c'est ma langue maternelle
AEP 15 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	AS,	Français parce que depuis mon enfance je la maîtrise et elle me fait rappeler beaucoup de souvenirs
AEP 16 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)		Anglais parce que c'est une langue étrangère et j'aimerais bien l'apprendre
AEP 17 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	AS,	Français car je la parle souvent
AEP 18 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	AS,	Arabe parce que c'est la seule que je connais très bien et sans difficulté
AEP 19 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	AS,	Français parce que quand mes cousins et mes cousines reviennent de France et du Canada, ils parlent avec moi le français
AEP 21 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	AS,	Français car je la comprends et je la maîtrise très bien et j'aime l'enseignant
AEP 23 (1 ^{ère} AS, masculin, 16ans)	AS,	Français parce que je maîtrise bien la langue
AEP 24 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	AS,	Français car j'aime la France
AEP 25 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	AS,	Kabyle car c'est la langue de mes ancêtres
AEP 26 (1 ^{ère} AS, masculin, 16ans)	AS,	Le kabyle parce que c'est notre langue maternelle.
Identification	Pourquoi ?	
AEP27 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)		Français et anglais, elles sont plus importantes
AEP 28 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)		Kabyle, c'est la langue maternelle

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

AEP 29 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Français, elle m'attire plus et je comprends bien
AEP 33 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Français parce que je la parle avec mes amis
AEP 34 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Anglais car c'est la 1 ^{ère} langue dans le monde (on peut la trouver dans tous les pays)
AEP 43 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Français et anglais, se sont des langues universelles
AEP 52 (1 ^{ère} AS, masculin, 16ans)	Anglais parce que c'est la langue la plus populaire au monde
AEP 54 (2 ^{ème} AS, féminin, 16ans)	Français parce que tout le monde parle et comprend le français et s'est habitué sur une langue étrangère
AEP 55 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Kabyle, j'habite en Kabylie
AEP 56 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Arabe car c'est une langue avec laquelle on parle à la maison
AEP 57 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Français car je trouve des moyens plus faciles de m'exprimer avec cette langue
AEP 58 (2 ^{ème} AS, féminin, 16ans)	Kabyle car je suis kabyle
AEP 59 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Français car elle a sa valeur à mes yeux
AEP 60 (2 ^{ème} AS, masculin, 16ans)	Kabyle car c'est ma langue maternelle
AEP 61 (2 ^{ème} AS, féminin, 16ans)	Anglais, c'est la plus simple de toutes pour moi et j'aime parler en anglais.
Identification	Pourquoi ?
AEP62(2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Français parce que quand je grandirai, je veux aller continuer mes études en France
AEP63(2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Kabyle parce que c'est la langue de nos ancêtres

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

AEP64(2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Français parce que c'est la langue que je maîtrise
AEP 65 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Kabyle, c'est ma langue maternelle
AEP 66 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Anglais, j'ai envi d'apprendre à parler bien l'anglais car c'est la langue parlée dans la plupart des pays et j'ai un but derrière ça, c'est un rêve que j'ai vraiment envie de réaliser
AEP 67 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	Français car je la maîtrise bien
AEP 68 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	Français, je parle français
AEP 69 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	Anglais parce qu'elle est internationale
AEP 70 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	Kabyle, c'est ma langue maternelle
AEP 71 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	Français et le kabyle parce que se sont des langues que l'on pratique chaque jour et partout
AEP 72 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	Anglais, j'aime bien cette langue car j'adore la matière
AEP 73 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	Kabyle parce que c'est ma langue
AEP 74 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	Français car je l'aime bien
AEP 75 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	Français et l'anglais puisque se sont des langues internationales
AEP 76 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	Kabyle parce que c'est notre langue maternelle donc on doit la sauvegarder.
Identification	Pourquoi ?
AEP 77 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Français, je l'aime
AEP 78 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Français parce que c'est une langue riche

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

masculin,17ans)	
AEP 79 (3 ^{ème} AS, féminin,17ans)	Français parce que j'aime cette langue
AEP 80 (3 ^{ème} AS, féminin,17ans)	Arabe, je la comprends
AEP 82 (3 ^{ème} AS, féminin,17ans)	Français car c'est la langue que je parle depuis toute petite et la plus facile
AEP 83 (3 ^{ème} AS, féminin,18ans)	Français parce que je l'aime

Le français est l'unique langue préférée pour 50 % des apprenants interrogés, il est associé à d'autres langues (le kabyle et l'anglais) pour 10 % d'entre eux, ce qui fait un total de 60 %. Les apprenants expliquent ce choix par le fait que ce soit la langue qu'ils aiment ; c'est une langue qu'ils utilisent dans des situations de communication, une langue importante, universelle, riche pour certains. Pour d'autres, c'est simplement parce qu'ils aiment la France ou bien qu'ils veulent continuer leurs études en France.

35 % des apprenants ont choisi le kabyle, comme langue unique ou associée au français, du fait qu'elle soit leur langue maternelle ; 11 % ont choisi l'anglais, comme langue unique ou associé au français, car pour eux elle représente l'ouverture sur le monde. Quant à l'arabe, il n'a été choisi que par 4 % des apprenants.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

La langue préférée des apprenants de l'école privée (le collège) : sur 50 apprenants interrogés

Langue (s)	Nombre	Pourcentage
Français	33	16.5 %
Anglais	3	1.5 %
Arabe	00	00 %
Kabyle	19	9.5 %
Total	55	27.5 %

A l'école privée (sur 50 élèves interrogés), 33 apprenants préfèrent le français (soit 16.5 %), suivi du kabyle avec 9.5 %, enfin, l'anglais avec 1.5 % des élèves. L'arabe n'a été choisi par aucun de ces apprenants.

La langue préférée des apprenants de l'école privée (le lycée) : sur 50 apprenants interrogés

Langue (s)	Nombre	Pourcentage
Français	37	18.5 %
Kabyle	15	7.5 %
Anglais	05	2.5 %
Arabe	02	1 %
Total	59	29.5 %

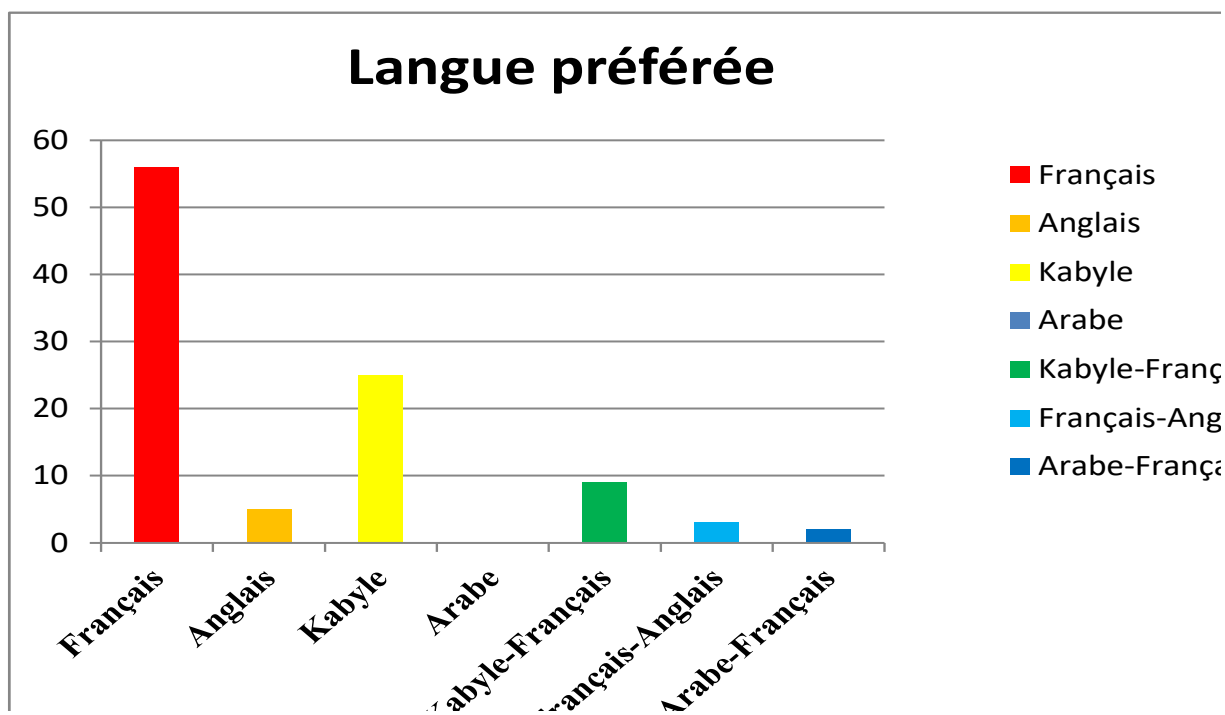
Comme au collège, le français est la langue la plus choisie par les lycéens de l'école privée (soit 18.5 %) suivie du kabyle avec 7.5 %, de l'anglais avec 2.5 % des élèves, et enfin, l'arabe choisi par 1 % des apprenants interrogés.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Nous soulignons que certains ont choisi plus d'une langue d'où le surnombre trouvé (59) qui renvoie au nombre de choix.

Langue (s) préférée (s) des apprenants de l'établissement privé (collège, lycée, tous niveaux confondus) : sur 100 apprenants interrogés

Langue	Nombre d'interrogés	Pourcentage
Français	56	56 %
Anglais	5	5 %
Kabyle	25	25 %
Arabe	00	00 %
Kabyle-français	9	9 %
Français-anglais	3	3 %
Arabe-français	2	2 %
Total	100	100 %



Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Pourquoi ?Ecole privée : le collège (AER)¹

Identification	Pourquoi ?
AER 14 (1 ère AM, masculin, 14ans)	Kabyle c'est ma langue maternelle.
AER 15 (4ème AM, masculin, 17ans)	Kabyle, il s'agit de ma langue maternelle.
AER 17 (4ème AM, masculin, 16ans)	Français, je parle le français.
AER 21 (4ème AM, féminin, 16 ans)	Kabyle, c'est ma langue maternelle.
AER 22 (4ème AM, masculin, 16ans)	Français parce que je l'aime.
AER 23 (1 ère AM, féminin, 11 ans)	Français parce que je comprends bien.
AER 25 (4ème AM, masculin, 16ans)	Français parce que je le maîtrise.
AER 26 (1 ère AM, féminin, 11 ans)	Français parce que je la parle bien.
AER 27 (4ème AM, féminin, 16 ans)	Kabyle parce que c'est une langue maternelle.
AER 28 (4ème AM, masculin, 16ans)	Français, je parle bien le français.
AER 29 (4ème AM, féminin, 17 ans)	Français parce que j'aime le français.
AER 30 (4ème AM, féminin, 17 ans)	Français parce que je l'aime.
AER 31 (4ème AM, féminin, 16 ans)	Français, je l'adore.

¹ L'identifiant (AER) renvoie à l'élève/apprenant de l'école privée.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Identification	Pourquoi ?
AER 33 (4ème AM, féminin, 16 ans)	Français parce que c'est la langue que je parle avec la plupart des mes amis et ma famille.
AER 34 (4ème AM, féminin, 16 ans)	Français parce que j'aime.
AER35(1èreAM,féminin,12ans)	Français parce que j'aime cette langue.
AER 37 (4ème AM, féminin, 16 ans)	Français car elle est magnifique.
AER 38 (4ème AM, féminin, 16 ans)	Français car je l'aime.
AER 39 (4ème AM, féminin, 16 ans)	Kabyle et le français parce que le kabyle c'est la langue de mes parents. Le français elle est la meilleure.
AER 40 (4ème AM, féminin, 16 ans)	Français parce que je l'aime.
AER 45 (4ème AM, féminin, 16 ans)	Anglais, très intéressante.
AER 46 (2ème AM, féminin, 13 ans)	Français, c'est ma langue de communication.
AER 48 (2ème AM, féminin, 13 ans)	Français parce que j'aime le français et le professeur de français, et je suis plus à l'aise en français.
AER 49 (2ème AM, masculin, 13ans)	Kabyle et le français car le kabyle est ma langue maternelle et le français a des connaissances.
AER 50 (2ème AM, masculin, 12ans)	Français parce que j'aime parler français.
AER 51 (3ème AM, masculin, 14ans)	Kabyle c'est normal c'est ma langue maternelle et je suis fier d'être un kabyle
AER 52 (3ème AM, féminin, 14 ans)	Français et un peu l'anglais parce que je les aime.
AER 53 (3ème AM, masculin, 14ans)	Kabyle car c'est ma langue maternelle.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Identification	Pourquoi ?
AER 54 (3ème AM, féminin, 13 ans)	Français et un peu d'anglais, je les préfère aux autres langues.
AER 55 (3ème AM, masculin, 15ans)	Kabyle car c'est une langue maternelle.
AER56(3èmeAM,masculin,14ans)	Kabyle car c'est la langue que je parle depuis mon enfance.
AER 57 (2ème AM, féminin, 12 ans)	Kabyle car c'est la langue de mon pays.
AER 58 (2ème AM, féminin, 12 ans)	Français c'est la langue que je parle le plus.
AER 59 (3ème AM, masculin, 15ans)	Kabyle car c'est ma langue maternelle.
AER 60 (3ème AM, masculin, 13ans)	Kabyle car c'est la plus importante pour moi et pour l'Algérie.
AER 61 (4ème AM, féminin, 14ans)	Kabyle et le français : le kabyle c'est ma langue maternelle, le français je le parle aussi.
AER 62 (4ème AM, féminin, 17 ans)	Français parce que j'utilise le français à la maison, à l'école, dehors.
AER 63 (4ème AM, féminin, 15 ans)	Français, j'aime parler le français.
AER 64 (2ème AM, féminin, 13 ans)	Anglais parce que je la parle très bien, je la comprends et c'est la langue que j'utilise pour écrire mes chansons.
AER65(2ème AM, féminin,13ans)	Français parce que je parle depuis l'âge de 1 an.
AER 66 (3ème AM, masculin, 14ans)	Kabyle c'est ma langue maternelle.
AER 71 (2ème AM, masculin, 13ans)	Français, c'est une langue internationale.
AER 72 (3ème AM, féminin, 14 ans)	Kabyle parce que c'est ma langue maternelle.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Identification	Pourquoi ?
AER 79 (1ère AM, féminin, 11ans)	Français parce que j'aime ma maitresse de français.
AER 80 (1ère AM, féminin, 11ans)	Français et l'anglais car j'aime bien les films français et anglais et je les maitrise bien.
AER 81 (1ère AM, masculin, 11ans et demi)	Français car je suis francophone et je la comprends bien comme je la parle bien.
AER 85 (1ère AM, féminin, 11ans)	Kabyle et français car je les maitrise mieux.
AER 87 (2ème AM, masculin, 12ans)	Kabyle parce qu'elle est très bien.
AER 88 (1ère AM, masculin, 11ans)	Français parce que j'aime cette langue.
AER 89 (1ère AM, masculin, 11ans)	Kabyle car c'est ma langue maternelle

Ecole privée : lycée

Identification	Pourquoi ?
AER1 (1ère AS féminin, 16 ans)	Anglais, j'aime cette langue.
AER 2 (1ère AS, masculin, 16ans)	Français, parce que je l'aime.
AER 3 (1ère AS, féminin, 16 ans)	Français et le kabyle car le kabyle est ma langue maternelle. Le français, si je voudrai poursuivre mes études ailleurs, elle est la langue officielle.
AER 4 (1ère AS, féminin, 16 ans)	Français et l'arabe parce que se sont les langues que je parle depuis mon enfance.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Identification	Pourquoi ?
AER 5 (1 ^{ère} AS, féminin, 16 ans)	Kabyle car c'est notre langue maternelle.
AER 6 (1 ^{ère} AS, féminin, 17 ans)	Français, parce que lorsque j'étais petite, ma famille me parlait en français, donc je me suis habituée à parler en français.
AER 7 (1 ^{ère} AS, féminin, 16 ans)	Anglais parce que c'est une langue internationale.
AER 8 (1 ^{ère} AS, féminin, 17 ans)	Français parce que c'est très important et je l'aime beaucoup.
AER9(1 ^{ère} AS,féminin,16ans)	Kabyle c'est ma langue maternelle.
AER 10 (1 ^{ère} AS, féminin, 16 ans)	Français parce que c'est une langue que je maîtrise.
AER 11 (2 ^{ème} AS, masculin,17ans)	Français parce que je regarde beaucoup des films en français.
AER 12 (2 ^{ème} AS, féminin, 17 ans)	Kabyle parce que c'est ma langue maternelle.
AER 13 (2 ^{ème} AS, masculin,17ans)	Français parce que je parle souvent en français.
AER 16 (2 ^{ème} AS, féminin, 17 ans)	Kabyle, c'est la langue de mes parents.
AER 18 (2 ^{ème} AS, masculin,17ans)	Kabyle parce que c'est la langue maternelle des kabyles.
AER 19 (2 ^{ème} AS, masculin,17ans)	Français, je comprends bien.
AER 20 (2 ^{ème} AS, féminin, 17 ans)	Français, c'est une belle langue.
AER 24 (2 ^{ème} AS, 17 ans, féminin)	Kabyle parce que c'est ma langue maternelle.
AER 32 (2 ^{ème} AS, féminin, 17 ans)	Français car je la connais.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Identification	Pourquoi ?
AER 36 (2 ^{ème} AS, féminin, 17 ans)	Français parce que j'aime la France.
AER 41 (3 ^{ème} AS, féminin, 18 ans)	Anglais car c'est une langue internationale et j'aime bien cette langue.
L42 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	Français parce que je parle en français.
AER 43 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	Français c'est moderne.
AER 44 (3 ^{ème} AS, féminin, 17 ans)	Kabyle et le français. Le kabyle est ma langue maternelle et le français la langue que je parle depuis que je suis petite.
AER 47 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Arabe et le français parce que je les aime.
AER 67 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Kabyle. Je préfère le kabyle car c'est ma langue maternelle.
AER 8 (2 ^{ème} AS, féminin, 17 ans)	Anglais et le français, c'est des langues connues presque dans le monde entier.
AER 69 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Français. Je parle le français beaucoup.
AER 70 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Kabyle parce que c'est ma langue paternelle et maternelle.
AER 73 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Français et le kabyle. Le kabyle car c'est ma langue maternelle et le français car c'est la langue que je maîtrise le plus.
AER 74 (1 ^{ère} AS, masculin, 17ans)	Français car depuis que j'étais enfant, je parlais en français.
AER 75 (3 ^{ème} AS, féminin, 18 ans)	Français car je la maîtrise bien.
AER 76 (1 ^{ère} AS, féminin, 16 ans)	Français parce que je la parle depuis mon jeune âge.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Identification	Pourquoi ?
AER 77 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	Français, communication et compréhension faciles.
AER 78 (3 ^{ème} AS, féminin, 18 ans)	Français parce que c'est une langue que la plupart connaît.
AER 82 (3 ^{ème} AS, féminin, 18 ans)	Français c'est une langue que j'aime.
AER 83 (1 ^{ère} AS, féminin, 16 ans)	Français parce que je parle beaucoup le français.
AER 84 (1 ^{ère} AS, masculin, 16ans)	Kabyle parce que c'est notre langue maternelle.
AER 86 (2 ^{ème} AS, féminin, 17 ans)	Français car je maîtrise mieux cette langue.
AER 90 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Français car je parle en français.
AER 91 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Français, je parle en français.
AER 92 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Kabyle parce que je suis kabyle.
AER 93 (1 ^{ère} AS, masculin, 16ans)	Français car elle me plaît et elle est pleine de nouvelles choses à découvrir.
AER 94 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Français est une langue moderne.
AER 95 (3 ^{ème} AS, féminin, 18 ans)	Français et anglais, c'est à mon avis, les langues les plus importantes.
AER 96 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	Français et le kabyle car le kabyle est ma langue maternelle, il ne faut pas oublier ses racines. Le français est une langue avec laquelle je parle.
AER 97 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Français parce que j'aime cette langue.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Identification	Pourquoi ?
AER 98 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Français est une langue riche.
AER 99 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Français et le kabyle. Le kabyle c'est ma langue maternelle, le français c'est comme une langue maternelle.
AER 100 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Français, je l'adore.

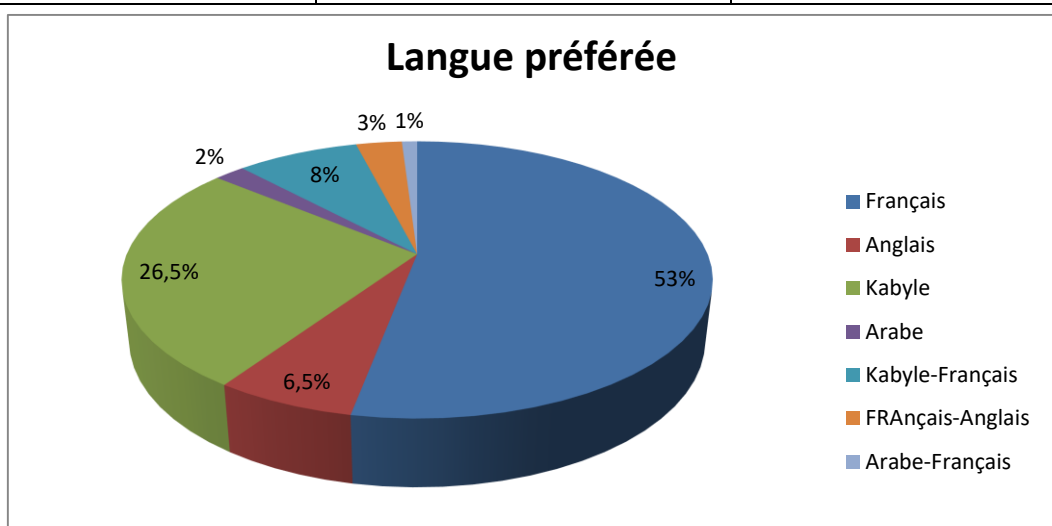
Même pour les apprenants des établissements privés, le français reste la langue préférée, pour 56 % des apprenants interrogés, il est associé à d'autres langues (le kabyle, l'anglais et l'arabe) pour 14% d'entre eux, ce qui fait un total de 70 %. Les apprenants expliquent ce choix du fait que ce soit la langue qu'ils aiment, qu'ils maîtrisent, la première langue que certains ont apprise, un moyen de communication, une langue importante, internationale, ou magnifique, belle. Ce choix est aussi expliqué par rapport à l'amour qu'ils portent à la France ou bien par désir de continuer leurs études en France.

34 % des apprenants ont choisi le kabyle (25 % l'ont choisi comme unique langue préférée et 9% comme langue préférée à côté du français) du fait qu'elle soit leur langue maternelle ; 8% des apprenants ont choisi l'anglais (5% des élèves l'ont choisi comme unique langue préférée et 3% comme langue préférée à côté du français) car pour eux elle représente l'ouverture sur le monde, l'universalité. Quant à l'arabe, elle est choisie comme langue préférée à côté du français (l'arabe associée à la langue française) que par 2% des apprenants.

Langue (s) préférée (s) des apprenants de l'établissement public et privé (collège, lycée, tous niveaux confondus), résultats des 200 apprenants interrogés :

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Langue(s)	Nombre d'interrogés	Pourcentage
Français	106	53 %
Anglais	13	6.5 %
Kabyle	53	26.5 %
Arabe	4	2 %
Kabyle-français	16	8 %
Français-anglais	6	3 %
Arabe-français	2	1 %
Total	200	100 %



Sur les 200 apprenants interrogés, 106 apprenants (soit 53 %) préfèrent le français, cette dernière est associée à d'autres langues comme le kabyle, l'anglais et l'arabe pour 12 % des apprenants, ce qui fait un total de 65 % (130 apprenants). Par conséquent, nous pouvons dire que le français est la langue préférée des apprenants de Tizi-Ouzou.

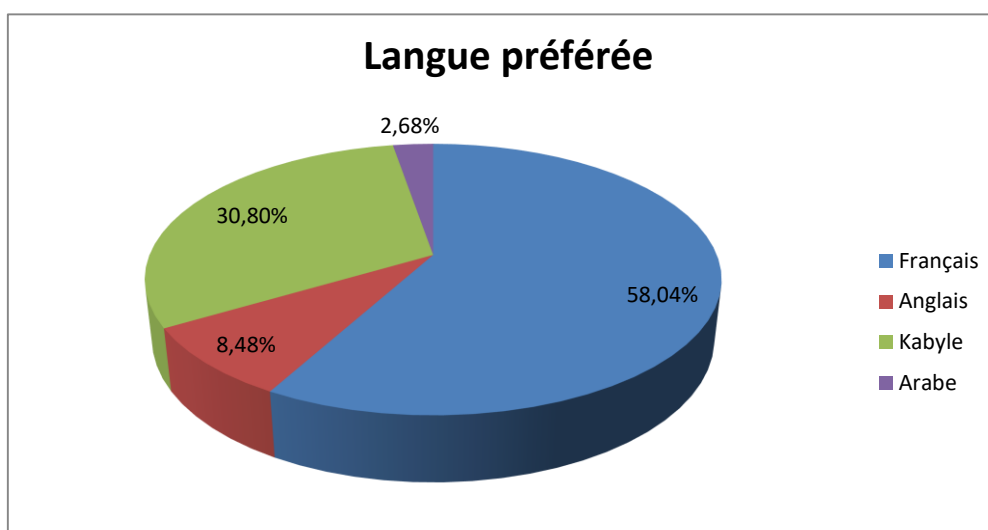
53 apprenants (soit 26.5 %) préfèrent le kabyle, celle-ci est associée au français pour 16 apprenants (soit 8%) , ce qui fait un total de 34.5 %. 13 apprenants (soit 6.5 %) ont choisi l'anglais, elle est associée au français pour 6 apprenants (soit 3%) des apprenants, ce qui fait un total de 9.5%.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Enfin, l'arabe choisi par 4 apprenants (soit 2%) comme unique langue préférée et associée au français pour 2 apprenants (soit 1%), ce qui fait un total de 3%.

Sur 200 apprenants interrogés

Langue(s)	Nombre de choix	Pourcentage
Français	130	58.4 %
Anglais	19	8.48 %
Kabyle	69	30.80 %
Arabe	6	2.68 %
Total	224	100 %



Si nous observons attentivement ces résultats, nous remarquons que la majorité des apprenants tizi-ouziens préfèrent la langue française du fait que celle-ci est pour certains, un outil de communication privilégié lié à leur enfance, à la première ou bien la deuxième langue qu'ils ont apprise, la langue qu'ils maîtrisent le mieux. Voici quelques exemples de leurs réponses :

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

AEP 9 : « Car depuis que je suis petite, j'aime parler cette langue et aussi en la parlant, je me sens plus moderne ».

AEP 89 : « Parce que depuis que j'étais toute petite, mes parents me parlaient français et je me suis habituée au français ».

AEP 11 : « Car je maîtrise bien ». (apprenants de l'école publique)

AER 10 : « Parce que c'est une langue que je maîtrise ».

AER 46 : « C'est ma langue de communication ».

AER 65 : « Parce que je parle depuis l'âge de 1 an ». (apprenants de l'école privée)

Certains, justifient leurs réponses par le fait qu'ils aiment cette langue, pour d'autres elle est facile, riche, internationale, ou simplement parce qu'ils aiment la France et veulent continuer leurs études là bas.

Amour à la langue :

AEP 2 : « le français parce que j'aime la langue française ».

AEP 3 : « le français parce que je l'aime beaucoup ».

AEP 5 : « le français, je l'aime bien ».

AER 2 : « le français parce que je l'aime ».

La facilité :

AEP 6 : « le français parce que c'est facile à parler ».

AER 77 : « le français, communication et compréhension facile ».

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Internationale :

AEP 47 : « le français parce que cette langue me plait et c'est une langue internationale (...) ».

AER 71 : « le français, c'est une langue internationale ».

Riche :

AEP 36 : « le français, c'est une langue riche sur tous les plans ».

AER 98 : « Le français est une langue riche ».

France/études :

AEP 24 : « le français car j'aime la France ».

AEP 41 : « le français, à l'avenir, je pourrais aller terminer mes études à l'étranger (...) ».

Nous remarquons que l'argument qui revient le plus souvent est celui de la facilité et de la bonne maîtrise.

Le kabyle est choisie par 69 apprenants (sur 200 apprenants interrogés de l'école publique et privée), ces derniers estiment que c'est leur langue maternelle liée à leur origine, leur enfance, à la première langue qu'ils ont apprise. La plupart donnent la réponse suivante : « Le kabyle parce que c'est ma langue maternelle ».

La langue anglaise est choisie par 19 apprenants, celle-ci est associée à l'ouverture sur le monde, à l'universalité, exemples de réponses :

AEP 34 : « l'anglais car c'est la première langue dans le monde (on peut la trouver dans tous les pays) ».

AER 7 : « l'anglais parce que c'est une langue internationale ».

Sur les 200 apprenants (école publique et école privée), il n'y a que 6 apprenants qui ont choisi l'arabe comme unique langue préférée ou associée à une autre langue.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Question : Aimez-vous la langue française ? Pourquoi ?Ecole publique : collèges

Identification	OUI / NON	Pourquoi ?
AEP1 (3 ^{ème} AM, masculin, 14ans)	Oui	Parce que c'est une langue internationale.
AEP2 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	Oui	Elle est belle et riche
AEP3 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	Oui	Parce que j'adore parler en français ou écrire en français ou bien lire.
AEP4 (1 ^{ère} AM, féminin, 12ans)	Oui	Je la maîtrise bien.
AEP5 (3 ^{ème} AM, masculin, 15ans)	Oui	C'est une langue internationale.
AEP6 (2 ^{ème} AM, masculin, 13ans)	Oui	Parce que c'est facile.
AEP7 (2 ^{ème} AM féminin, 13ans)	Oui	Car c'est une langue que j'aime et on apprend très vite et c'est une langue facile.
AEP8 (2 ^{ème} AM, féminin, 13ans)	Oui	Car je la maîtrise bien.
AEP9 (3 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	Oui	Parce que c'est une langue que j'aime parler avec tout le monde surtout avec mes amis.
AEP10 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	Non	Car je la maîtrise pas bien et même dès fois je la comprends pas.
AEP20 (1 ^{ère} AM, masculin, 11 ans)	Oui	C'est une langue riche.
AEP22 (2 ^{ème} AM, féminin, 13ans)	Oui	C'est une langue moderne.
AEP30 (3 ^{ème} AM, masculin, 15ans)	Oui	Je l'utilise beaucoup.
AEP31 (1 ^{ère} AM, masculin, 12ans)	Oui	Parce que c'est pas compliqué.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Identification	Oui/Non	Pourquoi ?
AEP32 (1 ^{ère} AM, féminin, 11ans)	Oui	Parce que c'est une langue de science.
AEP35 (1 ^{ère} AM, masculin, 12ans)	Oui	Je la parle et je la comprends facilement.
AEP36 (1 ^{ère} AM, masculin, 11ans)	Oui	Parce qu'elle est riche sur tous les plans, je me retrouve.
AEP37 (1 ^{ère} AM, masculin, 12ans)	Oui	Parce que j'aime le français.
AEP38 (1 ^{ère} AM, masculin, 11ans)	Non	Parce que je ne maîtrise pas cette langue.
AEP39 (1 ^{ère} AM, masculin, 12ans)	Oui	Parce que c'est une langue internationale.
AEP40 (1 ^{ère} AM, masculin, 12ans)	Oui	Je comprends bien cette langue, je travaille aussi bien.
AEP41 (3 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	Oui	A l'avenir, je voudrai aller terminer mes études à l'étranger alors pourquoi pas adopter le français et c'est une langue que tout le monde parle.
AEP42 (3 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	Non	Parce que c'est la langue des français.
AEP44 (3 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	Oui	Elle m'attire.
AEP45(3 ^{ème} AM, masculin, 15ans)	Oui	Parce qu'il m'attire.
AEP46 (3 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	Oui	Je l'apprends bien et elle m'attire beaucoup.
AEP47(2 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	Oui	J'aime la langue française parce que cette langue elle me plait.
AEP48 (2 ^{ème} AM, féminin, 12ans)	Oui	Parce qu'elle est facile.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Identification	OUI/NON	Pourquoi ?
AEP49 (2 ^{ème} AM, féminin, 12ans)	Oui	Oui,c'est une richesse.
AEP50 (2 ^{ème} AM, féminin, 13ans)	Oui	Car cette langue la me passionne.
AEP51 (2 ^{ème} AM, masculin,12ans)	Oui	Parce que c'est la langue que je préfère et que j'aime bien.
AEP53 (3 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	Oui	Je la parle facilement.
AEP81 (2 ^{ème} AM, féminin, 13ans)	Oui	Parce que c'est une belle langue.
AEP84 (4 ^{ème} AM, masculin,15ans)	Oui	Rien de spéciale juste elle est une langue comme les autres.
AEP85 (4 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	Oui	J'aime la langue française même si elle est difficile pour quelqu'un qui n'est pas habitué parce que c'est une langue internationale qu'on doit trouver partout.
AEP86 (4 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	Oui	Parce qu'elle est importante.
AEP87 (4 ^{ème} AM, masculin,16ans)	Oui	Parce que je parle couramment cette langue.
AEP88 (4 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	Oui	Parce que je comprends cette langue.
AEP89 (4 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	Oui	Parce que c'est la seule langue que je comprends le mieux et je me sens bien avec mes professeurs de français.
AEP90 (4 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	Oui	C'est une langue internationale.
AEP91 (4 ^{ème} AM, masculin,14ans)	Oui	C'est la langue des connaissances et civilisations.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Identification	OUI/NON	Pourquoi ?
AEP92 (4 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	Oui	Parce que je comprends bien.
AEP93 (4 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	Oui	J'aime cette langue et presque tous les membres de ma famille parlent cette langue.
AEP94 (4 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	Oui	Parce que je la préfère mieux que l'arabe.
AEP95 (4 ^{ème} AM, masculin, 14ans)	Oui	La langue française est une langue qui évolue sans cesse.
AEP96 (4 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	Oui	Car on s'exprime mieux.
AEP97 (4 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	Oui	Parce que c'est une langue d'avenir.
AEP98 (4 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	Oui	Parce que c'est une langue importante.
AEP99 (4 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	Oui	Parce que le français est une langue importante.
AEP100 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	Oui	C'est la langue d'avenir.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Ecole publique : lycées

Identification	OUI / NON	Pourquoi ?
AEP11(1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Oui	Car je la maîtrise bien.
AEP12(1 ^{ère} AS, masculin, 16ans)	Oui	C'est facile à parler.
AEP13 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Oui	Parce que je la parle depuis que je suis toute petite et on peut dire que c'est question d'habitude.
AEP14 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Oui	Parce que c'est une langue internationale.
AEP15(1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Oui	C'est une langue internationale
AEP16 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Oui	Parce que c'est une langue étrangère.
AE17 (1 ^{ère} AS, féPminin, 16ans)	Oui	Elle est facile à parler.
AEP18 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Oui	Parce que c'est une langue facile et très importante.
AEP19 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Oui	Parce que c'est la langue internationale et je la préfère.
AEP21 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Oui	Car je trouve toutes mes envies dans la langue, et elle n'existe de découvrir certaines choses en la considérant comme langue étrangère.
AEP23(1 ^{ère} AS, masculin, 16ans)	Oui	Parce que c'est une langue que j'aime bien parler et aussi c'est une langue internationale.
AEP24(3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	Oui	Parce que c'est une langue riche.
AEP25 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	Oui	Car le français permet de m'ouvrir au monde extérieur.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Identification	OUI/NON	Pourquoi ?
AEP26 (1 ^{ère} AS, masculin, 16ans)	Non	C'est la langue du colonisateur.
AEP27 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Oui	Elle est courante et je la parle facilement.
AEP28 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Oui	Car je veux que je parte en France.
AEP29 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Oui	Je comprends très bien et je la parle couramment, elle est facile.
AEP33 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Oui	Parce que c'est la langue que j'aime.
AEP34 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Oui	Parce que dans notre pays on la maîtrise bien.
AEP43 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Oui	C'est une langue de communication.
AEP52 (1 ^{ère} AS, masculin, 16ans)	Oui	Parce que c'est une langue très populaire.
AEP54 (2 ^{ème} AS, féminin, 16ans)	Oui	Parce que c'est le futur
AEP55 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Oui	Parce que c'est une langue étrangère.
AEP56 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Oui	Puisque c'est la langue que les algériens et mon entourage l'utilisent beaucoup donc je parle beaucoup avec cette langue et automatiquement je l'aime.
AEP57 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Oui	Car une langue de communication entre les gens, je m'exprime mieux avec.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Identification	OUI/NON	Pourquoi ?
E58 (2 ^{ème} AS, féminin, 16ans)	Non	Parce qu'il est très difficile.
AEP59 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Oui	Une langue que j'affectionne beaucoup, sans plus.
AEP60 (2 ^{ème} AS, masculin, 16ans)	Oui	Après le berbère c'est la deuxième langue que j'ai connu.
AEP61 (2 ^{ème} AS, féminin, 16ans)	Oui	Car je parle français depuis la crèche donc je la maîtrise mieux que les autres.
AEP62 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Oui	Parce que c'est une langue internationale (je peux l'utiliser dans la plupart des pays).
AEP63 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Oui	C'est une langue riche.
AEP64 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Oui	Parce que c'est une langue internationale.
AEP65 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Oui	Parce que c'est une langue internationale.
AEP66 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Oui	Le français est une langue très importante et cool qu'on parle entre amis ou même avec des amis d'autres pays sur internet, et aussi maîtriser la langue, on pourra maîtriser la langue anglaise.
AEP67 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	Oui	Car c'est une langue très riche et que je maîtrise bien.
AEP68 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	Oui	Parce que c'est ma langue préférée.
AEP69 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	Non	Parce que c'est la langue maternelle des français, de la France.

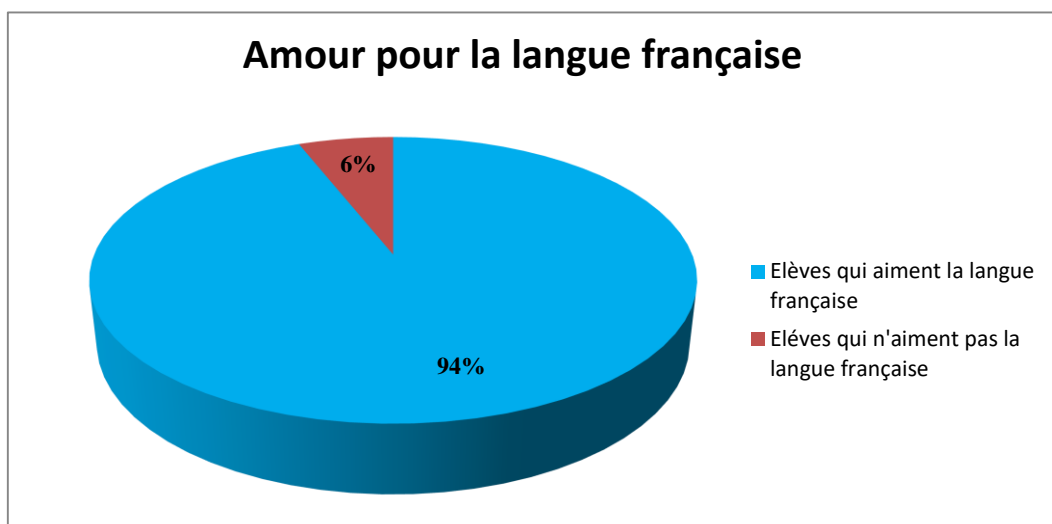
Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Identification	OUI/NON	Pourquoi ?
AEP70 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	Oui	Parce que lorsque je suis née, ma famille me parlait qu'en français, donc je me suis habituée à parler en français et à l'aimer aussi.
AEP71 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	Oui	Parce que c'est une langue essentielle dans notre vie.
E72 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	Oui	Parce que j'aime le pays, son patrimoine, etc.
AEP73(3 ^{ème} AS,masculin,18ans)	Oui	Parce qu'elle est facile.
AEP74 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	Oui	J'aime la langue française parce que je l'admire, j'aime la parler, l'écouter et j'éprouve une émotion pour chaque mot que je prononce en français.
AEP75(3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	Oui	Je discute avec mes amis.
AEP76 (3 ^{ème} AS, masculin,18ans)	Oui	Je trouve que la langue française est très riche comme langue et puis plus on connaît d'autres langues mieux c'est.
AEP77 (3 ^{ème} AS, masculin,17ans)	Oui	Parce que je la maîtrise cette langue et je la parle souvent avec mes cousins et mes cousines français.
AEP78 (3 ^{ème} AS, masculin,17ans)	Oui	Car c'est une langue riche.
AEP79 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Oui	Parce que je l'aime.
AEP80 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Oui	Je l'aime.
AEP82 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Oui	Car c'est la langue la plus facile et simple pour moi.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Identification	OUI/NON	Pourquoi ?
AEP83 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	Oui	Parce qu'avec elle je découvre d'autres cultures, d'autres civilisations.

94 % des apprenants de l'école publique déclarent aimer le français. 6% qui restent déclarent le contraire.



Les réponses obtenues pour cette question sont diverses :

- 12 apprenants (AEP 1, AEP 5, AEP 14, AEP 15, AEP 19, AEP 23, AEP 39, AEP 62, AEP 64, AEP 65, AEP 85, AEP 90) justifient leur amour à la langue française du fait que celle-ci soit une langue internationale, exemples :

AEP 1 : « Parce que c'est une langue internationale ».

AEP 62 : « Parce que c'est une langue internationale (je peux l'utiliser dans la plupart des pays) ».

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

AEP 85 : « J'aime la langue française même si elle est difficile pour quelqu'un qui n'est pas habitué parce que c'est une langue internationale qu'on doit trouver partout ».

- 12 autres aiment le français parce qu'elle est facile (AEP 6, AEP 7, AEP 12, AEP 17, AEP 18, AEP 27, AEP 29, AEP 35, AEP 48, AEP 53, AEP 73, AEP 82), exemples :

AEP 6 : « Parce que c'est facile ».

AEP 53 : « Je la parle facilement ».

AEP 82 : « Car c'est la langue la plus facile et simple pour moi ».

- 7 apprenants déclarent maîtriser le français (AEP 4, AEP 8, AEP 11, AEP 34, AEP 61, AEP 67, AEP 77), exemples :

AEP 4 : « Je la maîtrise bien ».

AEP 34 : « Parce que dans notre pays, on la maîtrise bien ».

AEP 77 : « Parce que je maîtrise cette langue et je la parle souvent avec mes cousins et mes cousines français ».

- 3 apprenants déclarent aimer le français parce que c'est une langue étrangère (AEP 16, AEP 21, AEP 55), exemples :

AEP 16 : « Parce que c'est une langue étrangère ».

AEP 21 : « Car je trouve toutes mes envies dans la langue, et elle n'existe de découvrir certaines choses en la considérant comme langue étrangère ».

- Pour 9 apprenants c'est à cause de sa richesse (AEP 2, AEP 20, AEP 24, AEP 36, AEP 49, AEP 63, AEP 67, AEP 76, AEP 78), exemples :

AEP 20 : « C'est une langue riche ».

AEP 36 : « Parce qu'elle est riche sur tous les plans, je me retrouve ».

- Ou parce qu'elle est « belle » pour 2 élèves :

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

AEP 2 : « Elle est belle et riche ».

AEP 81 : « Parce que c'est une belle langue ».

- 3 apprenants avouent cet amour du français du fait que c'est une langue d'avenir, le futur :

AEP 97 : « Parce que c'est une langue d'avenir ».

AEP 54 : « Parce que c'est le futur ».

AEP 100 : « C'est la langue d'avenir ».

- 11 apprenants éprouvent de l'amour à la langue française en raison de son usage quotidien (AEP 3, AEP 13, AEP 23, AEP 30, AEP 43, AEP 56, AEP 57, AEP 70, AEP 75, AEP 87, AEP 96), exemples :

AEP 30 : « Je l'utilise beaucoup ».

AEP 56 : « Puisque c'est la langue que les Algériens et mon entourage utilisent beaucoup donc je parle beaucoup avec cette langue et automatiquement je l'aime ».

- 9 d'entre eux avouent aimer le français parce qu'ils l'aiment tout simplement (AEP 7, AEP 9, AEP 33, AEP 37, AEP 51, AEP 74, AEP 75, AEP 80, AEP 93), exemples :

AEP 33 : « Parce que c'est la langue que j'aime ».

AEP 37 : « Parce que j'aime le français ».

- 7 apprenants l'aiment en raison de son importance ou parce qu'elle est moderne et cool (AEP 18, AEP 66, AEP 71, AEP 86, AEP 98, AEP 99, AEP 22), exemples :

AEP 66 : « Le français est une langue très importante et cool qu'on parle entre amis ou même avec des amis d'autres pays sur internet (...) ».

AEP 22 : « C'est une langue moderne ».

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

- 2 apprenants (AEP 25, AEP 83) aiment le français car il leur permet de s'ouvrir sur le monde ou simplement parce qu'ils aiment la France et veulent partir, pour 3 apprenants (AEP 28, AEP 41, AEP 72) :

AEP 25 : « Car le français me permet de m'ouvrir sur le monde extérieur ».

AEP 83 : « Parce qu'avec elle je découvre d'autres cultures, d'autres civilisations ».

AEP 28 : « Car je veux que je parte en France ».

AEP 41 : « A l'avenir, je voudrai aller terminer mes études à l'étranger alors pourquoi pas adopter le français et c'est une langue que tout le monde parle ».

AEP 72 : « Parce que j'aime le pays, son patrimoine ».

- 4 apprenants déclarent bien comprendre le français (AEP 40, AEP 88, AEP 89, AEP 92), de ce fait, nous pouvons dire qu'ils ont une connaissance passive de cette langue :

AEP 40 : « Je comprends bien cette langue, je travaille bien »

AEP 88 : « Parce que je comprends cette langue ».

AEP 89 : « Parce que c'est la seule langue que je comprends le mieux et je me sens bien avec mes professeurs de français ».

AEP 92 : « Parce que je comprends bien ».

D'autres, parce que le français n'est pas compliqué AEP 31 « Parce que c'est pas compliqué », ou « parce que c'est une langue de science » AEP 32. Pour AEP 44, AEP 45 et AEP 46 le français les attire. Passionnante pour AEP 50, parce qu'elle est populaire pour l'élève AEP 52, une deuxième langue pour AEP 60, la langue préférée pour AEP 68 et AEP 94. « C'est la langue des connaissances et civilisations » pour AEP 91 ou « juste elle est une langue comme les autres » AEP 84.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Sur les 100 apprenants de l'école publique, nous trouvons six (6) qui n'aiment pas le français et justifient leurs réponses soit parce qu'ils ne maîtrisent pas bien le français : AEP 10 « Car je la maîtrise pas bien et dès fois je la comprends pas », AEP 38 « Parce que je ne maîtrise pas cette langue », AEP 58 « Parce qu'il est très difficile », ou parce que c'est la langue des français considérée par ces apprenants comme les colonisateurs de l'Algérie, en un mot « ennemis » :

AEP 26 : « C'est la langue du colonisateur ».

AEP 42 : « Parce que c'est la langue des français ».

AEP 69 : « Parce que c'est la langue maternelle des français, de la France ».

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Question : Aimez-vous la langue française ? Pourquoi ?

Apprenants de l'école privée : collèges

Identification	Oui / Non	Pourquoi ?
AER14 (1 ère AM, masculin, 14ans)	Oui	Parce que j'aime regarder les chaînes françaises.
AER15 (4ème AM, masculin, 17ans)	Oui	Parce que c'est une belle langue et elle me plaît beaucoup.
AER17 (4ème AM, masculin, 16ans)	Oui	Parce que je veux partir en France
AER21 (4ème AM, féminin, 16 ans)	Non	Car le français est une langue difficile et compliquée.
AER22 (4ème AM, masculin, 16ans)	Oui	Parce que j'aime la France et je veux partir.
AER23 (1 ère AM, féminin, 11 ans)	Oui	Parce que je comprends bien.
AER25 (4ème AM, masculin, 16ans)	Oui	Parce que je le maîtrise
AER26 (1 ère AM, féminin, 11 ans)	Oui	Parce que je la parle.
AER27 (4ème AM, féminin, 16 ans)	Oui	Le français est belle.
AER28 (4ème AM, masculin, 16ans)	Oui	Je parle bien le français.
AER29 (4ème AM, féminin, 17 ans)	Oui	Parce que c'est ma meilleure langue
AER30 (4ème AM, féminin, 17 ans)	Oui	Parce que je l'aime.
AER31 (4ème AM, féminin, 16 ans)	Oui	Parce qu'elle est formidable.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Identification	OUI/NON	Pourquoi ?
AER33 (4 ^{ème} AM, féminin, 16 ans)	Oui	Parce que c'est la langue la plus facile à maîtriser, à parler et parce que j'ai commencé à parler le français depuis l'âge de 3 ans.
AER34 (4 ^{ème} AM, féminin, 16 ans)	Oui	Parce que c'est une langue d'avenir.
AER35 (1 ^{ère} AM, féminin, 12 ans)	Oui	Parce qu'elle est riche en vocabulaire.
AER37 (4 ^{ème} AM, féminin, 16 ans)	Oui	Elle est magnifique.
AER38 (4 ^{ème} AM, féminin, 16 ans)	Oui	Car je l'aime.
AER39 (4 ^{ème} AM, féminin, 16 ans)	Oui	Parce qu'elle est meilleure.
AER40 (4 ^{ème} AM, féminin, 16 ans)	Oui	Parce que j'aime le français et j'aime écouter quelqu'un la parler.
AER45 (4 ^{ème} AM, féminin, 16 ans)	Oui	Elle est très riche.
AER46 (2 ^{ème} AM, féminin, 13 ans)	Oui	Car mes parents et mes frères et moi, nous parlons français et même à l'école.
AER47 (3 ^{ème} AS, masculin, 17 ans)	Oui	Comme ça
AER48 (2 ^{ème} AM, féminin, 13 ans)	Oui	Parce que je la comprends bien.
AER49 (2 ^{ème} AM, masculin, 13 ans)	Oui	Parce que c'est une langue qui a beaucoup de connaissances.
AER50 (2 ^{ème} AM, masculin, 12 ans)	Oui	Parce que j'aime parler français.
AER51 (3 ^{ème} AM, masculin, 14 ans)	Oui	J'aime la langue française car elle c'est une langue importante.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Identification	OUI/NON	Pourquoi ?
AER52 (3 ^{ème} AM, féminin, 14 ans)	Oui	C'est une langue très connue et facile à utiliser.
AER53 (3 ^{ème} AM, masculin, 14ans)	Oui	Car je la maîtrise bien.
AER54 (3 ^{ème} AM, féminin, 13 ans)	Oui	Je la maîtrise bien.
AER55 (3 ^{ème} AM, masculin, 15ans)	Oui	Parce que j'aime la France.
AER56 (3 ^{ème} AM, masculin, 14ans)	Oui	Car toutes les émissions de télé que je regarde sont en français.
AER57 (2 ^{ème} AM, féminin, 12 ans)	Oui	Car elle est facile et en plus c'est une langue de femme.
AER58 (2 ^{ème} AM, féminin, 12 ans)	Oui	Parce que je parle français avec beaucoup de gens.
AER59 (3 ^{ème} AM, masculin, 15ans)	Oui	Car c'est une langue d'avenir.
AER60 (3 ^{ème} AM, masculin, 13ans)	Oui	C'est une langue qui nous aideras et elle nous suivras jusqu'à la fin de nos études.
AER61 (4 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	Oui	Parce que je parle français depuis que je suis petite »
AER62 (4 ^{ème} AM, féminin, 17 ans)	Oui	Parce que j'utilise le français à la maison, à l'école, dehors.
AER63 (4 ^{ème} AM, féminin, 15 ans)	Oui	Je comprends et je parle le français et je dois la connaître mieux car je veux devenir une scientifique qui fait de la recherche et la science c'est en français.
AER64 (2 ^{ème} AM, féminin, 13 ans)	Oui	Parce que je l'aime bien.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Identification	OUI/NON	Pourquoi ?
AER65 (2 ^{ème} AM, féminin, 13 ans)	Oui	Parce que c'est la langue que l'on parle à l'école
AER66 (3 ^{ème} AM, masculin, 14ans)	Oui	C'est une langue très riche.
AER71 (2 ^{ème} AM, masculin, 13ans)	Oui	On parle aussi le français.
AER72 (3 ^{ème} AM, féminin, 14 ans)	Oui	Car je la comprends.
AER79 (1 ^{ère} AM, féminin, 11ans)	Oui	J'aime la langue française parce que ça m'amuse quand je la parle.
AER80 (1 ^{ère} AM, féminin, 11ans)	Oui	Car je la comprends et toute ma vie et mon avenir est basé sur elle.
AER81 (1 ^{ère} AM, masculin, 11ans et demi)	Oui	Je suis francophone.
AER85 (1 ^{ère} AM, féminin, 11ans)	Oui	Parce que je la comprends et maîtrise mieux.
AERL87 (2 ^{ème} AM, masculin, 12ans)	Oui	Parce qu'elle est bien.
AER88 (1 ^{ère} AM, masculin, 11 ans)	Oui	Parce qu'elle est facile à apprendre.
AER89 (1 ^{ère} AM, masculin, 11 ans)	Oui	Car c'est la deuxième langue que j'ai apprise.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Ecole privée : lycée

Identification	Oui / Non	Pourquoi ?
AER1 (1ère AS féminin, 16 ans)	Oui	C'est la langue la plus parlée
AER2 (1 ère AS, masculin, 16ans)	Oui	Parce que j'aime la France
AER3 (1ère AS, féminin, 16 ans)	Oui	Je pense que la langue française est un symbole de civilisation.
AER4 (1 ère AS, féminin, 16 ans)	Oui	Elle est la langue importante.
AER5 (1 ère AS, féminin, 16 ans)	Oui	Car c'est une langue qu'on a besoin beaucoup pour les études, travail et c'est une langue riche.
AER6 (1 ère AS, féminin, 17 ans)	Oui	Parce que c'est la plus belle langue, comme elle est une langue très riche.
AER7 (1ère AS, féminin, 16 ans)	Oui	Parce que je la comprends.
AER8 (1ère AS, féminin, 17 ans)	Oui	Parce que je l'aime et le français c'est ma vie, je l'aime très fort.
AER9 (1ère AS, féminin, 16 ans)	Oui	Je l'aime parce je l'utilise beaucoup.
AER10 (1ère AS, féminin, 16 ans)	Oui	Parce que c'est une langue internationale.
AER11 (2 ème AS, masculin, 17ans)	Oui	Parce que c'est une langue internationale.
AER12 (2 ème AS, féminin, 17 ans)	Oui	Parce que c'est la langue que je préfère lire et je maîtrise cette langue.
AER13 (2 ème AS, masculin, 17ans)	Oui	C'est ma préférée.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Identification	OUI/NON	Pourquoi ?
AER16 (2 ème AS, féminin, 17 ans)	Oui	Parce que je la comprends facilement et je maîtrise l'oral et l'écrit ensemble.
AER18 (2 ème AS, masculin, 17ans)	Oui	Je l'adore, c'est une langue riche.
AER19 (2 ème AS, masculin, 17ans)	Oui	Elle est facile à comprendre.
AER20 (2 ème AS, féminin, 17 ans)	Oui	Parce que c'est une belle langue.
AER24 (2 ème AS, 17 ans, féminin)	Oui	Parce que je l'étudie dans la classe et elle est très claire.
AER32 (2 ème AS, féminin, 17 ans)	Oui	Car je la connais et j'aime le professeur.
AER36 (2 ème AS, féminin, 17 ans)	Oui	Parce que j'aime la France.
AER41 (3 ^{ème} AS, féminin, 18 ans)	Oui	Car c'est une langue que je voudrais bien la maîtriser comme il le faut pour l'avenir.
AER42 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	Oui	Parce que je parle bien français.
AER43 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	Oui	Parce que je suis dans l'école privée et je parle en français avec mes amis.
AER44 (3 ^{ème} AS, féminin, 17 ans)	Oui	Car elle est une langue importante.
AER45 (4 ^{ème} AM, féminin, 16 ans)	Oui	Elle est très riche.
AER47 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Oui	Comme ça .

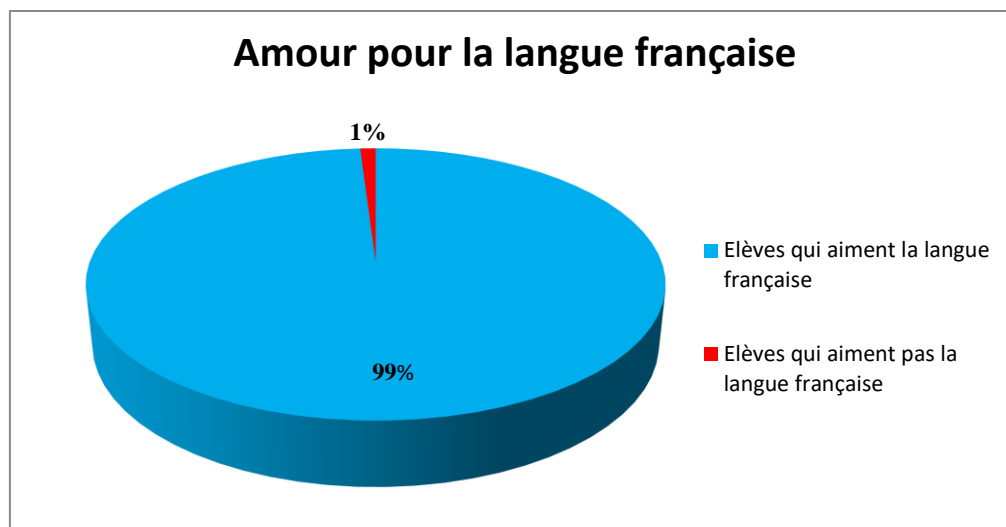
Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Identification	OUI/NON	Pourquoi ?
AER67 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Oui	J'aime la langue française car c'est une langue vivante dans le monde.
AER68 (2 ^{ème} AS, féminin, 17 ans)	Oui	C'est une langue très parlée et connue.
AER69 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Oui	Je parle le français
AER70 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Oui	J'aime le français parce que j'aime la France.
AER73 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Oui	Car c'est la langue que je maîtrise le mieux.
AER74 (1 ^{ère} AS, masculin, 17ans)	Oui	Parce que c'est la première langue que j'ai apprise à la maternelle.
AER75 (3 ^{ème} AS, féminin, 18 ans)	Oui	Car c'est ma préférée.
AER76(1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Oui	Je la parle souvent.
AER77 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	Oui	Elle est fréquemment utilisée.
AER78 (3 ^{ème} AS, féminin, 18 ans)	Oui	Car c'est la langue la plus facile.
AER82 (3 ^{ème} AS, féminin, 18 ans)	Oui	Parce que j'aime la France et je voudrai partir à l'avenir en France.
AER83 (1 ^{ère} AS, féminin, 16 ans)	Oui	Parce que je parle beaucoup le français, c'est une langue de communication.
AER84 (1 ^{ère} AS, masculin, 16ans)	Oui	Parce que c'est une langue comme les autres.
AER86 (2 ^{ème} AS, féminin, 17 ans)	Oui	Je l'emploie tout le temps.
AER90 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Oui	Car j'aime la France et je souhaite continuer mes études là bas.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Identification	OUI/NON	Pourquoi ?
AER91 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Oui	Je parle en français.
AER92 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Oui	Je veux partir en France poursuivre mes études et travailler dans un laboratoire de chimie.
AER93 (1 ^{ère} AS, masculin, 16ans)	Oui	Car c'est une belle langue pleine de mots.
AER94 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Oui	Le français est une langue moderne.
AER95 (3 ^{ème} AS, féminin, 18 ans)	Oui	Je ne me vois pas rester ici.
AER96 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	Oui	J'aime la langue française car elle est moderne.
AER97 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Oui	C'est une belle langue.
AER98 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Oui	Parce que c'est une langue riche.
AER99 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Oui	C'est comme une deuxième langue maternelle.
AER100 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Oui	Je l'adore.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)



En analysant les réponses des apprenants issus de l'école privée, nous trouvons certains arguments utilisés par les élèves de l'école publique :

Comme nous l'avons présenté plus haut, 12 apprenants de l'école publique aiment le français parce qu'elle est une *langue internationale* par rapport à 2 apprenants de l'école privée (AER 10, AER 11).

Parce qu'elle est facile pour 12 apprenants de l'école publique par rapport à 6 apprenants de l'école privée (AER 19, AER 33, AER 52, AER 57, AER 78)

Sept (7) apprenants justifient leur amour du français du fait qu'ils le maîtrisent et nous notons le même nombre (sept apprenants) dans l'école privée (AER 12, AER 16, AER 25, AER 53, AER 54, AER 73, AER 85).

Parce qu'elle est « *riche* » pour 9 apprenants de l'école publique par rapport à 7 apprenants de l'école privée (AER 5, AER 6, AER 18, AER 35, AER 45, AER 66, AER 98).

« *Belle* » pour 2 apprenants de l'école publique par rapport à six (6) apprenants de l'école privée (AER 6, AER 15, AER 20, AER 27, AER 93, AER 97).

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Parce qu'elle est *une langue d'avenir, le futur* pour 3 apprenants de l'école publique par rapport à 4 apprenants de l'école privée (AER 34, AER 41, AER 59, AER 80).

11 apprenants de l'école publique affirment aimer le français parce qu'ils l'utilisent souvent, elle fait partie de leurs pratiques quotidiennes, par rapport à 21 apprenants de l'école privée (AER 1, AER 9, AER 26, AER 28, AER 42, AER 43, AER 46, AER 58, AER 61, AER 62, AER 63, AER 65, AER 68, AER 69, AER 71, AER 76, AER 77, AER 79, AER 83, AER 86, AER 91).

Parce qu'elle est « *importante* » pour 6 apprenants, « *langue préférée* » pour 2 apprenants, « *deuxième langue* » pour un (1) apprenant, « *langue de connaissance* » pour un (1) apprenant, « *langue comme les autres* » pour deux (2) apprenants de l'école publique par rapport à 7 apprenants (3 apprenants « *importante* » (AER 4, AER 44, AER 51), 1 apprenant « *langue préférée* » (AER 75), 1 apprenant « *deuxième langue* » (AER 89), 1 apprenant « *langue de connaissance* » (AER 49), et 1 apprenant « *langue comme les autres* » (AER 84).

La raison pour 12 apprenants (3 élèves de l'école publique et 9 apprenants de l'école privée AER 2, AER 17, AER 22, AER 36, AER 55, AER 70, AER 82, AER 90, AER 92) étant leur amour pour la France. Ou bien parce qu'ils pensent la comprendre (4 élèves de l'école publique et 8 apprenants de l'école privée AER 7, AER 16, AER 23, AER 48, AER 63, AER 72, AER 80, AER 85) ou simplement parce qu'ils l'aiment (9 apprenants de l'école publique contre 7 apprenants de l'école privée AER 8, AER 30, AER 38, AER 40, AER 50, AER 64, AER 100).

Nous notons d'autres arguments présentés par les apprenants de l'école privée pour justifier cet amour du français du fait que ce dernier soit « *la meilleure langue* » pour deux apprenants :

AER 29 : « Parce que c'est ma *meilleure langue* ».

AER 39 : « Parce qu'elle est *la meilleure* ». Ou bien « parce qu'elle est *formidable* » (AER 31) ou « Elle est *magnifique* » (AER 37), « Car (...) c'est une *langue de femme* » pour AER 57, « C'est une langue *vivante* dans le monde » pour AER 67 ; « Parce qu'elle est *bien* » pour AER 87, « *Première langue apprise* » pour AER 74, « Langue *maternelle* » pour AER 99.

- Parce qu'elle est une langue *d'étude et de travail* :

AER 5 : « Car c'est une langue qu'on a besoin beaucoup pour les études, travail ».

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

AER 60 : « C'est une langue qui nous aidera et elle nous suivra jusqu'à la fin de nos études ».

Pour les trois apprenants (AER 81, AER 47 et AER 56), nous notons les raisons suivantes :

AER 81 : « Je suis francophone ».

AER 47 : « Comme ça ».

AER 56 : « Car toutes les émissions de télé que je regarde sont en français ».

Nous notons un rejet du français. En effet, l'élève dont l'identifiant est AER 21 n'aime pas le français « parce qu'il est *difficile* ».

Question : Que signifie la langue française pour vous ?

Réponses des apprenants de l'école publique : collège

Identification	La langue française
AEP1(3èmeAM,masculin,14ans)	La langue française signifie pour moi une langue scientifique.
AEP2 (4ème AM, féminin, 16ans)	Les études, la culture.
AEP3 (4ème AM, féminin, 16ans)	C'est une belle langue.
AEP4 (1ère AM, féminin, 12ans)	C'est la deuxième langue internationale après l'anglais.
AEP5 (3ème AM, masculin,15ans)	Une langue internationale.
AEP6 (2ème AM, masculin,13ans)	Elle signifie une langue internationale.
AEP7 (2ème AM féminin, 13ans)	C'est une langue facile.
AEP8(2èmeAM, féminin, 13ans)	C'est une langue internationale.
AEP9 (3ème AM, féminin, 14ans)	C'est une langue moderne.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Identification	La langue française
AEP10 (4ème AM, féminin, 16ans)	Elle signifie la langue de nos ennemis, ce n'est qu'une langue étrangère.
AEP22 (2ème AM, féminin, 13ans)	Une langue scientifique.
AEP30 (3ème AM, masculin, 15ans)	Une langue importante.
AEP31 (1ère AM, masculin, 12ans)	Une langue très importante quand on la maîtrise on apprend et on découvre beaucoup de choses très intéressantes.
AEP32 (1ère AM, féminin, 11ans)	Elle signifie pour moi : une langue de savoir et étrangère.
AEP35 (1ère AM, masculin, 12ans)	Elle m'ouvre la porte sur l'étranger. C'est une langue moderne.
AEP36 (1ère AM, masculin, 11ans)	C'est une langue riche sur tous les plans pour cela je l'admire.
AEP37 (1ère AM, masculin, 12ans)	C'est une langue importante.
AEP38 (1ère AM, masculin, 11ans)	C'est une langue étrangère.
AEP39 (1ère AM, masculin, 12ans)	Langue du savoir.
AEP40 (1ère AM, masculin, 12ans)	Une langue internationale, le développement, les connaissances.
AEP41 (3ème AM, féminin, 14ans)	Le français, une langue qui est géniale et cool.
AEP42 (3ème AM, féminin, 15ans)	Elle signifie pour moi une langue étrangère.
AEP44 (3ème AM, féminin, 15ans)	C'est une langue moderne.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Identification	La langue française
AEP45 (3ème AM, masculin, 15ans)	Elle signifie une langue belle.
AEP46 (3ème AM, féminin, 14ans)	C'est une langue importante.
AEP47 (2ème AM, féminin, 15ans)	Elle me signifie tout surtout c'est une langue d'avenir.
AEP48 (2ème AM, féminin, 12ans)	Elle signifie qu'elle est facile.
AEP49 (2ème AM, féminin, 12ans)	Une langue scientifique.
AEP50 (2ème AM, féminin, 13ans)	La plus belle langue au monde.
AEP51 (2ème AM, masculin, 12ans)	C'est la langue importante pour moi.
AEP53 (3ème AM, féminin, 15ans)	C'est une langue importante.
AEP81 (2ème AM, féminin, 13ans)	Une langue d'avenir, connaître la culture de l'autre.
AEP84 (4ème AM, masculin, 15ans)	Elle est riche, enrichi mon vocabulaire français.
AEP85 (4ème AM, féminin, 14ans)	Comme toutes les langues internationales qu'on doit connaître.
AEP86 (4ème AM, féminin, 15ans)	Elle est une langue importante, langue de l'avenir.
AEP87 (4ème AM, masculin, 16ans)	Une langue facile. L'ouverture sur le monde.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Identification	La langue française
AEP88 (4ème AM, féminin, 15ans)	C'est une langue belle, elle signifie une langue du savoir.
AEP89 (4ème AM, féminin, 14ans)	Elle signifie pour moi la langue de la France, ma passion et la langue que j'utiliserai dans mon avenir en France soit disant après mon visa d'étude. C'est une langue formidable.
AEP90 (4ème AM, féminin, 14ans)	C'est une langue internationale
AEP91 (4ème AM, masculin, 14ans)	Une langue moderne, la connaissance et le savoir.
AEP92 (4ème AM, féminin, 14ans)	Une langue d'avenir, c'est une langue moderne.
AEP93 (4ème AM, féminin, 14ans)	C'est une langue formidable.
AEP94 (4ème AM, féminin, 15ans)	Elle signifie pour moi la langue scientifique.
AEP95 (4ème AM, masculin, 14ans)	La langue de la science, c'est une langue scientifique.
AEP96 (4ème AM, féminin, 15ans)	Tout, elle est très importante.
AEP97 (4ème AM, féminin, 15ans)	Elle signifie pour moi une langue facile.
AEP98 (4ème AM, féminin, 15ans)	La langue d'avenir, c'est une langue importante.
AEP99 (4ème AM, féminin, 15ans)	Une langue importante.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Identification	La langue française
AEP100 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	C'est une langue importante.

Ecole publique : lycée

Identification	La langue française
AEP11 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	C'est une langue que j'aime bien, une langue riche.
AEP12 (1 ^{ère} AS, masculin, 16ans)	Une langue internationale.
AEP13 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	La langue française signifie une langue scientifique.
AEP14 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Une richesse.
AEP15 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	C'est une langue internationale.
AEP16 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	C'est une langue très importante et on la parle dans beaucoup de pays.
AEP17 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Une langue belle.
AEP18 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Une langue riche.
AEP19 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	La meilleure langue du monde.
AEP21 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Elle est ma langue préférée et elle est pour moi comme une clé vers un nouveau monde plein de découvertes.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Identification	La langue française
AEP23 (1 ^{ère} AS, masculin, 16ans)	C'est une langue très importante à connaître car elle nous permet de faire des relations avec d'autres gens.
AEP24 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	Il s'agit là d'une richesse.
AEP25 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	C'est une langue moderne, elle signifie modernité et développement.
AEP26 (1 ^{ère} AS, masculin, 16ans)	Le français n'est qu'une langue étrangère et on la considère comme ça à l'école.
AEP27 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Elle est très importante.
AEP28 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Importante.
AEP29 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	C'est une langue facile.
AEP33 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	C'est comme une langue maternelle.
AEP34 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Une belle langue que j'aime.
AEP43 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Une langue universelle.
AEP52 (1 ^{ère} AS, masculin, 16ans)	Elle signifie qu'elle est une langue importante.
AEP54 (2 ^{ème} AS, féminin, 16ans)	Le futur.
AEP55 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Une langue d'avenir.
AEP56 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	C'est une langue importante.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Identification	La langue française
AEP57(2 ^{ème} AS,féminin,17ans)	C'est une langue universelle à laquelle j'aurai besoin plus tard.
AEP58(2 ^{ème} AS,féminin,16ans)	C'est une langue étrangère.
AEP59 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	C'est une langue riche, je m'exprime mieux en français.
AEP60 (2 ^{ème} AS, masculin,16ans)	Une langue importante dans la vie et qu'on aura beaucoup à utiliser.
AEP61 (2 ^{ème} AS, féminin, 16ans)	Une langue moderne.
AEP62 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Elle signifie mon avenir (inchallah).
AEP63 (2 ^{ème} AS, masculin,17ans)	Ben la première langue étrangère de notre pays.
AEP64 (2 ^{ème} AS, masculin,17ans)	C'est une langue universelle.
AEP65 (2 ^{ème} AS, masculin,17ans)	Une langue d'avenir.
AEP66 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Une langue très très cool et importante et si la majorité des algériens parlent le français ça serait très cool.
AEP67 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	Ma langue préférée, une langue riche.
AEP68 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	La langue scientifique, langue de la science.
AEP69(3 ^{ème} AS,masculin,18ans)	Elle est une langue étrangère.
AEP70 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	Une langue étrangère.
AEP71 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	C'est une langue universelle.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Identification	La langue française
AEP72 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	Une langue moderne.
AEP73 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	Une langue d'avenir.
AEP74 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	C'est une langue scientifique.
AEP75 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	C'est une langue d'avenir.
AEP76 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	Je trouve que la langue française est très riche.
AEP77 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Une langue connue et presque tout le monde la parle. C'est une langue internationale comme l'anglais.
AEP78 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Elle signifie une richesse, une langue riche.
AEP79 (3 ^{ème} AS, AfPéminin, 17ans)	C'est une langue facile.
AEP80 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	C'est une langue étrangère.
AEP82 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	La deuxième langue que j'ai apprise depuis que j'étais petite.
AEP83 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	C'est une langue étrangère très importante pour moi.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Réponses des apprenants des écoles privées : collège

Identification	La langue française
AER14(1èreAM,masculin,14ans)	Elle est une langue moderne.
AER15 (4ème AM, masculin,17ans)	La langue du progrès.
AER17 (4ème AM, masculin,16ans)	Le français c'est une langue internationale.
AER21 (4ème AM, féminin, 16 ans)	Pour moi c'est une langue difficile.
AER22 (4ème AM, masculin,16ans)	Elle est une langue internationale.
AER23 (1 ère AM, féminin, 11 ans)	C'est une langue moderne.
AER25 (4ème AM, masculin,16ans)	C'est une langue riche.
AER26 (1 ère AM, féminin, 11 ans)	Elle est une langue populaire.
AER27 (4ème AM, féminin, 16 ans)	Le français est belle.
AER28 (4ème AM, masculin,16ans)	Le français est une langue riche.
AER29 (4ème AM, féminin, 17 ans)	C'est une langue étrangère qu'il faut connaitre et maitriser pour l'avenir.
AER30 (4ème AM, féminin, 17 ans)	Le français est une langue internationale.
AER31 (4ème AM, féminin, 16 ans)	Une langue formidable, tout court.
AER33 (4ème AM, féminin, 16 ans)	Elle signifie une langue facile.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Identification	La langue française
AER34 (4 ^{ème} AM, féminin, 16 ans)	C'est une langue scientifique.
AER35 (1 ^{ère} AM, féminin, 12 ans)	C'est une langue de développement.
AER37 (4 ^{ème} AM, féminin, 16 ans)	C'est une langue magnifique.
AER38 (4 ^{ème} AM, féminin, 16 ans)	C'est une langue populaire.
AER39 (4 ^{ème} AM, féminin, 16 ans)	Le français est une langue internationale.
AER40 (4 ^{ème} AM, féminin, 16 ans)	Le français est une langue moderne, signifie modernité.
AER45 (4 ^{ème} AM, féminin, 16 ans)	Elle signifie une langue riche.
AER46 (2 ^{ème} AM, féminin, 13 ans)	J'ai appris à l'école que le français est une langue internationale donc c'est ça.
AER48 (2 ^{ème} AM, féminin, 13 ans)	Pour moi la langue française est une langue que j'aime, une langue formidable.
AER49 (2 ^{ème} AM, masculin, 13ans)	C'est une langue moderne qui renvoie à la modernité.
AER50 (2 ^{ème} AM, masculin, 12ans)	Elle est une langue scientifique et moi j'aime la science.
AER51 (3 ^{ème} AM, masculin, 14ans)	Une langue importante et mieux que les autres.
AER52 (3 ^{ème} AM, féminin, 14 ans)	Elle me signifie beaucoup de choses, c'est une langue facile.
AER53 (3 ^{ème} AM, masculin, 14ans)	C'est comme l'anglais c'est une langue internationale.
AER54 (3 ^{ème} AM, féminin, 13 ans)	Le français est la deuxième langue internationale.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Identification	La langue française
AER55(3 ^{ème} AM,masculin,15ans)	Une langue importante qui t'aide en France.
AER56(3 ^{ème} AM,masculin,14ans)	Une langue internationale parlée dans plusieurs pays.
AER57 (2 ^{ème} AM, féminin, 12 ans)	Elle est une langue moderne, c'est la modernité.
AER58 (2 ^{ème} AM, féminin, 12 ans)	Le français est une langue internationale.
AER59 (3 ^{ème} AM, masculin,15ans)	C'est une langue internationale, c'est une langue qui me dirigera vers l'étranger.
AER60 (3 ^{ème} AM, masculin,13ans)	Car elle est importante plus que l'arabe et elle nous servira à l'université et à l'étranger.
AER61 (4 ^{ème} AM, féminin,14ans)	La langue française est une langue formidable, on apprend beaucoup de choses avec.
AER62 (4 ^{ème} AM, féminin, 17 ans)	Pour moi, le français est une langue moderne c'est comme un vêtement chic.
AER63 (4 ^{ème} AM, féminin, 15 ans)	Le français est une langue de la science, elle est scientifique.
AER64 (2 ^{ème} AM, féminin, 13 ans)	La langue française est une langue internationale et je dois la connaître parce que à l'avenir je veux voyager et continuer mes études en France.
AER65 (2 ^{ème} AM, féminin, 13 ans)	C'est une langue que j'aime bien, elle est formidable.
AER66 (3 ^{ème} AM, masculin,14ans)	La langue du savoir.
AER71 (2 ^{ème} AM, masculin,13ans)	Un moyen de communication, c'est une langue internationale.
AER72 (3 ^{ème} AM, féminin, 14 ans)	Elle est importante à mes yeux.
AER79 (1 ^{ère} AM, féminin, 11ans)	Le français signifie pour moi le progrès, la science. Le français est une langue scientifique.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Identification	La langue française
AER80 (1 ^{ère} AM, féminin, 11ans)	Elle signifie une langue moderne.
AER81 (1 ^{ère} AM, masculin, 11ans et demi)	Elle signifie pour moi une langue de communication, une langue internationale qu'on parle dans plusieurs pays.
AER85 (1 ^{ère} AM, féminin, 11ans)	C'est ma deuxième langue.
AER87 (2 ^{ème} AM, masculin, 12ans)	Le français est une langue internationale.
AER88 (1 ^{ère} AM, masculin, 11ans)	Une langue comme les autres. Une langue facile.
AER89 (1 ^{ère} AM, masculin, 11ans)	Comme ma langue maternelle.

Ecole privée : lycées

Identification	La langue française
AER1 (1 ^{ère} AS féminin, 16 ans)	C'est une langue internationale.
AER2 (1 ^{ère} AS, masculin, 16ans)	Une langue moderne, une langue du progrès.
AER3 (1 ^{ère} AS, féminin, 16 ans)	Une langue qui est facile à apprendre, un lien en commun avec plusieurs pays et différents gens.
AER4 (1 ^{ère} AS, féminin, 16 ans)	Une langue d'avenir.
AER5 (1 ^{ère} AS, féminin, 16 ans)	C'est une matière, c'est une langue que j'ai besoin dans ma vie, c'est une langue importante.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Identification	La langue française
AER6 (1ère AS, féminin, 17 ans)	La plus belle langue du monde.
AER7 (1ère AS, féminin, 16 ans)	Une langue facile.
AER8 (1ère AS, féminin, 17 ans)	Elle est une langue internationale.
AER9 (1ère AS, féminin, 16 ans)	Une seconde langue après la langue maternelle.
AER10 (1ère AS, féminin, 16 ans)	Parce que j'aime bien la langue française, elle me permet de lire des livres et de communiquer avec les étrangers sur internet.
AER11 (2 ème AS, masculin, 17ans)	C'est une langue d'avenir.
AER12 (2 ème AS, féminin, 17 ans)	C'est une langue scientifique.
AER13 (2 ème AS, masculin, 17ans)	Une langue formidable.
AER16 (2 ème AS, féminin, 17 ans)	Elle est une langue formidable, je l'adore.
AER17 (4ème AM, masculin, 16ans)	Le français c'est une langue internationale.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Identification	La langue française
AER18(2èmeAS, masculin,17ans)	La langue du travail, on l'utilise dans plusieurs domaines.
AER19(2èmeAS, masculin,17ans)	Une langue facile à comprendre.
AER20 (2 ème AS, féminin, 17 ans)	C'est une belle langue.
AER24 (2 ème AS, 17 ans, féminin)	C'est comme une langue maternelle.
AER32 (2 ème AS, féminin, 17 ans)	Le français est une langue internationale qu'il faut connaître pour les études et le travail.
AER36 (2 ème AS, féminin, 17 ans)	Le français est la langue de l'avenir à l'étranger, c'est une langue formidable.
AER41 (3ème AS, féminin, 18 ans)	Elle signifie une langue formidable.
AER42 (3ème AS, masculin,18ans)	Le français est une langue internationale après l'anglais.
AER43 (3ème AS, masculin,18ans)	Le français c'est moderne et moi j'aime la modernité.
AER44 (3ème AS, féminin, 17 ans)	Une langue importante qui me servira si je pars à l'étranger.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Identification	La langue française
AER47(3 ^{ème} AS, masculin,17ans)	Le français est une langue que j'aime, elle est populaire.
AER67 (2 ^{ème} AS, masculin,17ans)	La langue française signifie pour moi comme étant ma deuxième langue maternelle.
AER68 (2 ^{ème} AS, féminin, 17 ans)	Le français est une langue moderne véhicule la modernité.
AER69 (2 ^{ème} AS, masculin,17ans)	Le français est une langue internationale parlée par plusieurs pays et même en Algérie.
AER70 (2 ^{ème} AS, masculin,17ans)	C'est une langue moderne.
AER73 (3 ^{ème} AS, masculin,17ans)	Une langue scientifique, une langue de travail.
AER74 (1 ^{ère} AS, masculin,17ans)	Pour moi, elle signifie la deuxième langue de communication.
AER75 (3 ^{ème} AS, féminin, 18 ans)	Elle signifie une langue moderne. Plusieurs pays l'adoptent comme un moyen de communication et de travail.
AER76 (1 ^{ère} AS, féminin, 16 ans)	Langue d'apprentissage, la langue qu'on parle dans mon pays, la deuxième langue.
AER77 (3 ^{ème} AS, masculin,18ans)	Un moyen de communication, elle est parlée en Algérie par beaucoup d'Algériens et utilisée dans plusieurs domaines et dans la recherche, c'est une langue scientifique ».

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Identification	La langue française
AER78 (3 ^{ème} AS, féminin, 18 ans)	Le français signifie pour moi, une langue de communication, une langue moderne utilisée dans notre pays et dans des pays modernes comme la France.
AER82 (3 ^{ème} AS, féminin, 18 ans)	Le français est une langue importante, une langue de travail. Je veux la comprendre et la maîtriser pour partir poursuivre mes études en France et ne pas rencontrer de difficultés en terme de langue et de travail.
AER83 (1 ^{ère} AS, féminin, 16 ans)	Le français est une langue internationale.
AER84 (1 ^{ère} AS, masculin, 16ans)	Le français est un moyen de communication, une langue moderne.
AER86 (2 ^{ème} AS, féminin, 17 ans)	C'est une langue qui me permet de faire des études, c'est une langue d'étude, une langue scientifique.
AER90 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Une langue riche, c'est une richesse.
AER91 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Le français est une langue internationale. Une langue que toute personne doit apprendre et maîtriser.
AER92 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Le français est une langue scientifique, une langue de la recherche.
AER93(1 ^{ère} AS, masculin, 16ans)	Elle signifie la richesse.
AER94 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Le français est une langue moderne, elle signifie la modernité, la beauté.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Identification	La langue française
AER95 (3 ^{ème} AS, féminin, 18 ans)	Ma deuxième langue maternelle.
AER96 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	Le français présente pour moi une langue moderne. Donc signifie la modernité.
AER97 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Le français est une belle langue.
AER98 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Le français est une langue riche.
AER99 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Le français pour moi, je la vois comme une langue maternelle.
AER100 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Le français est une langue importante.

Commentaire

Nous remarquons à travers l'analyse des réponses à la question posée que les qualificatifs appréciatifs reviennent dans les réponses des apprenants (de l'école publique et privée) : la langue française est de ce fait *un moyen de communication, de travail*, langue de *développement et connaissances*, langue *d'avenir*, une langue *de savoir*, langue *d'étude, belle, importante, scientifique...*,etc. Par ailleurs, nous avons relevé deux qualificatifs dépréciatifs à son égard utilisés par les apprenants de l'école publique (AEP 10) et (AEP 26) (se référer au tableau).

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

1.4. Analyse de la subjectivité dans les propos des apprenants

Nous nous sommes assigné dans notre travail d'analyser les représentations et les attitudes linguistiques (l'imaginaire linguistique) des apprenants de Tizi-Ouzou, issus de l'école publique et privée, à l'égard du français. Il s'agit de voir, comment le français se présente dans leurs discours ? Quels statuts lui attribuent-ils ? Quelles symboliques a-t-il pour ces apprenants ? Comment ces représentations s'expriment-elle dans leurs discours ? Sur quel principe, procédé se fondent les représentations qu'on a d'une langue ? Pour répondre à ces questions, nous allons nous pencher sur la classe des adjectifs, des substantifs et des verbes de sentiment ou d'attitude.

1.4.1- Analyse des adjectifs

Pour Charles Bally, la modalité est « *la forme linguistique d'un jugement intellectuel ou d'une volonté qu'un sujet pensant énonce à propos d'une perception ou d'une représentation de son esprit* ». (PICAVEZ H, 2003 : 31)

Pour Robert Vion la modalité est « *l'expression de l'attitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel de son énoncé* » (2001 : 217). De façon générale, la majorité des théoriciens définissent la notion de modalité comme la définit Robert Vion c'est-à-dire une attitude d'un sujet à l'égard d'un contenu. Pour ce qui nous concerne, nous adhérons à sa définition mais nous ajoutons à celle-ci la notion de *représentation*.

Dans notre travail de recherche, nous nous contentons d'étudier les valeurs évaluatives inscrites dans certains lexèmes, comme les adjectifs, les substantifs et les verbes de sentiment qui nous semblent très caractéristiques et informatifs sur les représentations et attitudes des apprenants dans les discours que nous avons soumis à l'analyse.

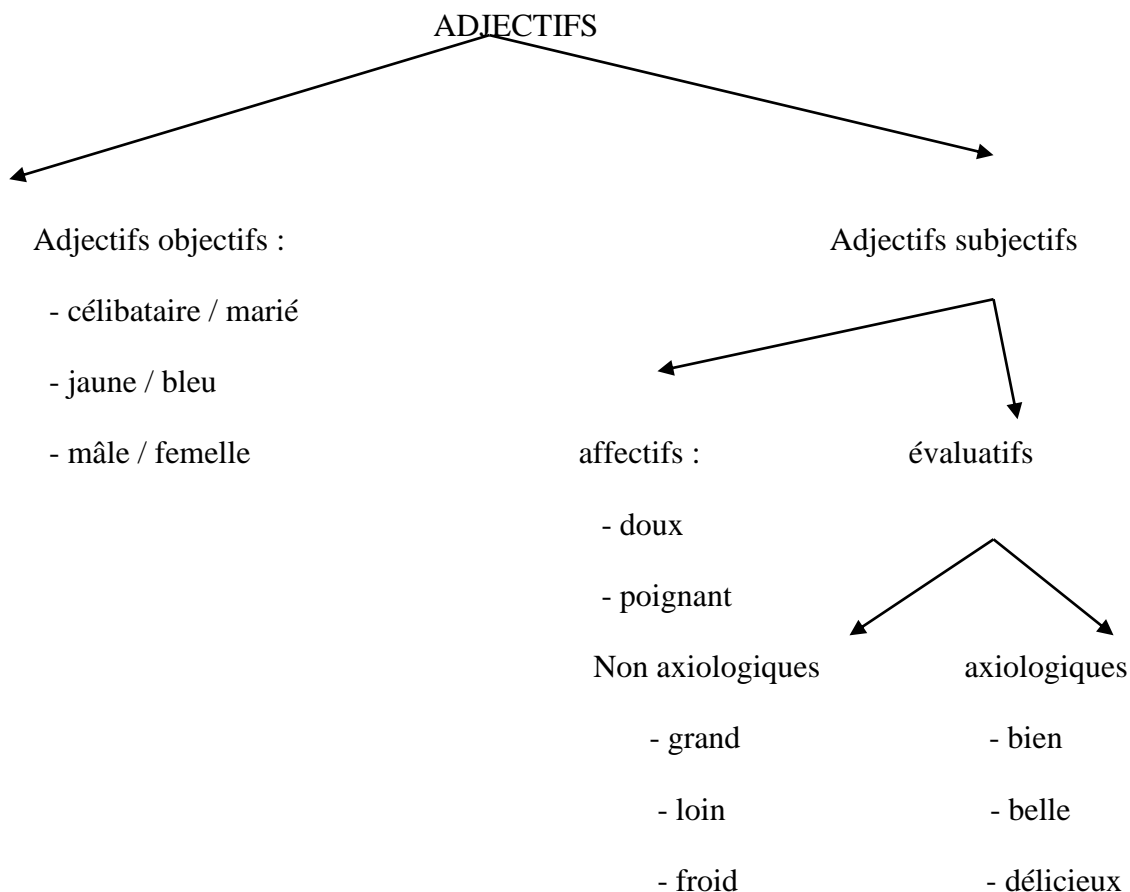
Les évaluatifs axiologiques et non-axiologiques sont donc notre objet d'analyse. Les premiers sont des jugements de valeur, ils sont accompagnés d'un trait valorisant ou dévalorisant par rapport à la chose décrite. Tandis que les seconds : les évaluatifs non-axiologiques ne font pas intervenir les jugements de valeur bien qu'étant aussi imprégnés de représentations.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

1.4.1.1- Les évaluatifs axiologiques et non-axiologiques

1.4.1.1-1- Les adjectifs subjectifs appréciatifs / dépréciatifs

Il y a plusieurs catégories d'adjectifs (KERBRAT ORECCHIONI C, 1999 : 94)



Seuls nous intéressent ici les adjectifs subjectifs qui sont pertinents dans le cadre d'une recherche des attitudes et des représentations. Après une analyse des discours des élèves, nous avons noté l'absence d'adjectifs subjectifs affectifs. Ces derniers énoncent, en même temps qu'une propriété de l'objet qu'ils déterminent, une réaction émotionnelle du sujet parlant face à cet objet. Dans la mesure où ils impliquent un engagement affectif de l'énonciateur, où ils manifestent sa présence au sein de l'énoncé, ils sont énonciatifs. (KERBRAT ORECCHIONI, 1999 : 95)

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

La catégorie des adjectifs évaluatifs non axiologiques « comprend tous les adjectifs qui sans énoncer de jugements de valeur, ni d'engagement affectifs du locuteur (du moins au regard de leur stricte définition lexicale : en contexte, ils peuvent bien entendu se colorer affectivement ou axiologiquement), impliquent une évaluation qualitative ou quantitative de l'objet dénoté ». (KERBRAT ORECCHIONI, 1999 : 97)

Les évaluatifs axiologiques, à la différence des précédents, portent sur l'objet dénoté un jugement de valeur, positif ou négatif. Par conséquent, nous pouvons souligner que l'usage de ces termes subjectifs manifestent de la part de l'énonciateur (locuteur) une prise de position en faveur, ou à l'encontre, de l'objet dénoté.

Le tableau suivant regroupe tous les adjectifs évaluatifs notés dans les réponses aux questions que nous avons posées aux apprenants :

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Ecole publique (collège)

Apprenants	EVALUATIFS AXIOLOGIQUES		EVALUATIFS NON AXIOLOGIQUES	
	Adjectifs subjectifs Appréciatifs	Adjectifs subjectifs dépréciatifs	Adjectifs Appréciatifs	Adjectifs Dépréciatifs
AEP1 (3 ^{ème} AM, masculin, 14ans)	Le français signifie pour moi la langue <i>scientifique</i> .		C'est une langue <i>internationale</i> .	
AEP2 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	Elle est <i>belle</i> et <i>riche</i> .			
AEP3 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	C'est une <i>belle</i> langue			
AEP4 (1 ^{ère} AM, féminin, 12ans)			C'est la <i>deuxième</i> langue <i>internationale</i> .	
AEP5 (3 ^{ème} M, masculin, 15ans)			C'est une langue <i>internationale</i> .	

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants	Evaluatifs axiologiques	Evaluatifs axiologiques	Evaluatifs non axiologiques	Evaluatifs non axiologiques
Elèves de l'école publique (collège)	Adjectifs subjectifs appréciatifs	Adjectifs subjectifs dépréciatifs	Adjectifs appréciatifs	Adjectifs dépréciatifs
AEP6 (2 ^{ème} AM, masculin, 13ans)	C'est <i>facile</i>		Elle signifie une langue <i>internationale</i> .	
AEP7 (2 ^{ème} AM, féminin, 13ans)	(...)et c'est une langue <i>facile</i> .			
AEP8 (2 ^{ème} AM, féminin, 13ans)			C'est une langue <i>internationale</i> .	
AEP9 (3 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	C'est une langue <i>moderne</i> .			

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants	Evaluatifs axiologiques	Evaluatifs axiologiques	Evaluatifs non axiologiques	Evaluatifs non axiologiques
Apprenants de l'école publique (collège)	Adjectifs subjectifs appréciatifs	Adjectifs subjectifs dépréciatifs	Adjectifs appréciatifs	Adjectifs dépréciatifs
AEP10 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)		(...) ce <i>n'est qu'</i> une langue <i>étrangère</i> .		
AEP20 (1 ^{ère} AM, masculin, 11ans)	C'est une langue <i>riche</i> .		<i>C'est une langue internationale.</i>	
AEP22 (2 ^{ème} AM, féminin, 13ans)	- C'est une langue <i>moderne</i> . - Une langue <i>scientifique</i> .			
AEP30 (3 ^{ème} AM, masculin, 15ans)	Une langue <i>importante</i> .			
AEP31 (1 ^{ère} AM, masculin, 12ans)	Une langue très <i>importante</i> (...).			

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants	Evaluatifs axiologiques	Evaluatifs axiologiques	Evaluatifs non axiologiques	Evaluatifs non axiologiques
Apprenants de l'école publique (collège)	Adjectifs subjectifs appréciatifs	Adjectifs subjectifs dépréciatifs	Adjectifs appréciatifs	Adjectifs dépréciatifs
AEP32 (1 ^{ère} AM, féminin, 11ans)			Elle signifie pour moi une langue de savoir et <i>étrangère</i> .	
AEP 35 (1 ^{ère} AM, masculin, 12ans)	C'est une langue <i>moderne</i> .			
AEP 36 (1 ^{ère} AM, masculin, 11ans)	C'est une langue <i>riche</i> sur tous les plans.			
AEP 37 (1 ^{ère} AM, masculin, 12ans)	C'est une langue <i>importante</i> .			

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants	Evaluatifs axiologiques	Evaluatifs axiologiques	Evaluatifs non axiologiques	Evaluatifs non axiologiques
Apprenants de l'école publique (collège)	Adjectifs subjectifs appréciatifs	Adjectifs subjectifs dépréciatifs	Adjectifs appréciatifs	Adjectifs dépréciatifs
AEP38(1 ^{ère} A M, masculin, 11ans)			C'est une langue <i>étrangère</i> .	
AEP39(1 ^{ère} A M, masculin, 12ans)			C'est une langue <i>internationale</i> .	
AEP 40 (1 ^{ère} AM, masculin, 12ans)			Une langue <i>internationale</i> .	
AEP41 (3 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	Le français qui est <i>géniale</i> et <i>cool</i> .			
AEP 42 (3 ^{ème} AM, féminin, 15ans)			Elle signifie pour moi une langue <i>étrangère</i> .	

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants	Evaluatifs axiologiques	Evaluatifs axiologiques	Evaluatifs non axiologiques	Evaluatifs non axiologiques
Apprenants de l'école publique (collège)	Adjectifs subjectifs appréciatifs	Adjectifs subjectifs dépréciatifs	Adjectifs appréciatifs	Adjectifs dépréciatifs
AEP 44 (3 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	C'est une langue <i>moderne</i> .			
AEP 45 (3 ^{ème} AM, masculin, 15ans)	Elle signifie une langue <i>belle</i> .			
AEP 46 (3 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	Elle est <i>importante</i> .			
AEP 47 (2 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	(...) et <i>facile</i> à comprendre.		(...) et c'est une langue <i>internationale</i> (...).	

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants	Évaluatifs axiologiques	Évaluatifs axiologiques	Évaluatifs non axiologiques	Évaluatifs non axiologiques
Apprenants de l'école publique (collège)	Adjectifs subjectifs appréciatifs	Adjectifs subjectifs dépréciatifs	Adjectifs appréciatifs	Adjectifs dépréciatifs
AEP48(2 ^{ème} AM, féminin, 12ans)	Elle est <i>facile</i> .			
AEP49(2 ^{ème} AM, féminin, 12ans)	Une langue <i>scientifique</i> .			
AEP50(2 ^{ème} AM, féminin, 13ans)	La plus <i>belle</i> langue au monde.			
AEP51(2 ^{ème} AM, masculin, 12ans)	C'est la langue <i>importante</i> pour moi.			
AEP53(3 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	- C'est une langue <i>importante</i> . - Elle est plus <i>attirante</i> et plus <i>facile</i> .			

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants	Evaluatifs axiologiques	Evaluatifs axiologiques	Evaluatifs non axiologiques	Evaluatifs non axiologiques
Apprenants de l'école publique (collège)	Adjectifs subjectifs appréciatifs	Adjectifs subjectifs dépréciatifs	Adjectifs appréciatifs	Adjectifs dépréciatifs
AEP 81 (2 ^{ème} AM, féminin, 13ans)	C'est une <i>belle</i> langue.			
AEP 84 (4 ^{ème} AM, masculin, 15ans)	Elle est <i>riche</i> .			Rien de spéciale juste elle est une langue comme <i>les autres</i> .
AEP 85 (4 ^{ème} AM, féminin, 14ans)			(...) c'est une langue <i>internationale</i> qu'on doit trouver partout.	
Apprenants				

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

	Evaluatifs axiologiques	Evaluatifs axiologiques	Evaluatifs non axiologiques	Evaluatifs non axiologiques
Apprenants de l'école publique (collège)	Adjectifs subjectifs appréciatifs	Adjectifs subjectifs dépréciatifs	Adjectifs appréciatifs	Adjectifs dépréciatifs
AEP 86 (4 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	Elle est <i>importante.</i>			
AEP 87 (4 ^{ème} AM, masculin, 16ans)	Une langue <i>facile</i> (...).			
AEP 88 (4 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	C'est une langue <i>belle</i> (...).			
AEP 89 (4 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	(...) c'est une langue <i>formidable.</i>			
AEP 90 (4 ^{ème} AM, féminin, 14ans)			C'est une langue <i>internationale.</i>	

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants	Evaluatifs axiologiques	Evaluatifs axiologiques	Evaluatifs non axiologiques	Evaluatifs non axiologiques
Apprenants de l'école publique (collège)	Adjectifs subjectifs appréciatifs	Adjectifs subjectifs dépréciatifs	Adjectifs appréciatifs	Adjectifs dépréciatifs
AEP 91 (4 ^{ème} AM, masculin, 14ans)	Une langue <i>moderne</i> , la connaissance et le savoir.			
AEP 92 (4 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	Une langue d'avenir, c'est une langue <i>moderne</i> .			
AEP 93 (4 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	C'est une langue <i>formidable</i> .			
AEP 94 (4 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	Elle signifie pour moi la langue <i>scientifique</i> .			

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants	Evaluatifs axiologiques	Evaluatifs axiologiques	Evaluatifs non axiologiques	Evaluatifs non axiologiques
Apprenants de l'école publique (collège)	Adjectifs subjectifs appréciatifs	Adjectifs subjectifs dépréciatifs	Adjectifs appréciatifs	Adjectifs dépréciatifs
AEP95 (4 ^{ème} AM, masculin, 14ans)	La langue de la science, c'est une langue <i>scientifique</i> .			
AEP96(4 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	Tout, elle est très <i>importante</i> .			
AEP97(4 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	Elle signifie pour moi une langue <i>facile</i> .			
AEP98(4 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	C'est une langue <i>importante</i> .			
AEP 99 (4 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	Le français est une langue <i>importante</i> .			

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants	Évaluatifs axiologiques	Évaluatifs axiologiques	Évaluatifs non axiologiques	Évaluatifs non axiologiques
Apprenants de l'école publique (collège)	Adjectifs subjectifs appréciatifs	Adjectifs subjectifs dépréciatifs	Adjectifs appréciatifs	Adjectifs dépréciatifs
AEP 100 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	C'est une langue <i>importante.</i>			

Ecole publique (lycée) :

Apprenants	EVALUATIFS AXIOLOGIQUES		EVALUATIFS NON AXIOLOGIQUES	
Apprenants de l'école publique (lycée)	Adjectifs subjectifs Appréciatifs	Adjectifs subjectifs dépréciatifs	Adjectifs Appréciatifs	Adjectifs Dépréciatifs
AEP11 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	(...) une langue <i>riche.</i>			
AEP12 (1 ^{ère} AS, masculin, 16ans)	C'est <i>facile</i> à parler.		Une langue <i>internationale.</i>	

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants	Evaluatifs axiologiques	Evaluatifs axiologiques	Evaluatifs non axiologiques	Evaluatifs non axiologiques
Apprenants de l'école publique (lycée)	Adjectifs subjectifs appréciatifs	Adjectifs subjectifs dépréciatifs	Adjectifs appréciatifs	Adjectifs dépréciatifs
AEP13 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	- (...) on peut dire que c'est ma langue <i>seconde</i> . - La langue française signifie une langue <i>scientifique</i> .			
AEP14 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)			C'est une langue <i>internationale</i> .	
AEP15 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)			C'est une langue <i>internationale</i> .	

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants	Évaluatifs axiologiques	Évaluatifs axiologiques	Évaluatifs non axiologiques	Évaluatifs non axiologiques
Apprenants de l'école publique (lycée)	Adjectifs subjectifs appréciatifs	Adjectifs subjectifs dépréciatifs	Adjectifs appréciatifs	Adjectifs dépréciatifs
AEP16 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	C'est une langue très <i>importante</i> (...).		C'est une langue <i>étrangère</i> .	
AEP17 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	- Elle est <i>facile</i> à parler. - Une langue <i>belle</i> .			
AEP18 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	- C'est une langue <i>facile</i> et très <i>importante</i> . - Une langue <i>riche</i> .			
AEP19 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	La <i>meilleure</i> langue du monde.		C'est la langue <i>internationale</i> (...).	

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants	Évaluatifs axiologiques	Évaluatifs axiologiques	Évaluatifs non axiologiques	Évaluatifs non axiologiques
Apprenants de l'école publique (lycée)	Adjectifs subjectifs appréciatifs	Adjectifs subjectifs dépréciatifs	Adjectifs appréciatifs	Adjectifs dépréciatifs
AEP21 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Elle est ma langue <i>préférée</i> .		(...) en la considérant comme une langue <i>étrangère</i> .	
AEP23 (1 ^{ère} AS, masculin, 16ans)	C'est une langue très <i>importante</i> à connaître (...).		(...) et aussi c'est une langue <i>internationale</i> .	
AEP24 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	C'est une langue <i>riche</i> .			
AEP25 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	C'est une langue <i>moderne</i> (...).			
AEP26 (1 ^{ère} AS, masculin, 16ans)		Le français <i>n'est qu'une</i> langue <i>étrangère</i> et on la considère comme ça à l'école.		

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants	Évaluatifs axiologiques	Évaluatifs axiologiques	Évaluatifs non axiologiques	Évaluatifs non axiologiques
Apprenants de l'école publique (lycée)	Adjectifs subjectifs appréciatifs	Adjectifs subjectifs dépréciatifs	Adjectifs appréciatifs	Adjectifs dépréciatifs
AEP27 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	- Elle est <i>courante</i> (...). - Elle est très <i>importante</i> .			
AEP28 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	<i>Importante</i> .			
AEP29 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	(...) elle est <i>facile</i> .			
AEP33 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)			C'est comme une langue <i>maternelle</i> .	
AEP 34 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Une <i>belle</i> langue que j'aime.			

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants	Evaluatifs axiologiques	Evaluatifs axiologiques	Evaluatifs non axiologiques	Evaluatifs non axiologiques
Apprenants de l'école publique (lycée)	Adjectifs subjectifs appréciatifs	Adjectifs subjectifs dépréciatifs	Adjectifs appréciatifs	Adjectifs dépréciatifs
AEP43 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Une langue <i>universelle</i> .			
AEP 52 (1 ^{ère} AS, masculin, 16ans)	- C'est une langue très <i>populaire</i> . - Elle signifie qu'elle est une langue <i>importante</i> .			
AEP54 (2 ^{ème} AS ,féminin, 16ans)			(...) habitué sur une langue <i>étrangère</i> .	
AEP55 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)			C'est une langue <i>étrangère</i> .	
AEP56 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	C'est une langue <i>importante</i> .			

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants	Évaluatifs axiologiques	Évaluatifs axiologiques	Évaluatifs non axiologiques	Évaluatifs non axiologiques
Apprenants de l'école publique (lycée)	Adjectifs subjectifs appréciatifs	Adjectifs subjectifs dépréciatifs	Adjectifs appréciatifs	Adjectifs dépréciatifs
AEP 57 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	C'est une langue <i>universelle</i> à laquelle j'aurai besoin plus tard.			
AEP 58 (2 ^{ème} AS, féminin, 16ans)		Il est très <i>difficile</i> .	C'est une langue <i>étrangère</i> .	
AEP 59 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	C'est une langue <i>riche</i> (...).			
AEP 60 (2 ^{ème} AS, masculin, 16ans)	Une langue <i>importante</i> dans la vie (...).		Après le berbère c'est <i>la deuxième</i> langue que j'ai connue.	
AEP61 (2 ^{ème} AS, féminin, 16ans)	Une langue <i>moderne</i> .			

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants	Evaluatifs axiologiques	Evaluatifs axiologiques	Evaluatifs non axiologiques	Evaluatifs non axiologiques
Apprenants de l'école publique (lycée)	Adjectifs subjectifs appréciatifs	Adjectifs subjectifs dépréciatifs	Adjectifs appréciatifs	Adjectifs dépréciatifs
AEP62 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)			C'est une langue <i>internationale</i> (je peux l'utiliser dans la plupart des pays).	
AEP63 (2 ^{ème} AS,mas culin, 17ans)	C'est une langue <i>riche</i> .		Ben la première langue <i>étrangère</i> de notre pays.	
AEP64 (2 ^{ème} AS,mas culin, 17ans)	C'est une langue <i>universelle</i> .		C'est une langue <i>internationale</i> .	
AEP65 (2 ^{ème} AS,mas culin, 17ans)			C'est une langue <i>internationale</i> .	
AEP 66 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Le français est une langue très <i>importante</i> et <i>cool</i> (...).			

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants	Évaluatifs axiologiques	Évaluatifs axiologiques	Évaluatifs non axiologiques	Évaluatifs non axiologiques
Apprenants de l'école publique (lycée)	Adjectifs subjectifs appréciatifs	Adjectifs subjectifs dépréciatifs	Adjectifs appréciatifs	Adjectifs dépréciatifs
AEP67 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	- C'est une langue très <i>riche</i> (...). - Ma langue <i>préférée</i> (...).			
AEP 68 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	- C'est ma langue <i>préférée</i> . - La langue <i>scientifique</i> (...).			
AEP69 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)			Elle est une langue <i>étrangère</i> .	
AEP70 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)			Une langue <i>étrangère</i> .	
AEP 71 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	- C'est une langue <i>essentielle</i> dans notre vie. - C'est une langue <i>universelle</i> .			

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants	Évaluatifs axiologiques	Évaluatifs axiologiques	Évaluatifs non axiologiques	Évaluatifs non axiologiques
Apprenants de l'école publique (lycée)	Adjectifs subjectifs appréciatifs	Adjectifs subjectifs dépréciatifs	Adjectifs appréciatifs	Adjectifs dépréciatifs
AEP72 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	Une langue <i>moderne</i> .			
AEP73 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	Elle est <i>facile</i> .			
AEP74 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	C'est une langue <i>scientifique</i> .			
AEP 75 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)			C'est une langue <i>internationale</i> .	
AEP 76 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	Je trouve que la langue française est très <i>riche</i> comme langue.			

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants	Évaluatifs axiologiques	Évaluatifs axiologiques	Évaluatifs non axiologiques	Évaluatifs non axiologiques
Apprenants de l'école publique (lycée)	Adjectifs subjectifs appréciatifs	Adjectifs subjectifs dépréciatifs	Adjectifs appréciatifs	Adjectifs dépréciatifs
AEP 77 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Une langue <i>connue</i> et presque tout le monde la parle.		C'est une langue <i>internationale</i> comme l'anglais.	
AEP 78 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	C'est une langue <i>riche</i> .			
AEP 79 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	C'est une langue <i>facile</i> .			
AEP 80 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)			C'est une langue <i>étrangère</i> .	
AEP82 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	C'est la langue la plus <i>facile</i> et <i>simple</i> pour moi.		La <i>deuxième</i> langue que j'ai apprise (...).	

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants	Evaluatifs axiologiques	Evaluatifs axiologiques	Evaluatifs non axiologiques	Evaluatifs non axiologiques
Apprenants de l'école publique (lycée)	Adjectifs subjectifs appréciatifs	Adjectifs subjectifs dépréciatifs	Adjectifs appréciatifs	Adjectifs dépréciatifs
AEP 83 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	C'est (...) très <i>importante</i> pour moi.		C'est une langue <i>étrangère</i> (...).	

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Ecole privée (collège) :

Apprenants de l'école privée (collège)	Evaluatifs axiologiques		Evaluatifs non axiologiques	
	Adjectifs subjectifs appréciatifs	Adjectifs subjectifs dépréciatifs	Adjectifs appréciatifs	Adjectifs dépréciatifs
AER14 (1 ^{ère} AM, masculin, 14ans)	Elle est une langue <i>moderne</i> .			
AER15 (4 ^{ème} AM, masculin, 17an)	C'est une <i>belle</i> langue.			
AER17 (4 ^{ème} AM, masculin, 16ans)			Le français c'est une langue <i>internationale</i> .	
AER21 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)		- Le français est une langue <i>difficile</i> et <i>compliquée</i> . - Pou moi c'est une langue <i>difficile</i> .		
AER22(4 ^{ème} AM, masculin, 16ans)			Elle est une langue <i>internationale</i> .	

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants	Evaluatifs axiologiques	Evaluatifs axiologiques	Evaluatifs non axiologiques	Evaluatifs non axiologiques
Apprenants de l'école privée (collège)	Adjectifs subjectifs appréciatifs	Adjectifs subjectifs dépréciatifs	Adjectifs appréciatifs	Adjectifs dépréciatifs
AER23 (1 ^{ère} AM, féminin, 11ans)	C'est une langue <i>moderne</i> .			
AER25 (4 ^{ème} AM, masculin, 16ans)	C'est une langue <i>riche</i> .			
AER26 (1 ^{ère} AM, féminin, 11ans)	Elle est une langue <i>populaire</i> .			
AER27 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	Le français est <i>belle</i> .			
AER28 (4 ^{ème} AM, masculin, 16ans)	Le français est une langue <i>riche</i> .			

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants	Evaluatifs axiologiques	Evaluatifs axiologiques	Evaluatifs non axiologiques	Evaluatifs non axiologiques
Apprenants de l'école privée (collège)	Adjectifs subjectifs appréciatifs	Adjectifs subjectifs dépréciatifs	Adjectifs appréciatifs	Adjectifs dépréciatifs
AER29 (4 ^{ème} AM, féminin, 17ans)	C'est ma <i>meilleure</i> langue.		C'est une langue <i>étrangère</i> (...).	
AER30 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)			Le français est une langue <i>internationale</i> .	
AER31 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	Elle est <i>formidable</i> .			
AER33 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	C'est la langue la plus <i>facile</i> à maîtriser, à parler (...).			
AER34 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	C'est une langue <i>scientifique</i> .			
Apprenants	Evaluatifs	Evaluatifs	Evaluatifs non	Evaluatifs non

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

	axiologiques	axiologiques	axiologiques	axiologiques
Apprenants de l'école privée (collège)	Adjectifs subjectifs appréciatifs	Adjectifs subjectifs dépréciatifs	Adjectifs appréciatifs	Adjectifs dépréciatifs
AER35 (1 ^{ère} AM, féminin, 12ans)	Elle est <i>riche</i> en vocabulaire.			
AER37 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	Elle est <i>magnifique</i> .			
AER38 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	C'est une langue <i>populaire</i> .			
AER39 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	Le français elle est la <i>meilleure</i> .		Le français est une langue <i>internationale</i> .	
AER40 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	Le français est une langue <i>moderne</i> , signifie modernité.			
Apprenants	Evaluatifs axiologiques	Evaluatifs axiologiques	Evaluatifs non axiologiques	Evaluatifs non axiologiques

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école privée (collège)	Adjectifs subjectifs appréciatifs	Adjectifs subjectifs dépréciatifs	Adjectifs appréciatifs	Adjectifs dépréciatifs
AER45 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	Elle est très <i>riche</i> .			
AER46 (2 ^{ème} AM, féminin, 13ans)			J'ai appris à l'école que le français est une langue <i>internationale</i> donc c'est ça.	
AER48 (2 ^{ème} AM, féminin, 13ans)	(...) une langue <i>formidable</i> .			
AER49 (2 ^{ème} AM, masculin, 13ans)	C'est une langue <i>moderne</i> qui renvoie à la modernité.			
Apprenants	Evaluatifs axiologiques	Evaluatifs axiologiques	Evaluatifs non axiologiques	Evaluatifs non axiologiques

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école privée (collège)	Adjectifs subjectifs appréciatifs	Adjectifs subjectifs dépréciatifs	Adjectifs appréciatifs	Adjectifs dépréciatifs
AER50 (2 ^{ème} AM, masculin, 12ans)	Elle est une langue <i>scientifique</i> et moi j'aime la science.			
AER51 (3 ^{ème} AM, masculin, 14ans)	J'aime la langue française car elle c'est une langue <i>importante</i> .			
AER52 (3 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	C'est une langue très <i>connue</i> et <i>facile</i> à utiliser.			
AER53 (3 ^{ème} AM, masculin, 14ans)			C'est comme l'anglais c'est une langue <i>internationale</i> .	
AER54 (3 ^{ème} AM, féminin, 13ans)			Le français est la <i>deuxième</i> langue <i>internationale</i> .	
			Evaluatifs non	

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants	Évaluatifs axiologiques	Évaluatifs axiologiques	axiologiques	Évaluatifs non axiologiques
Apprenants de l'école privée (collège)	Adjectifs subjectifs appréciatifs	Adjectifs subjectifs dépréciatifs	Adjectifs appréciatifs	Adjectifs dépréciatifs
AER 55 (3 ^{ème} AM, masculin, 15 ans)	Une langue <i>importante</i> qui t'aide en France.			
AER56 (3 ^{ème} AM, masculin, 14ans)			Une langue <i>internationale</i> parlée dans plusieurs pays.	
AER57 (2 ^{ème} AM, féminin, 12ans)	- Elle <i>facile</i> et en plus c'est une langue de femme. - Elle est une langue <i>moderne</i> , c'est la modernité.			
AER58 (2 ^{ème} AM, féminin, 12ans)			Le français est une langue <i>internationale</i> .	

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants	Evaluatifs axiologiques	Evaluatifs axiologiques	Evaluatifs non axiologiques	Evaluatifs non axiologiques
Apprenants de l'école privée (collège)	Adjectifs subjectifs appréciatifs	Adjectifs subjectifs dépréciatifs	Adjectifs appréciatifs	Adjectifs dépréciatifs
AER59 (3 ^{ème} AM, masculin, 15ans)			C'est une langue <i>internationale</i> , c'est une langue qui me dirigera vers l'étranger.	
AER60 (3 ^{ème} AM, masculin, 13ans)	Elle est <i>importante</i> plus que l'arabe et elle nous servira à l'université et à l'étranger.			
AER61 (4 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	La langue française est une langue <i>formidable</i> , on apprend beaucoup de choses avec.			
AER62 (4 ^{ème} AM, féminin, 17ans)	Pour moi, le français est une langue <i>moderne</i> , c'est comme un vêtement chic.			

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants	Évaluatifs axiologiques	Évaluatifs axiologiques	Évaluatifs non axiologiques	Évaluatifs non axiologiques
Apprenants de l'école privée (collège)	Adjectifs subjectifs appréciatifs	Adjectifs subjectifs dépréciatifs	Adjectifs appréciatifs	Adjectifs dépréciatifs
AER63 (4 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	Le français est une langue de la science, elle est <i>scientifique</i> .			
AER64 (2 ^{ème} AM, féminin, 13ans)			La langue française est une langue <i>internationale</i> et je dois la connaître parce qu'à l'avenir.	
AER65 (2 ^{ème} AM, féminin, 13ans)	C'est une langue que j'aime bien, elle est <i>formidable</i> .			
AER66 (3 ^{ème} AM, masculin, 14ans)	C'est une langue très <i>riche</i> .			

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants	Evaluatifs axiologiques	Evaluatifs axiologiques	Evaluatifs non axiologiques	Evaluatifs non axiologiques
Apprenants de l'école privée (collège)	Adjectifs subjectifs appréciatifs	Adjectifs subjectifs dépréciatifs	Adjectifs appréciatifs	Adjectifs dépréciatifs
AER71 (2 ^{ème} AM, masculin, 13ans)			C'est une langue <i>internationale</i> .	
AER72 (3 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	Elle est <i>importante</i> à mes yeux.			
AER79 (1 ^{ère} AM, féminin, 11ans)	Le français signifie pour moi le progrès, la science. Le français est une langue <i>scientifique</i> .			
AER80 (1 ^{ère} AM, féminin, 11ans)	Elle signifie une langue <i>moderne</i> .			
Apprenants	Evaluatifs	Evaluatifs axiologiques	Evaluatifs non axiologiques	Evaluatifs non axiologiques

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

	axiologiques			
Apprenants de l'école privée (collège)	Adjectifs subjectifs appréciatifs	Adjectifs subjectifs dépréciatifs	Adjectifs appréciatifs	Adjectifs dépréciatifs
AER81 (1ème AM, masculin, 11ans et demi)			Elle signifie pour moi une langue de communication, une langue <i>internationale</i> qu'on parle dans plusieurs pays.	
AER85 (1ère AM, féminin, 11ans)			C'est ma <i>deuxième</i> langue.	
AER87 (2ème AM, masculin, 12ans)			Le français est une langue <i>internationale</i> .	
AER88 (1ère AM, masculin, 11ans)	Une langue <i>facile</i> .			Une langue comme les <i>autres</i> .
Apprenants	Evaluatifs	Evaluatifs	Evaluatifs non	Evaluatifs non

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

	axiologiques	axiologiques	axiologiques	axiologiques
Apprenants de l'école privée (collège)	Adjectifs subjectifs appréciatifs	Adjectifs subjectifs dépréciatifs	Adjectifs appréciatifs	Adjectifs dépréciatifs
AER89 (1 ^{ère} AM, masculin, 11 ans)			<ul style="list-style-type: none"> - C'est la <i>deuxième</i> langue que j'ai apprise. - Comme ma langue <i>maternelle</i>. 	

Ecole privée (lycée) :

Apprenants	Evaluatifs axiologiques		Evaluatifs non axiologiques	
	Adjectifs subjectifs appréciatifs	Adjectifs subjectifs dépréciatifs	Adjectifs appréciatifs	Adjectifs dépréciatifs
Apprenants de l'école privée (lycée)				
AER1 (1 ^{ère} AS, féminin, 16 ans)			C'est Une langue <i>internationale</i> .	
AER2 (1 ^{ère} AS, masculin, 16 ans)	Une langue <i>moderne</i> , une langue du progrès.			

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants	Evaluatifs axiologiques	Evaluatifs axiologiques	Evaluatifs non axiologiques	Evaluatifs non axiologiques
Apprenants de l'école privée (lycée)	Adjectifs subjectifs appréciatifs	Adjectifs subjectifs dépréciatifs	Adjectifs appréciatifs	Adjectifs dépréciatifs
AER3 (1 ^{ère} AS, féminin, 16 ans)	Une langue qui est <i>facile</i> à apprendre (...).			
AER4 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Elle est la langue <i>importante</i> .			
AER5 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	(...) et c'est une langue <i>riche</i> . (...) c'est une langue <i>importante</i> .			
AER6 (1 ^{ère} AS, féminin, 17ans)	C'est la plus <i>belle</i> langue, comme elle est une langue très <i>riche</i> .			
AER7 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Une langue <i>facile</i> .			

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants	Evaluatifs axiologiques	Evaluatifs axiologiques	Evaluatifs non axiologiques	Evaluatifs non axiologiques
Apprenants de l'école privée (lycée)	Adjectifs subjectifs appréciatifs	Adjectifs subjectifs dépréciatifs	Adjectifs appréciatifs	Adjectifs dépréciatifs
AER8 (1 ^{ère} AS, féminin, 17ans)			Elle est une langue <i>internationale</i> .	
AER9 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Une <i>seconde</i> langue après la langue maternelle.			
AER10 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)			C'est une langue <i>internationale</i> .	
AER11 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)			C'est une langue <i>internationale</i> .	
AER12 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	C'est une langue <i>scientifique</i> .			

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants	Évaluatifs axiologiques	Évaluatifs axiologiques	Évaluatifs non axiologiques	Évaluatifs non axiologiques
Apprenants de l'école privée (lycée)	Adjectifs subjectifs appréciatifs	Adjectifs subjectifs dépréciatifs	Adjectifs appréciatifs	Adjectifs dépréciatifs
AER13 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Une langue <i>formidable</i> .			
AER16 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Elle est une langue <i>formidable</i> , je l'adore.			
AER18 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Je l'adore, c'est une langue <i>riche</i> .			
AER19 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Elle est <i>facile</i> à comprendre.			
AER20 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	C'est une <i>belle</i> langue.			

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants	Évaluatifs axiologiques	Évaluatifs axiologiques	Évaluatifs non axiologiques	Évaluatifs non axiologiques
Apprenants de l'école privée (lycée)	Adjectifs subjectifs appréciatifs	Adjectifs subjectifs dépréciatifs	Adjectifs appréciatifs	Adjectifs dépréciatifs
AER24 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)			C'est comme une langue <i>maternelle</i> .	
AER32 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)			Le français est une langue <i>internationale</i> qu'il faut connaître pour les études et le travail.	
AER36 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	(...) c'est une langue <i>formidable</i> .			
AER41 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	Elle signifie une langue <i>formidable</i> .			

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants	Évaluatifs axiologiques	Évaluatifs axiologiques	Évaluatifs non axiologiques	Évaluatifs non axiologiques
Apprenants de l'école privée (lycée)	Adjectifs subjectifs appréciatifs	Adjectifs subjectifs dépréciatifs	Adjectifs appréciatifs	Adjectifs dépréciatifs
AER42 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)			Le français est une langue <i>internationale</i> .	
AER43 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	Le français c'est <i>moderne</i> et moi j'aime la modernité.			
AER44 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Elle est une langue <i>importante</i> .			
AER47 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Le français est une langue que j'aime, elle est <i>populaire</i> .			
AER67 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	J'aime la langue française car c'est une langue <i>vivante</i> dans le monde.		La langue française signifie pour moi comme étant ma <i>deuxième</i> langue <i>maternelle</i> .	

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants	Évaluatifs axiologiques	Évaluatifs axiologiques	Évaluatifs non axiologiques	Évaluatifs non axiologiques
Apprenants de l'école privée (lycée)	Adjectifs subjectifs appréciatifs	Adjectifs subjectifs dépréciatifs	Adjectifs appréciatifs	Adjectifs dépréciatifs
AER68 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	- C'est une langue très <i>parlée</i> et <i>connue</i> . - Le français est une langue <i>moderne</i> , véhicule la modernité.			
AER69 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)			Le français est une langue <i>internationale</i> parlée par plusieurs pays et même en Algérie.	
AER70 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	C'est une langue <i>moderne</i> .			
AER73 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Une langue <i>scientifique</i> , une langue de travail.			

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants	Évaluatifs axiologiques	Évaluatifs axiologiques	Évaluatifs non axiologiques	Évaluatifs non axiologiques
Apprenants de l'école privée (lycée)	Adjectifs subjectifs appréciatifs	Adjectifs subjectifs dépréciatifs	Adjectifs appréciatifs	Adjectifs dépréciatifs
AER74 (1 ^{ère} AS, masculin, 17ans)			<ul style="list-style-type: none"> - C'est la <i>première</i> langue que j'ai apprise à la maternelle. - Pour moi, elle signifie la <i>deuxième</i> langue de communication. 	
AER75 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	Elle signifie une langue <i>moderne</i> , plusieurs pays l'adoptent comme un moyen de communication et de travail.			
AER76 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)			Langue d'apprentissage, la <i>deuxième</i> langue.	
AER77 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	Un moyen de communication, c'est une langue <i>scientifique</i> .			

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants	Évaluatifs axiologiques	Évaluatifs axiologiques	Évaluatifs non axiologiques	Évaluatifs non axiologiques
Apprenants de l'école privée (lycée)	Adjectifs subjectifs appréciatifs	Adjectifs subjectifs dépréciatifs	Adjectifs appréciatifs	Adjectifs dépréciatifs
AER78 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	- C'est la langue la plus facile. - Le français signifie pour moi une langue de communication, une langue <i>moderne</i> utilisée dans notre pays.			
AER82 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	Le français est une langue <i>importante</i> , une langue de travail (...).			
AER 83 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)			Le français est une langue <i>internationale</i> .	
AER84 (1 ^{ère} AS, masculin, 16ans)	Le français est un moyen de communication, une langue <i>moderne</i> .			C'est une langue comme les autres.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants	Evaluatifs axiologiques	Evaluatifs axiologiques	Evaluatifs axiologiques	non Evaluatifs non axiologiques
Apprenants de l'école privée (lycée)	Adjectifs subjectifs appréciatifs	Adjectifs subjectifs dépréciatifs	Adjectifs appréciatifs	Adjectifs dépréciatifs
AER86 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	C'est une langue qui me permet de faire des études, c'est une langue d'études, une langue <i>scientifique.</i>			
AER90 (3 ^{ème} AS, féminin,17ans)	Une langue <i>riche</i> , c'est une richesse.			
AER91 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)			Le français est une langue <i>internationale.</i>	
AER92(3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Le français est une langue <i>scientifique</i> , une langue de la recherche.			
AER93(1 ^{ère} AS, masculin,	C'est une <i>belle</i> langue pleine (...).			

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

16ans) Apprenants	Évaluatifs axiologiques	Évaluatifs axiologiques	Évaluatifs non axiologiques	Évaluatifs non axiologiques
Apprenants de l'école privée (lycée)	Adjectifs subjectifs appréciatifs	Adjectifs subjectifs dépréciatifs	Adjectifs appréciatifs	Adjectifs dépréciatifs
AER94 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Le français est une langue <i>moderne</i> , elle signifie la modernité, la beauté.			
AER95 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)			Ma <i>deuxième</i> langue <i>maternelle</i> .	
AER 96 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	- J'aime la langue française car elle est <i>moderne</i> . - Le français présente pour moi une langue <i>moderne</i> . Donc signifie la modernité.			
AER97 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Le français est une <i>belle</i> langue.			

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants	Evaluatifs axiologiques	Evaluatifs axiologiques	Evaluatifs axiologiques	non Evaluatifs non axiologiques
Apprenants de l'école privée (lycée)	Adjectifs subjectifs appréciatifs	Adjectifs subjectifs dépréciatifs	Adjectifs appréciatifs	Adjectifs dépréciatifs
AER98 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Le français est une langue <i>riche</i> .			
AER99 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)			Le français pour moi, je la vois comme une langue <i>maternelle</i> .	
AER100 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Le français est une langue <i>importante</i> .			

Commentaire

Il se dégage à travers les réponses données que l'ensemble des apprenants issus de l'école publique ou privée développent une idée de revalorisation et d'intérêt à la langue française exprimée par l'usage des adjectifs évaluatifs axiologiques et/ou non axiologiques appréciatifs présentés dans le tableau ci-dessus.

En effet, la majorité des apprenants (issus de l'école publique et privée) ont des représentations positives à l'égard du français. Ce dernier est associé à des stéréotypes valorisants « une langue *internationale* », « une langue *riche* », « une langue *scientifique* », « une langue *importante* », « langue *belle* », « langue *magnifique* », « langue *formidable* », « langue

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

scientifique », « langue *moderne* », « langue *facile* ».....qui ne fait que confirmer ce sentiment d'attraction à l'égard du français (attitude positive).

En chiffre, les adjectifs se répartissent comme suit :

Adjectifs	Usage des apprenants de l'école publique	Usage des apprenants de l'école privée
Internationale	21 apprenants	22 apprenants
Belle	8 apprenants	6 apprenants
Riche	12 apprenants	10 apprenants
Facile	14 apprenants	7 apprenants
Moderne	9 apprenants	16 apprenants
Seconde	1 apprenant	2 apprenants
Scientifique	8 apprenants	9 apprenants
Etrangère	15 élèves	1 apprenant
Importante	21 apprenants	9 apprenants
Meilleure	1 apprenant	2 apprenants
Préférée	3 apprenants	00 apprenant
Courante	1 apprenant	00 apprenant
Maternelle	1 apprenant	5 apprenants
Géniale	1 apprenant	00 apprenant
Cool	2 apprenants	00 apprenant
Universelle	4 apprenants	00 apprenant
Populaire	1 apprenant	3 apprenants
Attirante	1 apprenant	00 apprenant
Difficile	3 apprenants	1 apprenant
Essentielle	1 apprenant	00 apprenant
Connue	1 apprenant	2 apprenants
Simple	1 apprenant	00 apprenant
Formidable	2 apprenants	8 apprenants
Complicquée	00 apprenant	1 apprenant

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Adjectifs	Usage des apprenants de l'école publique	Usage des apprenants de l'école privée
Magnifique	00 apprenant	1 apprenant
Vivante	00 apprenant	1 apprenant
Parlée	00 apprenant	1 apprenant
<i>Première</i> langue	00 apprenant	1 apprenant
<i>Deuxième</i> langue	2 apprenants	4 apprenants
Langue comme les <i>autres</i>	1 apprenant	2 apprenants

Nous pouvons noter à la suite de cette comparaison que les apprenants de l'école publique ont utilisé 25 adjectifs évaluatifs axiologiques et/ou non axiologiques vis-à-vis du français et 22 adjectifs relevés dans les propos des apprenants de l'école privée. La quasi-totalité des apprenants de l'école publique et privée ont des représentations positives, valorisantes à l'égard du français. Cependant sept (07) apprenants (quatre de l'école publique et trois de l'école privée) ont utilisé des adjectifs évaluatifs dépréciatifs comme le montre les réponses suivantes :

Adjectifs évaluatifs axiologiques subjectifs dépréciatifs :

AEP10 : « (...) ce n'est qu'une langue étrangère ».

AEP26 : « Le français n'est qu'une langue étrangère et on la considère comme ça à l'école ».

Nous tenons à préciser que l'adjectif « étrangère » employé seul n'est pas dépréciatif mais il est dans ce contexte accentué par l'usage de la négation « n'est que », ce qui permet à cet adjectif d'acquérir la valeur d'un adjectif subjectif dépréciatif. Par conséquent, le français est perçu par ces apprenants comme une langue « banalisée ». Il est une langue « difficile » pour les apprenants :

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

AEP58 (apprenant de l'école publique) : « Il est très difficile ».

Et, AER21 (apprenant de l'école privée) : « Le français est une langue difficile et compliquée ».

Adjectifs évaluatifs non axiologiques dépréciatifs :

AEP 84 : « Rien de spéciale juste elle est une langue comme les autres ».

AER 74 : « C'est une langue comme les autres ».

AER 88 : « Une langue comme les autres ».

L'adjectif dépréciatif non axiologique exprimé par « *autre* » dans l'expression « autre langue », acquiert une valeur dépréciative grâce au contexte dans lequel il est exprimé et qui est imprégné de jugements et de représentations négatives à l'égard du français. Leurs représentations sont aussi exprimées par l'usage de substantifs. Dans le tableau ci-dessous, nous avons les substantifs relevés dans les discours des apprenants à l'égard de la langue française.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

1.4.2- Analyse des substantifs

Ecole publique

Apprenants de l'école publique (collège et lycée)	Substantifs valorisants	Substantifs dévalorisants
AEP2 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	<i>Les études, la culture</i>	
AEP10 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)		Elle signifie <i>la langue de nos ennemis.</i>
AEP13 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	C'est <i>la langue de l'amour et</i> elle a <i>de l'élégance.</i>	
AEP14 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Une richesse.	
AEP21 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Elle est pour moi comme une <i>clé vers un nouveau monde</i> plein de découvertes.	
AEP24 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	Il s'agit là d' <i>une richesse.</i>	
AEP25 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	Le français permet de m' <i>ouvrir sur le monde extérieur (...)</i> elle signifie <i>modernité et développement.</i>	
AEP26 (1 ^{ère} AS, masculin, 16ans)		<i>C'est la langue du colonisateur.</i>
AEP32 (1 ^{ère} AM, féminin, 11ans)	<i>C'est une langue de science.</i> Elle signifie pour moi une langue de savoir (...).	

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école publique (collège et lycée)	Substantifs valorisants	Substantifs dévalorisants
AEP35(1 ^{ère} AM, masculin, 12ans)	Elle m'ouvre la porte vers l'étranger.	
AEP39(1 ^{ère} AM, masculin, 12ans)	Langue du savoir.	
AEP40 (1 ^{ère} AM, masculin, 12ans)	(...) le développement, les connaissances.	
AEP42(3 ^{ème} AM, féminin, 15ans)		C'est la langue des français.
AEP43(2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	C'est une langue de communication.	
AEP47 (2 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	Elle signifie tout surtout c'est une langue d'avenir.	
AEP49(2 ^{ème} AM, féminin, 12ans)	Oui, c'est une richesse.	
AEP54 (2 ^{ème} AS, féminin, 16ans)	C'est le futur.	
AEP55 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Une langue d'avenir.	
AEP57 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	C'est une langue de communication entre les gens.	
AEP62 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Elle signifie mon avenir (inchallah).	
AEP65 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Une langue d'avenir.	
AEP68(3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	(...), langue de la science.	
AEP69 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)		Non, parce que c'est la langue maternelle des français, de la France.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école publique (collège et lycée)	Substantifs valorisants	Substantifs dévalorisants
AEP73 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	Une langue d'avenir.	
AEP75 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	C'est une langue d'avenir.	
AEP78 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Elle signifie une richesse , unelangue riche.	
AEP81 (2 ^{ème} AM, féminin, 13ans)	Une langue d'avenir , connaitre la culture de l'autre.	
AEP86 (4 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	Elle est une langue importante, langue de l'avenir.	
AEP87 (4 ^{ème} AM, masculin, 16ans)	(...) l'ouverture sur le monde.	
AEP88 (4 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	(...)elle signifie la langue du savoir.	
AEP89 (4 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	Elle signifie pour moi la langue de la France , ma passion (...).	
AEP91 (4 ^{ème} AM, masculin, 14ans)	- C'est la langue des connaissances et civilisations. - Une langue moderne, la connaissance et le savoir.	
AEP92 (4 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	Une langue d'avenir (...).	

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école publique (collège et lycée)	Substantifs valorisants	Substantifs dévalorisants
AEP95 (4 ^{ème} AM, masculin, 14ans)	La langue de la science (...).	
AEP97 (4 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	(...)c'est une langue d'avenir.	
AEP98 (4 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	La langue d'avenir (...).	
AEP100 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	C'est la langue d'avenir.	

Ecole privée

Apprenants de l'école privée (collège et lycée)	Substantifs valorisants	Substantifs dévalorisants
AER2(1 ^{ère} AS, masculin, 16ans)	(...), une langue du progrès.	
AER3 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Je pense que la langue française est un symbole de civilisation.	
AER4(1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Une langue d'avenir.	
AER11 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	C'est une langue d'avenir.	
AER15 (4 ^{ème} AM, masculin, 17ans)	La langue du progrès.	
AER18 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	La langue du travail, on l'utilise dans plusieurs domaines.	
AER34 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	(...) c'est une langue d'avenir.	
AER35 (1 ^{ère} AM, féminin, 12ans)	C'est une langue de développement.	

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école publique (collège et lycée)	Substantifs valorisants	Substantifs dévalorisants
AER36 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Le français est la langue de l'avenir à l'étranger (...).	
AER40 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	Le français est une langue moderne, signifie modernité .	
AER43 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	Le français c'est moderne et moi j'aime la modernité .	
AER46 (2 ^{ème} AM, féminin, 13ans)	C'est ma langue de communication .	
AER49 (2 ^{ème} AM, masculin, 13ans)	C'est (...) qui renvoie à la modernité .	
AER57 (2 ^{ème} AM, féminin, 12ans)	<ul style="list-style-type: none"> - Elle est facile et en plus c'est une langue de femme. - C'est une langue moderne, c'est la modernité. 	
AER59 (3 ^{ème} AM, masculin, 15ans)	C'est une langue d'avenir .	
AER63 (4 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	Le français est une langue de la science (...).	
AER66 (3 ^{ème} AM, masculin, 14ans)	La langue du savoir .	
AER68 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Le français est une langue moderne véhicule la modernité .	

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école publique (collège et lycée)	Substantifs valorisants	Substantifs dévalorisants
AER71 (2 ^{ème} AM, masculin, 13ans)	Un moyen de communication (...).	
AER73 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	(...) une langue de travail.	
AER74 (1 ^{ère} AS, masculin, 17ans)	Pour moi, elle signifie la deuxième langue de communication.	
AER75 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	(...) plusieurs pays l'adoptent comme un moyen de communication et de travail.	
AER76 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Langue d'apprentissage , la langue qu'on parle dans mon pays, la deuxième langue.	
AER77 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	Un moyen de communication , elle est parlée en Algérie par beaucoup d'algériens (...).	
AER78 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	Le français signifie pour moi, la langue de communication.	

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école privée (collège et lycée)	Substantifs valorisants	Substantifs dévalorisants
AER79 (1 ^{ère} AM, féminin, 11ans)	Le français signifie pour moi le progrès, la science (...) .	
AER81 (1 ^{ère} AM, masculin, 11ans et demi)	(...) une langue de communication.	
AER82 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	Le français (...), une langue de travail.	
AER83 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Je parle beaucoup le français, c'est une langue de communication.	
AER84 (1 ^{ère} AS, masculin, 16ans)	Le français est un moyen de communication (...) .	
AER86 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	C'est une langue qui me permet de faire des études, c'est une langue d'étude (...) .	
AER90 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	(...) une richesse.	
AER92 (3 ^{ème} AS masculin, 17ans)	(...), une langue de la recherche.	
AER93 (1 ^{ère} AS, masculin, 16ans)	Elle signifie la richesse.	
AER94 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	(...) elle signifie la modernité, la beauté.	
AER96 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	Le français présente (...) la modernité.	

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Commentaire

Comme pour les adjectifs, les apprenants de l'école publique et privée expriment des valeurs positives à l'égard de la langue française grâce à l'emploi des substantifs appréciatifs. En effet, celle-ci (la langue française) est associée à « *la modernité, au développement, au progrès, à la richesse, à l'avenir, la science, au travail et aux études, langue de communication, langue de l'amour et de l'élégance* » (se référer au tableau ci-dessus). Ces adjectifs et ces substantifs sont, en fait, chargés de représentations de ces apprenants et dénote un sentiment d'attachement, d'attraction, attitude positive à l'égard du français.

Cependant, quatre apprenants de l'école publique ont exprimé une valeur dépréciative à son égard (la langue française) comme le montre les réponses suivantes :

AEP 10 : « Elle signifie la langue de nos ennemis ».

AEP 26 : « C'est la langue du colonisateur ».

AEP 42 : « C'est la langue des français ».

Et enfin, AEP 69 : « Non, parce que c'est la langue maternelle des français, de la France ».

En raison des contenus, des cours d'Histoire dispensés à l'école, une idée de « haine » s'est forgée dans l'esprit de ces apprenants et considèrent de ce fait que la France est l'ennemi de L'Algérie et leur langue, le français, est considérée comme la langue, la culture de l'ennemi.

Nous allons voir, à présent que les verbes de sentiment sont des marques discursives, énonciatives pouvant exprimer les représentations et les attitudes linguistiques des locuteurs à l'égard d'une langue donnée. Voici les quelques verbes de sentiment (d'attitude) relevés dans les discours des apprenants vis-à-vis du français.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

1.4.3- Analyse des verbes de sentiment, d'attitude

Ecole publique :

Apprenants de l'école publique (CEM et lycée)	Verbes subjectifs, de sentiment, d'attitude
AEP2 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	J'aime la langue française.
AEP3 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	- Je l'aime beaucoup. - J'adore parler en français.
AEP5 (3 ^{ème} AM, masculin, 15ans)	Je l'aime bien.
AEP7 (2 ^{ème} AM, féminin, 13ans)	Car c'est une langue que j'aime (...).
AEP9 (3 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	(...) J'aime parler cette langue.
AEP11 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	C'est une langue que j'aime bien (...)
AEP23 (1 ^{ère} AS, masculin, 16ans)	C'est une langue que j'aime bien parler (...).

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école publique	Verbes subjectifs, de sentiment, d'attitude
AEP29(1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Elle m'attire plus.
AEP33(2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	C'est la langue que j'aime .
AEP34 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Une belle langue que j'aime .
AEP36 (1 ^{ère} AM, masculin, 11ans)	C'est une langue riche sur tous les plans pour cela je l'admire .
AEP37(1 ^{ère} AM, masculin, 12ans)	J'aime le français.
AEP44 (3 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	Elle m'attire .
AEP45(3 ^{ème} AM, masculin, 15ans)	Il m'attire .
AEP46 (3 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	Jel'apprends bien et elle m'attire beaucoup.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école publique	Verbe subjectifs, de sentiment, d'attitude
AEP47(2 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	J'aime la langue française parce que cette langue elle me plaît.
AEP50(2 ^{ème} AM, féminin, 13ans)	Cette langue là me passionne .
AEP51 (2 ^{ème} AM, masculin, 12ans)	C'est la langue que je préfère et que j'aime bien.
AEP56 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	(...) et automatiquement je l'aime .
AEP74 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	- (...) je l'aime bien. - J'aime la langue française parce que je l'admire , j'aime la parler, l'écouter et j'éprouve une émotion pour chaque mot que je prononce en français.
AEP77 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	(...) je l'aime .
AEP79 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	(...) j'aime cette langue.
AEP80 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Oui, je l'aime .

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école publique	Verbes subjectifs, de sentiment, d'attitude
AEP83 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	(...) je l'aime .
AEP85 (4 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	J'aime la langue française même si elle est difficile pour (...).
AEP93 (4 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	J'aime cette langue (...).

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Ecole privée :

Apprenants de l'école privée (CEM et lycée)	Verbes subjectifs, de sentiment, d'attitude
AER2 (1 ^{ère} AS, masculin, 16ans)	(...) je l'aime .
AER8 (1 ^{ère} AS, féminin, 17ans)	Je l'aime et le français c'est ma vie, je l'aime très fort.
AER9 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Je l'aime parce que je l'utilise beaucoup.
AER10 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	J'aime bien la langue française (...).
AER12 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	C'est la langue que je préfère lire et je maîtrise cette langue.
AER16 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Elle est une langue formidable, je l'adore .
AER18 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Je l'adore , (...).
AER22 (4 ^{ème} AM, masculin, 16ans)	Je l'aime .

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école privée	Verbes subjectifs, de sentiment, d'attitude
AER29(4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	J'aime le français.
AER30 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	Je l'aime.
AER31 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	Français je l'adore.
AER34 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	Français parce que j'aime.
AER35 (1 ^{ère} AM, féminin, 12ans)	Parce que j'aime cette langue.
AER38 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	Je l'aime.
AER40 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	J'aime le français et j'aime écouter quelqu'un la parler.
AER47 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Le français est une langue que j'aime (...).

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école privée	Verbes subjectifs, de sentiment, d'attitude
AER48 (2 ^{ème} AM, féminin, 13ans)	J'aime le français et le professeur de français et je suis plus à l'aise en français.
AER50 (2 ^{ème} AM, masculin, 12ans)	J'aime parler français.
AER51 (3 ^{ème} AM, masculin, 14ans)	J'aime la langue française (...).
AER63 (4 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	J'aime parler le français.
AER64 (2 ^{ème} AM, féminin, 13ans)	Je l'aime bien.
AER65 (2 ^{ème} AM, féminin, 13ans)	C'est une langue que j'aime bien (...).
AER67 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	J'aime la langue française car c'est une langue vivante dans le monde.
AER70 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	J'aime le français parce que j'aime la France.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école privée	Verbe subjectifs, de sentiment, d'attitude
AER79 (1 ^{ère} AM, féminin, 11ans)	J'aime la langue française parce que ça m'amuse quand je la parle.
AER82 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	C'est une langue que j'aime .
AER88 (1 ^{ère} AM,masculin, 11ans)	J'aime cette langue.
AER96 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	J'aime la langue française car elle moderne.
AER97 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	(...) J'aime cette langue
AER100 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Je l'adore .

Commentaire

Les apprenants expriment à travers l'usage des verbes subjectifs appréciatifs « **aimer, adorer, préférer** » un attachement à la langue française et voient en celle-ci des valeurs positives et un statut valorisant. En effet, ces apprenants adoptent une attitude positive (d'attraction) à son égard, exprimée par l'usage de verbes subjectifs affectifs : « **j'aime** bien cette langue », « j'**adore** la langue française »...Certains, justifient leur amour du français du fait que celui-ci (le français) soit une « langue internationale », ou bien parce qu'elle « est facile », ou parce qu'elle est « une belle langue », « une langue riche »...(se référer aux pages 186-187)

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

1.5. Les normes déduites dans l'imaginaire linguistique des apprenants

Nous abordons dans cette partie, les différentes normes linguistiques repérées et constituant l'imaginaire linguistique des apprenants. Le corpus que nous avons recueilli nous permet de dégager les représentations linguistiques des apprenants se définissant comme des normes au sens donné par Anne Marie Houdebine : « *Le terme d'imaginaire a alors été préféré à représentation mentale, linguistique (...)* »¹

1.5.1. Les normes subjectives :

1.5.1.1. Les normes prescriptives

Les questions n°9 et n° 10 du questionnaire marquent la norme prescriptive. D'après les résultats obtenus de l'analyse des deux questions, les apprenants ont une attitude positive à l'égard du français et selon leurs propos, le français est la langue de préférence dans leur imaginaire. En effet, sur les 200 apprenants interrogés, 130 apprenants préfèrent la langue française sur les autres langues présentes dans leur environnement social. Ces apprenants ont la volonté d'améliorer leur niveau en langue française. Les réponses avancées à ces questions montrent que le français fait partie des choix préférentiel de ces apprenants : « J'aime la langue française », « je me sens bien avec la langue française », « je veux apprendre le français », « je veux la maîtriser »...Ceci est une représentation de l'idéal linguistique ou ce que A.M. Houdebine appelle normes prescriptives.

1.5.1.2. Les normes fictives

Les appréciations « magnifique », « belle », « riche », « aimer », « adorer », « facile », « formidable », « moderne », « importante »...relevées dans les propos des apprenants sur la langue française, sont valorisantes et chargées de prestige ; elles traduisent une fonction esthétisante (un jugement esthétique) de la langue. Certains apprenants évaluent aussi la langue française comme langue « difficile » à maîtriser ou « langue de l'ennemi », « langue du colonisateur », il y a derrière ces jugements (les deux derniers) une idéologie contre la langue française..

¹ HOUDEBINE A.M, « *De l'imaginaire Linguistique, à l'imaginaire culturel* », Université Paris, Descartes, Exposé oral, 24 juin 2008.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Nous repérons les normes fictives dans les commentaires des enquêtés qui utilisent certains éléments marquant des jugements de valeur sur les langues : « *L'analyse du lexique, des termes récurrents, des modalités employées ou modalisations, des désignations actualisant et qualifiant les idiomes ou les énoncés, les mots ; bref les éléments considérés comme indexant (marqueur) et leurs valorisations ou dévalorisations.* » (HOUDEBINE A. M, 1996 :21). Donc, les qualificatifs utilisés sont des appréciations d'ordre esthétique (belle / riche / magnifique...).

La norme fictive a été également appréhendée à travers les propos des apprenants : « Elle me permet de m'ouvrir au monde, à d'autres cultures et d'autres civilisations », « Parce qu'avec elle je découvre d'autres cultures, d'autres civilisations », « car le français me permet de m'ouvrir sur le monde extérieur », « Elle me permet d'accéder à la documentation scientifique »...

1.5.1.3. Les normes communicationnelles

La langue de communication est différente selon la situation de communication, selon le contexte et enfin, l'interlocuteur. Dans le cercle familial, amical ou autre, un nombre important d'apprenants utilisent leur langue maternelle « le kabyle » pour se faire comprendre. Certains utilisent plutôt le français (dans des situations de communications formelles ou informelles). Quant à l'arabe standard, il est utilisé seulement en classe avec l'enseignant. Leur préoccupation est plus grande quant au choix de la langue employée : « *Le kabyle, c'est ma langue maternelle* », « *le kabyle car c'est ma langue maternelle et je la comprends très bien et je m'exprime avec cette langue* », « *le kabyle parce que c'est facile, j'ai l'habitude de l'utiliser depuis mon enfance* », « *le kabyle, c'est ma langue maternelle et je me retrouve mieux* », « *elle me permet de passer le message facilement* », « *je parle le kabyle parce que je suis kabyle* », « *Je parle le français depuis que je suis née* », « *le français est une langue facile* », « *je l'utilise beaucoup (le français)* », « *Puisque c'est la langue que les Algériens et mon entourage utilisent beaucoup donc je parle beaucoup avec cette langue et automatiquement je l'aime.* », « *(...) car je parle français depuis la crèche ..* », « *car c'est une langue de communication entre les gens, je m'exprime mieux avec* ». Ces arguments relèvent principalement de la norme communicationnelle. Ils insistent sur l'importance de se faire comprendre et d'assurer l'intercompréhension. Ce type de norme apparaît aussi quand le locuteur s'exprime dans la langue de son interlocuteur dans un but précis : la communication.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

D'après la question n° 2 du questionnaire, la langue qui domine les usages des apprenants de Tizi-Ouzou est le kabyle (langue maternelle) suivi du français. Mais nous constatons, à travers certaines réponses des apprenants, l'usage de l'alternance (français/kabyle). La première manifeste une fonction identitaire et communicationnelle, et la seconde se limite à la norme communicationnelle. « *L'alternance de codes est utilisée comme une stratégie de communication pour compenser le manque de compétence des locuteurs qui utilisent une ou plusieurs langues dans le but de rendre la communication plus efficace* » (HAMERS J et BLANC M, 1983 :203). Mais cette alternance peut signifier aussi, être un indice de haute compétence communicative¹, elle peut avoir des visées pragmatiques : insulter, tourner en dérision...

En s'exprimant en français et/ou en kabyle leur objectif consiste à communiquer une idée et de se faire comprendre. Celui-ci (cet objectif) fait apparaître les normes identitaires et communicationnelles. Les normes communicationnelles figurent dans l'imaginaire linguistique des apprenants et se caractérisent par l'usage de la langue maternelle dans un premier temps et, l'emploi d'autres langues comme le français dans un deuxième temps.

1.5.1.4. Les normes évaluatives

1.5.1.4.1. Normes auto-évaluatives

Les questions n° 2 et n° 7 du questionnaire nous permettent de faire repérer la norme auto-évaluative des apprenants, l'auto-jugement des sujets enquêtés concernant leurs niveaux et leurs compétences en français. Les modalisateurs utilisés sont : « bien », « moyen », « pas du tout ». Toujours, compte tenu de l'analyse de la question n°2 et la question n° 7 du questionnaire, certains apprenants ont une évaluation positive de leurs compétences et les valorisent, d'autres déclarent qu'ils déprécient leurs pratiques langagières et d'après les résultats :

-158 apprenants (60 apprenants de l'école publique par rapport à 98 apprenants de l'école privée) déclarent qu'ils parlent « bien » le français.

- 40 apprenants (38 apprenants de l'école publique par rapport à 2 de l'école privée) notent qu'ils le pratiquent moyennement.

¹cf. Hagège, l'enfant aux deux langues

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Enfin, 2 apprenants de l'école publique notent ne pas parler du tout le français.

L'analyse quantitative de la question n° 7 du questionnaire nous donne les résultats suivants :

Sur 200 apprenants interrogés, 116 obtiennent plus de 15 de moyenne en français, 76 apprenants obtiennent une note entre 12 et 15 de moyenne. Enfin, 08 apprenants obtiennent une note entre 9 et 11 de moyenne.

Comme résultat général de l'auto-évaluation de compétence chez les apprenants et compte tenu des résultats obtenus, un nombre important a une appréciation positive de ses compétences.

1.5.1.5. Les normes identitaires

Les normes identitaires n'ont pas de classe dans le modèle de L'Imaginaire Linguistique de Houdebine. Elles ont été ressorties à travers des travaux menés dans le cadre de l'application de ce modèle. Ce type de norme apparaît dans l'imaginaire linguistique de nos apprenants. La hiérarchisation que font ces derniers à l'égard des langues en usage, classe le kabyle en premier. De ce fait, la langue maternelle (le kabyle) prime les usages de nos apprenants. Ce classement des usages par ces apprenants renvoie aux normes identitaires et identificatoires. Brunet Hanault ¹ considère ces normes comme des attitudes langagières qui font référence à « *l'image (de soi) qui donne aux autres la langue qu'on parle et/ou l'identification du sujet parlant à un groupe dont on doit parler la langue (...). Ces deux attitudes se différencient dans la mesure où la première fait référence à l'image que le locuteur donne aux autres (normes identificatoires) et la seconde à celle qu'impose le groupe auquel le locuteur s'identifie (normes identitaires)* ».

Les apprenants entretiennent avec le kabyle un rapport positif et le valorise. Cette langue, en plus d'être un moyen de communication, elle est aussi un facteur déterminant de l'identité ethnique et culturelle : « *je parle le kabyle parce que je suis kabyle* », « *le kabyle parce que c'est ma langue maternelle* »...

¹ BRUNET-HUNAUULT Laurence, « *imaginaire linguistique* », enquête auprès d'étudiants de DEUGI de psychologie : fiction du « correct », Travaux de linguistique n° 7, Université d'Angers, mai 1996, pp :39-40.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

1.5.2. Les normes objectives

Ces normes représentent les causalités internes et « *mettent au jour la langue dans la structure (phonologie, syntaxe), dégagent les convergences de l'ensemble des usages* ». (Houdebine A.M, 1996 :30) Elles sont repérables dans les usages des sujets, dans leurs productions langagières et réparties en deux catégories : les normes systémiques et les normes statistiques.

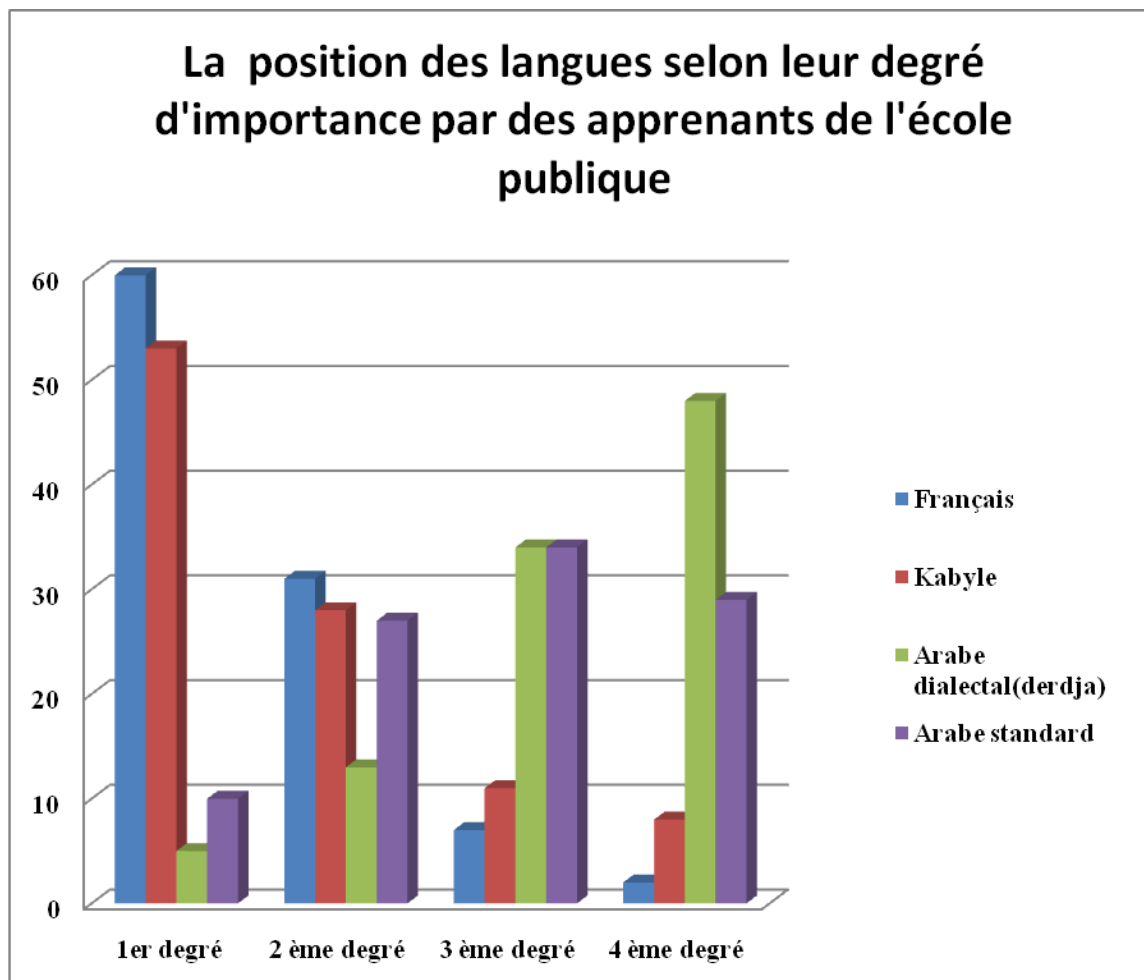
Le but de notre recherche est de déterminer les représentations et les attitudes linguistiques des apprenants de Tizi-Ouzou à l'égard de la langue française, de ce fait rendre compte de leur imaginaire linguistique, donc, nous mettons l'accent sur les normes subjectives qui sont à même d'exprimer ces représentations et attitudes (imaginaire linguistique). Il n'y a pas de questions posées sur la structure de la langue pour déterminer les normes systémiques ou statistiques. Houdebine (2002 :20) présente la norme statistique comme celle qui : « *vise à dégager ce qui est plus couramment dit, cette régularité n'étant pas imposée du dehors, mais rendue possible par le système lui-même à l'intérieur duquel les locuteurs choisissent d'actualiser ou non telle ou telle forme* ».

Dans la question suivante, nous voulons connaître le degré d'importance accordé par les apprenants de Tizi-Ouzou, à la langue française par rapport aux langues en présence dans la société.

Question : Classez les langues suivantes de 1 à 4 selon le degré d'importance

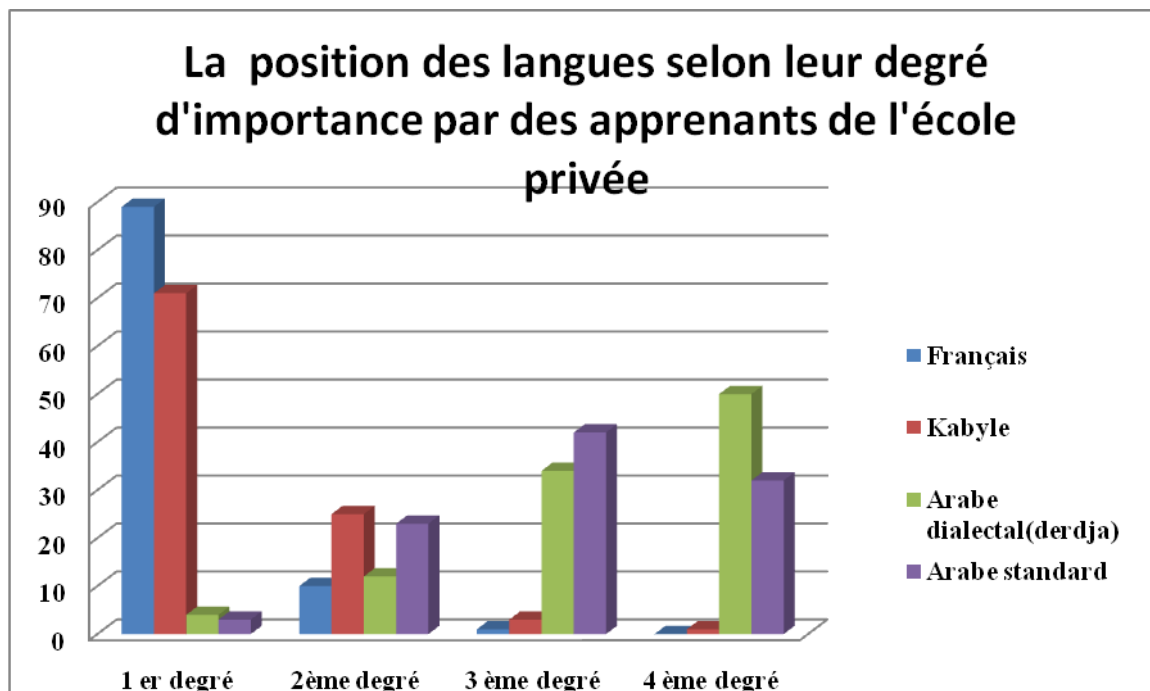
Ecole publique	Français	Kabyle	Arabe dialectal (derdja)	Arabe standard
1^{er} degré	60	53	05	10
2^{ème} degré	31	28	13	27
3^{ème} degré	07	11	34	34
4^{ème} degré	02	08	48	29

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)



Ecole privée	Français	Kabyle	Arabe dialectal (derdja)	Arabe standard
1 er degré	89	71	04	03
2 ^{ème} degré	10	25	12	23
3 ^{ème} degré	01	03	34	42
4 ^{ème} degré	00	01	50	32

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)



Commentaire

Les données chiffrées des tableaux ci-dessus montrent que la langue française reste la langue préférée de l'ensemble des apprenants (école publique et privée). En effet, 60 apprenants de l'école publique et 89 apprenants de l'école privée, ce qui fait un total de 149 apprenants, la classent en 1^{ère} position.

41 apprenants (31 apprenants de l'école publique et 10 apprenants de l'école privée) la classent en 2^{ème} position. Huit (08) apprenants (07 de l'école publique et 1 apprenant de l'école privée) la classent en 3^{ème} position et enfin, deux (02) apprenants de l'école publique la classent en dernière (4^{ème}) position.

Pour le kabyle, 124 apprenants (dont 53 apprenants de l'école publique et 71 apprenants de l'école privée) classent la langue kabyle en 1^{ère} position par conséquent, celui-ci (le kabyle) est choisie comme 2^{ème} langue préférée des apprenants ,des deux écoles, après le français.

53 apprenants (dont 28 apprenants de l'école publique et 25 apprenants de l'école privée) la classent en deuxième position. 14 apprenants (dont 11 apprenants de l'école publique et 03 de l'école

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

privée) la classent en 3^{ème} position. Enfin, 09 apprenants (dont 08 apprenants de l'école publique et 1 apprenant de l'école privée) la classent en dernière position.

Pour l'arabe dialectal (derdja) : 09 apprenants (dont 05 apprenants de l'école publique et 04 apprenants de l'école privée) la choisissent comme 1^{ère} langue. 25 apprenants (dont 13 apprenants de l'école publique et 12 apprenants de l'école privée) la classent en second degré. 68 apprenants (dont 34 de l'école publique et 34 de l'école privée) la classent en troisième position. Enfin, 98 apprenants (dont 48 apprenants de l'école publique et 50 apprenants de l'école privée) la classent en 4^{ème} position.

L'arabe standard, quant à elle, occupe la 1^{ère} position pour 13 apprenants (dont 10 apprenants de l'école publique et 03 apprenants de l'école privée). 50 apprenants (dont 27 de l'école publique et 23 de l'école privée) la classent en 2^{ème} position.

76 apprenants (34 apprenants du public et 42 apprenants du privé) la classent en 3^{ème} position. Enfin, 61 apprenants (dont 29 apprenants du public et 32 apprenants du privé) la classent en 4^{ème} position.

En somme, le français est classé en 1^{ère} position selon le degré d'importance, suivi du kabyle, ensuite l'arabe standard et enfin l'arabe dialectal.

Comme nous l'avons présenté dans le cadre théorique, les représentations linguistiques génèrent des attitudes linguistiques. En effet, le fait d'avoir des représentations valorisantes vis-à-vis d'une ou des langues, cela engendrerait une ou des attitudes d'attraction (d'acceptation) à son ou à leur égard et vice versa. Cette attitude d'attraction se manifeste par l'usage de la langue : regarder des programmes télévisés dans cette langue, lire des livres et/ou des journaux dans cette langue... Nous démontrerons à travers l'analyse des questions suivantes l'influence des représentations des apprenants sur leurs attitudes vis-à-vis du français.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

2. Analyse des comportements langagiers/pratiques linguistiques/ attitudes

2.1. Pratique linguistique/comportement langagier

Question : Quelles sont les personnes avec qui vous parlez le français ?

Les personnes	Mère	Père	Sœurs	Frères	Amis	Voisins	Enseignants
Nombre d'apprenants de l'école publique	36	37	29	22	55	33	88

Les personnes	Mère	Père	Sœurs	Frères	Amis	Voisins	Enseignants
Nombre d'apprenants De l'école privée	75	74	62	65	94	51	97

Les tableaux chiffrés montrent que le français est plus utilisé avec les enseignants, soit 88 apprenants (sur 100 apprenants interrogés) de l'école publique par rapport à 97 apprenants de l'école privée (sur 100 apprenants interrogés). Le français est aussi utilisé dans des situations de communication informelles : entre amis pour 149 apprenants (55 apprenants de l'école publique et 94 apprenants de l'école privée), avec les parents pour 73 apprenants de l'établissement public par rapport à 149 apprenants de l'établissement privé), avec les frères pour 22 apprenants de l'école publique et 65 apprenants de l'école privée. Avec les sœurs pour 29 apprenants de l'école

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

publique et 62 apprenants de l'école privée et enfin, les voisins pour 33 apprenants de l'établissement public par rapport à 51 apprenants de l'établissement privé.

Nous remarquons dans le 2ème tableau que la majorité des apprenants de l'école privée utilisent le français avec toutes les personnes indiquées dans celui-ci. D'ailleurs, les pourcentages sont élevés par rapport à l'usage du français par les apprenants de l'école publique. Autrement dit, le français est beaucoup plus utilisé par les apprenants de l'école privée. Il est important de signaler que la majorité des apprenants utilisent le français avec plusieurs personnes d'où le surnombre trouvé dans les tableaux. En somme, le français reste une langue de communication largement présente dans les communications formelles et informelles des apprenants de Tizi-Ouzou.

Question : Quelle est votre note de français ?

Note / Français	5-8	9-11	12-15	16-18
Apprenants de l'école publique	00	07	45	48

07 apprenants affirment que leur note de français se situe entre 09 et 11 de moyenne.

45 apprenants déclarent que leur note de français se situe entre 12 et 15 de moyenne.

48 apprenants attestent obtenir une note qui se situe entre 16 et 18 de moyenne.

En somme, 48 % des apprenants (sur 100 apprenants interrogés) de l'école publique obtiennent une bonne note en français, une note supérieure à 15 de moyenne.

Note / Français	5-8	9-11	12-15	16-18
Apprenants de l'école privée	00	01	31	68

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

68 % (sur les 100 apprenants interrogés) déclarent obtenir 16 de moyenne ou plus en français. 31 apprenants attestent obtenir moins de 15 de moyenne et enfin, 01 apprenant moins de 11 de moyenne.

Nous constatons que les apprenants de l'école privée parlent régulièrement le français (ils en font un usage exclusif) et obtiennent de bon résultats dans les épreuves de français que ceux de l'école publique et cela s'explique du fait que l'école privée dispense la majorité de ces programmes en français.

Sur 200 apprenants interrogés, 116 obtiennent plus de 15 de moyenne en français, 76 apprenants obtiennent une note entre 12 et 15 de moyenne. Enfin, 08 apprenants obtiennent une note entre 9 et 11 de moyenne.

Par conséquent, les apprenants de Tizi-Ouzou obtiennent de bon résultats en français du fait que ceux-ci accordent une importance à cette langue, c'est-à-dire que le français est une langue importante pour ces apprenants.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Question : Aimez-vous participer au cours de français ? Oui / Non Pourquoi ?

Ecole publique (collège) :

Apprenants de l'école publique : (Participation au cours de français)	Oui / Non	Pourquoi ?
AEP1 (3 ^{ème} AM, masculin, 14ans)	Oui	Parce que je veux la connaître.
AEP2 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	Oui	J'adore le français et surtout mon professeur.
AEP3 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	Oui	Parce que ça m'aide à comprendre.
AEP4 (1 ^{ère} AM, féminin, 12ans)	Oui	Je veux savoir plus.
AEP5 (3 ^{ème} AM, masculin, 15ans)	Oui	Je veux apprendre.
AEP6 (2 ^{ème} AM, masculin, 13ans)	Oui	Parce que j'aime le français.
AEP7 (2 ^{ème} AM, féminin, 13ans)	Oui	Car c'est intéressant et on peut découvrir de nouveaux mots.
AEP8 (2 ^{ème} AM, féminin, 13ans)	Oui	Car on apprend beaucoup de choses.
AEP9 (3 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	Oui	Parce que j'aime cette langue et il ya beaucoup d'activités qui me plaisent en français comme la lecture et l'oral.
AEP10(4 ^{ème} AM,féminin,16ans)	Non	Je ne la maîtrise pas.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école publique : (participation au cours de français)	Oui/Non	Pourquoi ?
AEP20 (1 ^{ère} AM, masculin, 11ans)	Oui	Car je me sens à l'aise.
AEP22 (2 ^{ème} AM, féminin, 13ans)	Oui	Parce que j'aime le français.
AEP30 (3 ^{ème} AM, masculin, 15ans)	Oui	Pour développer.
AEP31 (1 ^{ère} AM, masculin, 12ans)	Oui	Parce que c'est ma matière préférée.
AEP32 (1 ^{ère} AM, féminin, 11ans)	Oui	Parce que je comprends très bien le cours.
AEP 35 (1 ^{ère} AM, masculin, 12ans)	Oui	Pour améliorer mon français.
AEP 36 (1 ^{ère} AM, masculin, 11ans)	Oui	Mon enseignante me motive davantage à aimer cette langue avec sa méthode de travail.
AEP37(1 ^{ère} AM,masculin, 12ans)	Oui	Parce que les questions sont faciles.
AEP38(1 ^{ère} AM,masculin, 11ans)	Non	J'aime pas.
AEP 39 (1 ^{ère} AM, masculin, 12ans)	Oui	Parce que je trouve mon professeur gentil.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école publique : collège (participation au cours de français)	Oui/Non	Pourquoi ?
AEP40(1 ^{ère} AM,masculin,12ans)	Oui	J'aime donner mes connaissances.
AEP41(3 ^{ème} AM,féminin,14ans)	Oui	Je comprends bien au cours.
AEP42(3 ^{ème} AM,féminin,15ans)	Non	Parce que je ne parle pas beaucoup français.
AEP 44 (3 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	Oui	Facile.
AEP 45 (3 ^{ème} AM, masculin, 15ans)	Oui	C'est amusant.
AEP 46 (3 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	Oui	J'aime bien participer au cours de français.
AEP 47 (2 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	Oui	Pour que ma note soit bien et ma prof de français soit fière de moi.
AEP 48 (2 ^{ème} AM, féminin, 12ans)	Oui	Pour avoir une bonne note en évaluation.
AEP 49 (2 ^{ème} AM, féminin, 12ans)	Oui	Car je m'exprime et j'expose mes idées.
AEP 50 (2 ^{ème} AM, féminin, 13ans)	Oui	Car je suis une folle de la matière donc je ne laisse rien passer sans m'en apercevoir.
AEP 51 (2 ^{ème} AM, masculin, 12ans)	Oui	C'est ma matière préférée et que j'aime bien parce que la maitresse est gentille.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école publique : collège (participation au cours de français)	Oui/Non	Pourquoi ?
AEP 53 (3 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	Oui	J'aime le français.
AEP 81 (2 ^{ème} AM, féminin, 13ans)	Oui	J'aime la langue française donc j'aime la matière.
AEP 84 (4 ^{ème} AM, masculin, 15ans)	Oui	Car j'aime cette langue et elle est utile de nos jours.
AEP 85 (4 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	Oui	Dans le but d'avoir une bonne note d'évaluation.
AEP 86 (4 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	Oui	Elle est importante.
AEP 87 (4 ^{ème} AM, masculin, 16ans)	Oui	Je maitrise bien cette langue.
AEP 88 (4 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	Oui	Parce qu'il faut avoir la moyenne.
AEP 89 (4 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	Oui	Parce que notre professeur de français nous explique la leçon hyper bien et puis il nous met à l'aise.
AEP 90 (4 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	Oui	Parce que j'aime cette matière.
AEP91(4 ^{ème} AM,masculin,14ans)	Oui	Parce que je comprends les cours.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école publique : (participation au cours de français)	OUI/NON	Pourquoi ?
AEP 92 (4 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	Oui	Parce qu'on apprend des choses.
AEP 93 (4 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	Oui	Je suis bonne en français et on a un bon professeur.
AEP 94 (4 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	Oui	Parce que j'aime le français.
AEP 95 (4 ^{ème} AM, masculin, 14ans)	Oui	On s'exprime librement.
AEP 96 (4 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	Oui	Parce que je trouve que le programme est très intéressant.
AEP 97 (4 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	Oui	Parce qu'il faut la maîtriser pour l'avenir.
AEP 98 (4 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	Oui	Je veux apprendre.
AEP 99 (4 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	Oui	C'est mon cours préféré.
AEP 100 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	Oui	C'est une langue importante.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Ecole publique (lycée) :

Apprenants de l'école publique : lycée (Participation au cours de français)	Oui / Non	Pourquoi ?
AEP11 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Oui	Car on apprend beaucoup de choses.
AEP12 (1 ^{ère} AS, masculin, 16ans)	Oui	Il le faut pour apprendre.
AEP13 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Oui	Parce que je ne vois pas le temps passer.
AEP14 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Oui	Parce que je comprends bien la langue.
AEP15 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Oui	Parce que j'aime cette matière et le professeur qui l'enseigne.
AEP16 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Oui	Parce que j'apprends beaucoup de choses.
AEP17 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Oui	J'aime le français.
AEP18 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Oui	Parce que je m'intéresse bien à la langue française.
AEP19(1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Oui	Pour apprendre le français.
AEP21(1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Oui	Parce que j'aime la matière plus l'enseignant et j'attends l'heure de français avec impatience.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école publique : lycée (participation au cours de français)	OUI/NON	Pourquoi ?
AEP23 (1 ^{ère} AS, masculin, 16ans)	Oui	Je me sens à l'aise pendant les heures de cette matière.
AEP24 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	Oui	J'aime le français.
AEP25 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	Oui	Car j'aime le français.
AEP26 (1 ^{ère} AS, masculin, 16ans)	Non	Je l'aime pas.
AEP27 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Oui	J'aime le français.
AEP28 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Oui	Je me sens à l'aise.
AEP29 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Oui	Je trouve toutes les réponses.
AEP33 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Oui	C'est pour apprendre la langue française.
AEP 34 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Oui	Car je la trouve très facile.
AEP43(2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Oui	C'est intéressant.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école publique : lycée (participation au cours de français)	Oui/Non	Pourquoi ?
AEP52(1 ^{ère} AS,masculin,16ans)	Oui	C'est important.
AEP54(2 ^{ème} AS ,féminin,16ans)	Oui	Parce que j'ai la bonne réponse.
AEP 55 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Oui	Ça m'intéresse.
AEP 56 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Oui	C'est la matière la plus facile.
AEP 57 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Oui	Pour en savoir plus, poser des questions.
AEP 58 (2 ^{ème} AS, féminin, 16ans)	Non	Je ne sais pas beaucoup le français.
AEP 59 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Oui	J'aime la matière.
AEP 60 (2 ^{ème} AS, masculin, 16ans)	Oui	Car c'est passionnant.
AEP 61 (2 ^{ème} AS, féminin, 16ans)	Oui	Ça m'intéresse.
AEP62(2 ^{ème} AS,féminin, 17ans)	Oui	Parce que tu as toujours envie de participer et surtout quand tu aime la matière, et le professeur est gentil avec nous.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école publique : lycée (participation au cours de français)	OUI/NON	Pourquoi ?
AEP63(2 ^{ème} AS,masculin,17ans)	Oui	Parce que j'adore la langue française.
AEP64(2 ^{ème} AS,masculin,17ans)	Oui	Parce que c'est plus simple.
AEP 65 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Oui	C'est important pour apprendre à parler et à écrire.
AEP 66 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Oui	Pour savoir de nouvelles choses.
AEP67 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	Oui	J'aime bien la langue française.
AEP 68 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	Oui	J'ai les réponses.
AEP 69 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	Non	J'aime pas la matière.
AEP 70 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	Oui	Pour avoir plus de points dans l'évaluation et aussi car je l'aime.
AEP 71 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	Non	J'aime écouter la leçon et je réponds sur ma feuille de composition ou bien de devoir.
AEP 72 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	Oui	Je préfère plutôt écouter mais j'aime lire mes productions et répondre à quelques questions.
AEP 73 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	Oui	J'aime le professeur et la matière.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école publique : lycée (participation au cours de français)	Oui /Non	Pourquoi ?
AEP 74 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	Oui	Je le pense parce que je la parle depuis mon plus jeune âge, je regarde tout en français, je lis en français. Je sais que je suis bien loin d'atteindre le niveau que je souhaite, mais j'espère l'atteindre un jour.
AEP 75 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	Oui	Puisque je connais la réponse alors je participe.
AEP 76 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	Oui	J'aime la matière beaucoup.
AEP 77 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Oui	Parce que notre enseignant est gentil et j'aime cette langue et elle est facile à apprendre.
AEP 78 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Oui	J'apprends beaucoup de choses.
AEP 79 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Oui	Ça me permet de bien comprendre mes cours.
AEP 80 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Oui	C'est une belle langue.
AEP 82 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Oui	Pour apprendre et donner une bonne image pour l'enseignante et avoir une bonne note.
AEP 83 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	Oui	Je participe pour apprendre.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Ecole privée (collège) :

Apprenants de l'école privée : collège(Participation au cours de français)	Oui / Non	Pourquoi ?
AER14 (1 ^{ère} AM, masculin, 14ans)	Oui	Parce que j'aime avoir des bonnes notes d'évaluation.
AER15 (4 ^{ème} AM, masculin, 17ans)	Oui	Parce que le professeur est bien.
AER17 (4 ^{ème} AM, masculin, 16ans)	Oui	J'aime participer pour apprendre.
AER21 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	Dès fois	Il est difficile.
AER22 (4 ^{ème} AM, masculin, 16ans)	Oui	Car j'aime le français et en plus de ça j'aime la matière.
AER23 (1 ^{ère} AM, féminin, 11ans)	Oui	Parce que je comprends bien.
AER25 (4 ^{ème} AM, masculin, 16ans)	Oui	Parce que je le maîtrise.
AER26 (1 ^{ère} AM, féminin, 11ans)	Oui	J'aime bien le français.
AER27 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	Oui	Parce que notre professeur est bien.
AER28(4 ^{ème} AM,masculin,16ans)	Oui	J'aime le français.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école privée : collège (participation au cours de français	Oui/Non	Pourquoi ?
AER29 (4 ^{ème} AM, féminin, 17ans)	Oui	Je participe pour m'exprimer en français.
AER30 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	Oui	J'aime le français et il faut participer pour mieux s'exprimer et apprendre.
AER31 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	Oui	J'adore le français.
AER33 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	Oui	Parce que j'aime bien, le français n'est pas ennuyant et compliqué comme l'arabe.
AER34 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	Oui	J'aime le français.
AER35 (1 ^{ère} AM, féminin, 12ans)	Oui	Parce que j'apprends beaucoup.
AER37 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	Oui	Ben, c'est que j'aime le français.
AER38 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	Oui	On apprend des choses importantes.
AER39 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	Oui	Pour connaître des choses et des informations.
AER40(4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	Oui	Parce que j'aime le français.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école privée : collège (participation au cours de français)	Oui/Non	Pourquoi ?
AER45 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	Oui	J'apprends beaucoup.
AER46 (2 ^{ème} AM, féminin, 13ans)	Oui	Car j'adore ça !
AER48 (2 ^{ème} AM, féminin, 13ans)	Oui	Parce qu'il y a des cours assez faciles, et j'aime participer dans ces cours pour avoir une bonne moyenne en français.
AER49 (2 ^{ème} AM, masculin, 13ans)	Oui	C'est important de participer pour apprendre une langue et puis j'aime le français.
AER50 (2 ^{ème} AM, masculin, 12ans)	Oui	C'est facile.
AER51 (3 ^{ème} AM, masculin, 14ans)	Oui	Le prof m'interroge toujours.
AER52 (3 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	Oui	J'aime bien participer dans le cours de français.
AER53 (3 ^{ème} AM, masculin, 14ans)	Oui	J'aime.
AER54 (3 ^{ème} AM, féminin, 13ans)	Oui	Pour avoir des idées.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école privée : collège (participation au cours de français)	Oui/Non	Pourquoi ?
AER55(3 ^{ème} AM,masculin,15ans)	Oui	Car c'est une langue que j'aime.
AER56(3 ^{ème} AM,masculin,14ans)	Oui	Car je connais les réponses.
AER57(2 ^{ème} AM, féminin, 12ans)	Oui	Car c'est intéressant.
AER58 (2 ^{ème} AM, féminin, 12ans)	Oui	J'aime la langue.
AER59 (3 ^{ème} AM, masculin, 15ans)	Oui	C'est intéressant.
AER60 (3 ^{ème} AM, masculin, 13ans)	Oui	C'est important pour l'apprentissage.
AER61 (4 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	Oui	C'est apprendre beaucoup de choses.
AER62 (4 ^{ème} AM, féminin, 17ans)	Oui	J'aime le français.
AER63 (4 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	Oui	J'aime trop.
AER64 (2 ^{ème} AM, féminin, 13ans)	Oui	J'aime la matière et le professeur de français.
AER65 (2 ^{ème} AM, féminin, 13ans)	Oui	Car le prof présente bien son cours.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école privée : collège (participation au cours de français	Oui/Non	Pourquoi ?
AER66 (3 ^{ème} AM, masculin, 14ans)	Oui	J'enrichis mon vocabulaire.
AER71 (2 ^{ème} AM, masculin, 13ans)	Oui	Pour apprendre.
AER72 (3 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	Oui	Car je parle bien français.
AER79 (1 ^{ère} AM, féminin, 11ans)	Oui	J'aime participer au cours de français car ça m'amuse.
AER80 (1 ^{ère} AM, féminin, 11ans)	Oui	Car la prof nous donne envie de participer et elle nous encourage.
AER81 (1 ^{ème} AM, masculin, 11ans et demi)	Oui	Car j'aime cette matière.
AER85 (1 ^{ère} AM, féminin, 11ans)	Oui	Parce que la prof est superbe.
AER87 (2 ^{ème} AM, masculin, 12ans)	Oui	Car c'est facile.
AER88 (1 ^{ère} AM, masculin, 11ans)	Oui	Car c'est facile
AER89 (1 ^{ère} AM, masculin, 11ans)	Oui	Pour que mes notes restent stables.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Ecole privée (lycée) :

Apprenants de l'école privée : lycée (Participation au cours de français)	Oui / Non	Pourquoi ?
AER1 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Oui	ça m'intéresse.
AER2 (1 ^{ère} AS, masculin, 16ans)	Oui	J'aime la matière.
AER3 (1 ^{ère} AS, féminin, 16 ans)	Oui	Ça enrichi mon vocabulaire.
AER4 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Oui	J'ai une bonne relation avec mon professeur de français.
AER5 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Oui	On apprend beaucoup.
AER6 (1 ^{ère} AS, féminin, 17ans)	Oui	Parce que j'aime.
AER7 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Oui	Je comprends.
AER8 (1 ^{ère} AS, féminin, 17ans)	Oui	C'est un apprentissage.
AER9 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Oui	On est à l'aise.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école privée : lycée (participation au cours de français	Oui /Non	Pourquoi ?
AER10(1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Oui	Parce que j'aime bien la langue française et je l'utilise couramment.
AER11(2 ^{ème} AS,masculin,17ans)	Oui	J'apprends des notions.
AER12 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Oui	Je participe au cours de français parce que c'est important pour avoir une bonne note.
AER13(2 ^{ème} AS,masculin,17ans)	Oui	Je comprends le français.
AER18(2 ^{ème} AS ,masculin,17ans)	Oui	Car j'aime le prof.
AER19 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Oui	Parce que j'aime la matière.
AER20 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Oui	J'aime le français.
AER24 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Oui	Parce qu'elle est nécessaire.
AER32 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Oui	J'aime le français et le prof.
AER36 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Oui	Le français est une langue formidable.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école privée : lycée (participation au cours de français)	Oui/Non	Pourquoi ?
AER41 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	Oui	Car j'aime les cours de français et le français et ça me pousse à participer.
AER42(3 ^{ème} AS,masculin, 18ans)	Oui	Parce que j'aime le français, voilà.
AER43(3 ^{ème} AS,masculin, 18ans)	Oui	J'aime bien.
AER44(3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Oui	Car les cours sont intéressants.
AER47(3 ^{ème} AS,masculin, 17ans)	Oui	Je parle mais pas beaucoup.
AER67 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Oui	J'aime participer au cours de français car c'est une langue intéressante pour moi.
AER68 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Oui	Car c'est intéressant (les cours) parfois.
AER69 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Oui	J'apprends.
AER70 (2 ^{ème} AS , masculin, 17ans)	Oui	J'aime le français.
AER73 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Oui	Pour mieux m'améliorer.
AER74(1 ^{ère} AS, masculin, 17ans)	Oui	Car j'aime et je comprends bien la langue.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

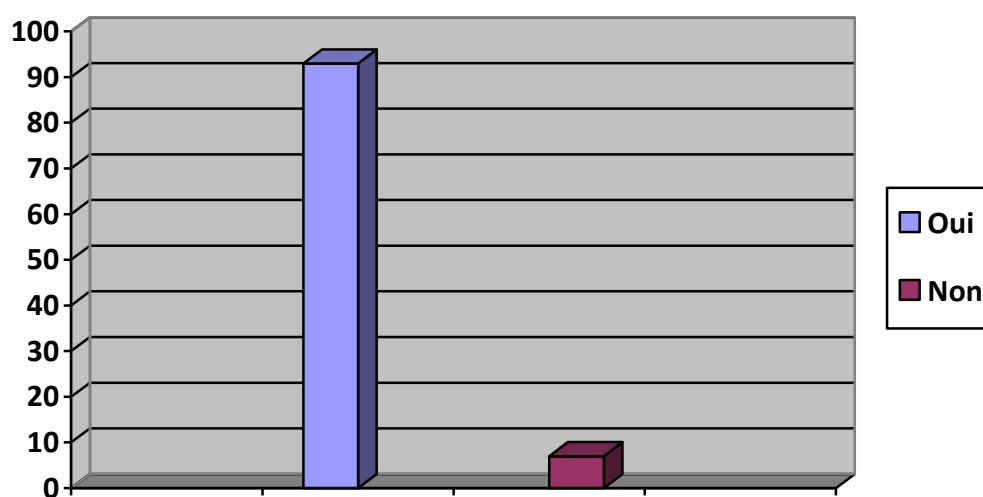
Apprenants de l'école privée : lycée (participation au cours de français)	Oui/Non	Pourquoi ?
AER75 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	Oui	Le français est une langue importante pour l'avenir (le travail), par conséquent, il faut la maîtriser.
AER76 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Oui	Parce que c'est la langue où je me sens le plus à l'aise.
AER77(3 ^{ème} AS,masculin, 18ans)	Oui	On apprend vite.
AER78 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	Oui	Pour remonter ma note générale.
AER82(3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	Oui	C'est bien.
AER83 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Oui	C'est cool, la prof est gentille, j'aime le français.
AER84 (1 ^{ère} AS, masculin, 16ans)	Oui	Parce que j'aime le cours de français.
AER86(2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Oui	Je suis plus à l'aise.
AER90 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Oui	Car cette matière est passionnante.
AER91 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Oui	En classe, on apprend beaucoup de choses.
AER92(3 ^{ème} AS,masculin, 17ans)	Oui	Parce que je comprends mieux.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école privée : lycée (participation au cours de français	Oui/Non	Pourquoi ?
AER93 (1 ^{ère} AS, masculin, 16ans)	Oui	Car j'aime son prof et la langue.
AER94 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Oui	Parce que j'aime la langue.
AER95 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	Oui	Parce que c'est une langue intéressante !
AER 96 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	Oui	La participation est importante pour l'acquisition.
AER97 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Oui	Pour apprendre.
AER98 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Oui	J'aime la matière.
AER99 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Oui	J'aime le français.
AER100 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Oui	Car j'aime la matière.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

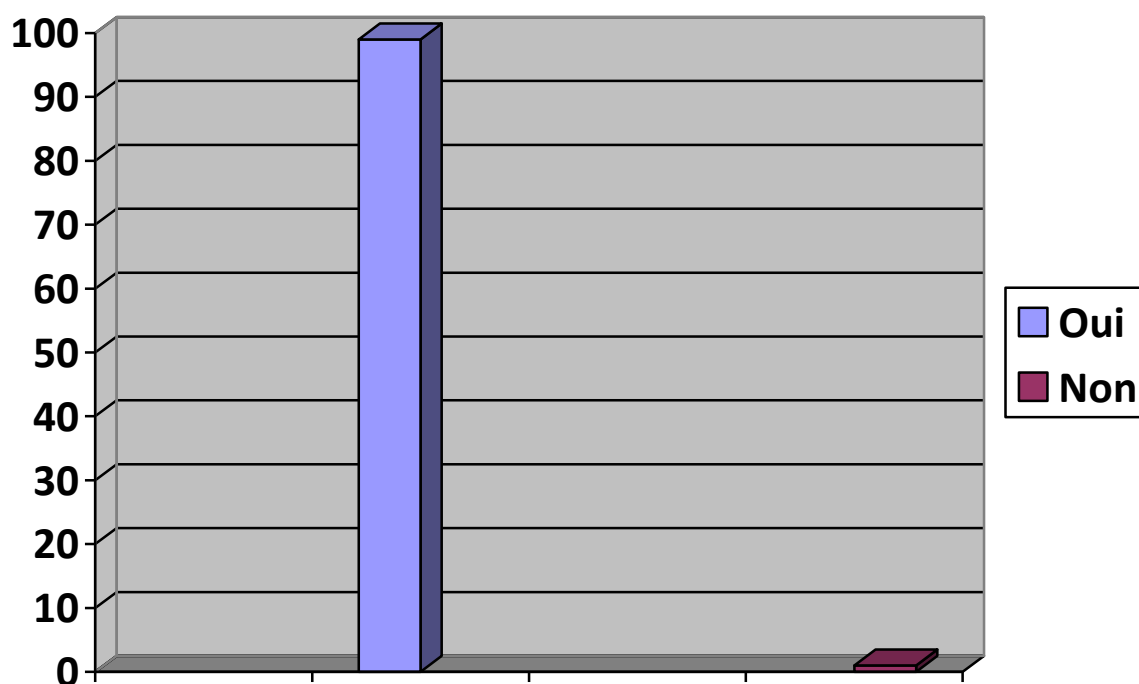
Participation au cours de Français	Nombre d'apprenants de l'école publique	Pourcentage
Oui	93	93 %
Non	07	07 %
Total	100	100 %



Participation des apprenants de l'école publique au cours de français

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Participation au cours de français	Nombre d'apprenants de l'école privée	Pourcentage
Oui	99	99 %
Non	01	01 %
Total	100	100 %



Participation des apprenants de l'école privée au cours de français

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

En analysant les tableaux chiffrés ci-dessus, nous remarquons une légère différence en taux de participation au cours de français par les apprenants de Tizi-Ouzou (de l'école publique et privée). En effet, sur 100 apprenants de l'école publique, interrogés, 93 apprenants (soit 93 %) participent au cours de français par rapport à 99 apprenants (soit 99 %) de l'école privée. Reste 07 apprenants de l'école publique et 01 apprenant de l'école privée qui n'aiment pas participer, soit, parce que le français n'est pas maîtrisé comme l'attestent les apprenants (AEP10) : « *Je ne la maîtrise pas* », (AEP42) : « *Parce que je ne parle pas beaucoup français* », (AEP58) : « *Je ne sais pas beaucoup le français* », ou parce qu' « *il est difficile* » (AEP21) ou simplement parce qu'ils n'aiment pas le français ou la matière comme l'apprenant (AEP26) : « *Je l'aime pas* », (AEP38) : « *J'aime pas* », enfin (AEP69) : « *J'aime pas la matière* ». Quant à l'apprenant (AEP71) il déclare : « *J'aime écouter la leçon et je répons sur ma feuille de composition ou de devoirs* ».

Tandis que pour ceux qui y participent, ils justifient leurs réponses du fait que certains le font pour apprendre la langue, apprendre des choses, comme l'attestent les apprenants (se référer au tableau) (AEP1, AEP4, AEP5, AEP7, AEP8, AEP11, AEP12, AEP16, AEP33, AEP35, AEP57, AEP66, AEP78, AEP82, AEP83, AEP92, AEP98, AER3, AER5, AER8, AER11, AER17, AER29, AER35, AER38, AER39, AER45, AER49, AER54, AER60, AER61, AER66, AER71, AER73, AER77, AER91, AER96, AER97) ; ou parce qu'ils aiment le français comme (AEP2, AEP6, AEP9, AEP17, AEP22, AEP24, AEP25, AEP27, AEP53, AEP63, AEP67, AEP70, AEP74, AEP77, AEP81, AEP84, AEP94, AER10, AER20, AER22, AER26, AER28, AER30, AER31, AER32, AER33, AER34, AER37, AER40, AER41, AER42, AER43, AER46, AER53, AER55, AER58, AER62, AER63, AER70, AER74, AER83, AER93, AER94, AER99) ou la matière et/ou le professeur comme le notent les apprenants (AEP15, AEP21, AEP31, AEP36, AEP39, AEP50, AEP51, AEP59, AEP62, AEP73, AEP76, AEP89, AEP90, AEP99, AER2, AER4, AER6, AER15, AER18, AER19, AER27, AER52, AER64, AER65, AER80, AER81, AER84, AER85, AER90, AER98, AER100). Ce sont les arguments qui reviennent très souvent dans les réponses des apprenants.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

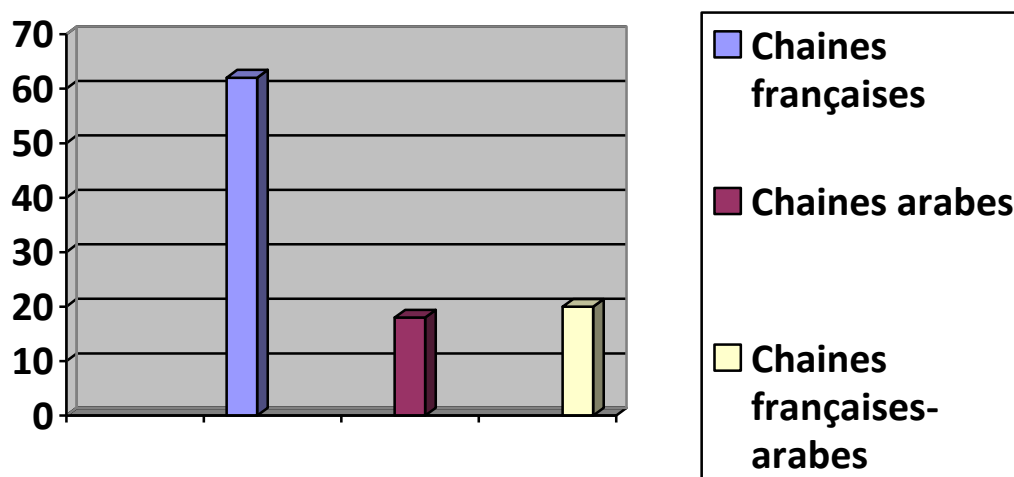
D'autres, y participent parce que le cours est « important », « intéressant », « nécessaire », « formidable », « amusant » ou « passionnant » comme l'affirment les apprenants (AEP43, AEP45, AEP52, AEP55, AEP60, AEP61, AEP65, AEP80, AEP86, AEP96, AEP100, AER1, AER24, AER36, AER44, AER57, AER59, AER67, AER68, AER75, AER79, AER95). C'est « facile » pour (AEP34, AEP37, AEP44, AEP56, AEP64, AER50, AER87, AER88) ou bien parce qu'ils comprennent et maîtrisent le français comme pour (AEP3, AEP14, AEP32, AEP41, AEP87, AEP91, AEP93, AER7, AER13, AER23, AER25, AER72, AER92) ou simplement pour avoir une bonne note comme l'affirment (AEP47, AEP48, AEP85, AEP88, AER12, AER14, AER 48, AER 78, AER 89).

2.2. Choix de la langue

Question : Quelles chaînes de télévision aimez-vous regarder ? Chaines françaises / Chaines arabes

Chaines de télévision regardées par les apprenants de l'école publique	Nombre	Pourcentage
Chaines françaises	62	62 %
Chaines arabes	18	18 %
Chaines françaises et arabes	20	20 %
Total	100	100 %

Chaines de télévision regardées par les apprenants de l'école publique



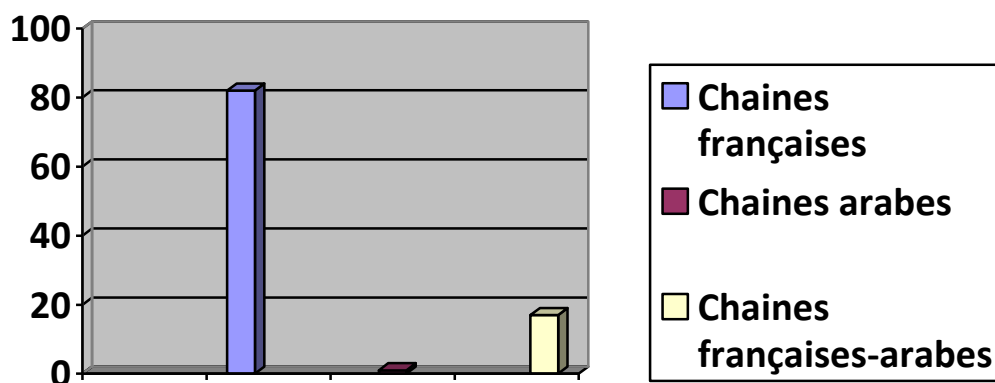
62 % des apprenants de l'école publique (sur 100 apprenants interrogés) attestent regarder les programmes diffusés en langue française. 18 % préfèrent regarder les programmes de télévision en arabe, tandis que 20 % restant déclarent les regarder dans les deux langues, c'est-à-dire, en français et en arabe.

Par conséquent, les chaînes françaises sont regardées par 82% des apprenants interrogés, pour les chaînes de télévision arabes, nous n'enregistrons que 38% d'apprenants/ téléspectateurs.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Chaines de télévision regardées par les apprenants de l'école privée	Nombre	Pourcentage
Chaines françaises	82	82 %
Chaines arabes	01	01 %
Chaines françaises-arabes	17	17 %
Total	100	100 %

Chaines de télévisions regardées par les apprenants de l'école privée



Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Par ailleurs, nous notons une haute préférence pour les chaînes françaises par les apprenants de l'école privée, soit 82 % (sur 100 apprenants interrogés). Un apprenant déclare regarder les chaînes arabes, tandis que 17 % affirment regarder les programmes télévisés dans les deux langues (arabe-français). Par conséquent, les chaînes françaises sont regardées par 99 % des apprenants.

Si nous élargissons notre analyse sur les 200 apprenants interrogés, nous constatons que la majorité des apprenants de Tizi-Ouzou préfèrent regarder les programmes télévisés en langue française (soit 181 apprenants). Ce qui confirme l'attachement de ces apprenants à la langue française.

2.3. Les langues de lecture

Question : Préférez-vous lire des livres en français ou en arabe ? Pourquoi ?

A cette question nous avons recueilli les réponses suivantes :

Ecole publique : collègue

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école publique	Langue de lecture	Pourquoi ?
AEP1 (3 ^{ème} AM, masculin, 14ans)	Le français	Pour comprendre bien le français parce que l'arabe je comprends très bien.
AEP2 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	En français	Parce que c'est ma langue préférée.
AEP3 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	En français	Parce que je comprends tout les mots et c'est facile.
AEP4 (1 ^{ère} AM, féminin, 12ans)	Arabe et français	Je veux savoir plus, les deux langues sont intéressantes.
AEP5 (3 ^{ème} AM, masculin, 15ans)	En français	Parce que je la maîtrise mieux.
AEP6 (2 ^{ème} AM, masculin, 13ans)	En français	Parce que c'est facile à comprendre.
AEP7(2 ^{ème} AM,féminin,13ans)	En français	J'aime pas l'arabe.
AEP8 (2 ^{ème} AM, féminin, 13ans)	En français	Car je comprends mieux avec la langue française et il y a plus d'informations dans les livres français.
AEP9 (3 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	En français	Parce que c'est une langue que j'aime et je la comprends mieux pour les mots que j'utilise régulièrement.
AEP10 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	En arabe	Je comprends l'arabe mieux que le français.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école publique	Langue de lecture	de Pourquoi ?
AEP20 (1 ^{ère} AM, masculin, 11ans)	Le français	La lecture en français enrichie mon vocabulaire.
AEP22 (2 ^{ème} AM, féminin, 13ans)	En français	Je préfère lire des livres en français parce que c'est une langue moderne.
AEP30 (3 ^{ème} AM, masculin, 15ans)	En arabe	Plus intéressant.
AEP31 (1 ^{ère} AM, masculin, 12ans)	L'arabe et le français	Parce que j'aime bien l'arabe comme j'aime bien le français.
AEP32 (1 ^{ère} AM, féminin, 11ans)	En arabe	Parce que c'est la langue arabe que je maîtrise le plus que la langue française.
AEP 35 (1 ^{ère} AM, masculin, 12ans)	En français	Je me retrouve bien en français.
AEP 36 (1 ^{ère} AM, masculin, 11ans)	En français	Je trouve mon choix.
AEP 37 (1 ^{ère} AM, masculin, 12ans)	En arabe	Pour mieux comprendre.
AEP 38 (1 ^{ère} AM, masculin, 11ans)	En arabe	J'aime la langue arabe.
AEP 39 (1 ^{ère} AM, masculin, 12ans)	En arabe	Parce que c'est la langue que je maîtrise.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école publique	Langue de lecture	Pourquoi ?
AEP 40 (1 ^{ère} AM, masculin, 12ans)	En français	Parce qu'elle est facile à maîtriser, je la comprends mieux.
AEP41(3 ^{ème} AM,féminin,14ans)	En français	Parce que c'est plus facile.
AEP 42 (3 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	En arabe	Parce que je comprends mieux en arabe.
AEP 44 (3 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	En arabe	Pour les intérêts.
AEP 45 (3 ^{ème} AM, masculin, 15ans)	En français	Je veux apprendre des mots.
AEP 46 (3 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	En français	C'est plus attirant.
AEP 47 (2 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	En français	Parce que quand je lis des livres en arabe je me sens fatiguée et c'est le contraire pour le français.
AEP 48 (2 ^{ème} AM, féminin, 12ans)	En arabe	Parce que j'aime cette langue.
AEP 49 (2 ^{ème} AM, féminin, 12ans)	En français	Par habitude, le français c'est comme notre langue maternelle.
AEP 50 (2 ^{ème} AM, féminin, 13ans)	Français	Car je trouve que le français est plus intéressant.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école publique	Langue de lecture	Pourquoi ?
AEP 51 (2 ^{ème} AM, masculin, 12ans)	En français	Parce que je comprends pas bien l'arabe et j'aime le français plus fort que l'arabe.
AEP 53 (3 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	En français	Plus attirant
AEP 84 (4 ^{ème} AM, masculin, 15ans)	En français	Car ils enrichient mon vocabulaire français.
AEP 85 (4 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	En français	Plus charmante, le fait de lire un livre en français j'apprends des mots et un vocabulaire riche.
AEP 86 (4 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	français	Parce que je comprends mieux.
AEP 87 (4 ^{ème} AM, masculin, 16ans)	français	Parce que j'aime bien le français.
AEP 88 (4 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	français	J'aime le français.
AEP 89 (4 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	En français	Parce que je lis et je comprends le français couramment que l'arabe.
AEP 90 (4 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	En français	Parce qu'ils sont plus instructifs.
AEP 91 (4 ^{ème} AM, masculin, 14ans)	arabe et français	Je comprends les deux langues.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école publique	Langue de lecture	Pourquoi ?
AEP 92 (4 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	Le français	Parce que je comprends.
AEP 93 (4 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	En français	Je comprends mieux le français.
AEP 94 (4 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	En français	Pour améliorer mon langage.
AEP 95 (4 ^{ème} AM, masculin, 14ans)	En français	Je comprends mieux le français que l'arabe et je m'y retrouve bien avec certaines expressions.
AEP 96 (4 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	En français	C'est plus facile à lire et à comprendre.
AEP 97 (4 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	En français	Car je comprends pas bien l'arabe.
AEP 98 (4 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	En français	Parce que je veux apprendre.
AEP 99 (4 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	En français	Parce que je veux améliorer la langue.
AEP 100 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	arabe et français	C'est bien de lire des livres dans les deux langues.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Ecole publique : lycée

Apprenants de l'école publique	Langue de lecture	Pourquoi ?
AEP11 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	En français	Je comprends mieux en français.
AEP12 (1 ^{ère} AS, masculin, 16ans)	En français	C'est la langue préférée.
AEP13 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	En français	Parce que le français c'est la langue que je préfère et que je comprends mieux.
AEP14 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Français	Parce que je comprends mieux la langue française.
AEP15 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	En français	Le français arrive à m'ouvrir beaucoup de portes mais parfois quand je lis un livre d'arabe je n'arrive pas à comprendre.
AEP16 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	En français	Pour apprendre la langue parce que c'est une langue étrangère.
AEP17 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	En français	Je comprends mieux français.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école publique	Langue de lecture	Pourquoi ?
AEP18 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	En français	Pour connaître des nouveaux mots dans la langue française et aussi je m'intéresse beaucoup à la langue française.
AEP19(1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	En français	Parce que j'aime bien la langue française.
AEP21 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	En français	Parce que j'aime bien la langue française car elle est très facile et elle est ma langue préférée.
AEP23(1 ^{ère} AS, masculin, 16ans)	En français	Parce que je maîtrise bien la langue.
AEP24 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	Français	Bonne compréhension.
AEP25 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	En français	Car j'aime le français.
AEP26 (1 ^{ère} AS, masculin, 16ans)	Arabe	Plus attirante.
AEP27 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	En français	Plus attirante.
AEP28 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Français	Plus attirante.
AEP29(1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	En français	Plus attirante.
AEP33(2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	En arabe	Parce qu'en arabe c'est très claire et c'est facile pour comprendre.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école publique	Langue de lecture	Pourquoi ?
AEP 34 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	En français	J'aime découvrir des choses en français (connaître mieux cette langue).
AEP 43 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	En français	C'est facile et c'est mieux à comprendre.
AEP 52 (1 ^{ère} AS, masculin, 16ans)	En français	Parce que j'aime cette langue.
AEP 54 (2 ^{ème} AS, féminin, 16ans)	En français	Parce que j'aime le français et déteste l'arabe.
AEP 55 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	En français	Pour connaître la langue.
AEP 56 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	En français	C'est plus facile à comprendre.
AEP 57 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	En français	C'est plus facile à lire.
AEP 58 (2 ^{ème} AS, féminin, 16ans)	En arabe	Je comprends l'arabe.
AEP 59 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Français	C'est beaucoup plus facile pour moi de comprendre le français.
AEP 60 (2 ^{ème} AS, masculin, 16ans)	En français	Car c'est plus intéressant.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école publique	Langue de lecture	Pourquoi ?
AEP 61 (2 ^{ème} AS, féminin, 16ans)	En français	Car je comprends mieux les mots et ça m'intéresse plus. En arabe je peux tomber sur un mot que je ne comprends pas puis je ne comprendrais pas le contenu du livre.
AEP 62 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	En français	Parce que ça m'intéresse plus.
AEP 63 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	français	J'apprends des choses.
AEP 64 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	En français	Parce qu'en français j'ai une bonne base dans le vocabulaire.
AEP 65 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	En français	Parce que c'est plus facile à lire.
AEP 66 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	En français	C'est plus intéressant et plus facile et c'est cool à lire.
AEP67 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	En français	Je comprends mieux.
AEP 68 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	Arabe et français	Je maîtrise les deux.
AEP 69 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	En arabe	Je maîtrise l'arabe.
AEP70(3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	En français	Parce que c'est une langue que j'aime beaucoup, en plus, je la maîtrise bien.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école publique	Langue de lecture	Pourquoi ?
AEP71(3 ^{ème} AS,féminin, 18ans)	Arabe et français	Pour améliorer ma culture générale.
AEP 72 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	En français	Je préfère la langue française, en plus, je m'intéresse pas trop aux livres d'arabes.
AEP 73 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	Arabe et français	Je comprends les deux.
AEP 74 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	En français	Je trouve que lire des livres en français nourrit notre vocabulaire, de plus, les livres en français sont bien plus attirants que ceux en arabe car je n'y trouve aucun intérêt. Pour moi la langue française est bien plus riche.
AEP75(3 ^{ème} AS,féminin, 18ans)	français	Je comprends mieux.
AEP 76 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	En français	Je trouve que la langue française est très riche.
AEP 77 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	En français	Parce que je déteste l'arabe.
AEP 78 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Français	Elle est facile.
AEP 79 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	En français	Pour me cultiver.
AEP80(3 ^{ème} AS,féminin, 17ans)	En arabe	Je comprends bien.

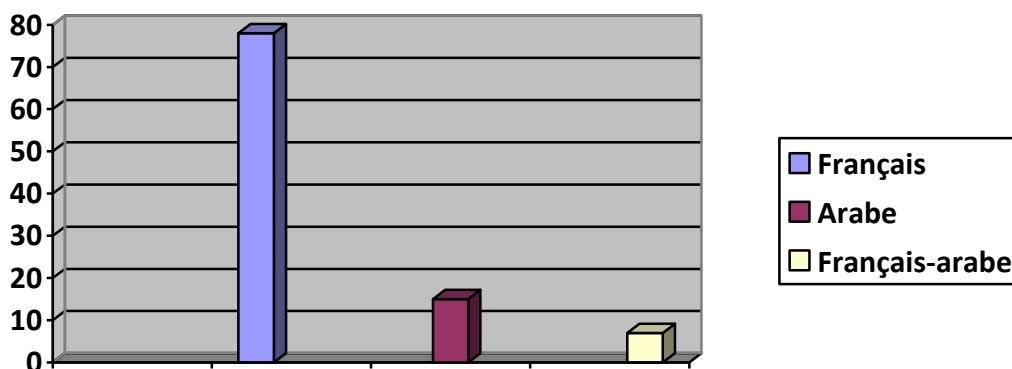
Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école publique	Langue de lecture	Pourquoi ?
AEP 82 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	français	C'est riche.
AEP 83 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	français	Parce que j'aime la langue française.

Langue de lecture des apprenants de l'école publique (collège et lycée)	Nombre	Pourcentage
Français	78 apprenants	78 %
Arabe	15 apprenants	15 %
Français-Arabe	07 apprenants	07 %
Total	100 apprenants	100 %

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Langue de lecture des livres des apprenants de l'école publique



Le tableau chiffré montre que 78% des apprenants préfèrent lire des livres en français et 15% en langue arabe. Par ailleurs, nous notons 07% d'apprenants qui préfèrent lire des livres dans les deux langues (français et arabe), ce qui fait le total de 85% pour le français et 22% pour l'arabe.

En ce qui concerne les choix des apprenants issus de l'école privée, nous avons enregistré les résultats suivants :

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Ecole privée : collège

Apprenants de l'école privée	Langue de lecture	Pourquoi ?
AER14(1 ^{ère} AM, masculin, 14ans)	En français	Je veux enrichir mon vocabulaire.
AER15 (4 ^{ème} AM, masculin, 17ans)	Français	Car je ne sais pas beaucoup l'arabe.
AER17(4 ^{èm} AM, masculin, 16ans)	Français	J'aime bien.
AER21 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	En arabe	Je comprends mieux l'arabe.
AER22(4 ^{ème} AM, masculin, 16ans)	En français	J'aime le français.
AER23(1 ^{ère} AM, féminin, 11 ans)	En français	Parce que je comprends bien
AER25 (4 ^{ème} AM, masculin, 16ans)	En français	Parce que je le maîtrise.
AER26 (1 ^{ère} AM, féminin, 11 ans)	Français et arabe	A l'école, on apprend les deux langues.
AER27 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	En français	Car ils sont très faciles à comprendre.
AER28(4 ^{ème} AM, masculin, 16ans)	Français	Je parle bien le français.
AER29 (4 ^{ème} AM, féminin, 17ans)	En français	Je lis des livres en français pour maîtriser la langue car on sait que le français est une langue importante.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école privée	Langue de lecture	Pourquoi ?
AER30(4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	Français et arabe	Il faut les connaître.
AER31 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	En français	Parce qu'en français je comprends bien.
AER33 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	Français	Parce que je maîtrise bien la langue française que la langue arabe.
AER34 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	En français	J'aime la science alors la plupart des livres de science sont en français et sans ça, j'aime lire en français.
AER35 (1 ^{ère} AM, féminin, 12ans)	Français et arabe	C'est des langues qu'il faut avoir dans la tête, maîtrisées.
AER37 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	Français	Je comprends bien le français.
AER38 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	Français et l'arabe	Le français et l'arabe sont importantes, surtout le français.
AER39(4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	En français	C'est la meilleure.
AER40 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	En français	Parce que j'aime le français.
AER45 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	Français	Je comprends mieux.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école privée	Langue de lecture	Pourquoi ?
AER46 (2 ^{ème} AM, féminin, 13ans)	Français	Car je comprends mieux le français et je sens mieux avec cette langue que l'arabe et c'est plus facile.
AER48 (2 ^{ème} AM, féminin, 13ans)	En français	Parce que quelques fois je ne comprends pas en arabe.
AER49(2 ^{ème} AM,masculin,13ans)	En français	Je comprends.
AER50(2 ^{ème} AM,masculin,12ans)	En français	C'est facile.
AER51 (3 ^{ème} AM, masculin, 14ans)	En français	Je comprends mieux en français.
AER52 (3 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	En français	Car je comprends et j'aime bien ça m'aide beaucoup.
AER53(3 ^{ème} AM,masculin,14ans)	Français	Car c'est la langue que je parle depuis mon enfance.
AER54 (3 ^{ème} AM, féminin, 13ans)	En français	Car je comprends et j'aime bien, ça m'aidera beaucoup.
AER55 (3 ^{ème} AM, masculin, 15ans)	En français	Car je ne comprends pas l'arabe.
AER56 (3 ^{ème} AM, masculin, 14ans)	En français	Parce que je comprends mieux le français.
AER57 (2 ^{ème} AM, féminin, 12ans)	En français	Car c'est plus intéressant que l'arabe.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école privée	Langue de lecture	Pourquoi ?
AER58 (2 ^{ème} AM, féminin, 12ans)	En français	Parce que je trouve ça plus facile et plus intéressant.
AER59 (3 ^{ème} AM, masculin, 15ans)	Français	Car je manie mieux la langue française et je trouve les livres en français plus intéressants.
AER60 (3 ^{ème} AM, masculin, 13ans)	En français	Car ils sont plus intéressants que ceux en arabe et meilleurs.
AER61 (4 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	En français	Parce que je parle français depuis que je suis petite.
AER62 (4 ^{ème} AM, féminin, 17ans)	Français	Parce que j'utilise le français beaucoup
AER63(4 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	Français	J'aime parler le français.
AER64 (2 ^{ème} AM, féminin, 13ans)	Français	Parce que c'est une langue que je comprends très bien, elle est facile...etc.
AER65 (2 ^{ème} AM, féminin, 13ans)	Français et l'arabe	Parce que je maîtrise les deux langues.
AER66 (3 ^{ème} AM, masculin, 14ans)	En français	Je comprends mieux le français.
AER71(2 ^{ème} AM,masculin,13ans)	Français et l'arabe	J'aime lire en arabe et en français car je parle les deux.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école privée	Langue de lecture	Pourquoi ?
AER72 (3 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	En français	Parce que je la comprends mieux.
AER79 (1 ^{ère} AM, féminin, 11ans)	En français	Je préfère lire des livres en français car ils sont plus amusants et plus vifs.
AER80 (1 ^{ère} AM, féminin, 11ans)	En français	Car je comprends mieux le français.
AER81 (1 ^{ème} AM, masculin, 11ans et demi)	Le français et l'arabe	Car ces langues sont importantes et j'améliore mon vocabulaire et j'ai de bonnes notes.
AER85 (1 ^{ère} AM, féminin, 11ans)	En français	Parce que je la comprends mieux.
AER87 (2 ^{ème} AM, masculin, 12ans)	En français	Parce que j'aime le français.
AER88 (1 ^{ère} AM, masculin, 11ans)	Français	Car les livres en arabe ne sont pas intéressants.
AER89 (1 ^{ère} AM, masculin, 11ans)	Français et arabe	Car c'est éducatif.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Ecole privée : lycée

Apprenants de l'école privée	Langue de lecture	Pourquoi ?
AER1 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Français	Parce que c'est la langue que je comprends le mieux.
AER2 (1 ^{ère} AS, masculin, 16ans)	En français	Parce que j'aime pas l'arabe et je préfère le français.
AER3 (1 ^{ère} AS, féminin, 16 ans)	En français	Parce que les termes sont plus faciles à comprendre.
AER4 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	En français	Je les comprends mieux.
AER5 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	En français	Je comprends mieux.
AER6 (1 ^{ère} AS, féminin, 17ans)	En français et en arabe	Je maîtrise les deux.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école privée	Langue de lecture	Pourquoi ?
AER7(1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Français	Je comprends mieux.
AER8 (1 ^{ère} AS, féminin, 17ans)	Français	Parce que c'est la langue principale dans les autres pays.
AER9 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	En français	Parce que je comprends mieux.
AER10 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	En français	Parce que le choix des livres est plus grand.
AER11(2 ^{ème} AS,masculin, 17ans)	En français	J'aime le français.
AER12 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	En français et en arabe	Je comprends le français et l'arabe.
AER13 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	En français	Je comprends le français.
AER16 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Français et arabe	Il faut apprendre les deux à l'école.
AER18(2 ^{ème} AS ,masculin, 17ans)	Français	Je maîtrise le français.
AER19 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Français et arabe	C'est deux langues sont importantes.
AER20 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Français et arabe	Le français parce que ça va je comprends, l'arabe je veux apprendre.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école privée	Langue de lecture	Pourquoi ?
AER24 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	En français	Parce qu'en français c'est très claire et je comprends.
AER32 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	En français	Je comprends le français que l'arabe.
AER36 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Français et arabe	Lire dans les deux langues pour avoir un lexique riche dans les deux langues.
AER41 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	En français	Car je comprends plus facilement et c'est plus intéressant et amusant.
AER42(3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	Français	Parce que je parle en français.
AER43 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	En français	Parce que l'anglais et l'arabe c'est nul.
AER44 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Français	Car je trouve que les livres en français sont plus intéressants.
AER47 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Le français et l'arabe	J'aime les deux.
AER67 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Français	C'est enrichissant.
AER68 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	En français	Car ça me nourris beaucoup et ça m'aide à me calmer du stress.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école privée	Langue de lecture	Pourquoi ?
AER69 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Français	Car c'est simple
AER70 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Français	Je comprends le français mieux que l'arabe.
AER73 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	En français	Car je comprends mieux le français.
AER74(1 ^{ère} AS,masculin,17ans)	En français	Car je comprends mieux le français.
AER75 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	En français et l'arabe	En français car quand je lis, je m'imagine dans le conte. En arabe car la lecture me semble bien.
AER76 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	En français	Je lis les livres en français car c'est la langue que je comprends le mieux.
AER77(3 ^{ème} AS,masculin, 18ans)	En français	Facile à comprendre et à assimiler.
AER78 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	Français	Parce que je la maîtrise beaucoup mieux que l'arabe.
AER82(3 ^{ème} AS,féminin,18ans)	Pas de préférence (les deux)	Aime les deux langues.
AER83 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	En français	Je comprends mieux et c'est plus agréable à lire.
AER84(1 ^{ère} AS,masculin,16ans)	Français	Parce que le français est facile à comprendre.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

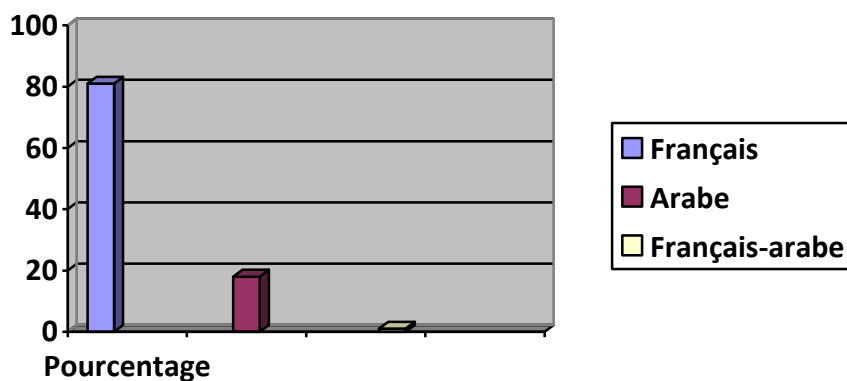
Apprenants de l'école privée	Langue de lecture	Pourquoi ?
AER86 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	En français	Car je comprends mieux et c'est plus cool.
AER90(3 ^{ème} AS,féminin,17ans)	Français	Car je comprends mieux.
AER91 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	En français	Je lis des livres en français pour enrichir mon langage.
AER92 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	En français	Je comprends mieux.
AER93 (1 ^{ère} AS, masculin, 16ans)	Français	Car je comprends mieux le français que l'arabe.
AER94 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Français et l'arabe	Le français et l'arabe sont enseignées à l'école donc il faut lire des livres dans les deux langues.
AER95 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	En français	C'est la langue que je comprends le plus.
AER 96 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	En français	C'est pour avoir un bon niveau dans la langue.
AER97 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	En français	Le français est une langue importante.
AER98(3 ^{ème} AS,masculin, 17ans)	En français	Parce que je comprends le français.
AER99 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	En français	Parce qu'en français c'est facile à lire et à comprendre.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école privée	Langue de lecture	Pourquoi ?
AER100 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	En français	Je préfère lire des livres en français car je veux apprendre plus de mots.

Langue de lecture des apprenants de l'école privée (collège et lycée)	Nombre	Pourcentage
Français	81 apprenants	81 %
Arabe	01 apprenant	1 %
Français-Arabe	18 apprenants	18 %
Total	100 apprenants	100 %

Langue de lecture des livres des apprenants de l'école privée



Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

81 % des apprenants préfèrent lire des livres en français et 01 % en arabe. 18 % préfèrent les lire dans les deux langues (en français et en arabe). Ce qui fait que le français reste la langue de lecture préférée des apprenants avec 99 %. En revanche, la langue arabe n'a été choisie comme langue de lecture que par 19 apprenants.

Dans les réponses des 200 apprenants interrogés, certains justifient leurs réponses du fait que le français soit une langue « *riche* » comme l'affirment les apprenants (AEP74, AEP76, AEP 82, AER67), « *simple* » pour l'apprenant (AER69), « *amusant* » pour (AER 79), langue « *importante* » (AER 97), « *facile* » à lire et à comprendre pour les apprenants (AEP3, AEP8, AEP11, AEP14, AEP17, AEP24, AEP41, AEP43, AEP56, AEP57, AEP59, AEP61, AEP65, AEP75, AEP78, AEP86, AEP89, AEP92, AEP93, AEP95, AEP96, AER27, AER31, AER32, AER37, AER41, AER45, AER46, AER49, AER51, AER52, AER54, AER55, AER64, AER 66, AER70, AER72, AER73, AER74, AER76, AER77, AER80, AER83, AER84, AER85, AER86, AER90, AER92, AER93, AER95, AER98, AER99), attirant (AEP27, AEP 28, AEP29, AEP46, AEP53), « *intéressant* » (AEP50, AEP60, AEP66, AER44, AER57, AER60), la « *meilleure* » pour (AER39), langue « *principale* » pour (AER8), langue préférée pour (AEP2, AEP6, AEP12, AEP13, AEP36, AEP72), langue « *maternelle* » (AEP49).

D'autres, lisent les livres en français parce qu'ils l'aiment comme pour (AEP9, AEP19, AEP21, AEP25, AEP35, AEP51, AEP52, AEP54, AEP70, AEP83, AEP87, AEP88, AER11, AER17, AER22, AER 34, AER40, AER63, AER87) , parce qu'ils la maîtrisent comme l'attestent (AEP5, AEP23, AEP40, AEP64, AER18, AER25, AER33, AER59, AER78) ou pour l'apprendre comme le notent (AEP1, AEP16, AEP18, AEP20, AEP34, AEP45, AEP55, AEP63, AEP79, AEP84, AEP85, AEP90, AEP94, AEP98, AEP99, AER14, AER29, AER68, AER91, AER96, AER100) ou simplement parce que certains n'aiment pas, ne comprennent pas l'arabe comme l'attestent les apprenants (AEP7, AEP47, AEP77, AER2) (AEP15, AEP81, AEP97, AER48, AER55).

Par ailleurs, nous avons enregistré un intérêt pour la langue arabe comme langue de lecture par certains apprenants (de l'école publique et privée) et cela est dû au fait que l'arabe est « *facile* » à comprendre comme le déclarent les apprenants (AEP33, AEP37, AEP42, AEP58, AEP80, AER21), les arguments d'autres apprenants renvoient à la maîtrise de celle-ci comme pour (AEP10, AEP32, AEP39, AEP69) ou bien, certains la voient comme une langue « *intéressante* » (AEP30, AEP44),

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

langue « *moderne* » (AEP22) et enfin, « *attirante* » (AEP26) ou simplement parce qu'ils l'aiment (AEP38, AEP48).

De plus, nous avons noté des apprenants (22%) qui préfèrent lire les livres dans les deux langues car ils les maîtrisent comme le notent les apprenants (AEP68, AER6, AER35, AER65), certains comprennent les deux langues comme (AEP73, AEP91, AER12), d'autres, soit parce qu'ils les aiment comme pour (AEP31, AER47, AER75, AER82) ou parce qu'ils veulent les apprendre comme le soulignent (AEP71, AEP100, AER16, AER20, AER26, AER30, AER36).

Question : Lisez-vous les journaux ? Oui Non

En arabe ou en français ? Pourquoi ?

Lecture de journaux par les apprenants de l'école publique	Oui	Non
	80 %	20 %
Total	100 %	

80 % des apprenants lisent les journaux par rapport à 20 % qui ne les lisent pas.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Lecture de journaux par les apprenants de l'école privée	Oui	Non
	63 %	37 %
Total	100 %	

63 % des apprenants lisent les journaux par rapport à 37 % qui ne lisent pas. En conséquence, sur 200 apprenants interrogés, 143 apprenants lisent les journaux.

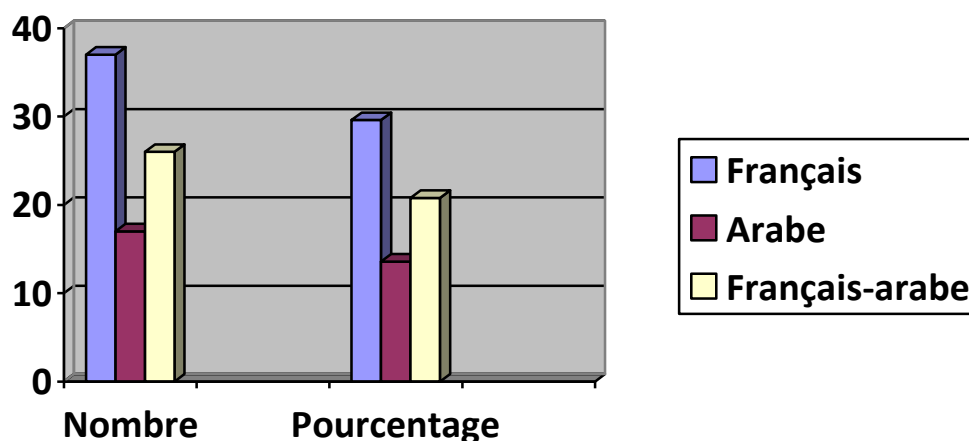
Pour la langue de lecture et les arguments présentés, nous avons noté les résultats suivants :

Langue de lecture : (apprenants de l'école publique)

Langue de lecture des journaux	Nombre d'apprenants	Pourcentage
Français	37	29,6 %
Arabe	17	13.6 %
Français-arabe	26	20.8 %
Total	80	100 %

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Langue de lecture des journaux des apprenants de l'école publique



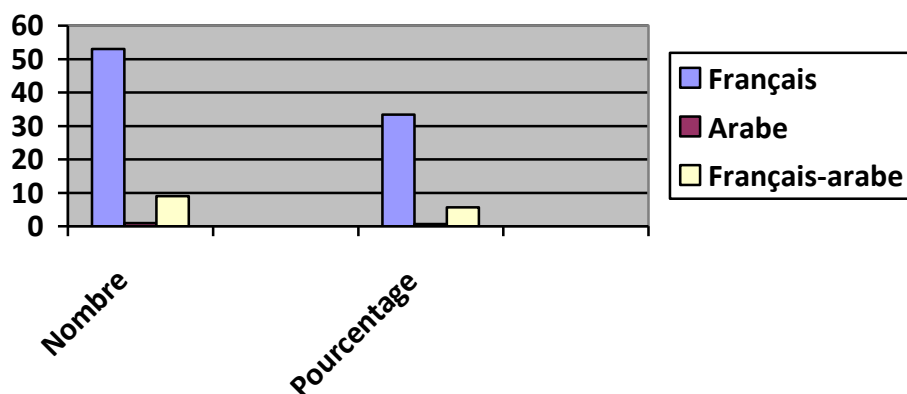
Le tableau chiffré montre que 37 apprenants (soit 29.6 %) lisent les journaux en français et 17 apprenants (soit 13.6%) en arabe, enfin, 26 apprenants (soit 20.8 %) les lisent dans les deux langues. Ce qui fait que 63 apprenants (soit 50.4 %) lisent les journaux en français et 43 apprenants (soit 34.4 %) en arabe. Le nombre de 80 renvoie au nombre d'apprenants qui lisent les journaux.

Langue de lecture : (apprenants de l'école privée)

Langue de lecture des journaux	Nombre d'apprenants	Pourcentage
Français	53	33.39 %
Arabe	01	0.63 %
Français-arabe	09	5.67 %
Total	63	100 %

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Langue de lecture des journaux des apprenants de l'école privée



D'après les résultats du tableau ci-dessus, 53 apprenants (33.39 %) lisent les journaux en français seulement et un apprenant (01) en arabe (soit 0.63 %). Par ailleurs, nous notons 09 apprenants (soit 5.67 %) qui les lisent dans les deux langues. Par conséquent, nous enregistrons 62 apprenants qui préfèrent lire les journaux en français (soit 39.06 %) et 10 apprenants (soit 6.30 %) en arabe. 37 apprenants ne lisent pas les journaux d'où le nombre 63.

Sur les 200 apprenants interrogés, 125 apprenants (sur 143 apprenants qui lisent les journaux) lisent les journaux en français et 53 apprenants qui les lisent en arabe. Une fois encore, le français reste la langue préférée des apprenants de Tizi-Ouzou.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Ecole publique : collège

Apprenants de l'école publique	Lecture de journaux Oui /Non	Langue de lecture Arabe /français	Pourquoi ?
AEP1(3 ^{ème} AM, masculin,14an)	Oui	Arabe et français	Pour améliorer de ces langues et ses informations.
AEP2(4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	Oui	En français	Parce que c'est la langue que je préfère.
AEP3 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	Oui	Arabe et français	Parce que je les comprends et ce n'est pas gênant et ça m'aide à me cultiver.
AEP4 (1 ^{ère} AM, féminin, 12ans)	Oui	Arabe et français	Avoir beaucoup d'informations et de culture.
AEP5(3 ^{ème} AM, masculin,15ans)	Oui	En français	Parce que je comprends mieux.
AEP6 (2 ^{ème} AM, masculin, 13ans)	Oui	En français	Parce que j'aime le français.
AEP7(2 ^{ème} AM, féminin, 13ans)	Non	////////////////////	////////////////////////////////////
AEP8(2 ^{ème} AM, féminin, 13ans)	Oui	En arabe	Car le journal que j'aime lire n'existe qu'en arabe.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école publique	Lecture de journaux Oui /Non	Langue de lecture	Pourquoi ?
AEP9 (3 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	Oui	En français	Parce que j'aime bien regarder les chaînes et les programmes en français et je trouve beaucoup d'informations dans les journaux en français.
AEP10(4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	Oui	En arabe	Car je comprends l'arabe mieux que le français.
AEP20(1 ^{ère} AM, masculin, 11 an)	Oui	En arabe	C'est la plus facile.
AEP22 (2 ^{ème} AM, féminin, 13ans)	Oui	En français	Parce que c'est une langue moderne et simple.
AEP30 (3 ^{ème} AM, masculin, 15ans)	Oui	En arabe	Parce que je comprends.
AEP31 (1 ^{ère} AM, masculin, 12ans)	Oui	En français	Parce que j'adore le français, en plus ça me paraît plus facile.
AEP32(1 ^{ère} AM, féminin, 11ans)	Oui	En arabe	Parce que je comprends l'arabe plus que le français.
AEP35(1 ^{ère} AM, masculin, 12an)	Non	////////////////	////////////////////////////////////

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école publique	Lecture de journaux Oui/Non	Langue de lecture	Pourquoi ?
AEP 36 (1 ^{ère} AM, masculin, 11ans)	Oui	En arabe et en français	Pour ma mise à jour sur le plan information.
AEP 37 (1 ^{ère} AM, masculin, 12ans)	Oui	En arabe	Pour mieux comprendre.
AEP 38 (1 ^{ère} AM, masculin, 11ans)	Non	////////////////////	////////////////////////////////////
AEP 39 (1 ^{ère} AM, masculin, 12ans)	Non	////////////////////	////////////////////////////////////
AEP 40 (1 ^{ère} AM, masculin, 12ans)	Non	////////////////////	J'ai pas assez de temps pour lire les journaux.
AEP 41 (3 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	Oui	En français	Car les journaux en arabe ne m'attirent pas, ne me captivent pas et je ne veux pas faire d'efforts pour comprendre l'arabe.
AEP 42 (3 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	Oui	En arabe	Parce que je préfère les lire en arabe.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école publique	Lecture de journaux Oui/Non	Langue de lecture	Pourquoi ?
AEP 43 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Oui	En français	C'est facile et c'est mieux à comprendre.
AEP 44 (3 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	Oui	Arabe et français	Langue maternelle.
AEP 45 (3 ^{ème} AM, masculin, 15ans)	Oui	Français	Je veux apprendre des mots.
AEP 46 (3 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	Non	////////////////	////////////////////////////////////
AEP 47 (2 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	Oui	En arabe et en français	Parce que je trouve des choses importantes en arabe et en français.
AEP 48 (2 ^{ème} AM, féminin, 12ans)	Oui	En arabe	Parce qu'elle est facile à comprendre.
AEP49(2 ^{ème} AM ,féminin,12ans)	Oui	En français	Je comprends mieux.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école publique	Lecture de journaux Oui/Non	Langue de lecture	Pourquoi ?
AEP 50 (2 ^{ème} AM, féminin, 13ans)	Oui	En français	Car je ne comprends pas bien l'arabe.
AEP 51 (2 ^{ème} AM, masculin, 12ans)	Oui	En français	Parce que je comprends pas bien l'arabe et le français est ma langue préférée.
AEP53(3 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	Non	////////////////	////////////////////////////////////
AEP 81 (2 ^{ème} AM, féminin, 13ans)	Non	////////////////	Je ne lis pas.
AEP 84 (4 ^{ème} AM, masculin, 15ans)	Oui	En français	J'enrichis mon vocabulaire français.
AEP 85 (4 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	Oui	En arabe et en français	Juste pour avoir des informations et les jeux.
AEP 86 (4 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	Non	////////////////	////////////////////////////////////

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école publique	Lecture de journaux Oui/Non	Langue de lecture	Pourquoi ?
AEP 87 (4 ^{ème} AM, masculin, 16ans)	Oui	En français	Ils sont plus riches en informations que les journaux arabes.
AEP88(4 ^{ème} AM ,féminin, 15ans)	Oui	En français et en arabe	Parce que je comprends les deux.
AEP 89 (4 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	Oui	En arabe	Parce que je les lis avec mon père et c'est ce que mon père aime le plus et en plus je lis pas trop les journaux.
AEP 90 (4 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	Oui	En français et en arabe	Pour savoir ce qui se passe dans notre pays et en dehors.
AEP91(4 ^{ème} AM ,masculin, 14an)	Oui	En français	Pour m'informer.
AEP92(4 ^{ème} AM ,féminin, 14ans)	Oui	En français et en arabe	Parce que je comprends les deux langues.
AEP 93 (4 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	Non	////////////////////	////////////////////////////////////
AEP94(4 ^{ème} AM ,féminin, 15ans)	Oui	En français	Pour améliorer mon langage.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école publique	Lecture de journaux Oui/Non	Langue de lecture	Pourquoi ?
AEP95 (4 ^{ème} AM, masculin, 14ans)	Oui	En français	J'ai plus de facilité.
AEP 96 (4 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	Oui	En français	Je comprends.
AEP 97 (4 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	Oui	En français	Parce que je comprends pas bien l'arabe.
AEP 98 (4 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	Oui	En français et en arabe	Parce que c'est elle que je comprends et pour le français je veux l'apprendre.
AEP 99 (4 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	Oui	En arabe et en français	Parce que je veux améliorer les langues.
AEP 100 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	Oui	En arabe	Parce que c'est la langue que je comprends le plus.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Ecole publique : lycée

Apprenants de l'école publique	Lecture de journaux Oui /Non	Langue de lecture Arabe /français	Pourquoi ?
AEP11 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Oui	En arabe	Parce que le journal n'est qu'en arabe.
AEP12 (1 ^{ère} AS, masculin, 16ans)	Oui	En arabe	J'aime l'arabe.
AEP13 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Oui	En français	Parce que j'aime le français et j'éprouve du plaisir à la lire et je la comprends bien.
AEP14 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Oui	En français	Parce que la langue française est plus instructive.
AEP15 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Oui	En français	Je n'aime pas les journaux en arabe et le français est plus simple.
AEP16 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Oui	Arabe et français	Pour avoir des informations de partout.
AEP17(1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Oui	Arabe et français	Je comprends les deux.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école publique	Lecture de journaux Oui/Non	Langue de lecture	Pourquoi ?
AEP18 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Oui	La plupart du temps en arabe	Parce que quand je veux connaître une information rapidement j'utilise la langue arabe parce que je la comprends plus que la langue française.
AEP19 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Oui	Arabe et français	Pour savoir les informations générales.
AEP21 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Oui	Arabe et français	Car ce sont les deux des langues faciles pour moi et simples.
AEP23 (1 ^{ère} AS, masculin, 16ans)	Oui	En français	Parce que je comprends mieux la langue.
AEP24 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	Oui	Français	Bonne compréhension.
AEP25 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	Oui	En français	Car je comprends mieux la langue.
AEP26 (1 ^{ère} AS, masculin, 16ans)	Oui	En arabe	Je comprends l'arabe.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école publique	Lecture de journaux Oui/Non	Langue de lecture	Pourquoi ?
AEP27 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Non	////////////////////	////////////////////////////////////
AEP28 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Non	////////////////////	Sans raison.
AEP29 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Non	////////////////////	////////////////////////////////////
AEP33 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Oui	En français	C'est pour apprendre la langue française mieux.
AEP 34 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Oui	En arabe et en français	Dès fois, je vois des événements qui m'intéressent en arabe et dès fois en français.
AEP 43 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Oui	En français	C'est facile et c'est mieux à comprendre.
AEP 52 (1 ^{ère} AS, masculin, 16ans)	Oui	En français et en arabe	Pour me cultiver.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école publique	Lecture de journaux Oui/Non	Langue de lecture	Pourquoi ?
AEP 54 (2 ^{ème} AS, féminin, 16ans)	Non	////////////////////	Parce que ça m'intéresse pas.
AEP 55 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Oui	L'arabe et le français	L'arabe et le français je les comprends.
AEP 56 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Oui	En français et en arabe	Car tous les journaux, l'écrivain ou l'auteur utilisent des informations ou des mots que tout le monde comprend.
AEP 57 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Oui	En français	Car c'est toujours plus facile à lire.
AEP 58 (2 ^{ème} AS, féminin, 16ans)	Oui	En arabe	Je comprends l'arabe.
AEP 59 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Non	////////////////////	////////////////////////////////////
AEP60(2 ^{ème} AS, masculin, 16ans)	Oui	Arabe et français	Car c'est les deux types de journaux en Algérie.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école publique	Lecture de journaux	Langue de lecture	Pourquoi ?
AEP61(2 ^{ème} AS, féminin, 16ans)	Oui	Français	C'est plus facile à comprendre.
AEP 62 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Oui	En français	Parce que je me sens plus à l'aise.
AEP63(2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Non	////////////////////	////////////////////////////////////
AEP 64 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Oui	Arabe et français	Pour savoir tout ce qui se passe dans le monde.
AEP65(2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Non	////////////////////	////////////////////////////////////
AEP 66 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Oui	En arabe	La majorité des journaux que mes parents ramènent sont en arabe et c'est intéressant de lire des choses sur notre pays.
AEP67(3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	Oui	En français	Les informations sont mieux introduites en français qu'en arabe.
AEP 68 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	Oui	En arabe et en français	Parce que j'aime voir les scoops et les proverbes et surtout les journaux de sport pour avoir des informations des joueurs.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école publique	Lecture de journaux	Langue de lecture	Pourquoi ?
AEP69(3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	Non	////////////////////	////////////////////////////////////
AEP 70 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	Oui	En français	Pour savoir ce qui se passe dans le monde et surtout en Algérie.
AEP 71 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	Oui	En français et en arabe	Pour avoir des informations.
AEP 72 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	Oui	En arabe et en français	En général, c'est en français mais ça m'empêche pas de lire les journaux en arabe.
AEP 73 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	Oui	En arabe et en français	Je comprends les deux.
AEP 74 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	Oui	En français	Je ne peux tout simplement pas lire les journaux en arabe, le français m'attire et ce que je trouve dans les journaux français est bien plus intéressant.
AEP75(3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	Non	////////////////////	////////////////////////////////////
AEP76(3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	Oui	Le français	Parce que le français est une langue facile à apprendre et comprendre.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Apprenants de l'école publique	Lecture de journaux	Langue de lecture	Pourquoi ?
AEP 77 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Oui	En français	Parce que je préfère le français.
AEP 78 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Non	////////////////////	////////////////////////////////////
AEP 79 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Oui	En français	Je trouve que les articles affichés sont plus intéressants.
AEP 80 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Oui	En arabe	Je comprends.
AEP 82 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Oui	En français	Car elle est plus simple et plus facile.
AEP 83 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	Non	////////////////////	Parce qu'il y a beaucoup d'événements et ça me dérange.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

Ecole privée : collège

Apprenants de l'école privée	Lecture de journaux Oui /Non	Langue de lecture Français / Arabe	Pourquoi ?
AER14 (1 ^{ère} AM, masculin, 14ans)	Non	////////////////////	////////////////////////////////////
AER15 (4 ^{ème} AM, masculin, 17ans)	Oui	En français	Car je ne sais pas beaucoup l'arabe.
AER17 (4 ^{ème} AM, masculin, 16ans)	Oui	En français	J'aime bien.
AER21 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	Oui	En arabe	Je comprends mieux l'arabe.
AER22 (4 ^{ème} AM, masculin, 16ans)	Oui	En français	J'aime le français.
AER23 (1 ^{ère} AM, féminin, 11ans)	Non	////////////////////	////////////////////////////////////
Apprenants de l'école privée	Lecture de journaux	Langue de lecture	Pourquoi ?

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

	Oui/Non		
AER25 (4 ^{ème} AM, masculin, 16ans)	Oui	En français	Parce que je le maîtrise.
AER26 (1 ^{ère} AM, féminin, 11ans)	Non	////////////////////	////////////////////////////////////
AER27 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	Non	////////////////////	////////////////////////////////////
AER28 (4 ^{ème} AM, masculin, 16ans)	Oui	En français	Je parle bien le français.
AER29 (4 ^{ème} AM, féminin, 17ans)	Oui	En français	Je lis des journaux en français pour maîtriser la langue car on sait que le français est une langue importante.
AER30 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	Oui	En français	J'aime le français.
Apprenants de l'école privée	Lecture de journaux Oui/Non	Langue de lecture	Pourquoi ?
AER31 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	Oui	En français	Parce qu'en français, je comprends bien.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

AER33 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	Oui	En français	Pour être cultivée et apprendre.
AER34 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	Oui	En français	J'aime lire en français.
AER35 (1 ^{ère} AM, féminin, 12ans)	Non	////////////////////	////////////////////////////////////
AER37 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	Oui	En français	Je comprends bien le français.
AER38 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	Non	////////////////////	////////////////////////////////////
Apprenants de l'école privée	Lecture de journaux Oui/Non	Langue de lecture	Pourquoi ?
AER39 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	Non	////////////////////	////////////////////////////////////
AER40 (4 ^{ème} AM, féminin, 16ans)	Oui	En français	Parce que j'aime le français.
AER45 (4 ^{ème} AM,			

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

féminin, 16ans)	Oui	En français	Plus intéressant.
AER46 (2 ^{ème} AM, féminin, 13ans)	Non	////////////////////	////////////////////////////////////
AER48 (2 ^{ème} AM, féminin, 13ans)	Non	Ni en arabe, ni en français	Parce que c'est trop petit et je n'aime pas ça.
Apprenants de l'école privée	Lecture de journaux Oui/non	Langue de lecture	Pourquoi ?
AER49 (2 ^{ème} AM, masculin, 13ans)	Oui	En arabe et en français	Parce que je lis les blagues en arabe et je fais les mots fléchés en français.
AER50 (2 ^{ème} AM, masculin, 12ans)	Oui	En français	Car c'est facile.
AER51 (3 ^{ème} AM, masculin, 14ans)	Oui	En français	Car c'est plus détaillé.
AER52 (3 ^{ème} AM,			

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

féminin, 14ans)	Non	////////////////////	Car c'est vraiment ennuyant.
AER53 (3 ^{ème} AM, masculin, 14ans)	Oui	En français	Car le français est plus riche.
AER54 (3 ^{ème} AM, féminin, 13ans)	Oui	En français	Pour avoir des informations du monde.
Apprenants de l'école privée	Lecture de journaux Oui/Non	Langue de lecture	Pourquoi ?
AER55 (3 ^{ème} AM, masculin, 15ans)	Oui	En français	Car je ne comprends pas l'arabe.
AER56 (3 ^{ème} AM, masculin, 14ans)	Non	////////////////////	que c'est fatigant.
AER57 (2 ^{ème} AM, féminin, 12ans)	Non	////////////////////	////////////////////
AER58 (2 ^{ème} AM, féminin, 12ans)	Non	////////////////////	////////////////////
AER59 (3 ^{ème} AM, masculin, 15ans)	Oui	En français	Car les journaux en arabe ne disent pas tout ouvertement.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

AER60 (3 ^{ème} AM, masculin, 13ans)	Oui	En français	Car les journaux en français sont meilleurs que ceux en arabe.
Apprenants de l'école privée	Lecture de journaux Oui/Non	Langue de lecture	Pourquoi ?
AER61 (4 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	Non	////////////////////	////////////////////
AER62 (4 ^{ème} AM, féminin, 17ans)	Non	////////////////////	////////////////////
AER63 (4 ^{ème} AM, féminin, 15ans)	Oui	En français	Je comprends le français.
AER64 (2 ^{ème} AM, féminin, 13ans)	Non	////////////////////	////////////////////
AER65 (2 ^{ème} AM, féminin, 13ans)	Oui	En français	Parce qu'en arabe c'est ennuyeux.
AER66 (3 ^{ème} AM, masculin, 14ans)	Oui	En français	Je comprends mieux le français.
Apprenants de l'école privée	Lecture de journaux	Langue de lecture	Pourquoi ?

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

	Oui/Non		
AER71 (2 ^{ème} AM, masculin, 13ans)	Oui	En français et en arabe	J'aime les deux.
AER72 (3 ^{ème} AM, féminin, 14ans)	Non	////////////////////	////////////////////////////////////
AER79 (1 ^{ère} AM, féminin, 11ans)	Oui	En français	Je lis les journaux en français car je comprends plus vite.
AER80 (1 ^{ère} AM, féminin, 11ans)	Non	////////////////////	Car je ne suis pas intéressée.
AER81 (1 ^{ème} AM, masculin, 11ans et demi)	Non	////////////////////	////////////////////////////////////
AER85 (1 ^{ère} AM, féminin, 11ans)	Non	////////////////////	////////////////////////////////////
Apprenants de l'école privée	Lecture de journaux Oui/Non	Langue de lecture	Pourquoi ?
AER87 (2 ^{ème} AM, masculin, 12ans)	Oui	En français	Parce que j'aime le français.
AER88	Oui	En français	Parce qu'en arabe c'est difficile à lire.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

(1 ^{ère} AM, masculin, 11 ans)			
AER89 (1 ^{ère} AM, masculin, 11 ans)	Oui	En français et en arabe	Car j'apprends des nouvelles.

Ecole privée : lycée

Apprenants de l'école privée	Lecture de journaux	Langue de lecture	Pourquoi ?
	Oui / Non	Français / Arabe	
AER1 (1 ^{ère} AS,	Oui	En français	Car je comprends le français.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

féminin, 16ans)			
AER2 (1 ^{ère} AS, masculin, 16ans)	Oui	En français	Parce que j'aime pas l'arabe et j'aime bien le français.
AER3 (1 ^{ère} AS, féminin, 16 ans)	Oui	En français	De temps en temps, je lis les journaux en français, je préfère écouter la radio.
AER4 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Oui	En français	C'est moins lourd.
AER5 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Non	////////////////////	//////////////////////////////////// //
AER6 (1 ^{ère} AS, féminin, 17ans)	Non	////////////////////	J'aime pas les journaux.
AER7 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Oui	En français	Je comprends et j'écris la langue.
AER8 (1 ^{ère} AS, féminin, 17ans)	Oui	En français	Parce qu'il y a des choses qui sont importantes et la langue française est importante de tout le monde.
Apprenants de l'école privée	Lecture de journaux Oui/Non	Langue de lecture	Pourquoi ?
AER9 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Oui	En français	Je comprends facilement.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

AER10 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Non	////////////////////	////////////////////////////////////
AER11 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Non	////////////////////	////////////////////////////////////
AER12 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Non	////////////////////	////////////////////////////////////
AER13 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Oui	En français	Je comprends le français.
AER16 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Non	////////////////////	////////////////////////////////////
Apprenants de l'école privée	Lecture de journaux Oui/Non	Langue de lecture	Pourquoi ?
AER18 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Non	////////////////////	////////////////////////////////////
AER19 (2 ^{ème} AS,			

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

masculin, 17ans)	Oui	En français	Mes parents ramènent des journaux français.
AER20 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Oui	En français et en arabe	Le français parce que ça je comprends, l'arabe je veux apprendre.
AER24 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Oui	En français	Parce que les journaux que j'aime sont tous en français.
AER32 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Non	////////////////////	////////////////////////////////////
AER36 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Oui	En français et en arabe	Lire dans les deux langues pour avoir un lexique riche dans les deux langues.
Apprenants de l'école privée	Lecture de journaux	Langue de lecture	Pourquoi ?
AER41 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	Non	////////////////////	////////////////////////////////////

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

AER42 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	Non	////////////////////	////////////////////////////////////
AER43 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	Oui	En arabe et en français	Parce que j'aime.
AER44 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Oui	En français	Car je préfère lire du français.
AER47 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Oui	En arabe et en français	Je veux connaître les deux.
AER67 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Oui	En arabe et en français	Je lis les journaux pour m'informer ce qui se passe dans le monde.
Apprenants l'école privée	de	Lecture de journaux	Oui/N on
Langue de lecture	de	Pourquoi ?	
AER68 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Oui	En français	Je ne comprends pas l'arabe qu'ils utilisent pour écrire les journaux.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

AER69 (2 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Oui	En français	Car je comprends le français.
AER70(2 ^{ème} AS , masculin, 17ans)	Oui	En français	Parce qu'il y a une compréhension facile dans cette langue.
AER73 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Non	//////////////////// //	//////////////////// ////////////////////
AER74 (1 ^{ère} AS, masculin, 17ans)	Oui	En français	Parce que mon père achète que les journaux en français.
AER75(3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	Oui	En français	Parce que ma langue préférée est le français.
AER76(1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Non	////////////////////	////////////////////
Apprenants de l'école privée	Lecture de journaux Oui/Non	Langue de lecture	Pourquoi ?
AER77 (3 ^{ème} AS, masculin, 18ans)	Oui	En français	Facile à comprendre.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

AER78 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	Oui	En français	Car c'est plus facile à lire en français.
AER82 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	Non	////////////////////	////////////////////////////////////
AER83 (1 ^{ère} AS, féminin, 16ans)	Oui	En français	Je comprends mieux.
AER84 (1 ^{ère} AS, masculin, 16ans)	Non	////////////////////	////////////////////////////////////
AER86 (2 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Non	////////////////////	//////////////////////////////////// ////
Apprenants de l'école privée	Lecture de journaux Oui/Non	Langue de lecture	Pourquoi ?
AER90 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Non	////////////////////	Je suis jeune, les journaux ne m'apporteraient aucun intérêt, je me documente déjà avec mes nombreuses lectures de livres divers.

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

AER91 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Oui	En français	Dans les journaux, les journalistes utilisent des termes dans le français courant et soutenu. Donc, je lis les journaux en français pour apprendre de nouveaux termes.
AER92 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Oui	En français	J'apprends des termes nouveaux et des structures.
AER93(1 ^{ère} AS, masculin, 16ans)	Oui	En français	Car comme je vous l'ai dit je comprends mieux le français.
AER94 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Non	////////////////////	//////////////////////////////////// //
AER95 (3 ^{ème} AS, féminin, 18ans)	Oui	En français	C'est la langue que je comprends le plus.
Apprenants de l'école privée	Lecture de journaux Oui/Non	Langue de lecture	Pourquoi ?
AER 96 (3 ^{ème} AS,	Oui	En français	Mes parents achètent des journaux

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

masculin, 18ans)			en français.
AER97 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Oui	En français et en arabe	Il y a des journaux en français qui m'intéressent et d'autres en arabe.
AER98 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Oui	En français	Parce que je comprends le français.
AER99 (3 ^{ème} AS, féminin, 17ans)	Oui	En français	Parce qu'en français c'est facile à lire et à comprendre.
AER100 (3 ^{ème} AS, masculin, 17ans)	Oui	En français	Je trouve à la maison des journaux en français.

Leurs choix de(s) langue(s) de lecture, se justifient du fait (se référer aux tableaux ci-dessus) que certains préfèrent lire les journaux en français parce qu'ils veulent apprendre la langue comme l'attestent les apprenants (AEP1, AEP3, AEP4, AEP33, AEP45, AEP84, AEP94, AER29, AER33, AER91, AER92) ou parce qu'ils trouvent beaucoup d'informations dans ces journaux francophones selon (AEP9, AEP70, AEP87, AEP91, AER54).

Pour certains, le français est leur langue « *préférée* » selon (AEP2, AEP51, AEP77, AER75), langue *moderne* et *simple* pour l'apprenant (AEP22), *riche* pour (AER53), « *intéressante* », « *importante* » et « *meilleure* » pour les apprenants (AEP79, AER8, AER45, AER60). Pour d'autres, c'est parce qu'ils maîtrisent le français comme l'affirment les apprenants (AER25, AER28) ou bien parce qu'ils le comprennent selon (AEP5, AEP23, AEP24, AEP25, AEP43, AEP49, AEP57, AEP67, AEP76, AEP82, AEP95, AEP96, AER1, AER7, AER9, AER13, AER31, AER37, AER50, AER78, AER99), d'ailleurs, c'est l'argument qui ressort le plus dans les réponses des apprenants ; ou simplement parce qu'ils aiment la langue (française) comme le déclarent les apprenants (AEP6, AEP13, AEP31, AER2, AER17, AER22, AER30, AER34, AER40, AER87).

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique)

En conclusion, nous pouvons dire que l'analyse des comportements langagiers de la majorité des apprenants, de Tizi-Ouzou, issus de l'école publique ou privée ont des perceptions (représentations) et une attitude valorisantes vis-à-vis du français. La majorité de ces apprenants adoptent un discours valorisant à l'égard du français. Ce discours est imprégné de représentations positives, exprimées par l'usage de normes subjectives : d'adjectifs qualificatifs mélioratifs qualifiant ainsi la langue française de : « langue **riche** », « une **belle** langue », « langue **importante** », « langue **scientifique** »... Nous trouvons aussi l'usage de substantifs tels que : « **langue du savoir** », « **langue de l'élégance et de l'amour** », « **langue des études et du travail** »... ou de verbes de sentiments comme : « **j'aime** la langue française », « **j'adore** la langue française »... la norme fictive est ainsi exprimée par l'usage de ces stéréotypes. Nous avons aussi identifié d'autres normes comme les normes communicationnelles/ identitaires, prescriptives et évaluatives rendant compte de l'imaginaire linguistique de ces apprenants. Par conséquent, ces apprenants (de l'école publique et de l'école privée) adoptent une attitude d'attraction, d'acceptation de la langue française.

Conclusion générale

Conclusion générale

Notre présente étude s'est penchée sur les représentations et des attitudes linguistiques des apprenants (élèves) de Tizi-Ouzou, issus de l'école publique et privée, à l'égard de la langue française ainsi que faire ressortir les normes constituant l'imaginaire linguistique de ces apprenants vis-à-vis de cette langue (le français). Le but était de voir si les apprenants de Tizi-Ouzou (issus de l'école publique et de l'école privée) ont les mêmes représentations et attitudes linguistiques vis-à-vis du français, et comment ces représentations linguistiques s'expriment-elles dans leurs discours ? Sur quel principe, procédé se fondent les représentations qu'on se fait d'une ou des langues ? Quel est l'impact de ces représentations sur leurs attitudes ? Enfin, quels sont les facteurs qui influent sur les représentations et les attitudes de ces apprenants vis-à-vis du français ?

Nous avons émis comme hypothèses que les représentations linguistiques des apprenants de Tizi-Ouzou issus de l'école privée seraient positives, valorisantes vis-à-vis du français et celles des apprenants de l'école publique seraient dévalorisantes et que celles-ci (les représentations) seraient fondées sur la subjectivité, sur des normes subjectives, des subjectivèmes¹. Les facteurs environnement et le genre influeraient sur les représentations et sur les attitudes des apprenants. Enfin, les perceptions (les représentations) génèrent des conduites, des positions ou attitudes vis-à-vis d'une ou des langues.

Nous avons mené notre enquête auprès de 200 apprenants (issus de collèges et de lycées publics et privés) pour identifier leurs attitudes et représentations (imaginaire linguistique) vis-à-vis du français et d'en faire une comparaison : voir si les apprenants de l'école publique partagent ou non les mêmes représentations et attitudes linguistiques avec ceux de l'école privée pour enfin déterminer celles (les attitudes et représentations) des apprenants de la communauté Kabyle.

Notre enquête s'est déroulée dans trois écoles publiques et trois écoles privées. Nous avons choisi le questionnaire comme outil qui nous permet de recueillir les discours des apprenants imprégnés de leurs représentations et attitudes.

¹ Le subjectivème est le terme employé par Kerbrat Orrechioni dans son ouvrage : *énonciation, de la subjectivité dans le langage*, Paris, A.Colin, 1980 ; pour désigner quatre classes syntaxiques comprenant celle des adjectifs, celle des substantifs, celle des verbes et celle des adverbes qui laissent transparaître la subjectivité du locuteur et expriment de ce fait ses représentations et ses attitudes à l'égard d'une ou des langues.

Conclusion générale

La nature de l'enquête menée exige la conjugaison de deux méthodes, l'une descriptive-analytique et l'autre comparative (école publique, école privée). Quant aux approches d'analyse, l'approche énonciative s'avère la plus appropriée pour analyser les normes évaluatives subjectives et rendre compte des représentations des apprenants vis-à-vis du français. En fait, nous avons associé deux approches d'analyse : l'une de Kerbrat Orrechioni, l'autre de Anne Marie Oudebine (le modèle de l'imaginaire linguistique).

L'analyse de notre corpus, composé de questionnaire, nous a démontré que les apprenants de Tizi-Ouzou issus de l'école publique et de l'école privée ont des représentations linguistiques valorisantes et adoptent une attitude d'attraction (positive) à l'égard du français. Elle (l'analyse) a permis de dégager les différentes normes que dévoilent les apprenants à travers leurs attitudes, leurs pratiques langagières et/ou leurs représentations linguistiques et cerner de ce fait, leur imaginaire linguistique. D'après les résultats que nous avons obtenus, nous avons constaté que les représentations et attitudes linguistiques (imaginaire linguistique) des apprenants se manifestent par la présence de normes subjectives. Celles-ci sont réparties en normes prescriptives, normes fictives, normes évaluatives, normes communicationnelles et normes identitaires.

L'analyse du corpus (les réponses, les discours des apprenants) nous a permis de dégager les résultats suivants :

- 158 apprenants (60 apprenants de l'école publique par rapport à 98 apprenants de l'école privée) déclarent parler bien le français.
- 40 apprenants (38 apprenants de l'école publique par rapport à 2 de l'école privée) notent qu'ils le pratiquent moyennement.
- Enfin, 2 apprenants de l'école publique notent ne pas parler du tout le français.

Ces propos, de la question n° 2 du questionnaire (quelles sont les langues que vous parlez ?), relèvent de la norme évaluative.

Après analyse des réponses de la question n°3 « quelles sont les personnes avec qui vous parlez français ? », nous avons constaté que le français est une langue de communication largement présente dans les communications formelles et informelles

Conclusion générale

des apprenants de Tizi-Ouzou à côté du kabyle qui est la langue maternelle de la majorité de ces apprenants. Ce qui relève de la norme communicationnelle.

Sur les 200 apprenants interrogés (100 apprenants de l'école publique et 100 apprenants de l'école privée), 106 apprenants (soit 53%) préfèrent le français, cette dernière est associée à d'autres langues comme le kabyle, l'anglais et l'arabe pour 12 % des apprenants, ce qui fait un total de 65% (soit 130 apprenants). Par conséquent, nous pouvons dire que le français est la langue préférée de la majorité des apprenants de Tizi-Ouzou Ceci est une représentation de l'idéal linguistique, ce que Anne marie Houdebine appelle (norme prescriptive , que nous retrouvons dans les questions n° 9 et 10) du fait que celle-ci est pour certains « *un outil de communication* » privilégié lié à leur enfance, à la première ou bien à la deuxième langue qu'ils ont apprise, la langue qu'ils maîtrisent le mieux : AEP 9 « *car depuis que je suis petite, j'aime parler cette langue et aussi en la parlant, je me sens plus moderne* ». AER 10 « *parce que c'est une langue que je maîtrise* ». AER 46 « *c'est une langue de communication* ». (Normes communicationnelles)

Certains justifient leurs réponses par le fait qu'ils aiment cette langue, AEP 2 « *le français parce que j'aime la langue française* ». AEP3 « *le français parce que je l'aime beaucoup* », pour d'autres, elle est « *facile* », « *riche* », « *internationale* » :

AEP6 : « *le français c'est facile à parler* ».

AER 71 : « *c'est une langue internationale* ».

AEP 36 : « *c'est une langue riche sur tous les plans* ».

ou simplement parce qu'ils aiment la France et veulent continuer leurs études là bas. (Normes fictives)

Conclusion générale

AEP 24 : « *car j'aime la France* ».

AEP 41 : « *à l'avenir, je pourrais aller terminer mes études à l'étranger (...)* ».

La majorité des apprenants de l'école publique déclarent aimer le français par rapport à certains. Ces derniers justifient leurs réponses du fait qu'ils ne le maîtrisent pas (le français) :

AEP 10 : « *parce que je ne maîtrise pas bien le français et dès fois je le comprends pas* », ou bien parce que le français est « *difficile* » AEP 58 : « *parce qu'il est très difficile* » ou parce que c'est la langue des Français, du colonisateur AEP 26 : « *c'est la langue du colonisateur* ». (Normes fictives)

Quant aux apprenants de l'école privée, nous pouvons dire que la quasi-totalité de ces apprenants (soit 99%) aiment et préfèrent le français.

Les représentations des apprenants montrent avec force leur attachement à la langue française, ceci est illustré par des termes de l'affection, de la subjectivité à travers leurs propos où ils évaluent leurs pratiques et expliquent leur recours au français. Ce dernier (le français) est associé à des stéréotypes valorisants (aux normes subjectives) qui renvoient aux représentations effectives, leurs subjectivèmes renvoient à la beauté, à la science, à la culture, à l'importance, à l'universalité, à la modernité...de la langue française : « *J'aime bien cette langue* », « *c'est une belle langue* », « *c'est une langue riche* », « *une langue importante* », « *une langue moderne* », « *c'est une langue scientifique* » « *langue magnifique* ». Ces appréciations relevées dans les propos des apprenants sont valorisantes et chargées de prestige...Elle est considérée par d'autres apprenants comme « *une langue étrangère* » comme l'atteste AEP 16 « *c'est une langue étrangère* », AEP 21 : « *(...) on la considère comme une langue étrangère* »... Elles marquent les normes fictives.

Conclusion générale

Cependant certains ont utilisé des adjectifs évaluatifs dépréciatifs (stéréotypes ou normes subjectives fictives) comme le montre les réponses suivantes :

AEP 10 : « (...) *ce n'est qu'une langue étrangère* », « *elle signifie la langue de nos ennemis* ».

AEP 26 : « *Le français n'est qu'une langue étrangère et on la considère comme ça à l'école* », « *c'est la langue du colonisateur* ».

AEP 84 : « *Rien de spécial juste elle est une langue comme les autres* ».

AER 21 : « *Le français est une langue difficile et compliquée* ».

Nous tenons à préciser que l'adjectif « étrangère » employé seul n'est pas dépréciatif mais il est dans ce contexte accentué par l'usage de la négation « n'est que », ce qui permet à cet adjectif d'acquérir la valeur d'un adjectif subjectif dépréciatif. Par conséquent, le français est perçu par ces apprenants comme une langue « banalisée ».

De même pour l'adjectif dépréciatif non axiologique exprimé par « *autre* » dans l'expression « autre langue », acquiert une valeur dépréciative grâce au contexte dans lequel il est exprimé et qui est imprégné de jugements et de représentations négatives à l'égard du français.

De ces représentations en découlent les attitudes linguistiques, de ce fait, les apprenants adoptent (pour la majorité) une attitude d'attraction¹, une attitude positive à son égard: « *j'aime le français* », « *j'adore la langue française* ».... Une attitude qui se traduit par la volonté d'apprendre la langue française en lisant des livres et les journaux en français, la préférence des chaînes françaises, la participation au cours de français, son usage dans des situations de communication formelles et informelles, etc.

¹ Terme emprunté à Dalila Morsly.

Conclusion générale

- Sur 200 apprenants interrogés, 116 obtiennent plus de 15 de moyenne en français.
- 181 apprenants préfèrent regarder les programmes télévisés en français.
- 184 aiment lire des ouvrages en français. Et enfin, 125 apprenants sur 143 lisent les journaux en français.

L'imaginaire linguistique des apprenants se construit dans un contexte plurilingue dans lequel la langue française est présente dans leurs pratiques langagières et touche les différents contextes. Nous constatons un phénomène de bilinguisme, voire de plurilinguisme par les apprenants généré par la pratique de deux ou plusieurs langues dont l'usage est hiérarchisé dans leur imaginaire linguistique. Cette hiérarchisation accorde la première place à la langue française dans l'imaginaire linguistique des apprenants : la langue française reste la langue préférée de l'ensemble des apprenants (école publique et privée). En effet, 60 apprenants de l'école publique et 89 apprenants de l'école privée, ce qui fait un total de 149 apprenants, la classent en 1^{ère} position.

41 apprenants (31 apprenants de l'école publique et 10 apprenants de l'école privée) la classent en 2^{ème} position. Huit (08) apprenants (07 de l'école publique et 1 apprenant de l'école privée) la classent en 3^{ème} position et enfin, deux (02) apprenants de l'école publique la classent en dernière (4^{ème}) position.

Le kabyle prime dans les usages car il est la langue maternelle de la grande majorité des apprenants. Quant à l'arabe dialectal ou arabe algérien, il occupe la dernière place dans leur imaginaire linguistique et son usage est réservé beaucoup plus à des besoins communicatifs. Le choix des apprenants quant à l'emploi des langues en usage a des visées communicatives, d'où la mise en relief des normes communicationnelles.

Au terme de notre analyse, nous pouvons dire que la quasi-totalité des apprenants (de l'école publique et privée) ont des représentations valorisantes vis-à-vis du français, celles-ci

Conclusion générale

(les représentations) sont fondées sur la subjectivité, sur des normes subjectives, des stéréotypes, l'usage de subjectivèmes (adjectifs subjectifs, substantifs, verbes subjectifs affectifs/verbes d'attitude). Ces représentations linguistiques influent sur leurs attitudes linguistiques.

Au cours de notre analyse, nous avons démontré que l'environnement de l'apprenant influencerait sur les représentations et attitudes de celui-ci, mais ce n'est pas le cas pour le facteur « genre » : la variable genre n'est pas pertinente, dans ce travail, car au cours de notre analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique) des apprenants, nous n'avons pas constaté de différence entre les réponses données par les filles et celles des garçons que ce soit à l'école publique ou privée.

Nous pouvons conclure en disant que le contexte linguistique et culturel Tizi-Ouzien favoriserait ce genre d'attitude car les Kabyles sont dans la majorité francophone.

Ces résultats renvoient aux représentations et attitudes linguistiques (imaginaire linguistique) des apprenants de Tizi-Ouzou issus de l'école publique et privée. En revanche, peut-on obtenir les mêmes résultats s'il s'agit d'une école située à Blida ou à Médéa ? par exemple.

De ce fait, nous envisageons, dans une prochaine recherche, de faire une comparaison entre les représentations et les attitudes linguistiques des apprenants de Tizi-Ouzou à celles des apprenants d'autres wilayas du pays comme par exemple Alger ou Boumerdes....

Annexes

3. Quelles sont les personnes avec qui vous parlez le français ? (Mettez une croix dans les cases qui conviennent)

	Français
La mère	
Le père	
Les sœurs	
Les frères	
Les amis	
Les voisins	
Les enseignants	

4. Préférez-vous lire des livres en français ou en arabe ?

Pourquoi ?.....

.....

.....

5. Lisez-vous les journaux ? Oui Non

En arabe ou en français ?.....

Pourquoi ?.....

6. Quelles chaînes de télévision aimez-vous voir ? Chaînes françaises Chaînes arabe

7. Quelle est votre note en français ? (Situez-vous en mettant une croix dans la catégorie qui vous correspond)

Matière	5-8	9-11	12-15	16-18
Français				

8. Aimez-vous participer au cours de français ? Oui Non

Pourquoi ?.....
.....
.....

9. Quelle est la langue que vous préférez ?.....

Pourquoi ?.....
.....

10. Aimez-vous la langue française ? Oui Non

Pourquoi ?.....
.....
.....

11. Que signifie- t- elle pour vous ?.....

.....

.....

.....

.....

12. Classez les langues suivantes de 1 à 4 selon le degré d'importance :

Langue	1	2	3	4
L'arabe standard (fusha)				
L'arabe dialectal (derdja)				
Le français				
Le berbère (le kabyle)				

BIBLIOGRAPHIE

A

ACHOUCHE M. 1981 , « La situation sociolinguistique en Algérie ». Langues et migrations, centre de didactique des langues. Université des langues et Lettres de Grenoble.

AMOSSY R., HERSCHBERG-Pierrot A. 1997, *Stéréotypes et clichés, langue, discours, société*, Nathan Université.Coll.128, Paris.

ASSELAH-RAHAL.S et BLANCHET P. juin 2005, *Le rôle du français dans l'enseignement des langues étrangères en Algérie*, (Programme CMEP 01 MDU 540), Département de français et laboratoire de linguistique, sociolinguistique et didactique des langues de l'université d'Alger, Algérie et centre de recherche sur la diversité linguistique de la francophonie (EA ERELLIF 3207-Université Rennes 2 Haute Bretagne, France).

ASSELAH RAHAL S. 2001, « *La francophonie en Algérie : Mythe ou réalité ?* » Communication présentée au colloque « Ethique et nouvelles technologies. L'appropriation des savoirs en question ». Organisé par l'agence universitaire de la francophonie. Le 25 et 26 septembre 2001.

AUSTIN JL. 1970, *Quand dire c'est faire*, Ed Seuil, Paris.

B

BARES J. 1991, « Des stéréotypes sociaux », *Cahiers de praxématique*, n°17, Montpellier, Presses universitaires de Montpellier III.

BAYLON C, 1996, *Sociolinguistique : société, langue et discours*, Ed Nathan, Paris.

BEACCO AL. 2007, *L'approche par les compétences dans l'enseignement des langues*, Didier (Coll.Langues& didactique), Paris.

BENRABAH M, 1999, *Langue et pouvoir en Algérie, histoire d'un traumatisme linguistique*, Séguier, Paris.

BENNOUNE M . 2000, *Education, culture et développement en Algérie, bilan et perspectives du système éducatif*, Marinoor, ENAG, Tome1/Tome2, Alger.

BELLOUCHE A. 2010, « Les jeunes élèves plurilingues de Béjaia (Algérie) abordent le français : Que disent-ils et pensent-ils de leurs langues ? », chapitre2, LIDILEM, Grenoble sous la direction de Marielle RISPAIL, UJM/CEDICLEC de Saint-Etienne.

BEAUD M. 2005, *L'art de la thèse : comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, de magister ou un mémoire de fin de licence*, Ed Casbah, Alger.

BERTRAND A, LENOBLE – PINSON M. 2005, *La rédaction scientifique*, De Book, Bruxelles.

BENRABAH M, 1993, « L'arabe algérien véhicule de la modernité », in *Minoration linguistique au Maghreb*, dirigé par Foued Laroussi, Cahiers de linguistique sociale N° 22.

BENRABAH M. 2002 , « Ecole et plurilinguisme en Algérie : un exemplaire de politique linguistique éducative négative », *Education et Sociétés plurilingues* n°13.

BLANCHET PH, MOORE D et ASSELAH RAHAL S. 2008, « Les langues et leurs pratiques en Algérie : le cas d'une classe de langue étrangère », (éds.), perspectives pour une didactique des langues contextualité, Paris, Editions des archives, contemporaines/ Agence Universitaire de la francophonie.

BLANCHET PH. 2000, *La linguistique de terrain : méthode et théorie une approche ethno-sociolinguistique*, didact-linguistique, les PUR Presses Universitaires, Rennes.

BLANCHET PH. 2006, « Le français dans l'enseignement des langues en Algérie : d'un plurilinguisme de fait à un plurilinguisme didactisé », La Lettre de l'AIRDF, n°38, 31-36.

BOSMAN CH. GERRARD M. ROEGIERS X. 2000, *Quel avenir pour les compétences?*, 1 ère édition Boeck université, Bruxelles.

BOUKOUS A. 1999 , *L'enquête sociolinguistique*, sous la direction de Louis Jean CALVET et Pierre DUMONT, Ed l'Harmattan , Paris.

BOYER H. 1991, *Langues en conflit. Etudes sociolinguistiques*, Ed Harmattan, Paris.

BOYER H. 1996, *Eléments de sociolinguistique*, Ed Dunod, Paris.

BOYER H. 1999, *Sociolinguistique : territoire et objets*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, Paris

BOYER H. 2001, *Introduction à la sociolinguistique*, Paris, Dunod.

BOURDIEU P. 1982, *Ce que parler veut dire*, Ed Fayard, Paris.

BOUCHARD R . 1998 « Acquisition et enseignement/apprentissage des langues étrangères », Grenoble, Université Stendhal.

C

CALVET J.L. 1987, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Ed Payot, Paris.

CALVET J.L. 1993, *La Sociolinguistique*, Ed Puf, Que suis-je ?, Paris.

CALVET J.L. 1999, *Pour une écologie des langues du monde*, Plon, Paris.

CAMPS G. 1987, *Les Berbères, mémoire et identité*, Errance Chap. III, Paris.

CANUT Cécile. 1996, *Imaginaires linguistiques en Afrique Actes du colloque de l'INALCO. Attitudes, représentations et imaginaires linguistiques en Afrique. Quelles notions pour quelles réalités ?*. Ed l'Harmattan. Paris.

CANUT C. 1996, « Acquisition, Production et Imaginaire linguistique », Travaux de linguistique n°7 Angers.

CANUT C. 1998, *Imaginaire linguistique en Afrique*, l'Harmattan, Paris.

CASTELLOTTI V et MOORE D. 2002, « Représentations sociales des langues et enseignements », guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe de la diversité linguistique à l'éducation plurilingue, Etude de référence, division des politiques linguistiques, Direction de l'éducation scolaire, extra-scolaire et de l'enseignement supérieur DGIV, Conseil de l'Europe, Strasbourg.

CASTELLOTTI V. 2000, « Vers une didactique du plurilinguisme », *Les Cahiers FORELL, Questions d'épistémologie en didactique du français langue maternelle, langue seconde, langue étrangère*, M. Marquillo Larruy (dir.), Poitiers, Maison des Sciences de l'Homme et de la Société, pp. 167-172.

CASTELLOTTI V. CHALABI H. (dirs.). 2006, *Le Français langue étrangère et seconde. Des paysages didactiques en contexte*, Paris, L'Harmattan.

CERVONI J. 1992, *L'énonciation*, Ed Puf, col. « Linguistique nouvelle », Paris.

CHAKER S. 1998, *Langues et pouvoirs, de l'Afrique du Nord à l'Extrême-Orient*, Paris.

CHRISTIANE A. 1985, *Abécédaires en devenir : idéologie coloniale et langue française en Algérie*, Ed Hachette, Paris.

CHARAUDEAU P. 1998, *Langage et discours*, Hachette, Paris.

CHARAUDEAU P. 2005, *Le discours politique : les masques du pouvoir*, Ed Vuibert, Paris.

COMITLJM. 1992 , *Les attitudes sociales*, Hachette, Paris.

COSTE D. (2002a), « Quelle(s) acquisition(s) dans quelle(s) classe(s) », *Aile*, n°16, 3-22. Paris.

COSTE D. (2002b), « Compétence à communiquer et compétence plurilingue », *Notions en Questions*, n°6, 115-123, Paris.

CULIOLI A. 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, Tome 1, Paris, éditions Ophrys.

CUQ J.-P. 2003, *Dictionnaire de didactique du Français langue étrangère et seconde*, Paris, CLE International.

D

DABENE L. 1987, « Langue maternelle-Langue étrangère, quelques réflexions », *Langues Modernes*, n° 1, Bulletin APLV, 91-95.

DABENE L. 1994, *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*, Hachette, Paris.

DOURARI A. 2003, *Les malaises de la société algérienne : crise de langues et crise d'identité*, Ed Casbah, Alger.

DUBOIS JM. 2005, *La rédaction scientifique, mémoires et thèses : formes régulières et par articles*, Ed Estem, Belgique.

DUCROT O. 1969, « Présupposés et sous entendus », N° 04, Larousse, Paris.

DUCROT O. 1980, *Les mots du discours*, Minuit, Paris.

DUCROT O. 1984, *Dire et ne pas dire*, Ed Minuit, Paris.

F

FISHMAN JA. 1971, *Sociolinguistique*, Ed Nathan et Bruxelles, Labor, Paris.

G

GALISSON R. 1990, « Enseignement et apprentissage des langues et des cultures, évolution ou révolution pour demain ? », *Etudes de linguistique appliquée*, n° 79,35-52.

GALISSON R et COSTE D. 1976, *Dictionnaire de didactique des langues*, Hachette, Paris.

GENESTE G. 1983, *L'arabisation des sciences sociales et humaines en Algérie : 1980-1982, une étape décisive dans l'histoire de l'université*, thèse, Lyon.

GRANDGUILLAUME G. 1979, *Langue, identité et culture nationale au Maghreb*, peuples méditerranéens, Paris.

GRANDGUILLAUME G. 1983, *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Ed Maisonneuve, Paris.

GRANDGUILLAUME G. 1986, *Langue arabe et Etat moderne au Maghreb*, dans Henry. J. R et alii, *Nouveaux enjeux culturels au Maghreb*, Paris.

GRANDGUILLAUME G. 2002, *Les enjeux de la question des langues en Algérie*, Editions L'Harmattan, Les cahiers de confluences, Paris.

GRANDGUILLAUME G. 2004, « La francophonie en Algérie », revue *Hermès*, Francophonie et mondialisation, Editions du CNRS, N°40.

GRANDGUILLAUME G. 2006, « Langue arabe en Algérie et à Mayotte », colloque sur le bilinguisme à Mayotte , organisé du 20 au 24 mars 2006.

GUENIER N. 1983 "Linguistique et normes" in *Le Français dans le Monde*, n°169, pp. 17-25

H

HOUDEBINE AM. 1996, « L'imaginaire linguistique et son analyse », *Travaux de linguistique* n° 7, Université d'Angers.

HOUDEBINE A M. 2002, *L'imaginaire linguistique*, Ed Harmattan, Paris.

HYMES D. 1984, *Vers la compétence de communication*, LAL, Crédif-Hatier, Paris.

J

JAKOBSON R. 1963, *Essais de linguistique générale : les fondations du langage*. ED De Minuit, Paris.

K

KATEB Y. 1986, *Un homme, Une œuvre, Un pays, voix multiples*, Laphomic, Alger.

KERBRAT ORECCHIONI C. 1986, *L'implicite*, Ed Armand Colin, Paris.

KERBRAT ORECCHIONI C. 1999, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Ed Armand Colin, Paris.

L

LABOV W. 1976, *La Sociolinguistique*, Ed Minuit, Paris.

LACHERAF M. 1976, *Algérie, nation et société*, Maspero, Paris.

LACOSTE D. 2002, *L'art de thèse*, Ed Casbah, Alger.

LAFONTAINE D. 1986, *Le parti pris des mots*, Bruxelles, Mardaga.

LAFONTAINE D. 1999, *Les attitudes linguistiques, sociolinguistiques, concepts de base*, Paris

LAPIERRE J W. 1988, *Le pouvoir politique et les langues*, Ed PUF, Paris.

LAROUSSE F. 1993, « Processus de minoration linguistique au Maghreb », in *Minoration linguistique au Maghreb*, Cahiers de linguistique sociale N° 22, Université de Rouen.

LAROUSSE F. 1996, « Pour un Maghreb pluriel », in *Linguistique et anthropologie*, Rouen-Tizi-Ouzou, Cahiers de linguistique sociale, dirigé par Laroussi Foued, Coll. Bilans et perspectives, Université de Rouen.

LAROUSSE F. 1997, *Plurilinguisme et identités au Maghreb*, Ed PUF, Paris.

M

MANNONI P. 1998, *Représentations sociales*, PUF, Paris.

MAURAS J. 1987, *Politique et aménagement linguistique*, Ed Ordre des mots, Paris.

MAINGUENEAU D. 1991, *Analyse du discours : introduction aux lectures de l'archive*, Ed Hachette, Paris.

MAINGUENEAU D. 1996, *Les termes clés de l'analyse du discours*, Seuil, Paris.

MAINGUENEAU D. 1999, *L'énonciation dans la linguistique française*, Hachette, Paris.

MAINGUENEAU D, CHARAUDEAU P. 2002, *Dictionnaire de l'analyse de discours*, Seuil, Paris.

MAZOUNI A. 1969, *Culture et enseignement en Algérie et au Maghreb*, Maspero, Paris.

MOORE D. 2004, *Les représentations des langues et de leur apprentissage*. Références, modèles, données et méthodes, collection Crédif-Essais, Didier, Paris.

MOORE D. 2006, *Plurilinguismes et école*, Didier, coll. Langues et apprentissage des langues, Paris.

MOREAU ML. 1997, *Sociolinguistique : les concepts de base*, Ed Mardaga, Belgique.

MORSLY D. 1981, « Langue nationale et langue populaire en Algérie », les situations de diglossie, Montpellier.

MORSLY D. 1988, *Le français dans la réalité algérienne*, Thèse de doctorat en lettre et sciences humaines, Sorbonne, Paris.

MORSLY D.1990, « Attitudes et représentations linguistiques », *La linguistique*, Vol. 26, fasc 2.

MORSLY D.1991, « Sociolinguistique de l'Algérie : du discours institutionnel à la réalité des pratiques linguistiques ».

N

NABTI A. 2007, *Les attitudes et les représentations linguistiques dans les écrits de presse : analyse discursive, énonciative, pragmatique et interactionnelle*, Thèse de doctorat, Alger.

P

PETITGEAN C. 1996 « Représentations linguistiques et accents régionaux du français », Laboratoire Parole et Langage, UMR 6057 CNRS, Université de Provence.

Q

QUEFFELEC A. 2008, *Le français en Algérie. Lexique et dynamique des langues*, AUF, Belgique,

R

ROBILLARD D et BENIAMINO M , 1996. *Le français dans l'espace francophone*. Paris. Champion

REY A. 1972, *usages, jugements et prescriptions linguistiques*, Ed L'Harmattan, Paris.

ROEGIERS X. 2000, *Une pédagogie de l'intégration de compétences et intégration des acquis dans l'enseignement*, Bruxelles : De Boeck Université.

S

SEBAA R. 1996, *L'arabisation dans les sciences sociales*. Ed L'Harmattan, Paris.

SEBAA R. 1998-1999 « L'arabisation en Algérie : une négation de soi ? » in *Revue Transeuropéennes-Politiques de la langue* N° 14-15.

SEBAA R. 1999, « L'Algérie et la langue française ; un imaginaire linguistique en actes » In *Prologues. Revue maghrébine du livre. Numéro spécial : Langues et cultures au Maghreb*.

SECA JM. 2005, *Les représentations sociales*, Ed Armand Colin, Paris.

SERIOT P. 1989, *La matérialité linguistique dans le discours* , Ed Armand Colin, Paris

SPRINGER G. 1999, « Les multiples facettes du concept de « compétence » : que peut-on en retenir pour l'enseignement et l'apprentissage des langues ? », in GEPED, Actes de la journée d'étude du 17 mars 2000, Cognition, langue et culture éléments de théorisation didactique, Université Paris VII.

STORA B. 1995, *Histoire de l'Algérie depuis l'indépendance*, La découverte, Paris.

STORA B. 2004, *Algérie, histoire contemporaine 1830-1988*, Casbah, Alger.

T

TALEB IBRAHIMI K. 1995, *Les Algériens et leurs langues*, Ed El Hikma, Alger.

THOMAS R et ALAPHITIPPE D. 1988, « *Les attitudes* », Coll « Que sais je ? » N° 2091.

Z

ZIMMERMAN B.J. BONNER S. KOVACH R. 2000, *Des apprenants autonomes, autorégulation des apprentissages*, Ed Boeck, Bruxelles.

Journaux, médias et communication

- Le Matin
- El Wattan
- Liberté
- Le Quotidien d'Oran
- El Moudjahid

Textes Officiels

Constitution (1963)

Constitution (1976)

Constitution (1989)

Constitution (1996)

Charte d'Alger, 1964, chapitre III/ I.

Charte nationale, 1976, titre premier, 83.

Ordonnances N° 66-154 et N° 66-155 du 8 juin 1966.

Ordonnance du 26 avril 1968.

Ordonnance du 16 avril 1976.

Décret du 27 juin 1971.

Décret N° 81-26 du 07 mars 1981.

Loi du 16 janvier 1991.

Discours du président Boumediene lors de la conférence nationale sur l'arabisation, le 14 mai 1975.

Discours d'Abdelaziz Bouteflika à Beyrouth au Liban, le 18 octobre 2002

Discours du président Bouteflika le 17 mai 1999.

Discours du président Bouteflika, le 10 avril 2005.

Sitographie

www. Boumediene et l'arabisation en Algérie. Com.

[http:// www.Kabyles. Com](http://www.Kabyles.Com) .

[http:// www. El Mouradia.dz/français/président.htm](http://www.ElMouradia.dz/français/président.htm).

Table des matières

Introduction générale.....	1
Chapitre 1 : Profil sociolinguistique de Tizi-Ouzou.....	7
Introduction.....	8
1. Les langues maternelles et/ou premières	8
1.1.Le kabyle (taqbaylit).....	9
1.2.L’arabe dialectal / le zdimouh.....	10
2. Les langues d’enseignement / apprentissage	10
2.1. L’arabe standard / classique.....	10
2.1.1. Arabe classique (littéraire).....	10
2.1.2. Arabe standard (moderne).....	11
2.2. Le français	11
2.3. Le berbère / Tamazight	13
2.4. L’anglais	16
Conclusion	16
Chapitre 2 : Le français dans le contexte politique, idéologique et social de l’Algérie	17
Introduction	18
1. Politique linguistique d’arabisation	18
1.1. La politique linguistique	18
1.1.1. Fonction pratique	19
1.1.2. Fonction symbolique	20
1.1.3. Action sur la langue	21
1.1.4. Action sur les langues	21
1.2. Définition de l’arabisation	22
1.3. Les motivations de la politique d’arabisation.....	24

2. L'impact de l'arabisation dans la société	26
3. Points de vue et remise en question de la politique d'arabisation	37
4. La place du français dans les textes officiels et dans la réalité algérienne	44
4.1. Le français dans le texte officiel algérien	44
4.2. Le français en contexte algérien	47
5. Attitude ambivalente de l'état algérien concernant la langue française	53
6. Le système éducatif et l'enseignement / apprentissage du français en Algérie	55
6.1. Ecole publique	55
6.1.1. L'évolution du système éducatif algérien	56
6.1.1.1. La première période (1962-1976)	56
6.1.1.2. La deuxième période (1976- 1990)	57
6.1.1.3. La troisième période (à partir de 1990)	59
6.1.2. Le français dans le système éducatif algérien	60
6.1.2.1. Les finalités et objectifs de l'enseignement du français	61
6.1.2.1.1. Objectifs de l'enseignement du français au collège	63
6.1.2.1.2. Objectifs de l'enseignement du français au lycée	65
6.1.2.2. Enseignement / apprentissage du français en Algérie	66
6.1.3. Les réformes du système éducatif algérien	71
6.1.3.1. Chronologie des réformes scolaires et politique monolingue	71
6.1.3.2. Les nouvelles réformes et la tendance plurilingue	74
6.1.4. Le système éducatif algérien : état des lieux et perspectives	77
6.2. L'école privée	89
Conclusion	99

Chapitre 3 : Aspects théoriques et méthodologiques	100
Introduction	101
1. Les représentations et les attitudes linguistiques / imaginaire linguistique comme objet d'étude scientifique	101
2. Les représentations linguistiques	105
3. Représentations linguistiques dans un contexte plurilingue	108
4. Représentations / apprentissage des langues	109
5. La norme	111
6. Le modèle théorique de l'imaginaire linguistique	111
6.1. Présentation et évolution du modèle	111
6.1.1. Normes objectives	113
6.1.1.1. Normes systémiques	113
6.1.1.2. Normes statiques	113
6.1.2. Normes subjectives	113
6.1.2.1. Normes fictives	113
6.1.2.2. Normes communicationnelles	113
6.1.2.3. Normes évaluatives	113
6.2. Interaction des diverses normes dans le modèle de l'imaginaire linguistique	114
7. L'insécurité linguistique	115
8. Les attitudes linguistiques	116
9. Représentations / Attitudes / imaginaire linguistique	118
10. Choix méthodologiques	122
10.1. Objectifs de l'étude	122
10.2. Méthodologie d'analyse	123
10.3. L'enquête	125
10.4. Construction du corpus	126
10.5. L'échantillon / la variable	126

10.5.1. Le nombre et le sexe (le genre)	128
10.5.2. L'âge	128
10.6. Le questionnaire	129
Conclusion	132

Chapitre 4 : Analyse des représentations et des attitudes linguistiques (imaginaire linguistique) des apprenants vis-à-vis de la langue française..... 133

Introduction	134
1. Analyse des représentations linguistiques (imaginaire linguistique)	135
1.1. Le milieu familial	135
1.2. Les pratiques linguistiques	137
1.3. Le choix de la langue	140
1.4. Analyse de la subjectivité dans les discours des apprenants	205
1.4.1. Analyse des adjectifs	205
1.4.1.1. Les évaluatifs axiologiques et non axiologiques	206
1.4.1.1.1. Les adjectifs subjectifs appréciatifs / dépréciatifs	206
1.4.2. Analyse des substantifs	257
1.4.3. Analyse des verbes de sentiment, d'attitude	265
1.5. Les normes déduites dans l'imaginaire linguistique des apprenants	273
1.5.1. Les normes subjectives	273
1.5.1.1. Les normes prescriptives	273
1.5.1.2. Les normes fictives	273
1.5.1.3. Les normes communicationnelles	274
1.5.1.4. Les normes évaluatives	275
1.5.1.4.1. Normes auto-évaluatives	275
1.5.1.5. Les normes identitaires	276
1.5.2. Les normes objectives	277

2. Analyse des comportements langagiers / pratiques linguistiques / attitudes	281
2.1. Pratique linguistique/comportement langagier	281
2.2. Choix de la langue	307
2.3. Les langues de lecture	310
Conclusion	370
Conclusion générale	371
Annexe	379
Bibliographie	384

Tables des matières